

Alfred Roy - 1959 (14 janvier) - 1961 (16 janvier)



Alfred Roy

Le 14 janvier 1959, Alfred Roy est élu maire de Notre-Dame-de-Ham, tandis que Léonidas Leblanc, Robert Leblanc et Germain Toupin deviennent conseillers aux sièges numéros 4, 5 et 6. En 1957 les recettes de la municipalité s'élevaient à \$10,386.67, et les dépenses à \$8,571.33. Le 31 décembre, on avait en caisse la somme de \$1,815.34. Toutefois, il reste des arrérages d'une valeur de \$1,617.51 ce qui est le montant le plus élevé depuis 1953. Le 5 février, après la nomination de Germain Toupin comme pro maire, Auguste Côté est engagé comme secrétaire municipal pour le salaire de \$35.00 par mois. Puis, Oscar Ramsay, secondé par Gloria Plante, propose que Joseph Pouliot soit nommé conseiller pour rem-



Épicerie de Robert Leblanc. Sur la photo: Hervé Fortier (à gauche) et Renaud Pépin.

placer Fernand Poirier, mais Robert Leblanc secondé par Gloria Plante propose plutôt la candidature de Charles-Auguste Hudon. Pour sa part, Léonidas Leblanc se déclare en faveur de Joseph Pouliot. Comme il y a un vote de plus en faveur de ce dernier, Joseph Pouliot est nommé conseiller au siège no 2.¹³⁷³

Le 10 février, les commissaires d'école acceptent la démission d'Hector Ramsay qu'on remplace par Alphée Trottier. Avec l'inspecteur Mailhot, on a choisi les matériaux et on demande des soumissions pour la construction de la future école de six classes avec logement pour les religieuses au village de Notre-Dame. Les plans et devis pourront être consultés au bureau du secrétaire, Noël Pellerin, du 15 février au 4 mars où les soumissions seront ouvertes.

À cette époque, l'inspecteur Mailhot formule des éloges pour les écoles numéros 1 et 2 mais critique l'école numéro 3 où le rendement des élèves lui paraît insuffisant. Il ajoute: "[...] Je vous félicite de l'esprit progressif qui vous a amenés à une étude sérieuse de votre problème scolaire. J'espère que vos enfants retireront de grands avantages, tant au point de vue formation qu'ins-truction, de votre future école centrale et de la présence de Religieuses dans votre belle paroisse. [...] Ecole no 5: J'ai l'impression que les enfants de cet arrondissement ne donnent pas leur pleine mesure, ils suivent les cours en classe et n'étudient pas suffisamment au foyer. Diction très mauvaise, aucune énergie dans la prononciation. J'ai apprécié le travail efficace en vocabulaire aux 4 degrés les plus avancés [...]."¹³⁷⁴

Au début de mars, le conseil demande au procureur de la province de nommer un nouvel agent de circulation pour les paroisses de Saint-Camille, Wotton, Saint-Adrien-de-Ham, Saints-Martyrs-Canadiens, Saint-Fortunat, Notre-Dame-de-Ham et Ham-Nord avec résidence dans l'une ou l'autre de ces paroisses. Après quoi on demande au

1373. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 3 février 1959, vol. 6, p. 167-169. Joseph Pouliot est assermenté le 2 mars.

1374. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires* [...], 10 février 1959, vol. 19, p. 25-27



Vue du pont couvert. Au centre, manufacture d'Omer Tottier. À droite, moulin à scie de Bertrand Trottier.

département des Travaux Publics la reconstruction du pont situé sur le rang 1 au village, sur le lot numéro 20. On fera de même envers le département de la Voirie afin d'obtenir la somme de \$2,000.00 en octroi pour construire un chemin sur le lot numéro 20 du rang 2.¹³⁷⁵

Le 4, les commissaires ouvrent les onze soumissions reçues. Roméo Lapierre de Lambton propose de construire l'école pour la plus basse soumission qui se chiffre à \$78,600.00; Adélar Boulé de Saint-Adrien demande \$86,660.00 et propose de réaliser le tout en 130 jours; Raymond Morin de Ham-Nord demande \$89,000.00 et se propose de terminer pour l'ouverture des classes; Roch Michaud de Saint-Sébastien propose \$91,800.00 et 100 jours d'ouvrage; Arthur Gaudet de Waterloo, \$94,450.00 et 100 jours; Dorilas Grenier de Sherbrooke, \$95,910.00 et 120 jours; Eugène Marcoux de Sherbrooke, \$95,700.00; J.-C. Masson de Sherbrooke, \$99,715.00 et 190 jours; Vincent et Frères de Sherbrooke, \$101,000.00 et 150 jours; Ernest Fréchette d'Asbestos, \$106,550.00

et enfin, Gaston Beaudet de Warwick propose \$109,200.00 et 120 jours. Afin de prendre le temps de réfléchir, on ajourne la séance jusqu'au 11 mars.¹³⁷⁶ À ce moment-là, on demande des prix pour l'ameublement des classes et l'assemblée est de nouveau ajournée au 16 mars¹³⁷⁷ où on décide de confier le projet de construction à Raymond Morin. Cette question réglée, Wilfrid Leblond propose l'achat d'un terrain situé sur le lot numéro 20A, d'une grandeur de 250 pieds par 300 pieds appartenant à la Fabrique, pour le prix symbolique de \$1.00.¹³⁷⁸

Le 14 avril, les commissaires établissent un bilan sommaire des dépenses encourues par le projet. Ainsi, il faut prévoir le coût de construction comme tel (\$89,000.00), l'achat de l'ameublement (\$4,000.00), le terrassement, le nivellement et une clôture (\$500.00), le salaire du surveillant des travaux (\$250.00) et environ \$2,900.00 pour les dépenses imprévues. Le tout totalise donc \$96,650.00. On opte de financer le projet par une émission d'obligations en coupures de \$100.00,

datées du 1er juin 1959, remboursables en vingt ans et portant un intérêt de 5,5% par année. Une autre partie du financement proviendra d'une taxe spéciale. Le 21, les commissaires demandent au Département de l'Instruction publique l'autorisation de débiter les travaux¹³⁷⁹ qui commencent effectivement six jours plus tard.¹³⁸⁰ Le 12 mai, les commissaires demandent à la commission Municipale de Québec l'autorisation d'emprunter la somme de \$96,650.00. En attendant, on prend une assurance feu au montant de \$80,000.00. À la fin de mai, la commission Municipale autorise les commissaires à emprunter la somme de \$35,000.00.¹³⁸¹

Le 10 mai, Émile Toupin ayant démissionné, Charles-Auguste Hudon le remplace au poste de marguillier.

Le 1er juin, le conseil municipal décide de donner suite à une demande de certains contribuables et de faire faire une forme à partir du chemin du rang 2, jusqu'en haut de la maison de Justin Aubert.

À ce moment-là, il semble que la commission scolaire transfère ses fonds de la Caisse Populaire à la Banque Provinciale. Puis, on demande au Département de l'Instruction publique l'autorisation d'organiser le transport des élèves et on s'informe de la procédure à suivre. Enfin, on s'abonne à la Compagnie d'Aqueduc locale pour pourvoir l'école du village de l'eau courante, au prix de \$60.00 par année.¹³⁸² La demande des commissaires pour obtenir des religieuses enseignantes et qui remonte à l'année dernière, finit par porter fruit. Le curé Morin écrit à Mgr Cabana: "Trois religieuses viendront dans la paroisse. Les commissaires se sont rendus à Sherbrooke aujourd'hui (22 juin) et en ont eu la confirmation de

1375. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 2 mars 1959, vol. 6, p. 170-172.*

1376. *C.S. de VICTO, Registre des délibérations des commissaires [...], 4 mars 1959, vol. IV, p. 27.*

1377. *Id., 11 mars 1959, vol. IV, p. 28.*

1378. *Id., 16 mars 1959, vol. IV, p. 28-29.*

1379. *C.S. de VICTO, Registre des délibérations des commissaires [...], 21 avril 1959, vol. IV, p. 31-32.*

1380. *Francine HUDON et France McSWEEN, op. cit., p. 54 et 63.*

1381. *C.S. de VICTO, Registre des délibérations des commissaires [...], 31 mai 1959, vol. IV, p. 35-36.*

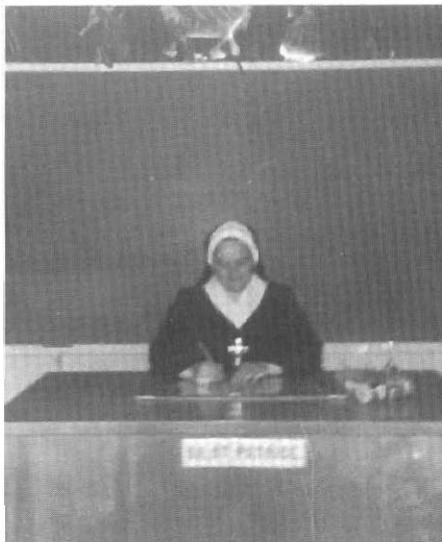
1382. *Id., 9 juin 1959, vol. IV, p. 36-37.*

la bouche de "Bonne Mère" elle-même. Notre-Dame de Lourdes, par votre entremise, a fait un coup d'éclat pour notre paroisse. Je vous remercie beaucoup de l'aide précieux que vous nous avez apporté pour obtenir des religieuses. C'est une autre époque qui commence pour Massabielle. [...].¹³⁸³ Le lendemain, le secrétaire de la commission scolaire écrit: "Grace a son Eminence Mgr Cabana nous aurons des Religieuses des Filles de la Charité du Sacré-Coeur pour enseigner a Notre Ecole Centrale [...]."¹³⁸⁴

Le 12 mai, les commissaires avaient congédié toutes les institutrices. Toutefois, Lucienne Gagnon prétend qu'elle est engagée pour l'année prochaine puisque son contrat est rétroactif. On lui fait parvenir une lettre enregistrée l'avisant de quitter l'école avec tout ce qui lui appartient dès le 23 juin. Arsène Nolette propose même que, dans le cas d'un refus de sa part, elle soit accusée d'insubordination.¹³⁸⁵

Le 6 juillet 1959, Arsène Nolette est réélu commissaire d'école par acclamation. Le 14, il est nommé président de la commission scolaire. Le 30, on décide l'engagement de deux religieuses de la congrégation des Filles de la Charité du Sacré-Coeur, dont une directrice enseignante. On offre à cette dernière un salaire de \$1,800.00 alors que sa compagne recevra \$1,500.00 en dix versements égaux, à la fin de chaque mois. Les commissaires s'engagent à laisser à la Supérieure le droit de changer les soeurs quand elle le jugera nécessaire, pourvu toutefois que les remplacements soient compétentes. On engage aussi l'épouse d'Ubald Lavigne, Lucille Perreault, pour enseigner à l'école du village avec un salaire de \$1,400.00.

Le 20 juillet, J.-E. Filteau signe le procès-verbal de l'assemblée générale de la Caisse Populaire.¹³⁸⁶ Toutefois, son

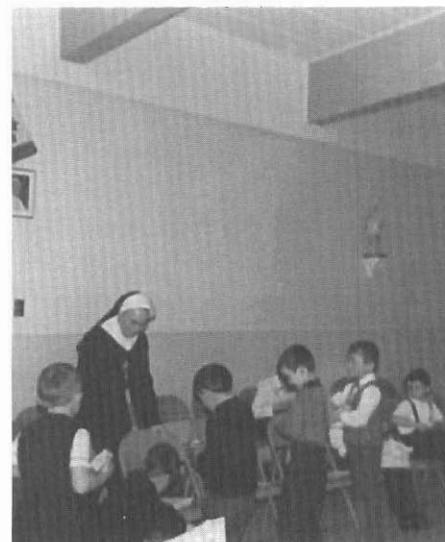


Sœur St-Patrice, Murielle Tétreault.

élection semble dater du 26 août.¹³⁸⁷

Le 4 août, on ouvre les soumissions reçues pour le transport des élèves. Ozéa Leblanc y va d'une proposition de \$1,117.20 pour l'arrondissement Sainte-Thérèse (numéro 2), Rolland Langlois offre \$957.60 pour l'arrondissement Sainte-Cécile (numéro 5) et \$957.60, pour l'arrondissement Sainte-Thérèse. Pour sa part, Charles-Édouard Dugré offre pour les arrondissements numéros 2 et 5 la somme de \$2,200.00 et \$4,900.00 pour l'arrondissement Saint-Joseph (numéro 3) en plus. Le conseil envoie ces offres au Département de l'Instruction publique afin d'obtenir les autorisations nécessaires. On demande aussi à la commission Municipale de Québec l'autorisation de vendre les écoles de rang et l'école du village soit à l'enchère, soit privément. Puis, on autorise le secrétaire à acheter l'ameublement nécessaire pour l'école centrale.¹³⁸⁸ Deux jours plus tard, les commissaires accordent le contrat du terrassement à Raymond Morin.

On demande des soumissions pour le transport des élèves des rangs 1 et



Sœur Hélène Pouliot et un groupe de garçons.

2 soit l'arrondissement numéro 3 dans le Wolfestown, jusqu'à l'école du village. Le tout représentant un parcours de 15,5 milles. Les prix ne devront pas dépasser .40¢ du mille. "Les Conducteurs doivent avoir une conduite digne s'abstenir de boissons alcooliques, et se conformer aux règlements de circulation et avoir une assurance de responsabilité publique." Les soumissions doivent parvenir au secrétaire avant le 11 août.¹³⁸⁹ Elles varient entre .37¢ et .86¢ du mille. Rolland Langlois propose pour l'arrondissement Sainte-Cécile (numéro 5) la somme de \$912.00; Charles-Édouard Dugré s'occuperait de l'arrondissement Sainte-Thérèse pour le montant de \$950.00 et la même somme pour l'arrondissement Saint-Joseph (numéro 3). Pour sa part, Rolland Langlois offre de faire tout le travail pour \$1,033.60, Ozéa Leblanc pour \$1,136.20, Charles-Édouard Dugré \$3,600.00, Wilfrid Ramsay \$2,000.00 et Oscar Ramsay le même montant.

Le lendemain, on retient celle de Rolland Langlois pour les arrondissements Sainte-Cécile (numéro 5), et Sainte-Thérèse (numéro 2), à qui on offre un contrat de cinq ans. Cependant, l'ar-

1383. Arch. de SHERBR., "Lettre de Gabriel Morin à Mgr G. Cabana", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Affaires scolaires.

1384. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 23 juin 1959, vol. IV, p. 37-38.

1385. *Id.*, p. 38.

1386. C.P. de N.-D.-H., *Livre des minutes de l'assemblée générale*, [non paginé].

1387. C.P. de N.-D.-H., *Livre des minutes du conseil d'administration*, p. 96-97.

1388. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 4 août 1959, vol. IV, p. 41-43.

1389. *Id.*, 6 août 1959, vol. IV, p. 43-45.

rondissement Saint-Joseph (numéro 3) pose un problème. Oscar Ramsay soumissionne pour la moitié de l'arrondissement "à partir de chez Yvan Leblanc, jusque chez Oscar Ramsay" pour \$2,000.00 et Wilfrid Ramsay pour l'autre moitié du même arrondissement aussi pour \$2,000.00. Par contre, Charles-Édouard Dugré soumissionne pour l'ensemble de l'arrondissement pour \$3,600.00.¹³⁹⁰ Or, Alfred Roy est en faveur de la division en deux moitiés tandis que Wilfrid Ramsay, Wilfrid Leblond, Armand Trottier et Arsène Nolette sont plutôt d'avis de confier le tout à Charles-Édouard Dugré. La mésentente semble suffisamment grave pour amener Alfred Roy à démissionner. Le 18 août, Arthur Hébert est nommé commissaire pour le remplacer. Mais l'affaire n'en demeure pas là puisque les commissaires sont saisis d'une requête signée par tous les contribuables de l'arrondissement Saint-Joseph demandant que le contrat soit accordé à des résidents de l'arrondissement. Les commissaires décident de demander conseil au Département de l'Instruction publique avant de finaliser le tout. En attendant, on demande à la Compagnie de Téléphone Notre-Dame-de-Ham d'installer un appareil téléphonique à l'école du village.

Le 27 août, on revient sur l'adoption de la soumission de Rolland Langlois pour lui offrir le contrat, mais au montant de \$1,900.00 pour les deux arrondissement du rang 2. M. Langlois semble d'accord mais signe un contrat pour trois ans au lieu de cinq.

En septembre, les classes s'ouvrent au couvent sous la gouverne des Filles de la Charité du Sacré-Coeur, dont la direction est confiée à soeur Raymond-Marie. On y retrouve Jeanne-Rose Dupont, Lucienne Gagnon et Lucille Perreault-Lavigne comme enseignantes laïques. Désormais, les commissaires

d'école tiendront leurs assemblées dans la salle de récréation du couvent.¹³⁹¹

Le 8, Marcel Leblanc est assermenté comme secrétaire municipal pour remplacer Auguste Côté qui a donné sa démission le 3 août, après avoir vendu sa ferme.¹³⁹²

À la même époque, le décès de Maurice Duplessis ébranle la population québécoise et met un terme à un style particulier de gouvernement. Le 11 septembre, un autre représentant de l'Union nationale, Paul Sauvé lui succède au poste de premier ministre.

Le 17 septembre, les commissaires d'école discutent à nouveau de la soumission de Charles-Édouard Dugré. On lui offre de diminuer son offre à \$3,400.00 contre quoi le contrat passera de trois à cinq ans. Là-dessus aussi la discussion se poursuit et cette proposition est adoptée sur division car Léonidas Leblanc s'y oppose. Enfin, les commissaires avisent Lucienne Gagnon qu'elle ne pourra pas disposer d'un logement au couvent. On lui demande d'obéir aux ordres de la soeur Supérieure.

Deux jours plus tard, le conseil municipal décide que le lendemain après-midi, accompagnés d'Adélar Lapointe, on ira discuter avec Armand Champoux de Warwick, de l'achat d'un tracteur et d'un souffleur à neige.¹³⁹³

Durant l'automne, l'évêque effectue une visite pastorale au cours de laquelle il se rend au couvent. Il écrit: "Les élèves de onzième année que nous avons rencontrés nous ont causé une bien bonne impression. Il devient de plus en plus difficile de tenir un grand nombre d'enfants aux pensionnats, qui ne sont pas très nombreux. Le coût élevé est prohibitif. Même si les enfants perdent plusieurs jours de classe, c'est encore

préférable aux petites écoles où l'on peut difficilement obtenir des institutrices [...]."¹³⁹⁴

Lors de l'assemblée du conseil municipal du 5 octobre, pour la première fois, le secrétaire utilise le nouveau nom de la municipalité: Massabielle comté de Wolfe.

Le 13, les commissaires d'école acceptent l'École centrale, construite par Raymond Morin. Il ne manque que l'approbation de l'inspecteur. Puis, on accepte le compte de \$1,305.00 pour l'ameublement de l'école.

Cinq jours plus tard, soit dimanche le 18 octobre, à 3 heures de l'après-midi a lieu à l'église, un office au cours duquel on remet à Rose-Anna Côté, une décoration pour souligner son travail de sacristine.¹³⁹⁵

À la fin du mois, l'inspecteur Mailhot rédige son rapport d'inspection. "Ces jours derniers j'avait l'honneur de visiter les classes de votre école centrale pour la première fois. [...] Je vous félicite



Rose-Anna Côté, 84 ans. Photo prise en 1978.

1390. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 12 août 1959, vol. IV, p. 45-47.

1391. *Id.*, 8 septembre 1959, vol. IV, p. 50-51.

1392. *Mun. N.-D.-H.*, *Registre des délibérations du conseil [...]*, 8 septembre 1959, vol. 6, p. 181.

1393. *Id.*, 19 septembre 1959, vol. 6, p. 184.

1394. *Par. N.-D.-L.-H.*, *Registre des délibérations de la Fabrique, cité par France HUDON et France Mc SWEEN, op. cit.*, p. 54.

1395. *N.-D.-H.*, *Par. de, [Cahier de prône du curé Gabriel Morin]*, 18 octobre 1959, p. 198.

chaleureusement ainsi que M. le Secrétaire de cette magnifique réalisation qu'est votre école centrale. Vous n'avez pas craint d'affronter l'opposition et la critique destructive de certains contribuables afin de procurer à tous vos enfants l'éducation et l'instruction qui leur permettront de réussir convenablement leur vie. Les générations futures apprécieront, j'en suis sûr les labours que vous vous êtes imposés dans l'intention de les aider. Je salue avec vous l'arrivée des Religieuses dans votre municipalité; j'ai nettement l'impression qu'elles contribueront largement à une éducation supérieure chez tous les élèves [...] Une première année de centralisation crée un dur problème de classement. Malgré les examens de promotion donnés en juin dernier, bien des cas difficiles à solutionner se présentent en raison surtout de l'âge avancé de certains sujets. Il ne faudra pas vous attendre à des résultats académiques merveilleux chez tous les élèves dès la première année. Ce n'est que lorsque les débutants auront parcouru tous les degrés du cours que vous réaliserez pleinement les précieux avantages de l'école centrale. J'ai particulièrement apprécié l'esprit de détente qui anime la gent écolière surtout dans les classes supérieures. Le bonheur se reflète sur chaque figure [...]»¹³⁹⁶ Il termine son rapport en soulignant la campagne en cours contre les anglicismes et en faveur de la pureté de la langue française parlée, et réitère son invitation à organiser une bibliothèque scolaire.

Peu après, le conseil municipal reconsidère l'évaluation de la propriété de l'épouse d'Arthur Hamel qui a été détruite par le feu. Puis, on demande au ministère des Travaux Publics la construction d'un pont neuf sur la rivière Nicolet du rang 1 Sud pour remplacer le pont couvert devenu dangereux.¹³⁹⁷

Le 4 novembre, les commissaires d'école tiennent une assemblée spéciale pour fixer la date de la vente à l'enchère des écoles de rang et de l'ancienne école du village à dimanche le 8, à 13 heures. Arthur Hébert est choisi comme encanteur. Ensuite, l'épouse d'Alfred Roy est désignée comme préposée au ménage du couvent au prix de \$25.00 par mois. Par ailleurs, Lucienne Gagnon enseigne toujours au Couvent, contre le gré des commissaires, prétendant toujours que son dernier contrat était rétroactif; on la réengage pour la somme de \$2,500.00. Enfin, on autorise Raymond Morin à construire un "tembour" au Couvent pour le prix de \$225.00.

Le 8, on procède à la vente à l'enchère des écoles de rang et du mobilier qu'elles contiennent. Conrad Ramsay achète l'école numéro 1 pour la somme de \$1,225.00, Adrien Champoux l'école numéro 5 pour \$225.00, Jean-Paul Ramsay l'école numéro 3 pour \$265.00 et Raymond Morin l'école numéro 2 pour \$375.00 alors qu'il ajoute \$20.00 pour les toiles, un bureau et le poêle à deux ponts. L'ameublement est partagé entre les acheteurs, le plus petit montant étant de .25¢ pour une armoire achetée par Donat Therrien à \$20.00 pour du bois de corde acheté par Raymond Morin et une fournaise au même prix par Germain Toupin.¹³⁹⁸ Le 10 novembre, on paie le compte de \$10.00 pour Arthur Hébert qui a agi comme encanteur, et \$7.00 pour les annonces au poste de radio C.F.D.A..

À cette époque, Albert Plante,¹³⁹⁹ remplace Gabriel Morin à la cure de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham.

En décembre, la commission scolaire accepte le plan du Département de l'Instruction publique concernant l'organisation d'une bibliothèque scolaire.¹⁴⁰⁰



Albert Plante.

C'est avec stupeur et consternation que la population apprend, au matin du 2 janvier 1960, le décès du premier ministre Paul Sauvé.¹⁴⁰¹ Le Québec retrouve l'atmosphère de deuil dont il se relève à peine. De nouvelles élections sont donc à prévoir pour bientôt. Deux jours plus tard, Antonio Barrette du Parti de l'Union nationale devient le successeur de Paul Sauvé mais demeure en poste moins de six mois.

Le 3 janvier 1960, Oscar Ramsay est élu comme troisième marguillier. Charles-Auguste Hudon devient second marguillier et Armand Trottier, marguillier en charge des comptes.

Entre le 12 janvier et le 8 mars, l'inspecteur Mailhot rédige un nouveau rapport sur l'école de Notre-Dame. "[...] Bien que ce soit un début de centralisation, déjà les heureux effets de cette organisation sont apparents. J'apprécie surtout le travail de formation qui se donne dans la plupart des classes. [...] Les figures sont épanouies, on sent la joie

1396. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 31 octobre 1959, vol. IV, p. 54-55.

1397. Mun. N. D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 novembre 1959, vol. 6, p. 187-188.

1398. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 8 novembre 1959, vol. IV, p. 55-56.

1399. Plante, Joseph-Xavier-Rozé-Albert. Né à Saint-Jean-Chrysostôme de Lévis le 4 novembre 1911, de Joseph Plante et de Rose-de-Lima Carrier; études au Collège de Lévis et au Grand Séminaire de Sherbrooke; ordonné par Mgr Philippe Desranleau le 26 mai 1945 à la cathédrale de Sherbrooke; vicaire à Sainte-Praxède de Bromontville (1945-1946), à Saint-Jean-Bosco de Magog (1946-1947), à Sainte-Famille de Sherbrooke (1947-1948), à Saint-Pierre de La Patrie (1948-1949), à Saint-Aimé d'Asbestos (1949-1950) et à Notre-Dame-de-Fatima de Lac-Mégantic (1950-1953); curé de Saint-Étienne-de-Bolton (1953-1959) et de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham (1959-1982); décédé le 11 mai 1982 à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska; inhumé au cimetière Notre-Dame de Lévis. Arch. de SHERBROOKE, *Obituaire du clergé*, p. 173.

1400. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 8 décembre 1959, vol. IV, p. 57.

1401. Jacques LACOURSIÈRE, Jean PROVENCHER et Denis VAUGEOIS, op. cit., p. 545.

de vivre. [...] Les concours de Noël ont été présentés sous une forme originale et intéressante pour les parents. [...] À l'avenir les octrois sur les salaires de votre personnel enseignant seront en partie basés sur l'inscription moyenne par classe (au moins 25 élèves en moyenne) et sur l'assiduité pour éliminer les absences anormales. Il est possible également d'envisager la section agricole pour vos garçons des 8e et 9e années sans pour cela nuire aux élèves du sexe féminin. On conseille fortement cette section agricole dans les centres ruraux; elle procure au jeune homme une formation en fonction de son milieu. Je vous félicite de nouveau de la largesse d'esprit dont vous avez fait montre lors de la solution de votre problème scolaire [...].¹⁴⁰²

Lors de la mise en nomination des conseillers municipaux, le 13 janvier, Gloria Plante, Arthur Hébert et Oscar Ramsay sont élus aux sièges numéros 1, 2 et 3, tous par acclamation.¹⁴⁰³

Le 25, l'abbé Hervé Girard, vice-chancelier de l'archevêché de Sherbrooke, demande au curé Plante de vérifier si la chapelle du couvent répond à tous les critères du Droit et de la Liturgie, afin de procéder à son érection canonique.¹⁴⁰⁴ Le 13 avril, la chapelle est terminée et le curé Plante demande au prélat le décret d'érection de la chapelle qui répond à toutes les exigences.¹⁴⁰⁵ Deux jours plus tard, Mgr Georges Cabana érige la chapelle du couvent en Oratoire semi-public sous le patronage de Notre-Dame-de-Lourdes. Par ce décret, on pourra désormais y célébrer la messe et conserver le Très Saint-Sacrement¹⁴⁰⁶ et le 2 mai, le curé Plante y chante la première messe.¹⁴⁰⁷

Entre temps, le conseil municipal demande au député Vachon l'autori-

sation d'utiliser "la gratte de la colonisation" afin de poursuivre les travaux sur les chemins de terre.¹⁴⁰⁸

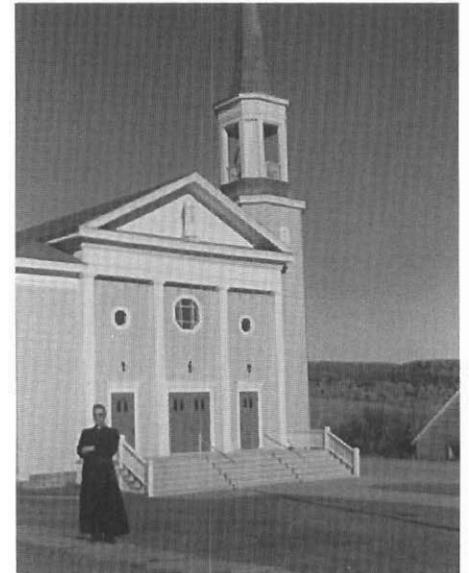
Le 8 mars, la commission scolaire demande à la communauté des Filles de la Charité du Sacré-Coeur, une troisième religieuse enseignantes pour l'année prochaine. En mai, la commission scolaire décide d'aviser Lucienne Gagnon, Jeanne-Rose Dupont et l'épouse d'Ubaldo Lavigne, par lettre recommandée, qu'on ne requiert plus leurs services.¹⁴⁰⁹

Le 14 mai 1960, sur la proposition d'Arthur Hébert, la commission scolaire décide qu'à l'avenir toute élection des commissaires sera soumise au scrutin secret.

Le 29, a lieu la bénédiction du couvent.¹⁴¹⁰ Deux jours plus tard, le curé Plante demande à Mgr Cabana de procurer un confesseur extraordinaire aux religieuses.¹⁴¹¹ Le vice-chancelier rappelle au curé Plante que l'abbé Gagnon, curé

de Saints-Martyrs a été nommé depuis longtemps à ce poste et qu'on a qu'à lui en parler.¹⁴¹²

Le 6 juin, le conseil municipal autorise la province de Québec à prendre possession du pont actuel qui sera démoli



Le curé Albert Plante devant l'église.



Presbytère dans les années 1960.

1402. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, [entre le 12 janvier et le 8 mars] 1960, vol. IV, p. 59-61.

1403. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 13 janvier 1960, vol. 6, p. 192. Gloria Plante et Oscar Ramsay sont assermentés le 31 janvier et Arthur Hébert le 24 février.

1404. Arch. de SHERB., "Lettre Hervé Girard à Albert Plante, 25 janvier 1960", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance.

1405. Id., "Lettre de Albert Plante au chancelier du diocèse de SHERB., 13 avril 1960", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance.

1406. Id., "Mgr Georges Cabana, décret d'érection canonique de la chapelle des Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham, Massabielle, 15 avril 1960", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance.

1407. Francine HUDON et France McSWEEN, *op. cit.*, p. 55.

1408. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 7 mars 1960, vol. 6, p. 195.

1409. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 30 mai 1960, vol. IV, p. 62-63.

1410. Francine HUDON et France McSWEEN, *op. cit.*, p. 55.

1411. Arch. de SHERB., "Lettre de Albert Plante à Mgr Georges Cabana, 31 mai 1960", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance.

1412. Id., "Lettre de Hervé Girard à Albert Plante, 3 juin 1960", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance.

et à acquérir les terrains nécessaires pour la construction du nouveau pont et de ses approches. Puis, après avoir demandé le retour du nom Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham plutôt que celui de Massabielle, on fait appel à l'ingénieur Marcel Grondin pour qu'il examine la possibilité d'asphalter la rue de l'Église.

Des élections provinciales ont lieu le 22 juin 1960. Gérard Gingras¹⁴¹³ ne réussit à obtenir que 51 voix (0,66%) dans tout le comté de Wolfe et une seule à Notre-Dame-de-Ham. La lutte s'effectue donc entre le libéral Gérard Lemieux qui est élu député avec 3,972 votes (51,8%) et B.-René Lavoie, candidat de l'Union nationale, qui récolte 3,638 votes (47,5%). Le taux de participation est de 92,2%. À Notre-Dame-de-Ham, les résultats sont semblables à ceux de l'ensemble du comté. Le taux de participation est de 91,5%. Gérard Lemieux

remporte aussi la faveur populaire avec 107 votes (58,5%) contre 75 voix (41%) pour B.-René Lavoie. À l'occasion de cette élection, 183 personnes (91%) s'étaient prévaluées de leur droit de vote sur les 201 inscrites sur la liste électorale.¹⁴¹⁴

Le 2 juillet, le conseil municipal demande au député Lemieux un octroi pour graveler et parachever les chemins.

Le 4, Robert Côté et Conrad-Edgar Ramsay sont élus commissaires d'école, par acclamation.

Le lendemain, le libéral Jean Lesage prête le serment qui fait de lui le nouveau premier ministre de la province. L'Union nationale, après avoir gouverné le Québec depuis seize ans, cède le pas à l'équipe libérale. La Révolution Tranquille commence. Le même jour, Émilien Lafrance, député libéral du comté de

Richmond, prête le serment qui le confirme comme ministre du Bien-être social.¹⁴¹⁵

Le 11, suite à une demande de la soeur Provinciale pour que les commissaires d'école étudient la question des salaires des religieuses, on décide que celui de la soeur directrice sera de \$2,000.00 et celui des soeurs enseignantes de \$1,800.00 à la condition d'avoir une autre soeur enseignante. Puis, Arsène Nolette est nommé président de la commission scolaire.

La semaine suivante, le conseil municipal se réunit en assemblée spéciale pour changer le nom de Massabielle en celui de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham, comme le souhaite une grande partie de la population. Une copie de la résolution sera envoyée au lieutenant-gouverneur.¹⁴¹⁶



Vue du village en 1960.

1413. On ignore sous quelle bannière se présente Gérard Gingras.

1414. Gouv. du Q., Rapport sur les élections générales de 1960 [...], p. 296.

1415. Id., Répertoire des parlementaires québécois 1867-1968, p. 627.

1416. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 18 juillet 1960, vol. 6, p. 203-204.

Le 1er août, le conseil municipal demande au secrétaire d'écrire au ministère des Travaux Publics, pour demander la reconstruction du pont du village, en insistant sur le fait que "[...] c'est devenu très urgent vu que le pont est brisé et considéré comme étant très dangereux [sic]."¹⁴¹⁷

Le 9 août, les commissaires acceptent d'augmenter de \$1,000.00 le montant accordé à Rolland Langlois pour le transport des élèves de la municipalité jusqu'au couvent qui passe donc de \$1,900.00 à \$2,900.00. Ensuite, on engage l'épouse d'Ubald Lavigne et Jeanne-Rose Dupont pour enseigner au couvent. Enfin, Noël Pellerin est autorisé à meubler les trois chambres du couvent qui ne le sont pas encore.

Au début de novembre, le conseil municipal autorise les autobus de Paul Vallée de Lac Mégantic, à faire un arrêt à Notre-Dame-de-Ham. Puis, on décide d'offrir la somme de \$25.00 pour l'entretien d'hiver pour une voiture à traction animale de la Grande ligne, qui part de la limite de Saint-Paul-de-Chester jusque dans le rang 10 Nord, à la croisée ou l'entrée de cour de M. Gaston Martineau, à quiconque acceptera ce montant.¹⁴¹⁸

Le 15, les commissaires d'école avisent le Département de l'Instruction publique que la commission scolaire accuse un déficit de \$2,258.17. On demande un nouvel octroi pour couvrir les frais du transport des élèves dont le montant total s'élève à \$6,300.00.

Le 5 décembre, le conseil municipal demande à nouveau le changement de nom de la municipalité.

Peu après, le secrétaire de la commission scolaire transcrit le dernier rapport de l'inspecteur Mailhot. "[...] Un excellent esprit anime titulaires et élèves. Tous évoluent dans une atmosphère

agréable très propice à la formation et à l'instruction. Vos titulaires accomplissent un travail réellement efficace. [...] Je vous invite à consacrer une certaine somme d'argent à l'achat de livres de bibliothèques scolaires. Nous voulons donner le goût de la lecture aux enfants pour ce, il leur faut des livres intéressants et variés [...]."¹⁴¹⁹

Le 2 janvier 1961, le conseil municipal demande au député Lemieux, un octroi de \$77.00 pour payer Roger Groleau qui a utilisé son bulldozer pour niveler les rangs 1 Nord, 10, 11 et 2 Nord afin d'enlever de grosses pierres qui s'y trouvaient et qui risquaient de causer des dommages aux véhicules automobiles.¹⁴²⁰ À l'issue de l'assemblée, le poste de maire devient vacant, comme ceux des sièges numéros 4, 5 et 6. La mise en nomination se fera le 11. Alfred Roy ne sera pas réélu.

Le 8, Gloria Plante est élue comme troisième marguillier. Oscar Ramsay devient second marguillier et Charles-Auguste Hudon, marguillier en charge des comptes.

Le mandat d'Alfred Roy à la mairie de Notre-Dame-de-Ham s'achève lors des élections du 16 janvier 1961.



Le Couvent.



L'autobus de Rolland Langlois.



Le mois de Marie au Couvent.



Départ de la procession vers l'église pour célébrer le mois de Marie.

1417. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 1er août 1960, vol. 6, p. 205-206.*

1418. *Id., 7 novembre 1960, vol. 6, p. 210.*

1419. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], [?] 1960, vol. IV, p. 72*

1420. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 2 janvier 1961, vol. 6, p. 214.*

Germain Toupin - 1961 (16 janvier) - 1973 (4 novembre)



Germain Toupin

Le 11 janvier 1961, Yvan Leblanc, Ernest Comtois et Wilfrid Leblond sont déclarés élus par acclamation respectivement aux sièges numéros 4, 5 et 6. Par contre, Marcel Leblanc annonce qu'il y aura élection lundi le 16, chez Émile Filteau. La population sera amenée à choisir le nouveau maire entre les candidats Robert Côté et Germain Toupin. À la fin de la journée, on procède au décompte des bulletins et on constate que 60 bulletins indiquent le choix de Robert Côté et 95

celui de Germain Toupin. Ce dernier est donc déclaré élu, avec une majorité de 35 voix.¹⁴²¹ En principe, il devra siéger pour une période de deux ans.

Au début de février, le conseil municipal demande à Wilfrid Pépin de faire et d'entretenir un trou dans la glace de la rivière afin de pouvoir prendre de l'eau en cas de feu.¹⁴²²

Dix jours plus tard, l'inspecteur Mailhot rédige un rapport concernant

l'école de Notre-Dame. "Vos cinq classes sont très bien organisées au point de vue pédagogique, tous les travaux écrits des élèves dénotent une grande application. [...] L'esprit des élèves change considérablement et pour le mieux; on peut lire sur les figures épanouies une expression de bonheur... situation bien différente de celle d'il y a 3 ou 4 ans. Quelques élèves ont lu les livres de la bibliothèque, ils seront plus intéressés lorsque les rayons seront garnis de livres plus intéressants. J'espère avoir le bonheur de vous rencontrer plus tard pour vous aider à solutionner votre problème du cours secondaire."¹⁴²³

Au début de mars, le conseil municipal avise le contracteur de chemins d'hiver Adélard Lapointe de bien voir à ouvrir les chemins et à les élargir de manière à ce qu'au moins deux automobiles puissent se rencontrer partout le long du parcours. Puis, on réitère la demande de revenir à l'ancien nom de la municipalité et on s'informerait de la raison pour laquelle cette affaire reste en suspens depuis six mois.¹⁴²⁴

Le 21, le conseil d'administration de la Caisse Populaire accepte la démission du gérant J.-E. Filteau et de son épouse comme assistante-gérante qu'on remplace par l'épouse de Noël Pellerin.¹⁴²⁵

En avril, Arthur Hébert est nommé pro maire. Puis, le conseil décide de ne plus se porter responsable des comptes de Bien-être social.¹⁴²⁶ D'ailleurs, ce genre de problèmes ne tarde pas à disparaître puisqu'en 1961, le gouvernement crée l'assurance hospitalisation.

Au début de mai, après avoir notifié les institutrices, les commissaires d'école autorisent Charles-Édouard Dugré à effectuer avec les élèves, un

1421. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 16 janvier 1961, vol. 6, p. 216-217. Germain Toupin est assermenté le 18 janvier, en même temps qu'Ernest Comtois, Wilfrid Leblond le 22 et Yvan Leblanc le 6 février.

1422. *Id.*, 6 février 1961, vol. 6, p. 220.

1423. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 16 février 1961, vol. IV, p. 73-74. Ce rapport ne porte aucune signature.

1424. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 7 mars 1961, vol. 6, p. 222.

1425. C.P. de N.-D.-H., *Livre des minutes du conseil d'administration*, p. 125.

1426. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 avril 1961, vol. 6, p. 225.

voyage à Sherbrooke, organisé par soeur Raymond-Marie.¹⁴²⁷

Le 3 juillet 1961, Wilfrid Leblond et Alfred Roy sont élus commissaires par acclamation.

Le même jour, le conseil municipal renouvelle la convention avec la Shawinigan Water & Power et la municipalité concernant l'éclairage des rues du village. Puis, on autorise l'inspecteur Germain Lavigne à rendre le chemin du rang 1 Sud "passable". Ensuite, on demande des octrois suffisants pour terminer les chemins qui manquent de gravier et qui serait urgent de travailler afin que les formes déjà faites depuis nombre d'années ne se détruisent pas.¹⁴²⁸

Le 10, les commissaires d'école demandent un octroi au Département de l'Instruction publique en vue de combler le déficit de \$2,033.00 de cette année. Après quoi Arsène Nolette est nommé président de la commission scolaire. Cette année, on prévoit des dépenses de l'ordre de \$21,991.00. Les revenus non-fonciers devant s'élever à \$16,243.00, il est convenu que les \$5,748.00 manquants seront comblés grâce à la taxe scolaire qui est fixée à \$3.25 par \$100.00 d'évaluation. C'est du moins ce qui sera soumis au surintendant de l'Instruction publique. Six jours plus tard, on croit qu'il serait avantageux qu'il n'y ait qu'une division au niveau du cours secondaire. Des rapprochements sont alors en vue entre les municipalités scolaires Notre-Dame-de-Ham et Ham-Nord, dans le but d'organiser un échange d'élèves. Ceux de 8e et 11e années des deux municipalités iraient tous à Ham-Nord et ceux de la 10e viendraient à Massabielle. On demande au Département de l'Instruction publique d'entériner ce projet. Enfin, on projette d'asphalter la cour du Couvent.¹⁴²⁹

Entre temps, le 12 juillet, Edgard

Leclerc est élu président du conseil d'administration de la Caisse Populaire.¹⁴³⁰

Le 8 août, après l'engagement de Jeanne-Rose Dupont pour enseigner au Couvent, les commissaires accordent un octroi de \$200.00 plus \$12.00 pour la gratuité des livres à Jocelyne Fouquette qui s'en va étudier au Pensionnat des Saints-Anges à Saint-Jérôme, à Michel Hudon qui ira au Séminaire du Sacré-Coeur de Saint-Victor de Beauce, à Denis Hudon qui part pour le Séminaire de Sherbrooke, à Pierre Hudon qui a choisi le Collège Notre-Dame affilié à l'Université de Sherbrooke, à Guy Côté qui ira au Juvénat Saint-Joseph à Saint-Vincent-de-Paul et à Liguori Trottier et Jean-Pierre Fleury qui entrent à l'externat classique de Victoriaville.

Au début de septembre, le conseil municipal avoue se trouver dans une situation financière difficile dans une lettre qu'il fait parvenir au député à propos du jugement du juge C. Samson qui accorde à [...] une prolongation du service d'assistance sociale. La municipalité se plaint qu'elle paie déjà depuis longtemps pour sa famille et celle de [...] et souhaite que le gouvernement se charge de ce fardeau financier.¹⁴³¹

Le 12, la commission scolaire engage Irène Gagnon, épouse de Germain Pellerin, pour enseigner au Couvent. Le 19, ce sont les soeurs Saint-Félix et Saint-Isidore qu'on engage alors que soeur Raymond-Marie agira comme directrice et dispensera les cours du niveau de la 10e année. Puis, on modifie le contrat de Rolland Langlois qui s'engage à transporter aussi les enfants des familles Fréchette, Poirier et Lamontagne, ce qui ajoute 6 milles de plus au parcours, moyennant quoi on s'engage à payer \$250.00 supplémentaires.

À la fin de septembre, le conseil

municipal se réunit en assemblée spéciale afin de demander aux propriétaires des lots numéros 19, 20 et 21 du rang 2 Sud d'accorder gratuitement un droit de passage pour les travaux d'élargissement du chemin entre la route 34 et le coin de la route du rang 1. On leur demandera même de fournir du terrain pour cet élargissement.¹⁴³² Au début d'octobre, on fixe la taxe foncière à \$3.25 par \$100.00 d'évaluation.¹⁴³³ Le 6 novembre, le conseil municipal demande à l'ingénieur Marcel Grondin de faire accepter la côte Perreault, à partir de la route 34 jusqu'à chez Victorin Leclerc.

Le 14 novembre, après l'acceptation de la démission du commissaire d'école Germain Pellerin, on engage Irène Breault, épouse de Charles-Édouard Hudon pour remplacer l'épouse de Germain Pellerin comme institutrice. Puis, on décide de se prévaloir des avantages offerts par le Département de l'Instruction publique concernant l'organisation, le maintien et le développement des bibliothèques scolaires. On bénéficiera ainsi d'une subvention de \$148.00 pour un investissement total de \$200.00.

Le 24, l'inspecteur Mailhot rédige un rapport sur le couvent: "[...] Les élèves semblent apprécier grandement les sacrifices que vous vous êtes imposés pour leur procurer une magnifique école. [...] Je vous félicite, M.M. les commissaires d'avoir bénéficié de la nouvelle loi favorisant les bibliothèques scolaires [...] J'ai profité de mon passage dans les classes pour inviter titulaires et élèves à poursuivre avec intensité la campagne lancée l'an dernier en faveur d'une langue française mieux parlée. Si vos enfants pouvaient au moins prononcer correctement les mots usuels... la lutte sera pénible, nous sommes déterminés à la poursuivre aussi longtemps que les résultats ne seront pas satisfaisants."¹⁴³⁴

1427. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 9 mai 1961, vol. IV, p. 73.

1428. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 juillet 1961, vol. 6, p. 229-230.

1429. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 16 juillet 1961, vol. IV, p. 79-80.

1430. C.P. de N.-D.-H., *Livre des minutes du conseil d'administration*, p. 128.

1431. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 septembre 1961, vol. 6, p. 232.

1432. *Id.*, 21 septembre 1961, vol. 6, p. 233.

1433. *Id.*, 2 octobre 1961, vol. 6, p. 235.

1434. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 24 novembre 1961, vol. IV, p. 84-85.

Le 4 décembre, le conseil municipal demande à l'ingénieur Marcel Grondin de faire reconstruire la route reliant le rang 2 Nord et le rang 11 Nord chez Ernest Poisson, sur les lots numéros 26C, 27B et 28A. Il faudrait aussi faire de même dans le bout de route du rang 2 Nord chez Justin Aubert jusqu'à la borne de Ham-Nord, comme dans la route traversant du rang 11 Nord au rang 1 Nord chez Léo Ramsay sur le lot numéro 1A. À ces trois chemins à la charge de la municipalité, il faut ajouter le rang 1 Nord à partir de chez Sylvio Poirier sur les lots numéros 23B, 23C, 24A et 24B ainsi que le rang 1 Sud à partir de chez Rolland Langlois à la borne de Saint-Adrien.

Le 7 janvier 1962, Alphée Trottier est élu comme troisième marguillier. Gloria Plante devient second marguillier et Oscar Ramsay, marguillier en charge des comptes, et le 10, Gloria Plante, Charles-Auguste Hudon et Oscar Ramsay sont réélus conseillers municipaux par acclamation, respectivement aux sièges numéros 1, 2 et 3.¹⁴³⁵

Le 31, l'inspecteur d'école rédige un nouveau rapport sur le Couvent. "[...] J'ai proposé des examens oraux et écrits aux élèves des cinq classes: les résultats diffèrent énormément d'un groupe à l'autre. [...] Je vous félicite de votre générosité en vue d'organiser vos bibliothèques scolaires. J'y ai examiné tous les volumes; le choix me paraît très judicieux. Vous avez ainsi largement contribué au développement du goût de la lecture chez vos élèves. La démographie et la géographie de notre district se prêtant très peu à l'organisation immédiate d'une école régionale secondaire, nous devons nous montrer très prudents dans les décisions à prendre. C'est donc dire que nous n'avons aucun projet précis pour septembre prochain. Tout comme vous l'avez si bien fait aux vacances dernières, vous vous entendrez avec la

municipalité voisine pour avantager vos enfants dans la mesure du possible."¹⁴³⁶

Le 25 avril, on se réunit de nouveau en assemblée spéciale, cette fois sous la présidence du pro maire Wilfrid Leblond¹⁴³⁷ pour étudier les projets qu'on pourrait présenter dans le cadre d'un programme gouvernemental d'encouragement aux travaux d'hiver. On en vient à soumettre l'excavation et la construction d'une citerne et d'un poste à incendie, la réparation de trottoirs et le coupage de branches, le tout estimé à \$7,000.00. Si le projet est accepté, le gouvernement provincial déboursa \$3,220.00 et le fédéral \$1,080.00; il resterait donc à la municipalité une participation de \$2,700.00. Il est clair qu'on devra emprunter une somme de \$7,000.00 remboursable en dix ans. Une taxe spéciale sera imposée afin de boucler le budget. Ce projet sera adopté sous le nom de règlement numéro 61 à la séance spéciale du 28 mai. Puis, on demande au ministère des Affaires Municipales l'autorisation de prolonger la période des travaux d'hiver 1961-1962 du 31 mai au 30 juin 1962 afin de pouvoir terminer ceux déjà commencés, mais qui n'ont pu se terminer à temps à cause de la grève des ouvriers dans les Cantons de l'Est. Ensuite, Noël Pellerin est engagé comme secrétaire-trésorier pour remplacer Marcel Leblanc qui a remis sa démission, le 7 mai. Son salaire sera de \$50.00 par mois.¹⁴³⁸

Le 4 juin, le conseil municipal attire de nouveau l'attention du ministère des Travaux Publics sur la question du pont Trottier, au village, alléguant qu'il est devenu très dangereux "[...] les camionneurs ne veulent plus prendre le risque de passer avec leur charge sur ce ponts les cultivateurs sont obligés de porter leur lait au village. En plus s'il venait qu'a avoir un accident vous devrez considéré qu'il y a 14 pieds d'eau sous ce

pont or il serait plus avantageux [rayé] à propos de refaire ce pont avant qu'il est des pertes de vie."¹⁴³⁹

Le même jour, Arsène Nolette est élu commissaire d'école par acclamation et le 11, on décide de prendre une assurance accident pour couvrir les dangers courus par les élèves. Puis, on s'entend avec la Commission scolaire de Victoriaville à propos du transport des élèves de Notre-Dame-de-Ham qui fréquenteront ses écoles. Ensuite, on engage le personnel du Couvent pour l'année qui vient. Soeur Raymond-Marie conserve son poste d'enseignante et de directrice pour la somme de \$2,500.00, alors que les soeurs Saint-Isidore et Saint-Félix toucheront des honoraires annuels de \$2,000.00, alors que l'épouse d'Ubalde Lavigne sera payée \$2,200.00.

Le même jour, le conseil municipal avait avisé Adélard Lapointe de l'annulation de son contrat avec la municipalité concernant l'entretien des chemins d'hiver.¹⁴⁴⁰ Mais Adélard Lapointe n'entend pas laisser les choses ainsi. Au début de juillet, c'est par la voix d'un avocat qu'il s'adresse au conseil qui décide d'en consulter un lui aussi.¹⁴⁴¹ Deux jours plus tard, la municipalité lui offre la somme de \$1,500.00 pour son tracteur, son souffleur, sa pelle à neige, et ses accessoires, et \$2,131.00 comme paiement final pour l'entretien des chemins d'hiver. Ensuite, on adopte le règlement numéro 62 portant sur la construction d'une citerne. Le réservoir en béton armé, sera d'une dimension de 20 x 40 x 8 de hauteur. L'octroi du gouvernement fédéral est estimé à \$612.50 et celui du provincial à \$490.00 alors que le coût total s'élèvera à environ \$4,000.00. Il faudra donc emprunter \$2,900.00 pour combler la différence.¹⁴⁴²

Le 18 juin, la population canadienne se rend aux urnes afin d'élire les

1435. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 10 janvier 1962, vol. 6, p. 242-243. Charles-Auguste Hudon est assermenté le 18, Gloria Plante et Oscar Ramsay le 5 février.*

1436. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 31 janvier 1962, vol. IV, p. 86-87.*

1437. *Wilfrid Leblond est nommé promoteur le 5 février.*

1438. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 28 mai 1962, vol. 6, p. 253-254. Noël Pellerin est assermenté sur le champ.*

1439. *Id., 4 juin 1962, vol. 6, p. 255.*

1440. *Id., 4 juin 1962, vol. 6, p. 255-256.*

1441. *Id., 3 juillet 1962, vol. 6, p. 257.*

1442. *Id., 5 juillet 1962, vol. 6, p. 257-259.*

députés. Dans le comté de Richmond et Wolfe, 28,572 personnes sont inscrites sur la liste électorale. Cependant, 24,287 d'entre elles (85%) se rendent aux urnes afin de choisir parmi les trois candidats qui s'affrontent. À l'issue de la votation, le dépouillement du scrutin confirme la victoire du créditiste André Bernier qui rafle 11,816 voix (48,7%) contre V.-Florent Dubois, le député conservateur sortant de charge et relégué au troisième rang dans le choix de la population, qui récolte l'assentiment de 5,843 personnes (24,1%). Pour sa part, le libéral Gaston-H. Théroux se classe au second rang avec 6,430 voix (26,5%).¹⁴⁴³ À Notre-Dame-de-Ham, 175 (79,9%) personnes se rendent aux urnes sur une possibilité de 219. Le dépouillement des bulletins de vote indique que 39 personnes (22,3%) ont accordé leur voix à V.-Florent Dubois, 66 (37,7%) à André Bernier et 69 (39,4%) à Gaston-H. Théroux.¹⁴⁴⁴

Le 10 juillet, après la nomination d'Arsène Nolette comme président de la commission scolaire, les commissaires engagent Jeannine Perreault pour enseigner aux troisième et quatrième années. Puis, on demande des soumissions concernant le transport des élèves du rang 2 Sud et d'une partie du rang 1 Nord, le tout représentant environ 30 milles par jours. Le contrat sera d'une durée de deux ans. Les soumissions seront ouvertes le 14 août.

Entre temps, le curé Plante demande et obtient la permission de

célébrer une messe à 17 heures, dimanche le 19 août prochain, à l'occasion du 25^e anniversaire de mariage de Charles-Auguste Hudon.¹⁴⁴⁵

Le 14 août, les commissaires ont reçu les soumissions de Théodore Martineau et de Rolland Langlois concernant le transport des élèves. Les deux portent le même montant de \$3,000.00. On retient celle de Rolland Langlois.

Au début de septembre, le conseil municipal demande au ministère de la Voirie de faire redresser la côte chez Marcel Fouquet sur le lot numéro 22C, qui représente un obstacle pour le transport des écoliers. De plus, on renouvelle la demande de refaire le chemin du rang 1 Nord à partir de chez Henri Fréchette sur les lots numéros 23, 24 et 25.¹⁴⁴⁶ À cette époque, Gloria Plante part pour les chantiers et donne sa démission comme conseiller. On le remplace par Lionel Plante. Puis on prie le ministère de la Voirie d'entretenir le chemin amélioré de la côte Perreault qui a été gravelé sur une distance de 3,579 pieds et une autre de 1,244 pieds.¹⁴⁴⁷

Le 19, le conseil municipal se réunit en assemblée spéciale afin d'en arriver à une entente avec Roger Groleau qui offre ses services pour l'entretien des chemins d'hiver au prix de \$400.00 du mille à condition d'entretenir aussi la route 34, ou \$450.00 du mille à défaut d'avoir la route 34; la rue de l'Église sera entretenu gratuitement.¹⁴⁴⁸

Au début d'octobre, on achemine à la commission Municipale une demande pour obtenir l'autorisation d'emprunter la somme de \$2,500.00 pour construire un poste d'incendie. L'emprunt sera remboursé à même les octrois du Département des Incendies et les revenus de la taxe générale de l'automne. Puis, Lionel Plante présente un avis de motion pour adopter le règlement numéro 63, visant à faire exécuter des travaux sur le programme d'encouragement des travaux d'hiver.¹⁴⁴⁹ Ce règlement est adopté le 4 octobre. Le coût total du projet est estimé à \$2,000.00. Toutefois, on compte sur les gouvernements fédéral qui y participe pour la somme de \$625.00 et provincial qui fournit \$500.00.¹⁴⁵⁰

Au début de novembre, le conseil municipal demande au ministère des Postes de changer le nom du bureau de poste de Massabielle en celui de Notre-Dame-de-Ham.¹⁴⁵¹

Le 13, les commissaires d'école assurent le Couvent contre le feu pour la somme de \$50,000.00 à la Compagnie Canadienne Nationale par le biais de son agent Eddy Nolet de Ham-Nord.

Des élections provinciales ont lieu le 14 novembre 1962. J.-Robert Roy¹⁴⁵² n'offre pas une concurrence sérieuse en remportant 46 voix (0,6%) à l'échelle du comté de Wolfe et aucune à Notre-Dame-de-Ham. Les résultats indiquent que Bernard-René Lavoie¹⁴⁵³ de l'Union nationale remporte la victoire

1443. Pierre DROUILLÉ, *op. cit.*, p. 339. Pour le moment, on ignore le résultat local de cette élection fédérale.

1444. Gouv. du Can., vingt-cinquième élection générale [...], p. 450.

1445. Arch. de SHERBR., "Lettre de Albert Plante au chancelier de l'archevêché de SHERB., 30 juillet 1962", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance, chemise 10.

1446. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 septembre 1962, vol. 6, p. 261.

1447. *Id.*, 10 septembre 1962, vol. 6, p. 261-262. Lionel Plante est assermenté le 19.

1448. *Id.*, 19 septembre 1962, vol. 6, p. 262-263.

1449. *Id.*, 1^{er} octobre 1962, vol. 6, p. 264.

1450. *Id.*, 4 octobre 1962, vol. 6, p. 265-266.

1451. *Id.*, 5 novembre 1962, vol. 6, p. 267.

1452. On ignore sous quelle bannière se présente J.-Robert Roy.

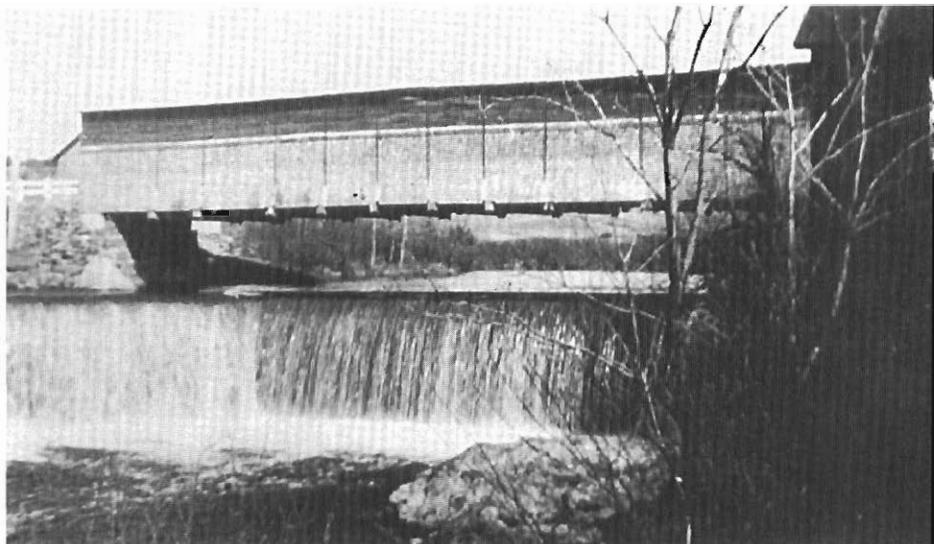
1453. Bernard-René Lavoie, fils de Félix Lavoie, marchand, et d'Éva Beaudoin, naît le 24 juillet 1921. Il fait son cours primaire à Disraëli et à South Brookfield, en Nouvelle-Écosse, et son cours classique au séminaire Saint-Charles-Borromée de SHERB. et au séminaire du Sacré-Cœur de Saint-Victor. Il suit aussi des cours à l'université Laval. Il est tour à tour commis-comptable à la Nova Scotia Woodenware Co. Ltd., à South Brookfield, membre de la Gendarmerie royale du Canada, relationniste pour les compagnies Saunders Form Hardware (Toronto) Perry Building Products (Saint-Lambert), Bouchard et Robitaille et Amico (Québec). Il occupe la présidence des entreprises Delbas et de Pradibac inc., le poste de juge de paix à partir de 1946, de président d'élection du comté de Wolfe de 1952 à 1956, de directeur des renseignements à la Commission des transports du Québec, de président du Bureau d'aménagement du comté de Wolfe, de président de la corporation et du conseil d'administration de la Villa Lavoie, centre d'accueil de Disraëli. Sur le plan politique, il est directeur du bureau du conseil national de l'Union nationale, candidat de l'Union nationale défait dans Wolfe en 1960, élu dans la même circonscription en 1962, whip en chef de l'Opposition officielle de 1962 à 1966, commissaire d'école à Disraëli d'août 1964 à juin 1966, whip en chef du gouvernement de 1966 à 1970, adjoint parlementaire du ministre des Forêts le 30 novembre 1966, réélu en 1970 il devient whip en chef de l'Opposition officielle de 1970 à 1973. Il ne se représente pas aux élections de 1973. Décoré de la médaille du Centenaire en 1967, membre de l'Association professionnelle catholique des voyageurs de commerce du Canada, de l'Association des vétérans de la Gendarmerie royale du Canada, de la Chambre de commerce du Canada, de l'Institut canadien d'administration publique, des Chevaliers de Colomb, des Amis de Saint-Benoît et des Chevaliers de l'Amicale mariste. Membre honoraire du mess des officiers du 22^e régiment d'infanterie, membre honoraire à vie de la garde paroissiale de Disraëli, il est aussi président honoraire des Jeunes Chambres de la région des Bois-Francis-Saint-François. Dictionnaire des parlementaires du Québec 1772-1992, p. 444-445.

avec 3,939 voix (52,9%) alors que le libéral Gérard Lemieux en récolte 3,458 (46,5%) laissant une majorité de 481 au vainqueur. Le taux de participation est de 90,3%. A Notre-Dame-de-Ham, 202 personnes sont inscrites sur la liste électorale. Cependant, 178 d'entre elles se prévalent de leur droit, ce qui donne un taux de 88,1%. Le candidat Lemieux récolte 85 voix (47,8%) et le candidat Lavoie 93 (52,2%).¹⁴⁵⁴

À la fin du mois, l'inspecteur Mailhot écrit: "[...] Je rends hommage à la Religieuse des 6e et 7e années pour avoir accepté les élèves de 6e année de Mme Lavigne, permettant ainsi à cette dernière institutrice de s'adonner davantage aux élèves de 5e années, élèves plutôt faibles. En 8e et 9e années, les étudiants sont animés d'un bel esprit de travail; J'espère qu'ils poursuivront tous leurs études. [...] Je vous conseille, au cours des vacances 1963, de prendre une entente avec une ou plusieurs commissions scolaires afin d'avantager vos élèves des 10e et 11e années. b) Je vous invite à consacrer encore cette année une somme d'argent à l'amélioration de vos bibliothèques scolaires; plus le choix des livres est grand, plus les enfants sont intéressés à la lecture."¹⁴⁵⁵

Au début de décembre, le conseil municipal amende le règlement numéro 63. Ainsi, le coût estimé du projet devient \$2,250.00 et les subventions \$1,500.00 au lieu de \$1,125.00. Ensuite, on demande à Louis-Robert Barras, directeur de la restauration forestière, l'envoi d'environ 200 érables à planter au printemps prochain. Enfin, on décide de vendre à l'enchère la vieille bâtisse de la pompe à feu, dimanche le 9 décembre, après la grande messe.¹⁴⁵⁶

Le 6 janvier 1963, Wilfrid Duchesne est élu comme troisième marguillier. Alphée Trottier devient second



Pont couvert du rang 1 et la chaussée.



Alcide Payeur et le camion de Hudon & Frère chargé de boîtes à fromage.

marguillier et Gloria Plante, marguillier en charge des comptes.

Lors de l'assemblée du conseil municipal du lendemain, le secrétaire note que le curé Plante a béni la nouvelle salle de la "bâtisse à feu" qu'on baptise du nom de Saint-Christophe.¹⁴⁵⁷ Le lendemain, les commissaires d'école décident

qu'à l'avenir, les assemblées se tiendront dans cette salle.¹⁴⁵⁸

Le 9 janvier, Germain Toupin est réélu au poste de maire, alors qu'Yvan Leblanc, Ernest Comtois et Arsène Nolette deviennent conseillers aux sièges numéros 4, 5 et 6, tous par acclamation.¹⁴⁵⁹

1454. Gouv. du Q., *Rapport du président général des élections élections 1962* [...], p. 301.

1455. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires* [...], 25 novembre 1962, vol. IV, p. 96.

1456. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 3 décembre 1962, vol. 6, p. 268-269.

1457. *Id.*, 7 janvier 1963, vol. 6, p. 270.

1458. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires* [...], 8 janvier 1963, vol. IV, p. 97. Toutefois, cette résolution est annulée le 14 mai alors qu'on décide de continuer à utiliser la salle du Couvent.

1459. Germain Toupin et Arsène Nolette sont assermentés le 10, Ernest Comtois le 11 et Yvan Leblanc le 4 février.

Le lendemain, le curé Plante écrit à l'évêché: "M. l'abbé François Hudon, diacre, sera ordonné prêtre cette année. Il aimerait bien que la cérémonie d'ordination ait lieu dans sa paroisse natale de Notre-Dame de Lourdes de Ham, si Mgr. l'Archevêque y consent. L'ordination aurait lieu un samedi, si c'est possible, et il chanterait sa première grand'messe le lendemain. Ce serait une belle occasion pour accroître les vocations dans la paroisse. [...]".¹⁴⁶⁰ Le prélat accepte et suggère le 9 juin comme date possible.¹⁴⁶¹

Le coût de construction de la "bâtisse à feu" continue de s'élever. À présent, il s'agit d'une dépense de \$5,066.92 sans compter les salaires. On demande que le Commissariat des Incendies fournisse une aide financière. Enfin, les travaux sont acceptés par le conseil.¹⁴⁶²

Le 4 février, le conseil municipal accepte la démission de Roger Groleau pour l'entretien des chemins d'hiver. La vente du tracteur et autres accessoires, achetés par la municipalité et le contrat qui liait les deux partis, sont annulés.

Un mois plus tard, le conseil municipal nomme Ernest Comtois pro maire.¹⁴⁶³ Le mois suivant, on adopte le règlement numéro 64 visant la construction d'un poste à incendie. Le coût du projet est estimé à \$2,050.00. On compte sur les subventions fédérales de \$575.00 et provinciales de \$460.00.¹⁴⁶⁴

Au début d'avril, les commissaires d'école étudient une circulaire de l'inspecteur à propos des ententes inter-municipales. Mais on décide de continuer à fonctionner de façon indépendante de Ham-Nord, car le nombre d'élèves ne justifie pas encore une telle entente.¹⁴⁶⁵

Le 8, la population canadienne



Arrivée de Mgr Georges Cabana pour l'ordination de François Hudon. Devant lui, le curé Albert Plante. On remarque à l'arrière-plan, le Couvent.

est convoquée aux bureaux de scrutins. Dans le comté de Richmond et Wolfe, on dénombre 28,473 noms inscrits sur la liste électorale. De ce nombre, 78% (22,195) exercent leur droit de vote. Le verdict populaire accorde la victoire au libéral Patrick-Tobin Asselin qui récolte 8,762 voix (39,5%). Le créditiste André Bernier se classe au deuxième rang avec 8,312 voix (37,4%), le progressiste-conservateur V.-Florent Dubois au troisième rang avec 4,063 voix (18,3%) et enfin, Lewis Craig, du Nouveau Parti démocratique, qui doit se contenter de 928 voix (4,2%).¹⁴⁶⁶ À Notre-Dame-de-Ham, 206 personnes sont inscrites sur la liste électorale, dont 137 (66,5%) se rendent aux urnes. Les électeurs n'accordent aucune voix à Lewis Craig, 35 (17%) à André Bernier, 35 (17%) à V.-Florent Dubois et 66 (32%) à Patrick-T. Asselin.¹⁴⁶⁷

Le 1er mai, le gouvernement crée Hydro-Québec qui prend possession des sociétés d'électricité concernées par la nationalisation, dont la Shawinigan Water & Power.



Première messe chantée par François Hudon dans l'église de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham.

Le 6 mai, le conseil municipal constate que le chemin "rang Saint-Paul" appelé communément "rang des Binettes" doit être refait depuis longtemps et surtout depuis qu'on l'entretient l'hiver pour le passage des automobiles, on demande au ministère de la Voirie de faire ce chemin d'environ 3

1460. Arch. de SHERBR., "Lettre de Albert Plante au chancelier de l'archevêché de SHERB., 10 janvier 1963", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance, chemise 10.

1461. Id., "Lettre de Mgr Georges Cabana à Albert Plante, 20 février 1963", bte N.D.L.H., XIX A 58, dossier Correspondance, chemise 10.

1462. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 février 1963, vol. 6, p. 274.

1463. Id., 4 mars 1963, vol. 6, p. 275.

1464. Id., 1er avril 1963, vol. 6, p. 276-277.

1465. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 6 avril 1963, vol. IV, p. 97.

1466. Pierre DROUILLY, *op. cit.*, p. 339.

1467. Gouv. du CAN., *Vingt-sixième élection générale [...]*, p. 449.

milles. Puis, on vote le don de \$25.00 à l'abbé François Hudon à l'occasion de son ordination à la prêtrise.

Le 12, Léo Ramsay remplace le marguillier Wilfrid Duchesne qui démissionne de son poste.

Au début de juin, Robert Côté et Hector Ramsay sont élus commissaires d'école par acclamation et le 10, Arsène Nolette est élu président de la commission scolaire.¹⁴⁶⁸

Le 9, François Hudon est ordonné prêtre dans l'église paroissiale.¹⁴⁶⁹

Entre temps, le conseil municipal appuie la demande des Autobus Drummondville Ltée à la Régie des transports en vue d'établir un nouveau service d'autobus qui reliera directement Thetford-Mines à Montréal via Notre-Dame-de-Ham et Drummondville. Puis, Elzéar Langlois réclame la somme de \$75.00 pour un mouton dévoré par des chiens.¹⁴⁷⁰ Au début de juillet, on donne suite à cette plainte en remettant en vigueur le règlement numéro 45 qui exige que les chiens portent une licence. Le coût de ces plaques sera de \$2.00 pour un mâle et \$3.00 pour une femelle.¹⁴⁷¹ Le mois suivant, on amende la résolution en éliminant le discours sexiste! Aussi, les femelles pourront porter des médailles de \$2.00 comme les mâles.¹⁴⁷²

Le 26 août, les commissaires engagent l'épouse d'Ubaldo Lavigne pour enseigner aux niveaux des cinquième et sixième années et Jeannine Perreault pour les troisième et quatrième années.

Au début de septembre, le conseil municipal prie le ministère de la Voirie d'entretenir une distance de 3,075

pieds gravelée dans le chemin Saint-Philippe Est ainsi que la route Poisson sur une distance de 1,650 pieds. Il est aussi décidé que les chemins d'hiver seront entretenus par André Taschereau pour la somme de \$15.00 l'heure pour les souffleurs, soit le petit ou le gros souffleur et \$8.00 pour le camion. Puis, Gloria Plante réclame la somme de \$90.00 de dommages pour des moutons dévorés. La municipalité lui accorde 75% du montant, soit \$67.50 qu'elle réclamera de Victorin Leclerc "[...] dont la preuve a été faite que son chien avait mangé les moutons."¹⁴⁷³ Germain Lavigne présente un cas similaire et réclame \$45.00 pour trois moutons dévorés par les chiens. Ensuite, on demande à Hydro-Québec de Victoriaville de changer les lumières actuelles par d'autres plus puissantes et aussi d'en ajouter sept.

Le 7 octobre, pour la seconde fois, on décide d'appuyer les démarches d'Autobus Drummondville Ltée qui espère inclure Victoriaville dans son réseau. Puis, on demande au département des Travaux Publics de refaire le pont chez Robert Côté, sur le lot numéro 20D et 20C, car ces travaux s'avèrent urgents.¹⁴⁷⁴

Le lendemain, les commissaires engagent soeur Raymond-Marie pour enseigner et assumer la direction du Couvent, soeur Saint-Patrice qui s'occupera de la septième année et soeur Saint-Germain pour les première et deuxième années.¹⁴⁷⁵

Au début de novembre, le conseil municipal réorganise le service des incendies. Robert Côté, Théodore Ayotte, Ovide Morin, Jean-Paul Perreault, Adélar Lapointe et Alphée Trottier sont désignés comme pompiers volontaires sous la direction de Charles-

Édouard Hudon. Leurs services seront rémunérés au taux horaire de \$1.00.¹⁴⁷⁶

Le 15 novembre, l'inspecteur Mailhot rédige un rapport sur le Couvent. "[...] Le Ministère de la Jeunesse organise pour la seconde année consécutive des cours télévisés et radio-diffusés [...]. Je vous invite donc à consacrer une partie de votre budget à l'organisation de vos classes en ce sens. Vous continuerez d'améliorer vos bibliothèques scolaires en augmentant le nombre de volumes: plus vos enfants auront à leur disposition de volumes intéressants et variés, plus ils courent une chance de prendre le goût de la lecture, seul moyen de culture une fois sortis de l'école."¹⁴⁷⁷

Au début de décembre, le conseil municipal demande des octrois au Commissariat des Incendies pour couvrir les frais de construction du poste d'incendie et de la citerne, dont le coût des travaux s'élève à \$5,781.04. Cette résolution annule celle passée en octobre dernier.¹⁴⁷⁸ On fait saisir le chien de Victorin Leclerc qu'on accuse d'être responsable des dommages causés aux moutons. Puis, on demande au chef des pompiers de Victoriaville, Fernand Giguère de donner des cours aux pompiers volontaires. Cette préoccupation fait suite à un incendie dont on s'est occupé à Ham-Nord et dont on réclame à ce conseil municipal la somme de \$75.00 pour la location de l'équipement et le travail des pompiers.¹⁴⁷⁹

Le 5 janvier 1964, Robert Côté est élu comme troisième marguillier. Léo Ramsay devient second marguillier et Alphée Trottier, marguillier en charge des comptes.

À la même époque, le conseil

1468. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 10 juin 1963, vol. IV, p. 99-100.

1469. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 55.

1470. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 juin 1963, vol. 6, p. 280.

1471. *Id.*, 2 juillet 1963, vol. 6, p. 281.

1472. *Id.*, 5 août 1963, vol. 6, p. 282.

1473. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 septembre 1963, vol. 6, p. 283.

1474. *Id.*, 7 octobre 1963, vol. 6, p. 283. Peu après, on baisse ce nombre à cinq.

1475. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 8 octobre 1963, vol. IV, p. 103.

1476. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 novembre 1963, vol. 6, p. 287.

1477. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 15 novembre 1963, vol. IV, p. 104.

1478. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 décembre 1963, vol. 6, p. 228-229.

1479. *Ibid.*

municipal demande au ministère de la Voirie de refaire le chemin du rang 1 sur les lots numéros 23 et 24, et au ministère de la Colonisation de rénover le Chemin Saint-Philippe entre chez Hector Ramsay en allant vers Ham-Nord sur les lots numéros 21 AB.¹⁴⁸⁰

Le 8, Lionel Plante, Charles-Auguste Hudon et Oscar Ramsay sont élus conseillers aux sièges numéros 1, 2 et 3, tous par acclamation. Le 3 février, Charles-Auguste Hudon est désigné comme pro maire et Noël Pellerin est réengagé comme secrétaire pour la somme de \$60.00 par mois.

Au début de mars, le conseil municipal déclare les chemins des deux côtés de la rivière Nicolet comme étant verbalisés sur une distance d'au moins un mille et permet au ministère des Travaux Publics de démolir le pont actuel sur la rivière Nicolet, sur le lot numéro 20A, de récupérer les vieux matériaux, d'acquérir les terrains nécessaires pour la construction du nouveau pont, de déplacer ou de démolir toute bâtisse qui pourrait être affectée et de se rendre responsable des dommages qui pourraient être causés aux propriétés avoisinantes. De plus, on accorde un permis à Robert Leblanc l'autoriant à transformer l'abattoir actuel en établissement d'équarrissage de bois.¹⁴⁸¹

En avril, le conseil municipal accepte la remorque qui servira au transport des boyaux d'arrosage, fabriquée par Alphée Trottier au coût de \$292.45.¹⁴⁸² Le 4 mai, on consent à lui vendre la vieille remorque pour la somme de \$15.00.

Le 14, les commissaires engagent Clémence P.-Larrivée comme institutrice.

Le 1er juin, plusieurs candidats briguent les suffrages concernant deux postes de commissaires d'école. Les contribuables devront choisir qui d'entre

Lionel Plante, Alfred Roy, Wilfrid Leblond et Charles-Édouard Hudon seront les deux prochains commissaires. Le scrutin aura lieu le 8. À cette occasion, Charles-Édouard Hudon remporte 36 voix, Lionel Plante 43, Wilfrid Leblond 67 et Alfred Roy 69. Ces deux derniers sont alors déclarés élus commissaires à la majorité des voix.

Entre temps, le conseil municipal amende la demande d'octrois auprès du Commissariat des Incendies pour porter le montant de \$5,781.04 à \$7,294.42.¹⁴⁸³ Par ailleurs, le conseil demande une inspection du système par un spécialiste, ce qui aurait pour effet de faire baisser le taux d'assurance feu sur les bâtisses du village. Enfin, on entérine l'entente survenue entre le ministère de la Famille et le conseil, à propos du remboursement de la dette municipale pour l'assistance publique qui se fera au rythme de \$200.00 chaque année.

Le 15, Noël Pellerin est réengagé comme secrétaire avec un salaire de \$60.00 par mois et Wilfrid Leblond est nommé président de la commission scolaire.

Puis, la commission scolaire doit encore s'occuper du transport des élèves et on demande aux soumissionnaires de présenter leurs offres de services avant le 25. Ensuite, on engage Lucille Perreault et Jeanine Perreault comme enseignantes.¹⁴⁸⁴ Le 25 juin, les commissaires acceptent la soumission de Roland Langlois au prix de \$3,000.00 pour le circuit numéro 2, "avec autobus neuve". Toutefois, cette proposition de Wilfrid Leblond, secondée par Alfred Roy, Hector Ramsay et Robert Côté n'est pas partagée par Arsène Nolette. Par ailleurs, Adélard Lapointe est proposé pour transporter les écoliers pour le circuit numéro 1 avec "une auto neuve", sa soumission étant de \$3,400.00. Ici encore, il y a dissidence de

la part d'Arsène Nolette et de Robert Côté. Une troisième soumission venant de Charles-Édouard Dugré au prix de \$3000.00 avec autobus neuf est alors prise en considération. L'unanimité ne se fait toujours pas, Wilfrid Leblond, Alfred Roy et Hector Ramsay se déclarant contre. Finalement, on étudie une autre soumission également de Charles-Édouard Dugré concernant le circuit numéro 2 qu'il s'offre à desservir pour la somme de \$2,500.00, toujours avec un autobus neuf ou un autobus usagés pour la somme de \$2,000.00. Wilfrid Leblond, Alfred Roy et Hector Ramsay se déclarent de nouveau contre cette proposition.¹⁴⁸⁵

Au début de juillet, le conseil municipal demande au département des Travaux Publics de réparer le pont sur lot numéro 28 AB du rang 1 Nord, sur la rivière Morasse et d'inspecter le pont de la "côte croche" sur la même rivière.¹⁴⁸⁶

Le 24, les commissaires d'école se réunissent en assemblée spéciale dans le but d'annuler une résolution adoptée le 25 juin acceptant la soumission d'Adélard Lapointe pour le transport des écoliers du circuit numéro 1 et demander des soumissions pour le transport de huit élèves du cours secondaire de 10^e année à Ham-Nord.

Au début d'août, le conseil refuse d'accéder à une demande des marchands locaux d'imposer un permis de vente aux colporteurs qui viennent faire des affaires de façon occasionnelle.¹⁴⁸⁷

Le 7 septembre, les commissaires engagent soeur Raymond-Marie comme directrice et enseignante pour les huitième et neuvième années, soeur Rolande-de-Jésus pour prendre en charge la septième année et soeur Réal-Marie pour s'occuper des première et deuxième années. À la fin d'octobre, on entreprend les démarches afin de s'affilier à la

1480. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], [avant le 8] janvier 1964, vol. 6, p. 290.*

1481. *Id., 2 mars 1964, vol. 6, p. 293.*

1482. *Id., 6 avril 1964, vol. 6, p. 295.*

1483. *Id., 1er juin 1964, vol. 6, p. 296.*

1484. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 15 juin 1964, vol. IV, p. 109.*

1485. *Id., 25 juin 1964, vol. IV, p. 110-111.*

1486. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 juillet 1964, vol. 6, p. 298.*

1487. *Id., 3 août 1964, vol. 6, p. 299.*

Commission scolaire Régionale des Bois-Francis.¹⁴⁸⁸

Au début de novembre, le conseil municipal décide de fermer quatre chemins entre le 1er décembre et le 1er avril. Les chemins visés sont entre Gaston Martineau et les limites de Saint-Paul-de-Chester, entre Hector Ramsay et le chemin du rang 2, entre Ernest Côté et la borne de Saint-Adrien et celui qui relie Gaston Martineau à la limite de Ham-Nord. Par ailleurs, un service de protection civile est en voie de formation. Le conseil municipal décide que la municipalité Notre-Dame-de-Ham en fera partie et que le maire est désigné pour la représenter au Comité de régie du groupe.¹⁴⁸⁹

Un mois plus tard, le conseil décide d'acheter le coffre-fort de la Caisse Populaire locale au prix de \$300.00. Dès que la Caisse aura reçu son nouveau coffre-fort, la municipalité s'engage à déménager le vieux elle-même.¹⁴⁹⁰

Le 4 janvier 1965, suite à plusieurs vols commis dans les Caisses Populaires, dont celle de Notre-Dame et des résidences privées des alentours, le conseil municipal demande au directeur de la Sûreté provinciale des informations à propos de la protection policière dans la région. Puis, on demande au ministère des Travaux Publics d'installer au moins trois lumières sur le nouveau pont afin d'éviter les accidents, et au ministère de la Voirie de refaire le chemin du rang 1 Nord à partir de chez Sylvio Poirier, et aussi de faire le raccordement de la route 34 avec le comté d'Arthabaska.

Le 10, Robert Leblanc est élu comme troisième marguillier. Robert Côté devient second marguillier et Léo Ramsay, marguillier en charge des comptes.

Le lendemain, les commissaires prennent connaissance d'une demande d'affiliation adressée par les institutrices à l'Association Catholique des professeurs de la région d'Asbestos. Cette dernière demande aux commissaires de signer une convention collective. Ce à quoi les commissaires répondent que, pour cette année, il est un peu tard, et que cette question est reportée à l'année prochaine. Puis, les commissaires décident qu'à l'avenir, leurs assemblées se tiendront à la salle de la Caisse Populaire à qui on paiera un loyer mensuel de \$12.50,¹⁴⁹¹ comme l'a décidé le conseil municipal le 4 janvier.

Le 13 janvier a lieu la mise en nomination pour les postes de maire et de trois conseillers. C'est la première fois que l'événement suscite un tel enthousiasme. Seul le siège numéro 5 ne pose pas de problème puisque Ernest Comtois y est réélu par acclamation. À la mairie, Germain Toupin devra affronter Léonidas Leblanc, alors que la lutte se fera entre Arsène Nolette et Henri Fréchette pour le siège numéro 6 et entre Yvan Leblanc et Albert Brunelle pour le siège numéro 4. Toutefois, après sa mise en nomination, Léonidas Leblanc remet sa démission comme candidat à la mairie, ce qui confirme l'élection de Germain Toupin. De plus, Henri Fréchette retire lui aussi sa candidature pour le poste de conseiller au siège numéro 6 et Albert Brunelle fait de même: "J'ai su que j'étais nommé candidat comme conseiller. Je n'ai pas été consulté ni de loin ni de pres Je refuse toutes charges publiques."¹⁴⁹² Arsène Nolette et Yvan Leblanc sont alors proclamés élus respectivement aux sièges numéros 6 et 4.

Dix jours plus tard, les commissaires reçoivent les récriminations du président de l'Association des professeurs, Jacques Codère, qui les menace de recourir aux moyens légaux pour les

forcer à signer une convention collective. Sur quoi on l'invite à discuter du projet jeudi le 28. Ensuite, on accorde à la Commission scolaire Régionale des Bois-Francis l'autorisation d'avoir accès à tous les dossiers d'élèves et du personnel enseignant et on lui cède les livres de classe et de bibliothèque.¹⁴⁹³

Le 6 février, Jacques Codère ayant convaincu les commissaires qu'ils doivent signer une convention collective, les commissaires se plient aux exigences de la loi. On signe la convention et on ajuste les salaires selon l'échelle stipulée, de manière rétroactive. Par ailleurs, suite à quelques plaintes, on avise Jeanine Perreault d'être moins sévère "et surtout de ne pas pincé les élèves".¹⁴⁹⁴ Le 14, on accepte l'engagement de l'épouse de Bertrand Champoux qui remonte au 26 octobre dernier, pour enseigner au niveau de la septième année avec un salaire de \$250.00 par mois. Toutefois, cette dernière remet sa démission le lendemain. Peu après, on engage Rita Gauthier-Morissette comme suppléante.¹⁴⁹⁵ Par la suite, les commissaires devront respecter l'arrêté en conseil qui précise que les agriculteurs ont droit à un remboursement pour la valeur de 25% du montant de leur taxe scolaire.

Le 1er mars, le conseil municipal paye \$7.00 à Roger Groleau pour le déménagement du coffre-fort de la Caisse Populaire. Ensuite, le Commissariat des Incendies demande qu'une chambre de fournaise avec porte coupe feu soit organisée au poste d'incendie. Au début d'avril, après la nomination de Charles-Auguste Hudon comme pro maire, on demande au ministère des Affaires Municipales d'ajouter un montant de \$171.67 à la demande d'octrois déjà acheminée afin de couvrir les frais de construction d'une chambre à fournaise avec porte coupe feu.¹⁴⁹⁶

1488. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 21 octobre 1964, vol. IV, p. 115.

1489. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 novembre 1964, vol. 7, 1964-1975, p. 3-4.

1490. *Id.*, 7 décembre 1964, vol. 7, p. 6.

1491. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 12 janvier 1965, vol. IV, p. 116-117.

1492. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 13 janvier 1965, vol. 7, p. 9-10. Ernest Comtois, Germain Toupin et Arsène Nolette sont assermentés le 1er février et Yvan Leblanc le 6.

1493. C.S. de VICTO, *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 23 janvier 1965, vol. IV, p. 117-118.

1494. *Id.*, 6 février 1965, vol. IV, p. 118-119.

1495. *Id.*, 23 février 1965, vol. IV, p. 120.

1496. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 avril 1965, vol. 7, p. 13.

Entre temps, Rita Morissette-Gauthier demande aux commissaires d'école d'être engagée comme remplaçante au lieu de suppléante. Sa demande est refusée, mais on lui concède un bonus de \$100.00 à la fin de l'année scolaire si elle enseigne jusque-là.¹⁴⁹⁷

Le 7 juin, Arsène Nolette est élu commissaire par acclamation.

Le même jour, le conseil municipal presse le ministère de la Voirie de hâter l'exécution des travaux de chemin afin que le pont soit terminé le plus tôt possible. On demande aussi au ministère des Travaux Publics d'installer au moins trois lumières sur le nouveau pont.

Une semaine plus tard, Arsène Nolette propose la nomination de Robert Côté comme président de la commission scolaire. Toutefois, après discussion, il retire sa proposition et on adopte celle d'Hector Ramsay qui propose plutôt la candidature de Wilfrid Leblond.¹⁴⁹⁸ Le 20, Wilfrid Leblond, Alfred Roy et Robert Côté, sont nommés délégués à la Commission scolaire Régionale des Bois-Francs pour représenter notre commission scolaire.

Au début de juillet, le conseil municipal demande à la Commission des Eaux courantes d'envoyer un ingénieur pour étudier un projet d'égouts pour le village.¹⁴⁹⁹

Le 19, Noël Pellerin et son assistante donnent leur démission qui prendra effet le 2 août. On nomme alors Henri Fréchette et son épouse pour les remplacer.¹⁵⁰⁰

En août, les commissaires demandent des soumissions pour le transport d'une trentaine d'élèves du

cours secondaire de Notre-Dame-de-Ham au couvent de Ham-Nord. Le tout représente 24 milles par jour. Le contrat sera accordé pour un an sans privilège de renouvellement. Les soumissions seront ouvertes le 1er septembre.¹⁵⁰¹ À ce moment-là on accepte celle de Rolland Langlois, la seule qu'on ait reçue, qui propose d'effectuer le travail pour la somme de \$2000.00.¹⁵⁰²

Le 14 septembre, les commissaires engagent l'épouse d'Ubalde Lavigne pour enseigner aux niveaux des quatrième et cinquième années pour un salaire de \$3,350.00; Jeanine Perreault fera aussi partie du personnel enseignant et s'occupera des deuxième et troisième années pour un salaire de \$2,950.00 alors que soeur Saint-Patrice veillera sur les quatrième et cinquième années et soeur Saint-Réal enseignera aux niveaux des sixième et de la septième année; la première recevra un salaire de \$3,400.00 et la seconde \$2,200.00.

Au début d'octobre, le conseil confie l'entretien des chemins d'hiver à André Taschereau de Ham-Nord. La municipalité s'engage à payer un minimum de \$300.00 et un maximum de \$500.00 le mille entretenu.¹⁵⁰³ Le mois suivant, à la demande d'André Arseneault, le conseil assermentera quelqu'un pour maintenir l'ordre, en cas de besoin. En attendant, Germain Toupin est nommé pour agir en conséquence. Puis, le conseil achète sa première provision de calcium pour les chemins d'hiver.¹⁵⁰⁴

Le 8 novembre 1965, les bureaux de scrutins ouvrent leurs portes à la population canadienne qui doit élire son nouveau gouvernement. Dans le comté de Richmond et Wolfe, la compilation des bulletins de vote confirme la victoire

du candidat libéral Patrick-Tobin Asselin qui reçoit l'appui de 8,685 personnes (40,3%). Le second rang est occupé par le créditiste Léonel Beaudoin qui récolte 6,662 votes (30,9%) suivi du progressiste-conservateur J.-Osias Poirier avec 4,359 votes (20,2%) et enfin André Drouin qui compte 1,660 votes (7,7%). À l'occasion de cette élection, on retrouve 28,315 noms inscrits sur la liste électorale du comté de Richmond et Wolfe, et 21,557 personnes (76,1%) se sont déplacées afin d'aller déposer leur bulletin de vote dans les urnes.¹⁵⁰⁵ À Notre-Dame-de-Ham, la liste électorale comporte 192 noms, mais 157 (81,8%) personnes se rendent au bureau de scrutin. On accorde 6 voix (3,8%) à André Drouin, 32 (20,4%) à Léonel Beaudoin, 45 (28,7%) à J.-Osias Poirier et 73 (46,5%) à Patrick-Tobin Asselin.¹⁵⁰⁶

Le lendemain des élections, la commission scolaire de Massabielle accepte une convention avec celle de Ham-Nord concernant l'admission des élèves du cours secondaire qui suivront désormais leurs cours à Ham-Nord. Il y est stipulé que la commission scolaire de Massabielle versera la somme de \$182.50 par année en frais de scolarité alors que celle de Ham-Nord acceptera dans ses locaux, les élèves de Notre-Dame-de-Ham. La convention est d'une durée d'un an débutant le 1er juillet 1965. L'année prochaine, on analysera le succès de ce projet et on prendra les décisions qui s'imposeront.¹⁵⁰⁷

Le 11 novembre, le conseil municipal adopte le règlement numéro 65 visant à ne pas entretenir les chemins d'hiver où personne ne demeure, notamment dans le rang 10 à partir de chez Gaston Martineau en allant vers Ham-Nord, et aussi la "grand ligne" qui va en direction de Saint-Paul, comme la route

1497. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 14 mars 1965, vol. IV, p. 121.

1498. *Id.*, 14 juin 1965, vol. IV, p. 125.

1499. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 juillet 1965, vol. 7, p. 18.

1500. C.P. de N.-D.-H., *Livre des minutes du conseil d'administration*, p. 174.

1501. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 25 août 1965, vol. IV, p. 127.

1502. *Id.*, 1er septembre 1965, vol. IV, p. 127.

1503. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 octobre 1965, vol. 7, p. 21-22.

1504. *Id.*, 2 novembre 1965, vol. 7, p. 23.

1505. Pierre DROUTLY, *op. cit.*, p. 339.

1506. *Gouv. du C.A.N., Vingt-septième élection générale [...]*, p. 467.

1507. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 9 novembre 1965, vol. IV, p. 130-131.

de la "côte croche" de chez Hector Ramsay vers le rang 2 ainsi que le rang 1 Sud dans le coin de chez Ernest Côté.

Le 6 décembre, un avis de motion est présenté à l'effet d'adopter le règlement numéro 66 consistant à obtenir l'autorisation d'organiser les travaux d'hiver, soit refaire certains trottoirs, couper des branches et faire des fossés, le tout estimé à un coût de \$8,000.00.

Peu après, la commission scolaire accorde au comité des Loisirs l'autorisation de se servir de la salle du Couvent, les samedi soir.¹⁵⁰⁸

Le 26, la Fabrique se conforme au nouveau règlement qui oblige désormais, d'élire six marguilliers au lieu de trois, et qui commenceront leur terme le 1er janvier à partir de 1966. On s'entend alors pour que les marguilliers portant les numéros 1 et 2 soient élus pour un terme d'une année, ceux qui porteront les numéros 3 et 4 resteront à leur poste pendant deux ans et ceux portant les numéros 5 et 6 s'acquitteront de leur charge pour une période de trois ans. Lors de cette première élection, Charles-Édouard Dugré devient le marguillier numéro 1; suivent dans l'ordre numérique Arsène Nolette, Léonidas Leblanc, Charles-Édouard Hudon, Edgar Leclerc et enfin, Germain Toupin. Dans un an, les marguilliers numéros 1 et 2, Charles-Édouard Dugré et Arsène Nolette, devront laisser leur place aux deux suivants et on procédera à l'élection de deux nouveaux marguilliers qui viendront combler les deux postes laissés vacants.¹⁵⁰⁹

Le bilan démographique pour l'année 1965 comporte une particularité. En effet. Le décompte indique qu'il s'est effectué 5 baptêmes, 6 mariages et 4 sépultures. Pour la première fois de son histoire, l'accroissement naturel est pratiquement nul.

Le 3 janvier 1966, pour remédier au chômage, le conseil met de l'avant le projet consistant à creuser des fossés, confectionner des clôtures, couper des branches et faire des trottoirs, évalué à \$8,000.00. Les travaux commenceront dès l'approbation officielle du projet.

Le 12, la mise en nomination pour les trois postes de conseillers attire suffisamment de gens pour qu'on songe à des élections. Ainsi, Robert Côté et Raoul Gauthier se présentent au siège numéro 1, Charles-Auguste Hudon et Ubald Lavigne au siège numéro 2, et Oscar Ramsay et Wilfrid Ramsay au siège numéro 3. Le président d'élections ordonne donc qu'il y aura votation lundi prochain, le 17. Cependant, le 12, Wilfrid Ramsay remet sa démission: "Ayant Appris que j'avais été mis en Nomination comme conseiller au Siege No 3 Je n'ai pas donné mon consentement et je donne Ma demission, immédiatement en faveur de M. Oscar Ramsay." Le 13, c'est au tour d'Ubald Lavigne et peu après, de Raoul Gauthier à faire de même. Finalement, Oscar Ramsay, Robert Côté et Charles-Auguste Hudon sont déclarés élus. Le premier est

assermenté le 17, le second le 21 et le troisième lors de l'assemblée du 7 février.

À ce moment-là, on décide d'annuler le projet des travaux d'hiver, car il est trop tard. Puis, on demande au ministère de la Voirie de refaire le pont sur le ruisseau au bout du village, sur le lot numéro 21. Enfin, on demandera à Hydro-Québec de Victoriaville, de changer le nom de Massabielle pour le nom officiel de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham.¹⁵¹⁰

Au début de mars, le conseil municipal demande au ministère des Richesses naturelles de faire pression auprès de la Compagnie Link-Kote pour mettre leur mine d'amiante de Ham-Nord en opération le plus tôt possible. On demande aussi au ministère de la Voirie d'améliorer la sortie de chemin du moulin à scie de Bertrand Trottier, grandement endommagé par les travaux du nouveau chemin confectionné l'an dernier.¹⁵¹¹

Le lendemain, les commissaires d'école apprennent que le ministère de l'Éducation a fixé à \$5.00 par \$100.00 d'é-



Moulin de Bertrand Trottier. Une partie de la bâtisse est emportée par les eaux vers 1960 et le reste est démolie vers 1975.

1508. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations des commissaires [...], 14 décembre 1966, vol. IV, p. 131.*

1509. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 82-83.*

1510. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 février 1966, vol. 7, p. 31.*

1511. *Id., 7 mars 1966, vol. 7, p. 33.*

valuation le montant du prélevé à effectuer auprès des contribuables. Il semble qu'il faille procéder ainsi parce qu'il y a une institutrice de plus que le nombre permis compte-tenu du nombre d'élèves. On demande au ministère de l'Éducation d'accepter le prélevé prévu de \$4.30 au lieu \$5.00 car le comté de Wolfe est classé comme région sous-développée. Pourtant, lors de l'assemblée du 27 mars, les commissaires acceptent le prélevé établi par le ministère.¹⁵¹²

Le 5 juin 1966, les électeurs se rendent aux urnes afin de choisir leur député provincial. Dans le comté, le taux de participation est de 89,1%. Benoît-René Lavoie, de l'Union nationale, remporte une seconde victoire en récoltant 5,189 voix (64%) ce qui lui donne une confortable majorité de 2,528 voix. Le libéral Léandre Proteau, son plus proche adversaire, récolte 2,661 voix (32,9%) et Gilles Morin du Ralliement national doit se contenter de 250 votes (3,1%). À Notre-Dame, on compte 209 électeurs inscrits sur la liste électorale et 187 (89,5%) d'entre eux se prévalent de leur droit. De ce nombre, 99 (52,9%) accordent leur vote à Benoît-René Lavoie, 84 (44,9%) optent pour Léandre Proteau et 4 (2,1%) personnes votent pour Gilles Morin.¹⁵¹³

Le lendemain, Fernand Leblanc et Robert Côté sont élus commissaires d'école par acclamation.¹⁵¹⁴ Le 13, on renouvelle l'entente avec la commission scolaire de Ham-Nord. Il faudra toutefois tenir compte de la nouvelle convention qui entrera en vigueur le 1er juillet. Par ailleurs, on demande des soumissions pour le transport d'une trentaine d'élèves, le parcours quotidien est évalué à 24 milles; elles seront ouvertes le 12 juillet. Enfin, Robert Côté est nommé président des commissaires.

À cette époque, les commissaires acceptent la soumission de Roland Langlois au prix de \$2,000.00 pour le transport des élèves à Ham-Nord.¹⁵¹⁵

Le 16, le représentant de l'Union nationale Daniel Johnson devient premier ministre de la province de Québec, succédant au libéral Jean Lesage.

Au début de septembre, le conseil décide de refaire à neuf le trottoir qui va de chez L.-S. Hudon, jusque chez Noël Pellerin soit environ 800 pieds. Cette fois on le fera en ciment.¹⁵¹⁶ Le 3 octobre, le conseil amende la résolution; on emploiera l'asphalte plutôt que le ciment, au prix de \$2.10 la verge ou \$800.00. Un mois plus tard, on précise que le trottoir sera confectionné par Gérard Gauthier d'Asbestos. Il sera long de 843 pieds et large de 4 pieds, le tout au montant de \$812.70.¹⁵¹⁷

Entre temps, les commissaires décident qu'un montant de \$118.00 sera distribué aux commissaires en fonction de leur assistance aux assemblées qui se tiendront désormais au Couvent plutôt qu'à la Caisse Populaire.¹⁵¹⁸

À la fin de septembre, les commissaires imposent un loyer annuel de \$300.00 à chacune des religieuses.¹⁵¹⁹

Le 17 novembre, la commission scolaire de Ham-Nord et le Comité de Conciliation du comté d'Arthabaska se réunissent dans le but de négocier une convention collective pour l'année 1966-67. Par ailleurs, les élèves Louis Hudon et Lise Ramsay sont acceptés "à la scolarité", la commission scolaire défrayera pour chacun d'eux, la somme de \$200.00 plus \$12.00 pour les livres. Puis, la commission scolaire constate qu'elle n'a pas les fonds nécessaires pour acquitter les

salaires du personnel enseignant. En attendant les subventions, on emprunte la somme de \$5,000.00.

Entre temps, Charles-Auguste Hudon propose un avis de motion visant l'adoption d'un règlement décrétant la suppression de l'entretien des chemins d'hiver là où il n'y a pas d'habitations. On vise surtout le rang 10 en entier et une partie de la grande ligne menant à Saint-Paul, la "côte croche" entre chez Hector Ramsay et le rang 2 Nord ainsi que le rang 1 Sud qui va de chez Ernest Côté vers Saint-Adrien.¹⁵²⁰ À cet effet, le 5 décembre, on adopte le règlement qui porte le numéro 66.

Le 18 décembre, Jacques-Omer Côté et Auguste Sévigny sont élus comme nouveaux marguilliers. Edgar Leclerc et Germain Toupin occupent respectivement les postes de marguilliers numéros 3 et 4 tandis que Léonidas Leblanc et Charles-Édouard Hudon débute leur dernier terme.

Le 11 janvier 1967, il y a affluence de candidats lors de la mise en nomination des postes de maire et de conseillers. Si Germain Toupin et Robert Leblanc se présentent comme maire, Yvan Leblanc et Baptiste Proulx briguent les suffrages pour le siège de conseiller numéro 4, Ernest Comtois et Alfred Roy font de même pour le numéro 5 tandis qu'Arsène Nolette et Roger Groleau se proposent au siège numéro 6. En sa qualité de président d'élections, Noël Pellerin décrète donc qu'il y aura votation le 16 janvier prochain. À ce moment-là, 52 [37,7%] contribuables accordent leur voix à Robert Leblanc et 86 [62,3%] à Germain Toupin qui est déclaré élu maire. Au siège numéro 4, Baptiste Proulx récolte 38 voix et Yvan Leblanc 98; au siège numéro 5, Alfred

1512. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 27 mars 1966, vol. IV, p. 134.

1513. *Gouv. du Q., Rapport du président général des élections Elections 1966 [...]*, p. 356.

1514. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 6 juin 1966, vol. IV, p. 136. *Fernand Leblanc et Robert Côté sont assermentés le 13 juin.*

1515. *Id.*, 13 juin 1966, vol. IV, p. 137-138.

1516. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 septembre 1966, vol. 7, p. 38.

1517. *Id.*, 7 novembre 1966, vol. 7, p. 42.

1518. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 13 septembre 1966, vol. IV, p. 140.

1519. *Id.*, 29 septembre 1966, vol. IV, p. 141.

1520. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 7 novembre 1966, vol. 7, p. 41-42.

Roy obtient 53 voix et Ernest Comtois 84; enfin, au siège numéro 6, Roger Groleau reçoit 48 voix et Arsène Nolette 86.¹⁵²¹ À la fin de février, on renouvelle l'engagement de Noël Pellerin comme secrétaire au prix de \$80.00 par mois. Pour sa part, Arsène Nolette est nommé pro maire.¹⁵²²

Puis, le conseil demande au ministère de la Voirie de refaire le chemin du rang 1 à partir du lot numéro 23 chez Sylvio Poirier jusqu'au lot numéro 25, chez Amedée Poirier, dans le rang 1 Sud à partir de chez Roland Langlois sur le lot numéro 19 jusqu'à la route du rang 1 chez Armand Trottier. Une demande semblable est adressée au ministère de la Colonisation afin de refaire le rang 11 sur le lot numéro 1 en allant vers le rang 10. Peu après, le conseil municipal demande que Notre-Dame-de-Ham bénéficie de subventions, alléguant que l'industrie et l'agriculture sont dans un marasme assez sérieux dans le comté, que depuis quelques années des industries minières qui occupaient plusieurs centaines d'ouvriers ont cessé leurs opérations, que d'ici quelques années l'industrie forestière sera inexistante, et qu'après des enquêtes faites, il a été constaté que le comté de Wolfe est un des plus sous-développés de la province.¹⁵²³

Le 1er mai, le conseil municipal avise le ministère des Travaux Publics qu'il faudrait refaire le pont de la rivière Morasse sur la route 34, sur le lot numéro 21A devenu défectueux.

À la fin du mois, le nombre d'élèves n'étant plus suffisant pour justifier l'engagement de deux institutrices, les commissaires remercient Lucille Perreault-Lavigne. Comme cette dernière a émis le souhait d'enseigner à Ham-Nord, on la recommandera.¹⁵²⁴

Le 5 juin, Wilfrid Leblond et Alfred Roy sont élus commissaires

d'école par acclamation.

Le même jour, le conseil municipal déclare que les chemins des deux côtés du cours d'eau sont verbalisés sur une distance d'au moins 1,000 pieds. On permet au ministère des Travaux publics de démolir le pont actuel sur la rivière Morasse dans le rang 2, lot numéro 21A et 21B sur la route 34 communément appelé le "pont numéro 3", de récupérer les matériaux et d'acquérir les terrains nécessaires pour la construction du nouveau pont et de ses approches. Puis, on demande au ministère de la Colonisation l'autorisation de refaire le chemin appelé la "côte croche", sur le lot numéro 26A partant de chez Hector Ramsay en allant jusqu'au rang 2 Nord.

Le 12 juin, après la nomination de Robert Côté comme président de la commission scolaire, les commissaires s'informent à la Régionale de Victoriaville des procédures à suivre pour s'y affilier. On organise aussi une assemblée de parents et du personnel

enseignant afin d'étudier les problèmes et organiser l'instruction le mieux possible. Peu après, on décide qu'on ne renouvellera pas l'entente avec les commissaires de Ham-Nord concernant les élèves du niveau secondaire.¹⁵²⁵

Au début de juillet, le secrétaire municipal ouvre l'assemblée par la prière, comme le veut la coutume, mais, exceptionnellement, on récite un Notre père supplémentaire pour le repos de l'âme de Paul Trottier, qu'on vient d'inhumer.¹⁵²⁶ Puis, on se prévaut de l'article 164 de la loi des Terres et Forêts pour reboiser le lot numéro 15AB du rang 1.

Le 19, les commissaires autorisent Robert Côté et Noël Pellerin à signer une convention collective telle que rédigée par les représentants du syndicat des enseignants. Lucille Perreault-Lavigne est alors engagée pour comme enseignante au prix annuel de \$4,595.00, soeur Réal-Marie et soeur Saint-Patrice au salaire de \$4,654.00 chacune. Après quoi, on autorise la Commission scolaire



Soeur Héléne et un groupe d'élèves dans la cour du Couvent en 1966.

1521. *Mém. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 16 janvier 1967, vol. 7, p. 47. Le maire Toupin est assermenté le 26, Arsène Nolette le 29, Ernest Comtois le 4 février et Yvan Leblanc le 8.*

1522. *Id., 20 février 1967, vol. 7, p. 49.*

1523. *Id., 6 mars 1967, vol. 7, p. 51.*

1524. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 26 mai 1967, vol. IV, p. 147-148.*

1525. *Id., 19 juin 1967, vol. IV, p. 151.*

1526. *Mém. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 juillet 1967, vol. 7, p. 55. Paul Trottier, époux d'Alphonsine Côté, fils d'Omer Trottier et de Marie-Louise Trottier, décède le 30 juin 1967, âgé de 57 ans. Ses funérailles ont lieu le 3 juillet. Par. N.-D.-L.-H., Registres civils et religieux, vol. 3, p. 159, S-2.*

Régionale des Bois-Francis à organiser le transport de nos élèves du cours secondaire "comme elle le voudra". De son côté, la commission scolaire de Ham-Nord accepte le montant de \$210.00 par élève du cours secondaire pour 31 élèves.¹⁵²⁷

Le 12 septembre, les sœurs Murielle Thétreault et Hélène Pouliot sont engagées comme enseignantes.

Au début d'octobre, le conseil municipal accepte d'accorder à Henri Fréchette la somme de \$75.00 pour le dédommager pour trois moutons dévorés par les chiens.¹⁵²⁸

Le 25 novembre, on apprend que la commission scolaire de Massabielle sera admise au sein de la Commission scolaire Régionale des Bois-Francis à partir du 1er juillet 1968.¹⁵²⁹

Au début de décembre, le conseil municipal somme l'ingénieur du district d'Arthabaska de réparer le chemin gravelé de la municipalité Chester-Ouest sur la route 34 sur les lots de 7 à 17 dans les trois jours suivants, sinon une plainte sera logée au ministère de la Voirie. On ajoute que plusieurs chemins beaucoup moins importants des municipalités environnantes sont recouverts de béton bitumineux et même "qu'il a plusieurs chemins de vaches mieux que ce chemin là".¹⁵³⁰

Le 16, les commissaires d'école délèguent à la Fédération des Commissions Scolaires Catholiques du Québec tous leurs pouvoirs concernant la négociation provinciale dans le secteur scolaire.

La veille de Noël, Ernest Comtois et Oscar Ramsay sont élus marguilliers. Jacques-Omer Côté et Auguste Sévigny occupent les numéros 3 et 4 tandis que

Edgar Leclerc et Germain Toupin débute leur dernier terme.

La mise en nomination pour trois charges de conseillers a lieu le 10 janvier 1968. À cette occasion, plusieurs candidats sont proposés pour chacun des postes. Le secrétaire décrète donc des élections pour le 15. À ce moment-là, pour le siège numéro 1, Raoul Gauthier recueille 10 voix, Victorin Leclerc 24 et Jacques-Omer Côté 67; entre temps, Ubald Lavigne démissionne. Au siège numéro 2, Donat Therrien récolte 9 voix, Roger Groleau 14 et Alphonse Trottier 83. Enfin, au siège numéro 3, Jean-Baptiste Proulx obtient 4 voix, Alfred Roy 31 et Oscar Ramsay 67 et, là aussi, Edmond Hamel avait remis sa démission le jour même de sa mise en nomination.¹⁵³¹ Le 5 février, Arsène Nolette est nommé pro maire. À ce moment-là, on appuie la demande de Robert Leblanc pour l'obtention d'une licence d'épicerie pour la vente de bière et de porter.¹⁵³²

Le 13 février la commission scolaire accorde à Noël Pellerin une procuration pour voter lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie de téléphone de Notre-Dame-de-Ham qui se tiendra le 14 février, à 8 heures du soir à la salle de la Caisse Populaire. Puis, on autorise la Commission scolaire régionale des Bois-Francis à offrir un service d'orientation au niveau de 7e année.¹⁵³³

Au début de mars, le conseil municipal demande au ministère de la Voirie, de refaire le chemin du rang 1 Nord sur les lots numéros 23, 24, 25 et d'élargir et de paver la rue de l'Église. De plus, on demande au ministère de la Colonisation de refaire le chemin dont les travaux ont été commencé à l'automne dernier dans la route du rang 11.¹⁵³⁴

Le 9 mai, Wilfrid Leblond donne sa démission comme délégué de notre

Commission scolaire à la Régionale des Bois-Francis.

Le 3 juin, Victorin Leclerc est élu commissaire par acclamation. Le lendemain, les commissaires demandent à la commission scolaire de Saint-Paul-de-Chester d'admettre les élèves de Notre-Dame dans ses classes du cours primaire. Le 20 juin, les commissaires d'école se réunissent en assemblée spéciale dans le but de rescinder cette résolution. Victorin Leclerc et Fernand Leblanc sont d'accord sur son contenu, mais pas Robert Côté ni Wilfrid Leblond. Ensuite, Fernand Leblanc, Alfred Roy et Robert Côté sont délégués à Régionale des Bois-Francis. Enfin, Noël Pellerin annonce sa démission qui deviendra effective à partir du 1er juillet.

Le 25 juillet 1968, ont lieu des élections fédérales. À cette occasion, 25,128 électeurs sur les 31,302, se présentent aux urnes dans le comté de Richmond, ce qui représente une proportion de 80,3%. La faveur populaire se tourne du côté du candidat du Parti créditiste Léonel Beaudoin qui l'emporte avec 11,853 voix (47,2%) et une majorité de 2,983 voix. Le libéral Patrick-T. Asselin arrive deuxième avec 8,870 voix (35,3%), suivi du conservateur Falconio Tardif qui récolte 3,527 votes (14%). Nicole Rinfret-Bédard du NPD doit se contenter de 608 voix (2,4%).¹⁵³⁵ À cette occasion, la liste électorale de Notre-Dame-de-Ham comporte 166 noms. De ce nombre, 137 (82,5%) se prévalent de leur droit et se rendent aux urnes. La lutte est pour le moins serrée et les opinions partagées puisque 59 personnes (43,1%) accordent leur vote à Patrick-T. Asselin et 58 (42,3%) à Léonel Beaudoin. Enfin, 16 voix (11,7%) s'expriment en faveur de Falconio Tardif et 3 (2,2%) pour Nicole Rinfret-Bédard.¹⁵³⁶

1527. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 19 juillet 1967, vol. IV, p. 151-152.

1528. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 octobre 1967, vol. 7, p. 60.

1529. C.S. de VICTO., *texte découpé dans la Gazette officielle de Québec le 25 novembre 1967, et collé dans le Registre des délibérations des commissaires [...]*, vol. IV, p. 155

1530. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 décembre 1967, vol. 7, p. 63.

1531. *Id.*, 15 janvier 1968, vol. 7, p. 64-66. Jacques-Omer Côté est assermenté le 29 janvier, Alphonse Trottier et Oscar Ramsay le 5 février.

1532. *Id.*, 5 février 1968, vol. 7, p. 68-69.

1533. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 13 février 1968, vol. IV, p. 156-157.

1534. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 mars 1968, vol. 7, p. 70.

1535. Pierre DROUILLY, *op. cit.*, p. 429.

1536. *Gouv. du CAN., Vingt-huitième élection générale 1968 [...]*, p. 422-424

Le 2 juillet, le conseil municipal prend connaissance de la démission du conseiller Alphonse Trotter qu'on remplace par Charles-Édouard Dugré. Au début d'août, on accepte la demande de l'épouse de Welly Fillion pour l'obtention d'un permis de "Salon de barre" de la Régie des alcools du Québec. On accepte aussi l'horaire de la Régie qui permet l'ouverture le dimanche de midi à minuit.¹⁵³⁷

Le 15 juillet, Robert Côté est élu président du conseil d'administration de la Caisse populaire en remplacement d'Edgar Leclerc.¹⁵³⁸

Le 13 août, les commissaires engagent Laura L.-Fréchette comme secrétaire de la commission scolaire Massabielle pour remplacer Noël Pellerin. Son salaire sera de \$80.00 par mois plus \$10.00 pour le travail de contrôleur d'absences. L'assemblée se termine par la proposition de Wilfrid Leblond concernant une demande de soumissions pour le transport des élèves du cours élémentaire à Saint-Paul-de-Chester qui seront ouvertes le 21 août.¹⁵³⁹ La semaine suivante, on annule la résolution concernant le contrôle des absences par la secrétaire puisque ces absences seront contrôlées à Saint-Paul étant donné que les élèves y suivront leurs cours. Puis, il semble que Rolland Langlois soit encore le seul soumissionnaire. Il s'offre à effectuer ce travail pour la somme de \$2,000.00.¹⁵⁴⁰

Au début de septembre, le conseil accorde une licence d'épicerie à Willy Fillion. Puis, on accepte la démission du conseiller Ernest Comtois qu'on remplace par Charles-Auguste Hudon au siège numéro 5. Enfin, la Société d'Aqueduc de Notre-Dame demande au conseil de municipaliser le service d'eau

au village. On décide alors de convoquer une rencontre entre les actionnaires de cette société et le conseil municipal pour le 5 septembre afin d'étudier cette question.¹⁵⁴¹ On ignore tout des délibérations de cette assemblée.

Le 10, la commission scolaire adhère au projet de regroupement des paroisses de Victoriaville, Arthabaska, Sainte-Anne-du-Sault, Saint-Valère, Saint-Paul-de-Chester, Notre-Dame-du-Rosaire, Massabielle et Saint-Samuel. On nomme aussi Fernand Leblanc comme délégué et Robert Côté comme substitut à l'Association des commissions scolaires du diocèse de Nicolet. Par ailleurs, on charge Robert Côté d'organiser le transport d'un surplus d'environ huit élèves à Saint-Paul-de-Chester. Il semble que ce soit Charles-Édouard Dugré qui se charge de ce travail à partir du 11, pour la somme de \$6.00 par jour, et à partir du 6 octobre, c'est Jean-Marc Gagnon qui s'en occupe pour le prix de \$54.00 par mois. Enfin, comme le toit du Couvent laisse entrer l'eau, on demande à Raymond Morin de Ham-Nord de procéder à cette réparation.

Le 7 octobre, Ernest Comtois demande au conseil municipal de diminuer son évaluation de \$1,750.00 étant donné que sa maison est déménagée à Ham-Nord. Puis, on considère la demande de Gérard Houle de nommer une police et d'organiser une cour municipale à Notre-Dame-de-Ham.

Au début de novembre, Robert Côté est délégué par la commission scolaire de Massabielle pour la représenter à l'assemblée générale de la Caisse Populaire qui se tiendra le 5 novembre. En cas d'incapacité d'agir Alfred Roy est nommé substitut.¹⁵⁴²

Le 4, le conseil autorise le comité des Loisirs à se servir de la bâtisse à feu lors des parties de ballon-balais à la condition qu'il y ait un responsable âgé d'au moins 30 ans, et que la compagnie d'Aqueduc pourra fournir l'eau.¹⁵⁴³

Peu après, la commission scolaire de Massabielle refuse le projet de regroupement de commissions scolaires parce qu'elle ne serait représentée par aucun commissaire.¹⁵⁴⁴

Le 2 décembre, le ministère de la Famille et du Bien-être social apprend au conseil qu'il a une dette de \$1,804.66 et s'informe du mode de paiement qu'on entend suivre pour la renflouer. Le 6 janvier 1969, le conseil propose de verser la somme de \$300.00 par année. Puis, le conseil accepte de faire un don de \$150.00 au comité des Loisirs qui en demandait \$200.00 pour leur organisation. Ensuite, après avoir accepté officiellement la démission de Noël Pellerin comme secrétaire, Laura Fréchette devient véritablement la secrétaire municipale en poste. Enfin, on appuie la démarche de la Chambre de commerce du comté de Drummond qui espère que le nouvel aéroport, projeté par le gouvernement, sera construit à Drummondville.

Le 22 décembre, Henri Fréchette et Wilfrid Leblond sont élus marguilliers. Ernest Comtois et Oscar Ramsay occupent les numéros 3 et 4 alors que Jacques-Omer Côté et Auguste Sévigny amorcent leur dernier terme. À la même assemblée, on désigne Joseph Pouliot pour remplacer le marguillier Ernest Comtois qui a quitté la paroisse.

Le 6 janvier 1969, le conseil accepte la demande de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada de construire

1537. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 août 1968, vol. 7, p. 77.*

1538. *C.P. de N.-D.-H., Livre des minutes du conseil d'administration, vol. 3 p. 21 [volume numéroté 54].*

1539. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 13 août 1968, vol. IV, p. 163. Cette résolution constitue le dernier texte rédigé par Noël Pellerin. Laurette L.-Fréchette est assermentée le 16 août.*

1540. *Id., 21 août 1968, vol. IV, p. 164.*

1541. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 septembre 1968, vol. p. 78.*

1542. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 3 novembre 1968, vol. IV, p. 167.*

1543. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 novembre 1968, vol. 7, p. 82.*

1544. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 12 novembre 1968, vol. IV, p. 168.*

et d'entretenir ses lignes de téléphone. La compagnie est autorisée à émonder les arbres qui peuvent gêner l'exploitation de ces lignes. Puis, Yvan Leblanc remplace Léo Ramsay, car son poste de conseiller est devenu vacant, et Oscar Ramsay est nommé pro maire. Enfin, tel que demandé par le gouvernement, le conseil adopte l'article 77 Bill 286 du Code Municipal qui accorde une rémunération au maire et aux échevins. Celle du maire est calculée à raison de .30¢ par habitant avec un minimum de \$100.00 et les échevins recevront le tiers de la somme versée au maire. Cette somme sera versée deux fois par année.

Le 3 février, l'Association canadienne des maîtres de poste avise le conseil municipal que le bureau de poste fer-



Soeur St-Patrice, Murielle Tétreault, et les élèves de 1re année.

mera ses portes dans un avenir prochain. On décide de protester auprès du ministre Kierans en soutenant que cette fermeture serait préjudiciable aux industriels, aux commerçants de même qu'à tous les autres citoyens. Le bureau de poste est tenu depuis 1925 par Annette Hudon; en 1971, Lise Lambert prendra la relève.¹⁵⁴⁵

La semaine suivante, comme

l'absence du commissaire Fernand Leblanc dure depuis plus de trois mois, on décide de le remplacer par Germain Paquette.¹⁵⁴⁶ À la fin de février, on se réunit en assemblée spéciale pour prendre trois décisions: Fernand Leblanc demeure commissaire jusqu'à la fin de son mandat et on annule la résolution visant à le remplacer, Rolland Langlois est nommé officier de paix avec Jacques-Omer Côté comme substitut avec une rémunération de \$2.00 par séance, enfin, un avis sera acheminé à la commission scolaire de Saint-Paul comme quoi la commission scolaire de Massabielle ne s'engage à rien pour l'avenir.¹⁵⁴⁷

Au début de mars, le conseil municipal se rend compte d'un vice de procédure: Léo Ramsay n'a pas été assermenté dans les quinze jours suivant sa nomination. On le propose donc à nouveau puis il est assermenté et tout rentre dans l'ordre. Il représente l'arrondissement numéro 4. Ensuite, un changement important survient dans les habitudes électorales. Sur la proposition de Jacques-Omer Côté, secondé par Oscar Ramsay, l'élection du maire et des conseillers aura lieu désormais le premier dimanche de novembre, par conséquent la mise en nomination se fera le dernier dimanche d'octobre de midi à 14 heures. Puis, on demande au ministère des Affaires Municipales d'augmenter l'octroi concernant les chemins d'hiver. Par la même occasion, on demande au ministère de la Voirie de refaire le chemin du rang 1 Nord sur les lots numéros 23, 24 et 25 ainsi que le rang 1 Sud lots numéros 18 et 19. Enfin, on demande au ministère de la Colonisation de refaire le chemin de la "côte croche" sur les lots numéros 25 et 26 jusqu'au rang 2.¹⁵⁴⁸

Le 21 avril, la Fabrique décide la vente de l'ancienne salle paroissiale à Denis Dupuis de Victoriaville et Jean-Marc Morissette d'Arthabaska, pour la somme de \$1,200.00 remboursable à rai-

son de \$100.00 par année. Ces derniers espèrent la transformer en commerce de confection, rembourrage et vente de meubles. Le 8 mai, cette vente est approuvée par l'archevêché à la condition que l'acheteur débourse \$300.00 lors de la transaction et s'engage à payer la même somme annuellement et que l'immeuble serve à la fabrication et au rembourrage de meubles ainsi qu'à leur vente.¹⁵⁴⁹

Le 22 avril, la commission scolaire de Massabielle fait partie de l'Opération Regroupement qui travaille à la mise en place d'une commission scolaire par secteur d'aménagement pour le niveau élémentaire, avec 5, 7 ou 9 membres. Lors de cette assemblée, Victorin Leclerc donne sa démission, mais celle-ci est refusée. Enfin, on demande à Gérard Perreault, représentant du ministère de l'Éducation, de venir le 6 mai, informer les parents des changements en cours.

Le 5 mai, le conseil municipal avait décidé que si la salle paroissiale devient la propriété de Denis Dupuis, elle serait exemptée de taxes municipales pendant les dix prochaines années à compter de la date d'achat, dans la mesure où cette entreprise demeure industrielle.¹⁵⁵⁰

Le 6, quinze personnes assistent à l'assemblée spéciale des commissaires d'école. Gérard Perreault ne peut s'y rendre, mais il recommande à l'assemblée de continuer l'entente avec la commission scolaire de Saint-Paul-de-Chester. La question à débattre est de savoir si les parents souhaitent la réouverture du Couvent ou le renouvellement de l'entente avec la commission scolaire voisine. On finit par opter pour cette dernière solution.

La semaine suivante, les commissaires s'unissent au conseil municipal pour protester contre la fermeture du bureau de poste. Par ailleurs, Denis

1545. Francine HUDON et France Mc SWEEN, *op. cit.*, p. 121.

1546. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 11 février 1969, vol. IV, p. 171.

1547. *Id.*, 22 février 1969, vol. IV, p. 172-173.

1548. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 mars 1969, vol. 7, p. 91-92.

1549. Par. N.-D.-L.-H., *[Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1993]*, p. 92-94.

1550. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 mai 1969, vol. 7, p. 96-97.

Dupuis projette toujours d'acheter la salle paroissiale, et demande une exemption de taxes pendant quelques années. Les commissaires lui répondent qu'ils se trouvent dans l'impossibilité d'acquiescer à sa demande. Enfin, il est décidé de renouveler l'entente avec la commission scolaire de Saint-Paul-de-Chester et de demander au ministère de l'Éducation l'autorisation de vendre le Couvent.¹⁵⁵¹

Le 2 juin, Robert Côté et Fernand Leblanc sont élus commissaires d'école par acclamation.

Le lendemain, le conseil municipal demande à la commission Municipale de Québec, l'autorisation d'exempter de taxes municipales pendant dix ans l'entreprise de Denis Dupuis Enrg. remboursement.¹⁵⁵²

Peu après, les commissaires délèguent Robert Côté, Victorin Leclerc et Wilfrid Leblond à la Commission scolaire Régionale des Bois-Francs pour représenter celle de Massabielle. Puis, on presse Michel Gendron de hâter la vente du Couvent.¹⁵⁵³

Le 7 juillet, le conseil municipal décide de clôturer le terrain d'enfouissement sanitaire; il sera défendu de jeter de vieilles automobiles ou semblables ferrailles en dehors de l'enclos sous peine d'une amende de \$10.00 par infraction. Enfin, Eddy Leclerc est nommé gardien de ce terrain; il recevra la somme de \$5.00 chaque jour d'ouverture.

Le lendemain, la commission scolaire entreprend de vendre l'ameublement du Couvent. C'est la photocopieuse qui sort en premier et qu'on offre pour le montant minimum de \$200.00. Robert Côté s'informera auprès de Jacques Picard de Ham-Nord, de l'évaluation du mobilier de cuisine. Et comme il faut continuer à entretenir la

bâtisse, Alphée Trottier est chargé de réparer la toiture. Une lettre de René Labrecque indique que les démarches visant la vente du Couvent seront entreprises dès que l'entente sera signée entre la commission scolaire de Massabielle et celle de Saint-Paul. Enfin, on demande de nouvelles soumissions pour le transport des élèves.

Au début d'août, le conseil apprend que le Code Municipal refuse à la municipalité d'accorder une exemption de taxes à Denis Dupuis. En ce qui concerne la municipalisation de l'Aqueduc, il ressort des discussions que l'idée n'intéresse ni les actionnaires de la Compagnie d'Aqueduc ni le conseil municipal. L'assemblée se termine par une demande d'octroi au ministère de la Colonisation afin de terminer les travaux dans la "côte croche", si possible avant l'automne.¹⁵⁵⁴

Le 12, les commissaires ouvrent les soumissions concernant le transport des élèves divisés en trois circuits. Rolland Langlois offre de s'occuper du circuit numéro 1 pour \$2,700.00 et du numéro 3 pour \$2,300.00. Réal Toupin propose \$2,000.00 pour chacun des trois circuits. Adélar Lapointe offre ses services pour s'occuper du circuit numéro 2 pour \$2,800.00. Enfin, Charles-Édouard Dugré demande \$2,000.00 pour chacun des circuits numéros 1 et 2, et \$2,500.00 pour le numéro 3. Après discussion, le contrat est adjugé à Réal Toupin. Puis, on demande de nouvelles soumissions, cette fois pour le transport des six élèves de la maternelle. Ensuite, on prend connaissance de l'évaluation du mobilier du Couvent établie par Jacques Picard: un réfrigérateur \$175.00, une cuisinière \$50.00, une laveuse \$25.00, un set de cuisine \$25.00. On décide alors de le vendre plutôt par encan. À la fin d'août, on a reçu deux soumissions, l'une d'Adélar Lapointe qui demande \$1,700.00 et

l'autre de Charles-Édouard Dugré au montant de \$1,450.00. Le contrat est adjugé à ce dernier qui devra transporter cinq élèves de Notre-Dame et en faire monter un autre dans le rang Sainte-Marie de Saint-Paul.¹⁵⁵⁵

Au début de septembre, le conseil municipal reçoit une lettre de Jean-Baptiste Proulx qui, après de nombreux déboires, annonce la vente de sa maison et son départ de Notre-Dame.¹⁵⁵⁶

Le 9, la commission scolaire permet aux organisateurs de l'émission "Soirée Canadienne" de se servir de la salle du Couvent pour leurs exercices. Puis, on continue de faire pression pour activer la vente du Couvent. Cinq jours plus tard, les commissaires d'école tiennent une assemblée spéciale dans le but de rencontrer des représentants de la commission scolaire de Saint-Julien-de-Wolfe qui désirent acheter du mobilier.¹⁵⁵⁷

Le 6 octobre, le conseil municipal décide de faire faire des travaux dans la côte menant du rang 1 au rang 2; le tout ne devra pas dépasser \$700.00.

Le 14, sur la proposition de Robert Côté, la commission scolaire de Massabielle accepte officiellement sa fusion avec les territoires dans les municipalités scolaires de Victoriaville, Arthabaska et Saint-Paul de Chester. La nouvelle Commission scolaire sera connue sous le nom de commission scolaire Victoriaville. Désormais, un seul commissaire sera élu pour représenter les territoires de Massabielle et de Saint-Paul. Par ailleurs, on continue de liquider l'ameublement du Couvent. Alphée Trottier achète le chauffe-eau pour la somme de \$150.00, des chaises et des bureaux sont aussi vendus. Toutefois, on refuse l'offre de l'épouse d'Ubalde Lavigne de \$100.00 pour la photocopieuse.

1551. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 13 mai 1969, vol. IV, p. 176.

1552. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 juin 1969, vol. 7, p. 97.

1553. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 10 juin 1969, vol. IV, p. 179.

1554. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 août 1969, vol. 7, p. 101-102.

1555. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 26 août 1969, vol. IV, p. 182-183.

1556. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 septembre 1969, vol. 7, p. 103.

1557. C.S. de VICTO., *Registre des délibérations des commissaires [...]*, 14 septembre 1969, vol. IV, p. 184.

Le 26, Germain Toupin est réélu maire, alors qu'Yvan Leblanc, Charles-Auguste Hudon et Arsène Nolette sont réélus respectivement aux sièges numéros 4, 5 et 6.¹⁵⁵⁸

Le 10 novembre, Fernand Leblanc est nommé vice-président de la commission scolaire.

En décembre, l'échevin Charles-Édouard Dugré transmet au conseil municipal une plainte qu'il a reçu au sujet de la circulation des "ski-doo" dans le village. On ne peut que déplorer la situation, car il n'y a pas de police municipale pour imposer un règlement.¹⁵⁵⁹

Le 8, Alfred Roy préside l'assemblée des commissaires puisque le président est hospitalisé. On règle d'abord le problème de transport d'un élève handicapé. On offre \$300.00 à Réal Toupin pour ce travail alors que ce dernier en demande \$380.00. Ensuite, on engage Charles-Édouard Hudon pour surveiller le Couvent au prix de \$0.75 la visite. Puis, on continue à liquider les biens matériels du Couvent: dictionnaires, balayeuse, etc.. Puis, la secrétaire informe l'assemblée qu'une personne se montre intéressée par l'achat du Couvent afin de le transformer en entrepôt. Pour le moment, Alfred Roy propose qu'on le loue \$150.00 par mois. Enfin, on accepte de louer la salle du Couvent pour une soirée au prix de \$10.00, et le locataire s'engagera à faire le ménage et nommera un surveillant, car il se porte garant des réparations en cas de bris.

Le 21, Adélard Lapointe et Germain Lavigne sont élus marguilliers. Henri Fréchette et Wilfrid Leblond occupent les postes numéros 3 et 4 tandis que Joseph Pouliot et Oscar Ramsay entament la dernière année de leur mandat.

Le lendemain, les commissaires d'école tiennent une assemblée spéciale

dans le but d'accepter l'offre de Marius Lafontaine, au nom de la Commission scolaire Régionale pour la vente de la polycopieuse au montant de \$175.00 que les commissaires acceptent. Par la même occasion, on vend portes, chaises, jeux, disques, ballons etc.

Le bilan démographique pour l'année 1969 est assez particulier puisque le décompte indique 3 baptêmes, 6 mariages et 4 sépultures. Pour la première fois de l'histoire de la paroisse, l'accroissement naturel est négatif puisqu'on enregistre plus de sépultures que de baptêmes.¹⁵⁶⁰

Le 30 décembre, Germain Toupin est élu président de la Caisse populaire pour remplacer Robert Côté qui remet sa démission.¹⁵⁶¹

Le 12 janvier 1970, Robert Côté donne sa démission comme commissaire, pour cause de santé. On le remplace par Adélard Lapointe. Puis, on établit qu'à l'avenir le loyer de la salle du Couvent sera de \$15.00. Il est entendu qu'on ne louera pas les chaises. Le gardien sera avisé de ne prêter les clés à qui que ce soit. Alfred Roy est nommé président de la commission scolaire afin de terminer l'année 1969-70.

Le 3 février, le conseil municipal demande à la compagnie Télébec Ltée de mentionner le nom de Notre-Dame-de-Ham sur l'annuaire de Ham-Nord.

La semaine suivante, le projet de regroupement territorial de Victoriaville, Arthabaska, Massabielle, Saint-Paul-de-Chester et Saint-Valère est accepté. En attendant les prochains développements, la commission scolaire de Saint-Paul avise celle de Massabielle, qu'il en coûtera \$335.00 par élèves pour les frais de scolarité. Cette dernière accepte la nouvelle entente. Puis, on fait de nouveau appel au député Lavoie afin d'accélérer la vente

du Couvent, étant donné qu'il y a un acheteur potentiel.¹⁵⁶²

Au début de mars, le conseil municipal demande au ministère de la Voirie de faire le chemin du rang 1 Nord sur les lots numéros 23, 24 et 25 et le rang 1 Sud sur les lots numéros 18 et 19. On demande aussi au ministère de la Colonisation de refaire le chemin de la "côte croche" sur les lots numéros 25 et 26 jusqu'au rang 2.¹⁵⁶³

Le 9, les commissaires d'école délèguent Fernand Leblanc et Alfred Roy pour faire partie du comité provisoire de Victoriaville pour le regroupement. À cet effet, on autorise la secrétaire à fournir une copie du rôle d'évaluation, du budget 1969-70 et des états financiers 1968-69, ainsi que la liste des comptes à payer, celle des comptes à recevoir et une copie des soumissions de transport des élèves. Les biens meubles étant pratiquement tous vendus, on n'aura pas à fournir d'inventaire. Laura Fréchette en profite pour acheter les portes pliantes pour la somme de \$20.00. Les offres d'achat du Couvent devront parvenir au bureau de la secrétaire avant le 31 mars où elles seront ouvertes. À ce moment-là, seul soumissionnaire, Philippe Beaudoin de Sherbrooke, offre \$20,150.00. Mais, comme la soumission ne comprend pas un chèque équivalent à 10% de l'offre, on renouvellera l'appel d'offre. Le 4 avril, malgré la présence de Philippe Beaudoin à l'assemblée, Wilfrid Leblond propose de refuser l'offre d'achat, toujours sous le même prétexte. Fernand Leblanc propose alors de relancer l'appel d'offre jusqu'au 22 avril.

Entre temps, la compagnie Télébec Ltée avise le conseil municipal de l'impossibilité dans laquelle elle se trouve d'indiquer le nom de Notre-Dame-de-Ham sur l'annuaire de Ham-Nord.

Le 13 avril, les commissaires

1558. Yvan Leblanc, Charles-Auguste Hudon et Arsène Nolette sont assermentés le 3 novembre.

1559. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 1er décembre 1969, vol. 7, p. 111.*

1560. Ces chiffres ne tiennent pas compte des naissances qui peuvent se produire sans que les parents fassent baptiser ces enfants.

1561. *C.P. de N.-D.-H., Livre des minutes du conseil d'administration, vol. 3 p. 21 [volume numéroté 54].42.*

1562. *C.S. de VICTO., Registre des délibérations des commissaires [...], 9 février 1970, vol. IV, p. 193.*

1563. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 2 mars 1970, vol. 7, p. 115.*



Moulin à scie de Fernand Leblanc, en opération depuis 1970.

apprennent que le lieutenant-gouverneur en conseil a accepté la fusion des territoires des commissions scolaires locales sous le nom de Commission scolaire Régionale de Victoriaville et qu'elle comprendra sept commissaires. La nouvelle formule sera en vigueur à partir des élections du 1er juin pour l'organisation de la structure et du 1er juillet pour l'administration effective. Peu après, on décide de renouveler la demande auprès du ministère de l'Éducation concernant l'autorisation de vendre le Couvent. En attendant, on augmente le tarif de location à \$20.00 par soirée.

Tel que prévu, le 22 avril, les commissaires d'école tiennent une séance spéciale pour l'ouverture des soumissions. Toutefois, aucune n'a été déposée.

Le 29 avril 1970, ont lieu des élections provinciales. Le résultat à l'échelle du comté de Wolfe indique René Lavoie du parti de l'Union nationale vainqueur avec 3,712 voix (44,4%), et une majorité de 1,630 votes sur son plus proche adversaire René Guertin du Parti libéral qui remporte l'assentiment de 2,082 électeurs (24,9%). Viennent ensuite Fernand Lehoux du Parti R. C. avec 1,860 votes (22,2%) et enfin Guy Marceau du Parti québécois qui obtient

706 voix (8,4%). Le taux de participation est de 88,8%. À Notre-Dame, on dénombre 191 noms sur la liste électorale, mais 165 personnes (86,4%) se prévalent de leur droit. La faveur populaire se tourne vers René Guertin à qui 63 (38,1%) électeurs accordent leur voix tandis que 58 (35,1%) votent pour René Lavoie, 40 (24,2%) pour Fernand Lehoux et 4 (2,4%) pour Guy Marceau.¹⁵⁶⁴ René Lavoie devient donc député du comté de Wolfe pour un troisième mandat.

Le 11 mai, les commissaires refusent l'offre de Philippe Beaudoin de Sherbrooke de louer le Couvent au coût de \$100.00 par mois.

Le lendemain, le libéral Robert Bourassa prête le serment qui le confirme au poste de premier ministre de la province de Québec.

Le 25, les commissaires tiennent une séance spéciale au cours de laquelle on accepte de transporter le petit [...] à la maternelle de Saint-Paul-de-Chester au coût de \$290.00; on paiera aussi les frais de scolarité qui s'élèvent à \$335.00.

À la fin de juin, les commissaires d'école acceptent l'offre d'achat de Lucie Fréchette qui propose d'acheter l'école et

le terrain d'environ 300 x 350 pieds pour la somme de \$12,000.00.¹⁵⁶⁵

Au début d'octobre, le conseil municipal projette le creusage de la rivière Morasse sur les lots numéros 21B du rang 1 et 21A du rang 2.¹⁵⁶⁶

Lors de la mise en nomination annuelle aux trois postes de conseillers, le 25 octobre, Jacques-Omer Côté, Charles-Édouard Dugré et Oscar Ramsay sont élus par acclamation aux sièges numéros 1, 2 et 3.¹⁵⁶⁷ Peu après, on décide d'accepter la demande d'André Taschereau d'un minimum de \$400.00 du mille pour l'entretien de chemins d'hiver qu'on avait refusée le 5 octobre.¹⁵⁶⁸

Le 27 décembre, Charles-Édouard Dugré et Yvan Leblanc sont élus marguilliers. Adélar Lapointe et Germain Lavigne occupent les postes numéros 3 et 4 tandis qu'Henri Fréchette et Wilfrid Leblond entament la dernière phase de leur mandat.

Le 4 janvier 1971, le ministère des Richesses naturelles fait savoir au conseil municipal qu'après avoir inspecté la rivière Morasse, il ne s'occupera pas de cette affaire pour le moment, car il y a des cas plus urgents. Puis, on avise Hydro-Québec de procéder à l'installation d'une lumière au coin de la route 34 tel qu'entendu à l'automne dernier, la chose devenant urgente. Enfin, devant l'affluence de plaintes concernant la circulation des motoneiges, le conseil demande à la police de Weedon d'exercer une vigilance plus étroite.

Au début de février, le conseil reçoit un rapport de l'inspection du dépôt par l'Unité Sanitaire de Wolfe qui constate que ce site ne répond pas aux exigences du ministère de la Santé. Puis, on demande au ministère de la Colonisation de refaire le chemin de la "côte croche" sur les lots numéros 25 et 26 jusqu'au rang 2, et le rang 10 sur les

1564. *Gouv. du Q., Rapport du président général des élections Elections 1970 [...]*, p. 390.

1565. *C.S. de VICTO, Registre des délibérations des commissaires [...]*, 29 juin 1970, vol. IV, p. 203.

1566. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 octobre 1970, vol. 7, p. 127.

1567. *Jacques-Omer Côté, Charles-Édouard Dugré et Oscar Ramsay sont assermentés le 2 novembre.*

1568. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 novembre 1970, vol. p. 130.

lots numéros 1 à 5 dont les travaux sont estimés à \$10,000.00. On demande aussi au ministère de la Voirie de faire le chemin du rang 1 Nord sur les lots numéros 23, 24 et 25 ainsi que le rang 1 Sud sur les lots numéros 18 et 19. Par la même occasion, on le prie d'entretenir, pendant l'hiver, le chemin reliant Notre-Dame-de-Ham à Saint-Adrien-de-Ham en passant par les rangs 1 et 2. À cet effet, on s'adresse à la municipalité de Saint-Adrien afin qu'elle fasse pression dans le même sens. Enfin, on achemine une dernière demande au ministère de la Voirie afin qu'il octroie le chemin à partir du rang 1 Nord près de chez Hector Ramsay jusqu'à la rivière Morasse pour l'enlèvement de la neige.¹⁵⁶⁹

Le 28 février, les marguilliers refusent l'offre de la Commission scolaire de Victoriaville d'acquérir le terrain de la Fabrique pour la somme symbolique de \$1.00. Toutefois, ils les invitent à discuter de cette transaction.

Au début d'avril, le conseil municipal accepte l'offre de la Commission scolaire de Victoriaville de lui céder le Couvent pour le montant symbolique de \$1.00.¹⁵⁷⁰

Le 3 mai, après la nomination d'Yvan Leblanc comme pro maire, on délibère sur la question d'un site d'enfouissement sanitaire et on conclut d'engager quelqu'un qui peut fournir un dépotoir et ramasser les vidanges une fois par semaine pour le prix de \$15.00 par propriétaire ou locataire, la différence s'il y a lieu serait comblée par la municipalité. En ce sens, on lance un appel d'offre dont les soumissions devront être déposées avant le 10 mai où elles seront ouvertes. À ce moment-là, le conseil a reçu trois soumissions. La première d'Adélar Lapointe qui demande \$1,500.00, la seconde d'Ovide Morin au montant de \$1,200.00 et la troisième

d'Amédée Poirier qui demande \$1,000.00. Le conseil opte pour cette dernière, à la condition qu'elle soit acceptée par le Bureau d'Hygiène, sinon, on acceptera la seconde soumission. Si le contrat est attribué à Amédée Poirier, la cueillette se fera le vendredi et s'il est accordé à Ovide Morin, elle se fera le samedi. Afin de légaliser le tout, à la prochaine assemblée, on adoptera le règlement numéro 68. Les déchets devront être mis dans des boîtes ou sacs solides d'un poids maximum de cinquante livres. Il sera défendu de jeter de la ferraille.¹⁵⁷¹

Le 7 juin, le conseil adopte le règlement numéro 68 qu'on amende de façon à y ajouter que le dépotoir sera situé sur le lot numéro 25, à une distance de 2,400 pieds des chalets près de la rivière Morasse, à 1 mille 1/2 du village de Notre-Dame-de-Ham. La première cueillette des vidanges a lieu le 18 juin 1971.

Le lendemain, Germain Toupin agit en tant que président du conseil d'administration de la Caisse Populaire.¹⁵⁷² Toutefois, le procès-verbal est signé par Charles-Auguste Hudon et ce dernier avait aussi signé celui du conseil d'administration du 5 mai.¹⁵⁷³

Au début de juillet, le conseil municipal qui songe à acquérir le Couvent, demande à la Commission scolaire de Victoriaville de lui accorder un délai de 30 jours afin de continuer les démarches. Puis, on décide la vente du terrain de l'ancien dépotoir à Michel Leclerc pour le prix de \$21.00 incluant la barrière.¹⁵⁷⁴

Le 16 juillet, le conseil municipal se réunit en séance spéciale afin de décider l'achat du Couvent. Il semble que la Commission scolaire de Victoriaville ait établi des conditions quant à l'utilisation du bâtiment. Or, le conseil n'entend pas s'en laisser imposer et décrète qu'il en

deviendra propriétaire à la condition qu'on supprime toutes les conditions imposées et le laisse libre de l'utiliser comme bon lui semble.

Le 2 août, suite à la décision du conseil, Allard Girard s'engage à fermer le chemin du rang 10 sur les lots 5A et 5B sur environ dix arpents à ses frais et dépens et à en assumer la responsabilité. En retour, on le décharge de la taxe municipale. Puis, on autorise Germain Toupin, Laura Fréchette et Charles-Auguste Hudon à signer le contrat d'achat du Couvent.

Le 16, un avis spécial est adressé à la population qu'une assemblée spéciale du conseil se tiendra le 18 pour prendre connaissance de l'autorisation accordée au conseil d'utiliser le Couvent à des fins industrielles ou de loisirs. Cependant, le 18, on reçoit trois offres d'achat: Bernard Dupuis propose \$3,200.00, Adélar Lapointe \$4,000.00 et Denis Hudon \$5,000.00. Après délibérations sur ces offres, on décide de vendre la bâtisse à ce dernier et à ses associés Serge Alain, Pierre Lambert, Paul-Gérard Poitras, Thérèse Lambert et Marie Roux, mais on se réserve les chaises.

Le 19, on poursuit l'assemblée spéciale en discutant de l'achat du terrain de l'école qui appartient toujours à la Fabrique. Il est décidé de lui demander le prix qu'elle en exige. Puis, le conseil avise la population de la tenue d'une assemblée spéciale pour le 1er septembre. À ce moment-là, on délibère sur cet achat. On décide que la municipalité achète ce terrain pour la somme de \$1,500.00. Des discussions ont lieu quant à son utilisation. Présent à cette assemblée, l'avocat Crochetière conseille de se procurer l'approbation de ce projet par le ministère de l'Éducation avant de signer tout contrat.¹⁵⁷⁵

Le 29 août, la Fabrique accepte de vendre le terrain de l'école à la corpo-

1569. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 1er février 1971, vol. p. 135-136.*

1570. *Id., 5 avril 1971, vol. 7, p. 139.*

1571. *Id., 10 mai 1971, vol. 7, p. 142-143.*

1572. *C.P. de N.-D.-H., Livre des minutes de l'assemblée générale, vol. 2, p. 25.*

1573. *C.P. de N.-D.-H., Livre des minutes du conseil d'administration, vol. 3 p. 58 [volume numéroté 54].*

1574. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 juillet 1971, vol. 7, p. 146-147.*

1575. *Id., 19 août 1971, vol. 7, p. 153-154.*

ration municipale, pour la somme de \$1,500.00. Cette vente est approuvée par l'archevêché le 10 septembre, à la condition que cette somme soit utilisée pour réduire la dette de la paroisse envers la Corporation Archiépiscope de Sherbrooke.¹⁵⁷⁶

Le 7 septembre, le maire refuse de signer le procès-verbal du 18 août prétextant qu'il était dissident pour la résolution de la vente de l'école. Ensuite, une lettre de Bernard Dupuis explique ce qu'il entend faire du Couvent s'il en devient propriétaire. Après avoir offert \$5,100.00, il écrit: "Nous avons l'intention d'aménager une salle d'exposition pour nos meubles et si possible dans la partie du haut, louer une petite industrie. Espérant [sic] que le Conseil et le Ministère de l'éducation voudront bien accepter mon offre." Cette offre sera soumise au ministère de l'Éducation pour étude. Il s'ensuit une vive discussion, Charles-Auguste Hudon et Yvan Leblanc interdisant à la secrétaire de procéder ainsi alors que le maire insiste pour soumettre le projet aux autorités. La secrétaire transmet alors les informations reçues par téléphone durant l'après-midi et qui se résument par l'interdiction d'acquiescer ou de vendre des immeubles sans l'autorisation du ministère. Pour leur part, les conseillers soutiennent qu'un tel projet ne nécessite pas cette autorisation puisque la municipalité est propriétaire. Germain Toupin met un terme à la discussion et, sur la proposition d'Yvan Leblanc secondée par Jacques-Omer Côté, il est décidé d'autoriser le maire et Arsène Nolette à signer le contrat de vente.

Le 3 octobre, la Fabrique demande à la Commission scolaire de Victoriaville de lui céder le terrain sur lequel est située l'école, pour la somme symbolique de \$1.00.¹⁵⁷⁷

Le 22, le conseil municipal tient une assemblée spéciale. Il s'agit de régler

un problème technique causé par le refus du maire de signer le procès-verbal du 18 août alors qu'était décidé la vente de l'école avec le terrain à Serge Alain, Pierre Lambert, Paul-Gérard Poitras, Thérèse Lambert, Marie Roux et associés, pour le montant de \$5,000.00. La chose en reste là. Les élections approchent et on reparlera de cette question après.

Lors de la mise en nomination, le 31 octobre 1971, Yvan Leblanc se présente contre Germain Toupin au poste de maire. De plus, la population aura à choisir entre Lionel Plante et Charles-Auguste Hudon pour le siège numéro 4, Alfred Roy et Arsène Nolette pour le siège numéro 5, et Ovide Morin et Adélar Lapointe pour le siège numéro 6. Une votation se tient donc le 7 novembre. L'évènement déplace 188 contribuables. Le résultat indique que Germain Toupin l'emporte sur son adversaire avec 104 voix contre 79. Lionel Plante est élu au siège numéro 4 ayant obtenu 124 voix contre 57, Alfred Roy au siège numéro 5 avec 104 voix contre 77 et Ovide Morin au siège numéro 6 avec 94 voix contre 85.¹⁵⁷⁸

Le 17 novembre, le conseil municipal tient une assemblée spéciale afin de finaliser la question de la vente du Couvent. La veille, on a reçu une nouvelle offre de Bernard Dupuis au montant de \$10,000.00. Le conseiller Alfred Roy, secondé par Lionel Plante, propose l'acceptation de cette offre. Arsène Nolette n'ayant pas été réélu, on annule les résolutions qui le désignait comme l'un des signataires du contrat de vente. Germain Toupin et Laura Fréchette sont alors autorisés à signer ce contrat ainsi que celui concernant l'achat du terrain à la Fabrique.

Le 6 décembre, neuf contribuables présentent une requête demandant que le chemin conduisant aux chalets du Domaine Mont-Sévigny soit ouvert à l'année longue. On accède à

cette demande, du moins jusqu'aux fêtes. D'ici là, le maire s'informerait à propos des octrois concernant ce chemin. Puis, on discute des avantages de l'offre de Bernard Dupuis et de son frère. On constate que depuis l'établissement de leur atelier dans la salle paroissiale, ils ont dû doubler l'espace en construisant une annexe vite devenue insuffisante. Comme leur atelier avoisine le Couvent, que l'entretien de cette bâtisse devient trop coûteux pour la municipalité, que la population n'est pas assez nombreuse pour justifier l'utilisation d'un immeuble aussi considérable, qu'il est souvent la cible de vandalisme, que son état se détériore rapidement, et que l'industrie des frères Dupuis est la seule source d'emploi dans la municipalité employant douze personnes, le conseil demande au ministère de l'Éducation de renoncer à la clause conditionnelle apparaissant dans son autorisation à vendre et qu'il consente au marché établi entre la Commission scolaire et les frères Dupuis sans condition.

Le 19 décembre, Germain Paquette et Léo-Paul Langlois sont élus marguilliers. Charles-Édouard Dugré et Yvan Leblanc occupent les postes numéros 3 et 4 tandis qu'Adélar Lapointe et Germain Lavigne entament la dernière année de leur mandat. À la même assemblée, on autorise Adélar Lapointe et Yvan Leblanc à signer avec la Commission scolaire de Victoriaville, le contrat d'achat du terrain de l'école.

Le 2 janvier 1972, la Fabrique annule la résolution du 29 août 1971 qui décidait la vente du terrain de l'école à la corporation municipale. Puis, le 19, on annule celle du 2 janvier, ce qui a pour effet de valider celle du 29 août!

Le 7 février, le conseil municipal prie la compagnie Télébec Ltée d'améliorer le service que donne la téléphoniste de Victoriaville, car plusieurs abonnés se plaignent qu'ils ne reçoivent

1576. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 100-101.

1577. *Id.*, p. 102-103.

1578. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 novembre 1971, vol. 7, p. 163. Lionel Plante, Alfred Roy et Ovide Morin sont assermentés le 11 novembre.

pas de réponse promptement, il y a lieu de croire à une insuffisance de personnel. On se plaint aussi du service d'Hydro-Québec, car le volume de la lumière diminue assez souvent, entraînant des pannes d'électricité qui laissent croire qu'il y a surcharge. Puis, on demande au ministère de la Voirie afin de refaire le chemin de la "côte croche" sur les lots numéros 25 et 26 jusqu'au rang 2 et le rang 10 sur les lots numéros 1 à 5 inclusivement; aussi refaire le chemin rang 1 Nord sur les lots numéros 23, 24 et 25 et le rang 1 Sud, sur les lots numéros 18 et 19, le coût de ces travaux est estimé à environ \$25,000.00. Enfin, Bertrand Trottier fait part de son intention de construire un moulin à scie derrière sa résidence et il demande l'approbation du conseil.

Le 6 mars, le conseil constate que les jeunes n'ont à peu près rien à faire et que des loisirs organisés dans la municipalité favoriseraient l'économie chez eux. Aussi, on demande au Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports d'octroyer un montant de \$2,000.00. Le 4 avril, le conseil verse aux Loisirs de Notre-Dame le chèque de \$100.00 qu'il vient de recevoir du Haut-Commissariat à la Jeunesse aux Loisirs et aux Sports. Puis, on prend connaissance de la lettre des avocats Denault, Allard et Beaudet disant qu'un client propriétaire requiert l'entretien normal du chemin de la "côte croche". On répond que des travaux d'amélioration seront effectués au début de l'été 1972, car cette côte est reconnue presque impraticable. Enfin, on nomme Lionel Plante pro maire.

Le 10 avril, le conseil municipal proteste contre le Bill 48 auquel il propose un amendement. Compte tenu que la loi ne tient aucun compte des Conseils de comté pour la confection des rôles d'évaluation, que les municipalités rurales sont habituées de travailler en collaboration avec cet organisme, que les maires

du milieu rural sont bien au courant des problèmes propres à leur milieu et sont en mesure de prendre les décisions opportunes, on propose plusieurs amendements afin de rendre la loi plus souple.¹⁵⁷⁹

Au début de mai, le député Lavoie informe le conseil qu'une nouvelle division de la carte électorale propose l'inclusion de Notre-Dame-de-Ham dans le comté de Mégantic plutôt que dans le nouveau comté des Bois-Francs qui serait créé. Sur quoi le conseil se montre en désaccord. Ensuite, on discute du problème causé par la fermeture du rang 10 par Allard Girard. Il s'avère nécessaire d'aller vérifier le lieu de cette fermeture, certains disent que le travail n'a pas été fait au bon endroit, tel que convenu. À la fin de juin, on constate que la fermeture du chemin du rang 10 n'a pas été faite au bon endroit. On se rend sur les lieux pour en discuter¹⁵⁸⁰ et on l'avise de fermer le chemin là où il était convenu, par une clôture.¹⁵⁸¹

Le 5 juin, le conseil prend connaissance de la proposition d'Hydro-Québec suggérant un système composé de seize lumières pour le village, ce qui coûterait la somme de \$921.60 par année. Après délibérations il est décidé de demander plutôt quinze lumières, ce qui permettrait d'économiser \$57.60. Puis, on délibère à propos de la demande de permis pour un moulin à scie. Il est finalement décidé d'en retarder l'autorisation.

Le 19, le conseil tient une assemblée spéciale pour demander au ministère de la Colonisation un octroi de \$2,500.00 afin de refaire la route entre les rangs 1 et 2 Nord sur le lot numéro 26B. Pour réaliser ce projet, la municipalité offre d'investir le même montant que l'octroi. Peu après, on demande au ministère de la Voirie, de voir à niveler la côte chez Ernest Côté dans le rang 1 Sud, jusqu'aux

limites de Saint-Adrien.

En juillet, Amédée Poirier est engagé pour ramasser les vidanges à \$19.23 par semaine. Le mois suivant, le conseil municipal se préoccupe aussi de chercher un terrain propice à l'établissement d'un dépotoir, celui en usage actuellement ne pourra pas l'être encore longtemps; "[...] apparemment les places se font rares."¹⁵⁸² Enfin, on demande au ministère de la Santé de permettre aux patients qui font affaire chez le médecin de campagne de s'approvisionner en médicaments directement chez lui, ce qui éviterait des déplacements parfois importants.

Au début de septembre, le conseil municipal fait transporter des roches pour fermer à nouveau le chemin entre Allard Girard et Germain Paquet sur une distance d'environ 1 acre 1/4 sur les lots numéros 4B, 4C et 5D. Puis, on demande au ministère de la Voirie de faire le chemin au rang 1 Nord sur les lots numéros 23C et 24 AB où la neige s'accumule beaucoup durant l'hiver et qui est embourbé de roches durant l'été. Un mois plus tard, le ministère de la Voirie annonce au conseil que la réfection de ce chemin est remise à plus tard. Tout de même, on lui demande d'accorder des octrois d'une valeur de \$375.00 du mille afin d'entretenir une distance évaluée à 13,93 milles.¹⁵⁸³

Le 7 septembre, Jacques-Omer Côté est élu président du conseil d'administration de la Caisse Populaire pour remplacer Charles-Auguste Hudon.

Le maire propose une entente à Ernest Morasse pour louer un terrain sur le lot numéro 24 AB, pour servir de dépotoir municipal. L'entente prévoit un loyer de \$100.00 annuellement pour une période de trois ans.¹⁵⁸⁴

Le 10 octobre, le conseil municipi-

¹⁵⁷⁹. *Mun. N.-D.-H., registre des délibérations du conseil* [...], 4 avril 1972, vol. 7, p. 377-380.

¹⁵⁸⁰. *Id.*, 3 juillet 1972, vol. 7, 1964-1975, p. 186.

¹⁵⁸¹. *Id.*, 7 août 1972, vol. 7, p. 187.

¹⁵⁸². *Ibid.*.

¹⁵⁸³. *Id.*, 2 octobre 1972, vol. 7, p. 190-191.

¹⁵⁸⁴. *Ibid.*.

pal tient une séance spéciale. On a reçu une assignation de la part de Jean-Baptiste Proulx qui exige que la municipalité répare les trous en face de sa propriété. Or, on apprend du ministère de la Voirie de Richmond, que ce chemin appartient à la voirie, par conséquent, on n'a pas à s'engager pour ces travaux. On demande à l'avocat Jean-Louis Provencher de défendre la municipalité dans cette cause.

Le 29, Yvon Plante, Ubald Lavigne et Oscar Ramsay sont alors réélus conseillers aux sièges numéros 1, 2 et 3, tous par acclamation.¹⁵⁸⁵

Le lendemain, lors de l'élection fédérale, quatre candidats sont en lice pour briguer les suffrages populaires. Sur les 36,998 électeurs inscrits sur la liste électorale du comté de Richmond, 29,266 (79,1%) se prévalent de leur droit de vote. Le créditiste Léonel Beaudoin est alors porté au pouvoir avec 14,133 (48,3%) voix, suivi du libéral Léo-Paul Thibeault avec 8,567 (29,3%) voix. Pour leur part, le conservateur Lucien Bachand récolte 3,887 votes (13,3%), et Francine Mailloux du Nouveau Parti démocratique 624 (2,1%).¹⁵⁸⁶ À Notre-Dame-de-Ham, 193 électeurs sont inscrits sur la liste électorale locale. De ce nombre, 152 (78,8%) se rendent aux urnes. Le résultat est sans équivoque; 94 personnes (61,8%) accordent leur vote à Léonel Beaudoin et 48 (31,6%) à Léo-Paul Thibeault. Quant à Lucien Bachand et Francine Mailloux, ils reçoivent chacun 4 votes (2,6%).¹⁵⁸⁷

Le 6 novembre, le conseil municipal étudie le problème de la crue des eaux qui, cette année, cause des dommages plus considérables que d'habitude aux abords de la rivière Nicolet. Ces dommages affectent surtout les projets de développement d'une part d'une pente de ski et, d'autre part, d'un domaine pour vacanciers. Comme le conseil a reçu

plusieurs plaintes, on demande au ministère des Richesses naturelles le creusement et le redressement de la rivière Nicolet longeant le lot numéro 21. Ensuite, on réserve les services d'Ubald Roux pour "sabler" les chemins.

Au début de décembre, on reçoit l'accusé de réception concernant la demande de creusement de la rivière Nicolet. La réponse est formelle et décevante: impossible.¹⁵⁸⁸

Le 24 décembre, la Fabrique remet à Denis Dupuis et Jean-Marc Morissette une quittance pour le paiement intégral de l'ancienne salle paroissiale. Le 31, Robert Leblanc et Robert Côté sont élus marguilliers. Germain Paquette et Léo-Paul Langlois occupent les numéros 3 et 4, tandis que Charles-Édouard Dugré et Yvan Leblanc entament la dernière année de leur mandat.

Le 8 janvier 1973, le conseil reçoit une lettre de la Direction des Eaux, l'avisant que le projet d'amélioration de la rivière Nicolet, est à l'étude. À ce propos, Bertrand Trottier fait connaître son objection à ce projet en tant que propriétaire et riverain, et avise le conseil qu'il fera parvenir sa dissidence au ministère des Eaux Courantes. En attendant, on demande au ministère de la Voirie de finir la construction du Chemin Saint-Philippe sur les lots numéros 25 et 26 et de voir à réparer le rang 1 Nord sur les lots numéros 23, 24 et 25 et le rang 1 Sud sur les lots numéros 18 et 19, car ces travaux s'avèrent urgents.

Le 5 février, le conseil discute d'une affiliation possible avec Ham-Nord concernant le sablage des chemins ou l'installation d'une troisième réserve de sable. Toutefois, aucune décision n'est prise.

Lors de la construction du

Chemin Saint-Philippe, le conseil avait fait clôturer les terrains en bordure de ce chemin, c'est-à-dire les lots numéros 25 et 26. Depuis ce temps, on a entretenu cette clôture, mais le 5 février, on décide de ne plus en assurer la réparation et d'en faire don aux propriétaires concernés qui en deviennent désormais responsables. Au début de mars, Marcel Grenier refuse d'endosser la responsabilité que le conseil vient de lui refiler. Le conseil lui offre alors de lui rembourser la moitié du coût des matériaux qu'il a fourni pour la clôture.¹⁵⁸⁹ Le 2 avril, l'affaire fait boule de neige et le conseil décide d'aborder le problème à l'échelle de l'ensemble de la municipalité et se propose d'adopter le règlement numéro 169 stipulant qu'à l'avenir, toutes les clôtures entretenues jusqu'ici par la municipalité, devront l'être par les propriétaires. On décide de rembourser la totalité des dépenses que Marcel Grenier a effectuées. Le 1er mai, le conseil municipal tient une assemblée spéciale afin de débattre de la question des clôtures municipales. Un contribuable a consulté l'avocat Claude Aubert qui explique l'illégalité de cette décision et demande l'annulation du règlement. Sur la proposition d'Alfred Roy, secondée par Ubald Lavigne, le conseil fait marche arrière et accepte de reprendre la responsabilité de l'entretien des clôtures.¹⁵⁹⁰ La semaine suivante, le conseil demande aux inspecteurs municipaux de mesurer les clôtures en bordure des routes municipales et déterminent exactement celles qui appartiennent à la municipalité. La secrétaire fera un plan de chacun des lieux concernés.

Au début de mai, le conseil demande au ministère de la Voirie de faire le Chemin du rang 1 Nord, du rang 1 Sud, et de terminer la construction du chemin Saint-Philippe. "Depuis plusieurs années que cette demande se répète et vu une augmentation considérable de la circulation sur ces chemins, l'on espère que le ministère de la voirie prendra cette

1585. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 29 octobre 1972, vol. 7, p. 196. Yvon Plante est assermenté le 3 novembre, Ubald Lavigne et Oscar Ramsay le 6.

1586. Pierre DROUILLY, *op. cit.*, p. 429.

1587. *Gouv. du CAN., Vingt-neuvième élection générale 1972 [...]*, p. 549-543 et 1167.

1588. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 décembre 1972, vol. 7, 1964-1975, p. 200.

1589. *Id.*, 5 mars 1973, vol. 7, 1964-1975, p. 204-205.

1590. *Id.*, 1er mai 1973, vol. 7, p. 208-209.

demande en considération le plus tôt possible.¹⁵⁹¹

Le 6 août, comme Ovide Morin n'assiste pas aux assemblées depuis un certain temps, on décide de le remplacer par Bernard Dupuis au siège numéro 6. Comme ce dernier est présent à l'assemblée, il est aussitôt assermenté et prend son siège immédiatement. Dans la correspondance, les avocats Denault, Allard & Dubois demandent une résolution afin de les autoriser à poursuivre [...] pour le paiement de ses taxes. Par ailleurs, l'ingénieur Jean Foldès du Service de protection de l'environnement demande qu'on étudie la possibilité éventuelle de la municipalisation de l'aqueduc afin d'assurer la continuité du service d'eau. On en discute et on décide de s'informer de la possibilité de subventions applicables à la construction et à la réparation d'un tel service.

Le 4 septembre, l'affaire [...] se poursuit. Ce dernier écrit au conseil pour offrir d'acheter des codes municipaux pour les conseillers en fonction. Le conseil juge prudent de décliner l'offre et répond à l'ironie en autorisant les avocats Denault, Allard & Dubois à continuer la poursuite contre lui. Puis, on décide qu'Adélar Lapointe, Roger Groleau, Michel Roy et Michel Trottier seront entraînés pour se servir des pompes à feu adéquatement. Puis, on demande au ministère de la Voirie un octroi applicable sur le Chemin Saint-Philippe à partir du rang 1 Nord jusqu'à la rivière Morasse afin d'offrir un meilleur service aux chalets.

Par ailleurs, l'ingénieur Jean Foldès informe le conseil qu'en cas d'améliorations majeures du système d'aqueduc, la municipalité pourrait bénéficier de subventions. À ce propos, on a aussi reçu une lettre de la Compagnie d'Aqueduc de Notre-Dame-de-Ham qui inventorie ses valeurs immobilières qu'elle évalue à \$13,580.00. Elle demande

une réponse avant le 18 septembre 1973. Là-dessus s'engage une discussion assez animée autour du fait que, présentement, plusieurs contribuables du village manquent d'eau. Certains croient que la cause en est le prix beaucoup trop élevé de ce service. Conscient qu'il faut régler ce problème, sur la proposition de Bernard Dupuis, secondé par Ubald Lavigne, le conseil demandera à la Régie des Eaux de déléguer un ingénieur sur les lieux afin d'étudier la question. En même temps, on demandera à la Compagnie d'Aqueduc de charger deux personnes pour vérifier le motif expliquant le manque d'eau chez certains contribuables.

Le 1er octobre, le conseil demande au ministère de la Voirie de Richmond de rénover trois ponts dans le rang 10 et deux autres dans le rang 11.

Entre temps, Jean-Baptiste Proulx fait parvenir au conseil une lettre d'avocat signée Provencher & Provencher demandant que la municipalité fasse creuser un fossé en face de sa demeure pour que les eaux ne débordent plus sur sa propriété. On répond à l'avocat que le problème est censé être réglé puisque depuis quelques semaines car un "gril" a été installé entre les propriétés de Robert Leblanc et d'Ubald Lavigne afin d'arrêter et de conduire l'eau qui s'écoule.

À cette époque, la Compagnie d'Aqueduc demande le règlement final de l'achat de ses biens par la municipalité, avant le 8 octobre. On délègue Bernard Dupuis, Ubald Lavigne et la secrétaire pour rencontrer l'ingénieur Foldès afin de prendre une décision. Un projet est aussi présenté au conseil: Florent Charest souhaite l'organisation d'un centre communautaire récréatif. Le conseil se dit heureux de l'initiative. Il assure monsieur Charest de son soutien moral, sans toutefois s'engager financièrement pour le moment.¹⁵⁹²

Après quoi le conseil étudie un projet qui serait présenté dans le cadre du programme Initiatives locales et qui concerne les loisirs pour les jeunes. On constate que ces derniers n'ont en effet aucun amusement et qu'ils désirent l'installation d'une patinoire. Le projet comprendrait aussi un second volet consistant à nettoyer les abords des chemins et y couper les branches nuisibles. Le conseil décide d'appuyer ce projet.¹⁵⁹³

Le 18 octobre, le conseil se réunit en assemblée spéciale afin d'étudier l'offre de la Compagnie d'Aqueduc qui demande une réponse pour le 25 octobre. Le conseil répondra en invitant les directeurs de la Compagnie à une rencontre le 23 octobre à 20 h 30 afin d'entamer les négociations. À ce moment-là, la Compagnie d'Aqueduc demande \$13,580.00 pour ses installations. On décide alors d'offrir \$5,000.00 en alléguant qu'il n'y a eu aucun progrès du système depuis 1968, qu'il faudra acquérir d'autres sources pour répondre à des besoins grandissants, qu'il faudra déboursier une certaine somme pour les expropriations nécessaires, les services d'ingénieur et ceux de pompage, et enfin que ce réseau est en service depuis plus de quarante ans. Cette offre serait payable à raison de \$1,000.00 par année au taux de 7,5% jusqu'à échéance.¹⁵⁹⁴

Le 28, Léo-Paul Langlois est réélu conseiller par acclamation au siège numéro 4 et Florent Ramsay au siège numéro 6. Toutefois Laura Fréchette décrète qu'il y aura élection le 4 novembre. Il s'agira alors de choisir entre Roger Groleau et Alfred Roy pour le siège numéro 5 et surtout entre Germain Toupin et Lucie Fréchette-Bonhomme au poste de maire.

Lors de l'élection provinciale qui se tient le 29 octobre 1973, suite au remaniement de la carte électorale, Notre-Dame-de-Ham se retrouve dans le comté de Richmond. L'ensemble des

1591. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 mai 1973, vol. 7, p. 210.*

1592. *Id., 1er octobre 1973, vol. 7, p. 218-220.*

1593. *Ibid., Le procès-verbal porte la signature de Lucie F. Bonhomme et non de Germain Toupin.*

1594. *Id., 23 octobre 1973, vol. 7, p. 223. Ce procès-verbal porte la signature de Lucie F. Bonhomme et non celle de Germain Toupin.*

électeurs du comté de Richmond portent le libéral Yvon Vallières¹⁵⁹⁵ au pouvoir, mais de justesse puisque ce candidat récolte 7,569 voix (40,7%) et son plus proche concurrent, le conservateur Pierre Brochu, 7,214 (38,8%). Quant au péquiste Denis Morel, il obtient 3,130 voix (16,8%) et Jacqueline Drouin-Pelletier, de l'Union nationale, 686 (3,7%). Le taux de participation est de 82,3%. À Notre-Dame, 191 personnes sont inscrites sur la liste électorale et 162 (84,8%) d'entre elles se prévalent de leur droit. La faveur populaire de la municipalité va à Yvon Brochu à qui on accorde 82 voix (50,6%). Cinquante-deux personnes (32,1%) votent en faveur d'Yvon Vallières, 20 (12,3%) pour Denis Morel et sept (4,3%) pour Jacqueline Drouin-Pelletier.¹⁵⁹⁶

Le 4 novembre 1973 marque la fin officielle du mandat le plus long de l'histoire de Notre-Dame-de-Ham au poste de maire, soit près de treize ans.

La vie culturelle et sociale au Couvent.



André Leclerc remettant un présent à M. le curé Albert Plante pour souligner son anniversaire de naissance.



Les élèves costumés pour une pièce de théâtre.



Une partie de la troupe de comédiens.



Mireille et Chantal Côté dans un débat oratoire.



La chèvre de M. Séguin joué par les élèves.



Pierrette Ramsay et Francine Trottier offrant des fleurs à M. le curé Albert Plante.



Le chant Évangéline chanté par Nicole et Francine Trottier.

1595. Yvon Vallières, fils d'Alphonse Vallières, mineur, et de Thérèse Boucher, naît à Danville le 5 février 1949. Il fait ses études aux écoles Ferland et Monseigneur-Thibault à Danville, à l'école Saint-Aimé d'Asbestos, à l'école normale de l'Estrie et à l'Université de Sherbrooke où il obtient un baccalauréat en pédagogie en 1970 et un certificat en psychologie des relations humaines en 1981. Enseignant à Saint-Hubert de 1970 à 1972, conseiller pédagogique à la commission scolaire Tailon en 1972 et 1973, il enseigne également à Asbestos et à Danville en 1973 ainsi qu'à Valcourt de 1977 à 1981. Il est élu député libéral dans Richmond en 1973, défait en 1976 puis réélu en 1981. Président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du 20 juin 1984 au 23 octobre 1985. Il est réélu aux élections de 1985 et de 1989. Du 16 décembre 1985 au 9 août 1989, il est whip en chef du gouvernement. Du 11 octobre 1989 au 5 octobre 1990, il est ministre délégué aux Transports dans le cabinet Bourassa, puis ministre délégué à l'Agriculture, aux Pêcheries, à l'Alimentation et au Développement régional du 5 octobre 1990 au 19 février 1992, puis, ministre délégué à l'Agriculture, aux Pêcheries et à l'Alimentation à compter du 19 janvier 1992. De 1985 à 1989, il est secrétaire parlementaire de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française, section Québec. Dictionnaire des parlementaires 1772-1992, p. 763.

1596. Gov. du Q., Rapport du président général des élections Elections 1973 [..], p. 350-351.



Un groupe d'élèves et leur professeure, Mme Jeannine Perreault.



Le groupe de filles du Couvent.



Soeur St-Patrice, Murielle Tétreault, accompagnant un groupe d'élèves, le jour de leur confirmation.



Les diplômés.

Lucie Fréchette-Bonhomme - 1973 (4 novembre) - 1974 (1^{er} avril)



Lucie Fréchette

Le 4 novembre 1973, Lucie Fréchette-Bonhomme est élue maire, alors que Léo-Paul Langlois, Alfred Roy et Florent Ramsay deviennent conseillers aux sièges numéros 4, 5 et 6. Le lendemain, le conseil apprend que, selon le ministère de la Voirie, le pont sur le lot numéro 26 du rang 1 appartient à la municipalité et qu'elle doit s'en occuper elle-même. Puis, on discute du sablage des chemins; on s'adresse à Ham-Nord pour examiner la possibilité de faire exécuter ce travail par la même machinerie. Ensuite, plusieurs jeunes étant dans l'assistance, on aborde la question de la patinoire. M. Plante offre à leur donner des piquets et

Robert Leblanc de les transporter. Pour leur part, M. Brunelle, M. Bonhomme, Hector Ramsay et Yvon Plante promettent une bande chacun. Enfin, la Compagnie d'Aqueduc décline l'offre de la municipalité qu'elle ne trouve pas valable.¹⁵⁹⁷

Le 12, on rencontre les membres du conseil d'administration de la Compagnie d'Aqueduc qui demandent \$13,500.00 alors que le conseil en offre \$10,000.00. On ne réussit pas à en venir à une entente. Puis, on examine la question des loisirs pour les jeunes. On approuve un projet consistant à organiser une patinoire. De plus, on accorde la

somme de \$2,100.00 aux Loisirs de Notre-Dame-de-Ham et on accepte que les jeunes aient accès à la "bâtisse à feu" pour l'entreposage de leur matériel.

Deux semaines plus tard, le conseil municipal se réunit de nouveau en assemblée spéciale, pour décider de maintenir la poursuite contre [...] afin de régler le problème définitivement. Puis, on apprend que la Compagnie d'Aqueduc a baissé son prix à \$11,800.¹⁵⁹⁸

Au début de décembre, on décide de mettre un peu de décorum dans les procédures des assemblées; "[...] madame le maire donne quelques directives à suivre demandant le silence dans la Salle et aux échevins de se lever debout pour proposer ou seconder de même que ceux qui adresse la parole [...]"¹⁵⁹⁹ Puis, il semble que l'affaire [...] divise les opinions, car la maire insiste pour que la poursuite intentée contre ce dernier repose entièrement sur les échevins et la secrétaire, et pour cette raison, elle refuse de signer le procès-verbal du 28 novembre. Enfin, on acquiesce à la demande d'Amédée Poirier pour que les déchets domestiques soient mis dans des sacs en plastique ou boîtes de carton ficellées. On avisera la population de cette façon de faire, en spécifiant que ces paquets ne devront pas peser plus de cinquante livres.

Lors de la même assemblée, on nomme Oscar Ramsay pro maire, après quoi on reprend les discussions à propos de l'achat du système d'aqueduc. Comme on trouve le prix trop élevé, on décide de faire une enquête auprès de la population afin de connaître le prix que chacun croit raisonnable d'offrir à la compagnie. Puis, comme on commence à entrevoir le projet de construction d'un égout, on fait appel à un ingénieur de la commission Municipale de Québec.

Le 10 décembre, l'assemblée spéciale se poursuit. Roger Groleau qui a procédé à l'enquête auprès de la popula-

1597. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 novembre 1973, vol. 7, p. 227-228.*

1598. *Id., 28 novembre 1973, vol. 7, p. 231.*

1599. *Id., 3 décembre 1973, vol. 7, p. 232.*

tion rapporte que les vingt-huit personnes interrogées sont d'accord pour offrir entre \$2,500.00 et \$5,000.00 à la Compagnie d'Aqueduc, que personne n'est d'accord pour aller jusqu'à \$11,000.00 et que huit personnes sont d'avis de ne pas acheter cette installation. Germain Toupin présente alors un contrat entre la Société d'Aqueduc de Notre-Dame-de-Ham et la Corporation municipale enregistré le 11 octobre 1933, qui stipule que la Société d'Aqueduc s'engageait à améliorer le système de protection d'incendie en installant 800 pieds de tuyau d'au moins 3 pouces à partir de la source jusqu'au village et à travers les rues du village, à maintenir un nombre suffisant de bornes-fontaines et à construire une bâtisse pour le service des incendies. On remarque que ce tuyau n'est pas installé. Sur ce, on décide de ramasser toute la documentation sur cette affaire, puis on rencontrera un ingénieur le 11 décembre avant de prendre une décision.¹⁶⁰⁰

Le 16, Victorin Leclerc et Jean-Paul Fortier sont élus marguilliers. Robert Leblanc et Robert Côté occupent les postes numéros 3 et 4 tandis que Germain Paquette et Léo-Paul Langlois entament la dernière année de leur mandat.

Le 7 janvier 1974, la Société d'Aqueduc rappelle qu'elle a consenti à un rabais de \$1,780.00 sur la demande de septembre 1973. Le conseil demeure quand même prudent et décide d'attendre encore un peu avant de prendre sa décision finale, le temps de faire inspecter le tout par un ingénieur. Puis, on discute de l'obligation de nommer une personne pour assister l'évaluateur au moment de confectionner le rôle d'évaluation, et d'en faire parvenir une copie au bureau du Conseil de comté. À ce moment-là, on prévoit des revenus de \$16,300.00 et des dépenses de \$16,000.00. On fixe alors la taxe municipale à \$2.50 par \$100.00 d'évaluation. Enfin, on engage Laura

Fréchette comme secrétaire-trésorière au prix de \$140.00 par mois.

Le 1er février, la Fabrique demande à l'archevêché l'autorisation d'utiliser la somme de \$2,000.00 et d'effectuer un emprunt de \$3,000.00 afin de faire peindre l'intérieur et l'extérieur de l'église et de refaire la toiture. Le 10, on propose le projet aux trente-quatre paroissiens présents qui l'approuvent à main levée, à l'unanimité.

Entre temps, l'ingénieur Jean Foldès souhaite qu'à la suite de la consultation d'un ingénieur conseil, les membres du conseil municipal pourront amorcer des négociations sérieuses en vue de l'achat de l'aqueduc. Au même moment, la Société d'Aqueduc se dit disponible pour négocier avec les membres du conseil et lui rappelle que tous les contrats sont en ordre et que le tout sera cédé en présence d'un notaire. Après délibérations, on maintient l'offre de \$5,000.00.¹⁶⁰¹ Le mois suivant, la Société d'Aqueduc augmente la pression (!) auprès du conseil pour qu'il accepte l'offre de \$11,800.00, en menaçant d'utiliser leur droit de discontinuation. Il semble même que la menace ait été mise à exécution,

car au même moment, Jean Foldès fait savoir au conseil qu'il a reçu une demande de discontinuation de service d'eau de la part de la Société d'Aqueduc et le prévient du sérieux de cette dernière. On décide alors d'entreprendre les démarches en vue de l'achat des installations.

En attendant de terminer la cueillette documentaire sur le sujet, on demande au ministère de la Voirie les octrois nécessaires pour terminer le chemin sur les lots numéros 25 et 26 du rang Saint-Philippe, les lots numéros 23, 24 et 25 du rang 1 Nord, sur les lots numéros 18 et 19 du rang 1 Sud et sur les lots numéros 1 à 5 inclusivement du rang 10, car ces réparations s'avèrent urgentes.¹⁶⁰² On lui demande aussi de paver l'entrée du cimetière. Par ailleurs, on demande à Télébec Ltée de supprimer les frais sur les appels interurbains entre Notre-Dame-de-Ham et Victoriaville.¹⁶⁰³

Le 1er avril 1974, la secrétaire fait part au conseil municipal de la démission de Lucie Fréchette-Bonhomme comme maire. Le conseil doit donc assurer la succession.



Partie de ballon-balais, les femmes contre les hommes! À gauche de la patinoire, Marie Hudon, Jacques-Omer Côté, à droite, Jean-Paul Fortier.

1600. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 décembre 1973, vol. 7, p. 233-235.*

1601. *Id., 4 février 1974, vol. 7, p. 241.*

1602. *Id., 4 mars 1974, vol. 7, p. 243.*

1603. *Id., p. 244.*

Oscar Ramsay - 1974 (1^{er} avril) - 1981 (18 octobre)



Oscar Ramsay

Lors de l'assemblée du 1^{er} avril 1974, le conseil municipal désigne Oscar Ramsay pour remplacer Lucie Fréchette-Bonhomme au poste de maire. Puis, on nomme Bernard Dupuis conseiller au siège numéro 3.

Au début d'avril, la compagnie Télébec Ltée fait savoir qu'il est impossible, pour le moment, de raccorder Notre-Dame-de-Ham à Victoriaville, mais qu'on s'occupe à dégager les lignes rurales. Le conseil rencontrera des représentants de cette compagnie afin d'avoir de plus amples informations.¹⁶⁰⁴

Bertrand Trottier fait savoir qu'il s'oppose aux travaux de redressement de la rivière Nicolet. On s'informerait pour savoir s'il est essentiel d'obtenir le consentement de tous les riverains, pour réaliser un tel projet.¹⁶⁰⁵ Après quoi, on nomme Alfred Roy pro maire.

Mme C.-E. Hudon secrétaire de la Société d'Aqueduc, présente à l'assemblée, explique la rentabilité et le nombre d'usagers qui va croissant, ce qui justifie que le prix demeure à \$11,800.00. On décide de consulter l'ingénieur Foldès avant de prendre une décision. Le 8 avril, l'assemblée spéciale se poursuit et on

repréend le débat à propos de l'Aqueduc. Le conseil en vient à offrir \$11,000.00 que Mme Hudon accepte. On paiera \$1,000.00 lors de la signature du contrat et \$10,000.00 le 1^{er} janvier 1975.

Au début de mai, le conseil invite un représentant de la compagnie Télébec afin d'expliquer les problèmes de connexion avec Victoriaville.¹⁶⁰⁶ Puis, une lettre de la Société d'Aqueduc confirme le marché conclu lors de la dernière assemblée. Mais on reçoit aussi une requête signée par 35 contribuables qui protestent contre cet achat, ce qui n'ébranle pas la décision du conseil car on a reçu un télégramme de l'ingénieur Foldès qui approuve la transaction; il ne reste que l'accord du ministère des Affaires Municipales à obtenir. Le 23, après un avis de motion, le conseil adopte le règlement numéro 169 qui décrète l'achat de l'aqueduc. Il sera soumis à la population qui devra se prononcer le 4 juin.

La veille, le conseil reçoit Jeannine Hébert, représentante de Télébec qui ne fait que confirmer la décision de la compagnie. Le 4, seul Jean-Baptiste Proulx exige un référendum sur la question. Comme le reste de l'assistance est d'accord sur le règlement, on le considère adopté.¹⁶⁰⁷

Le 17 juin, Bernard Dupuis est élu président de la Caisse Populaire pour remplacer Jacques-Omer Côté.

Au début de juillet, le conseil demande à l'U.P.A. et au ministre des Transports de fixer à 14 ans l'âge légal pour l'obtention d'un permis pour conduire les tracteurs, afin d'augmenter l'aide apporté par les jeunes à leurs parents agriculteurs.¹⁶⁰⁸

Lors de l'élection fédérale du 8 juillet 1974, dans l'ensemble du comté de Richmond, on décompte 38,576 noms sur la liste électorale et 28,305 (73,4%) d'entre eux exercent leur droit de vote.

1604. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 1^{er} avril 1974, vol. 7, p. 246.*

1605. *Id.*, p. 246.

1606. *Id.*, 6 mai 1974, vol. 7, p. 249.

1607. *Id.*, 4 juin 1974, vol. 7, p. 259.

1608. *Id.*, 2 juillet 1974, vol. 7, p. 260.

La faveur populaire soutient la candidature du créditiste Léonel Beaudoin qu'elle porte au pouvoir avec 11,825 (43,2%) des voix, ce qui lui assure une majorité de 2,299 voix sur son plus proche adversaire. Le libéral Jean-Yves Poisson se classe deuxième avec 9,526 (34,8%) voix. Viennent ensuite le conservateur Lucien Bachand qui récolte 5,094 (18,6%) voix et Laurian Lefrançois du Nouveau Parti démocratique (N.P.D.) avec 917 (3,4%) voix.¹⁶⁰⁹ À Notre-Dame-de-Ham, 172 personnes (84,3%) sur les 204 inscrites sur la liste électorale exercent leur droit de vote. La faveur populaire accorde 87 (50,6%) votes pour Léonel Beaudoin, 60 (34,9%) à Jean-Yves Poisson, 15 (8,7%) à Lucien Bachand et 3 (1,7%) à Laurian Lefrançois.¹⁶¹⁰

Le 5 août, le conseil reçoit les résultats de l'analyse de l'eau par l'Unité Sanitaire de Weedon. Résultat: elle est mauvaise! Par ailleurs, depuis l'assemblée du 3 juin, on se préoccupe du nettoyage de la rivière Morasse. Les lieux sont examinés et on attend la décision du ministère des Richesses naturelles. Quant au règlement d'achat de l'aqueduc, la commission Municipale approuve l'emprunt de \$11,000.00, ce qu'on fera le plus tôt possible.

Au début de septembre, le conseil se joint aux pressions faites auprès du gouvernement canadien à propos d'une compensation financière à accorder afin que tous les citoyens soit considérés égaux face au coût d'entretien des corps policiers.¹⁶¹¹ Puis, la Société d'Aqueduc s'inquiète que le contrat d'achat ne soit pas encore signé et avise le conseil que si le tout n'est pas en bonne et due forme le 1er octobre, on demandera \$100.00 supplémentaires par mois, rétroactivement depuis le 1er avril. On autorise alors la secrétaire à signer le contrat. Par ailleurs, le Comité récréatif de Notre-Dame demande l'autorisation de devenir propriétaire du terrain de jeux afin de pou-

voir obtenir des octrois. On demande aussi au conseil de fournir l'eau pour la patinoire. Enfin, on demande au ministère de la Voirie, les octrois nécessaires pour terminer la construction du Chemin Saint-Philippe, sur les lots numéros 25 et 26, le rang 1 Nord sur les lots numéros 23, 24 et 25 et dans le rang 10, sur les lots numéros 1 à 5. Par ailleurs, plusieurs propriétaires de chalets adressent une pétition au conseil afin de faire entretenir les chemins d'hiver qui y conduisent.

Il semble que le contrat d'achat de l'aqueduc date du 26 septembre.¹⁶¹² Le lendemain, la municipalité prépare un projet dans le cadre des Initiatives locales; il s'agit de couper des branches, d'entretenir des clôtures et la cour de l'église et de la municipalité, les cours des personnes âgées, faire du ménage chez ces dernières, améliorer et rénover la bâtisse à incendie, acheter du bois pour en faire des piquets, préparer du bois de chauffage pour la Fabrique et entretenir la patinoire.¹⁶¹³

Le 27 octobre, Yvon Plante est élu conseiller au siège numéro 1, Ubald Lavigne au siège numéro 2 et Bernard Dupuis au siège numéro 3.

Au début de novembre, le conseil approuve le projet Initiatives locales qui lui est présenté, au montant de \$30,000.00. Depuis quelques temps, on discute beaucoup du sablage des chemins dont le coût s'élève maintenant à \$3,000.00; on songe alors à devenir propriétaire d'un camion équipé pour faire le travail au lieu de louer les services de quelqu'un d'autre. On adopte cette idée le 12 et on décide l'achat du camion d'Ubald Roux au coût de \$600.00.¹⁶¹⁴

Le 2 décembre, Florent Ramsay donne sa démission; on le remplace immédiatement par Lionel Plante au siège numéro 6. Assermenté sur le champ, il prend immédiatement place au

conseil. On étudie alors l'affaire Allard Girard qui poursuit le conseil par la voix des avocats Béliveau, Beudet, Beauchesne qui somment la municipalité de signer un contrat avec lui avant le 4 janvier 1975. On demandera à l'avocat Jean-Louis Provencher de défendre les intérêts de la corporation dans cette affaire. En attendant, on reconnaît que le rang 10 n'a jamais été fermé et que toutes les résolutions s'y rapportant sont nulles. Puis, on engage Florent Ramsay comme conducteur de la sableuse à raison de \$5.00 l'heure. Ensuite, on nomme Yves Gagnon, Normand Paquette et Jean-Paul Poirier pompiers.

Le 12 décembre, il semble bien que le projet Initiatives locales ait été accepté, car on nomme Jean-Louis Descormiers comme promoteur et on autorise l'achat de scies mécaniques et de haches. Deux semaines plus tard, le promoteur donne sa démission et on le remplace par Bernard Leclerc.

Le 29, Rosaire Sévigny et Marcel Leblond sont élus marguilliers. Victorin Leclerc et de Jean-Paul Fortier occupent les postes numéros 3 et 4 tandis que Robert Leblanc et Robert Côté amorcent la dernière année de leur mandat.

Le 6 janvier 1975, on fixe la taxe municipale à \$1.30 par \$100.00 d'évaluation. Puis, on réitère la demande adressée au ministère de la Voirie concernant la finition des chemins Saint-Philippe, rang 1 Nord et rang 1 Sud. Après quoi, on adopte le règlement numéro 170 qui impose un permis aux propriétaires de roulottes, au montant de \$4.17 par mois ou \$50.00 par année. La moitié de ce montant sera accordé à la Commission scolaire de Victoriaville. Quant aux autres abris du type "vieux autobus" ou boîte de camion etc., on imposera un permis au coût de \$1.67 par mois ou \$20.00 par année. Enfin, on décide de se conformer à la loi qui exige

1609. Pierre DROUILLY, *op. cit.*, p. 429.

1610. *Gouv. du CAN., Trentième élection générale [...]*, p. 576-579, et 1237.

1611. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 septembre 1974, vol. 7, p. 264.

1612. *Id.*, 7 avril 1975, vol. 7, p. 292.

1613. *Id.*, 27 septembre 1974, vol. 7, p. 271.

1614. *Id.*, 12 novembre 1974, vol. 7, p. 277.

que le maire reçoive un salaire de \$180.00 par année et qui accorde \$60.00 par année à chaque échevin; quant au secrétaire, son salaire est de \$180.00 par mois.

Le 2 mars, la Fabrique décide de louer le sous-sol de l'église à la disposition des personnes de l'Age d'or "Horizons Nouveaux" à raison de \$75.00 pour les dix-huit premiers mois, mais les dix-huit autres mois seront gratuits.

Le lendemain, le conseil demande à Télébec Ltée d'installer une boîte téléphonique au village, et au ministère de la Voirie, d'asphalter l'entrée du cimetière.

En avril, le Comité récréatif s'inquiète de ne pas avoir de réponse à sa demande d'acheter le terrain de jeux. Ce à quoi le conseil répond qu'advenant le cas où cet achat s'effectue, il faudra prévoir un droit de passage entre le terrain et le chemin. Puis, comme le contrat d'achat de l'aqueduc n'est toujours pas enregistré, donc non officiel, le conseil somme Lise Trottier de régulariser la situation sous peine d'être tenue responsable des frais occasionnés par ce retard.¹⁶¹⁵

Pour sa part, Aldo Côté rappelle au conseil que sa propriété, reconnue comme une plantation, est exempte de majoration de l'évaluation pour une période de trente ans. Le conseil lui demande alors une preuve indiquant l'année de cette reconnaissance.

En mai, la compagnie Télébec avise le conseil que l'installation d'une boîte téléphonique ne serait pas rentable compte tenu de l'investissement. Le conseil insistera en expliquant la situation plus en détail. Puis, on apprend que Marcel Leblanc demande \$1,000.00 pour le terrain de jeux. Le conseil réfléchira à cette offre. Par ailleurs, la bâtisse appar-

tenant à Hudon & Frère est devenue dangereuse; on leur demandera de la démolir ou de la rénover. Ensuite, on discute de la fermeture du rang 10 qui pose toujours un problème. Il est convenu d'inviter les intéressés à une assemblée qui se tiendra le 15 mai afin d'en venir à une décision. À ce moment-là, après une longue analyse, on décide qu'on se rendra sur les lieux et qu'on réévaluera la question.¹⁶¹⁶ On reprend la discussion le 20 et on finit par conclure qu'il est plus avantageux de fermer le rang 10 sur les lots numéros 5B C D et E, soit une longueur d'environ sept arpents, comme le demande Allard Girard. Le 23, c'est par le règlement numéro 171 qu'on officialise cette fermeture.

Au début de juin, la municipalité de Ham-Nord tente d'approcher celle de Notre-Dame afin de partager un service de protection contre les incendies, ce que le conseil refuse.¹⁶¹⁷

En juillet, on nomme Germain Paquette conseiller au siège numéro 1, suite à la démission d'Yvon Plante. Or, le mois suivant, Germain Paquette refuse le poste. Puis, le Bureau d'Hygiène et le ministère de l'Environnement signalent que le conseil devra faire nettoyer les sources. De plus, on renouvelle l'entente avec Ernest Morasse à propos du dépôt qu'on continue de louer pour \$100.00 par année pour trois ans. Ensuite, Marcel Leblanc demande que la municipalité entretienne le chemin du Domaine Les Vacanciers. On lui répond de faire une sortie convenable avant qu'on entreprenne une étude sérieuse de ce projet.¹⁶¹⁸ L'assemblée se termine par la proposition que Fernand Leblanc soit nommé conseiller au siège numéro 1.

À la fin d'août, le conseil demande au Centre de main-d'oeuvre l'octroi de \$36,810.00, car on a ajouté au

projet Initiatives locales la construction d'un garage municipal. On nomme alors Oscar Ramsay promoteur du projet.¹⁶¹⁹

Au début de septembre, afin de se conformer à une directive de la Direction générale de l'Environnement, on lui fera parvenir un échantillon d'eau pris au robinet de la Caisse Populaire. Puis, on demande au Service d'accueil d'Asbestos d'implanter un CLSC à Notre-Dame. Enfin, la municipalité acquiert de Marcel Leblanc, un terrain situé sur le Domaine Les Vacanciers Enrg.¹⁶²⁰ Deux semaines plus tard, on envisage la construction d'un réservoir pour emmagasiner de l'eau potable et assurer un service plus satisfaisant.¹⁶²¹

En octobre, le Centre hospitalier d'Asbestos avise le conseil qu'on étudiera sa demande d'intégration d'un CLSC lors de la prochaine réunion. Par ailleurs, on accepte l'exigence de Marcel Leblanc de \$11,500.00 comptant pour son terrain. Puis, on étudie la question de transformer en rue un chemin de 1,465 pieds qui traverse une partie de terrain d'Adélar Lapointe, sur le lot numéro 21A. Il faudra donc acheter l'espace requis pour ce projet.¹⁶²² Le 20, on délibère encore sur cette question et on décide de l'acheter pour la somme symbolique de \$1.00. Le terrain comprend une largeur de 66 pieds et aussi une enclave de 20' x 20' qui servira à la construction d'une bâtisse pour la pompe à incendie. La cession et l'acceptation du terrain deviennent les clauses du règlement numéro 172.¹⁶²³ La rue portera le nom de "rue Lapointe".

À la même assemblée, on adopte le règlement numéro 173 qui impose l'obligation de détenir un permis de construction pour ériger une nouvelle bâtisse. Aux nouvelles constructions de la rue Lapointe on impose un solage en

1615. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 avril 1975, vol. 7, p. 292-293.*

1616. *Id., 15 mai 1975, vol. 7, p. 296-297.*

1617. *Id., 2 juin 1975, vol. 7, p. 299.*

1618. *Id., vol. 8, 1975-1980, p. 3.*

1619. *Id., 22 août 1975, vol. 8, p. 4.*

1620. *Id., 2 septembre 1975, vol. 8, p. 6.*

1621. *Id., 19 septembre 1975, vol. 8, p. 8.*

1622. *Id., 6 octobre 1975, vol. 8, p. 10.*

1623. *Id., 20 octobre 1975, vol. 8, p. 11-12.*

ciment ou en blocs de ciment, une distance minimum de vingt-cinq pieds de la rue, une fosse sceptique, le revêtement dans les deux ans du début de la construction, que les terrains soient propres et entretenus jusqu'à la rue. Ce règlement vise le contrôle et la planification du développement domiciliaire et touche à tous les genres de constructions. Les deux règlements seront soumis à l'approbation de la population le 30.

Entre temps, le Comité récréatif annule son option sur le terrain de Marcel Leblanc. Quant au chemin menant au Domaine Les Vacanciers, on demande à Marcel Leblanc de dégager la municipalité de toute réclamation en cas de bris. Enfin, le projet Initiatives locales est accepté, mais avec un budget de \$22,500.00 et on décide de l'accepter quand même.

Le 26, Oscar Ramsay est réélu maire tandis que Victorin Leclerc et Lionel Plante sont élus conseillers aux sièges numéros 4 et 6. Le siège numéro 5 fera l'objet d'une élection le 2 novembre 1975, car Paul-Doris Lavigne et Alfred Roy sont mis en nomination. Toutefois, il semble que le premier ait annulé sa candidature, car Alfred Roy est assermenté et siège au conseil le 30.¹⁶²⁴ Ce soir-là, le conseil attend pendant deux heures et comme aucun propriétaire ne s'oppose aux règlements numéros 172 et 173, ils sont déclarés approuvés par les électeurs.¹⁶²⁵

Au début de décembre, Rosaire Sévigny, président du Comité récréatif, demande la collaboration du conseil à propos de l'organisation de jeux pour les jeunes. Ce que le conseil endosse "dans la mesure du possible". De plus, on demande au Haut-Commissariat à la Jeunesse, une subvention applicable à 80% du prix d'achat du terrain de jeux.¹⁶²⁶ Enfin, on permet à la secrétaire de tra-

vailler dans le cadre du projet Initiatives locales nommé "Travaux Municipaux 76", à mi-temps. Le 9, on adopte le règlement numéro 174 dont on a discuté la veille, et qui impose une compensation de \$50.00 par famille, magasin, garage ou manufacture à bois et de \$125.00 pour l'Hôtel. À propos de l'eau, un contribuable demande au conseil si les sources ont été nettoyées, clôturées et couvertes, ce à quoi on répond par l'affirmative. La séance se termine par une demande au ministère de la Voirie d'octroyer la construction du Chemin Saint-Philippe sur les lots numéros 25 et 26, le rang 1 Nord sur les lots numéros 23, 24 et 25, le rang 1 Sud sur les lots numéros 18 et 19, le rang 10 sur les lots numéros 1 à 5 et pour épandre une couche de gravier sur la rue Lapointe.

Le 28, Adélar Lapointe et Arsène Nolette sont élus marguilliers. Rosaire Sévigny et Marcel Leblond occupent les postes numéros 3 et 4, tandis que Victorin Leclerc et Jean-Paul Fortier entament la dernière année de leur mandat.

Au début de janvier 1976, on soupçonne l'huile à chauffage, utilisée pour chauffer la bâtisse de la pompe à incendie, de contaminer l'eau potable. Aussi, on abandonne les services de la Coopérative de Victoriaville pour les pétroles Irving Inc.¹⁶²⁷ Le 19, on discute l'achat du camion d'Yvon Plante; on l'examinera plus attentivement avant de prendre une décision. En attendant, on accède à la demande de certains propriétaires de chalets en faisant entretenir le chemin qui y mène, les fins de semaine.

Au début de mars, le conseil s'oppose à la fusion du bureau d'enregistrement de Ham-Sud avec tout autre bureau que ce soit.¹⁶²⁸ Puis, on renouvelle la demande auprès de la compagnie Télébec Ltée, afin de procéder à l'installa-

tion d'une boîte téléphonique près de la Caisse Populaire. Ensuite, on nomme Lionel Plante pro maire pour remplacer Alfred Roy. Enfin, on décide de vendre un camion Chevrolet 1952; les offres seront ouvertes le 5 avril.

En avril, suite à une demande du ministère des Transports, on dresse la liste des priorités concernant les réparations de chemins à effectuer. En ce qui concerne la municipalité, il s'agit de la rue Lapointe; quant au ministère de la Voirie, le rang 1 Nord sur les lots numéros 23, 24 et 25 viennent en tête, suivi du rang 1 Sud, sur les lots numéros 18 et 19.¹⁶²⁹ Le 15 avril, on revient sur cette question pour demander au ministère des Transports de subventionner ces travaux auxquels on ajoute le pavage de la route 161 sur une longueur d'environ un mille dans le village.

Le 3 mai, le conseil accepte la demande d'un représentant du Foyer Saints-Anges de Ham-Nord d'endosser le projet d'agrandissement de cette institution. Puis, on apprend de la Régie des services publics, le projet de fusion des compagnie Télébec et Téléphone du Nord de Québec, ce que le conseil s'empresse d'approuver. Ensuite, la Caisse Populaire double le loyer de ses locaux pour les assemblées municipales, qui passe de \$75.00 à \$150.00; cependant, on lui offre de payer \$6.25 par séance.

En juin, on ajoute à cette offre, \$4.78 par mois pour le téléphone. Puis, on somme Hudon & Frère de donner suite à la demande du conseil de démolir ou de rénover leur bâtisse et de nettoyer le terrain dans un délai de trente jours. On nomme Wilfrid Ramsay conseiller au siège numéro 5 pour remplacer Alfred Roy qui est décédé.¹⁶³⁰ Enfin, on étudie la recommandation du ministère de l'Environnement d'améliorer la qualité de l'eau.¹⁶³¹

1624. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 26 octobre 1975, vol. 8, p. 16-18. Oscar Ramsay, Victorin Leclerc, Alfred Roy et Lionel Plante sont assermentés le 30.*

1625. *Id., 30 octobre 1975, vol. 8, p. 18-19.*

1626. *Id., 1er décembre 1975, vol. 8, p. 21-22.*

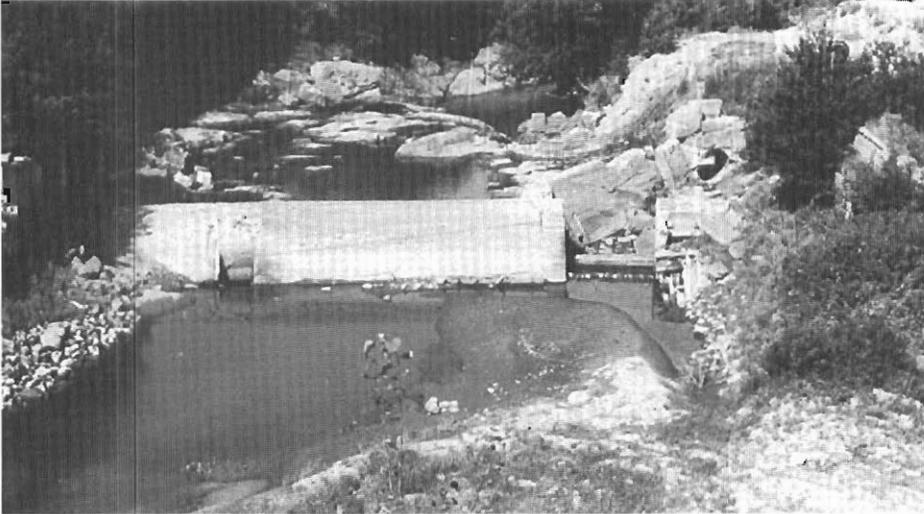
1627. *Id., 8 janvier 1976, vol. 8, p. 29.*

1628. *Id., 1er mars 1976, vol. 8, p. 31.*

1629. *Id., 5 avril 1976, vol. 8, p. 34.*

1630. *Alfred Roy, époux de Marie-Anne Martin, décède le 15 avril 1976 à l'âge de 73 ans. Il est inhumé le 18. Par. N.-D.-L.-H., Registre civil et religieux, S-3, p. 208.*

1631. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 juin 1976, vol. 8, p. 39-41.*



La chaussée, dernier vestige du moulin de Bertrand Trottier.

Le 5 juillet, le conseil refuse d'accéder à une demande de souscription de Jeannot Aubert au nom du Club des Lions de Ham-Nord, qui est en train de se former. Puis, on décide de vendre le camion à Jacques Ramsay qui en a offert \$75.00. Ensuite, on forme un comité composé de Jacques-Omer Côté, Yvon Plante, Fernand Leblanc et Adélar Lapointe, qui verra à organiser les secours en cas de sinistre. Dans la même veine des services sociaux, on nomme Wilfrid Ramsay, Jacques Ramsay, Daniel Ramsay, Yvon Nolette, Denis Lavigne et Noël Côté pompiers volontaires. Puis, comme on a reçu l'offre de \$10,000.00 du ministère des Transports, il est convenu d'en investir \$7,000.00 dans la rue Lapointe et d'utiliser le reste pour une nouvelle rue qu'on projette. En attendant, la municipalité doit acquérir les terrains qui entourent les sources qui appartiennent à Roger Paquette. Enfin, suite au refus de Wilfrid Ramsay d'occuper le poste de conseiller au siège numéro 5, on nomme André-E. Gobeil à la place.

Trois jours plus tard, on décide l'achat d'un terrain d'Adélar Lapointe au prix de \$1.00 afin d'ouvrir une nouvelle rue. Le règlement numéro 175 stipule que la rue aura 66 pieds de largeur sur une longueur d'environ 625 pieds reliant la rue Lapointe à la route 161 en longeant le ruisseau qui y coule. La nouvelle rue portera le nom de rue Grenier. De plus, on procède à l'achat d'un terrain de 100 pieds de rayon qui entoure chacune des quatre sources, au coût de \$2,500.00.¹⁶³²

Le 2 août, Jean-Baptiste Proulx tente de prendre la municipalité en défaut et présente au conseil une requête portant onze signatures et demandant qu'on rembourse l'argent collecté depuis 1974 pour l'eau, étant donné que l'aqueduc appartient toujours à la Société d'Aqueduc. Le conseil réplique en demandant à l'avocat Jean-Louis Provencher d'intenter une action contre lui et [...] afin de les obliger à payer leur compensation. Puis, on fera pression

après d'un ingénieur afin de pouvoir graveler la rue Lapointe avant l'automne.¹⁶³³ Le 26, on confie le contrat de gravelage à Bernardin Aubert.¹⁶³⁴

En septembre, des contribuables se plaignent que les enfants détériorent des arbres et des bâtisses. Le conseil réagit en demandant les services d'un travailleur social des Services sociaux de l'Estrie qui rencontrera les parents et les enfants concernés afin de régler le problème. Enfin, on commence à entrevoir le nettoyage du dépotoir.¹⁶³⁵

À la fin d'octobre, on accepte le gravelage des rues Lapointe et Grenier. Puis, après avoir décrété que la compensation pour l'eau sera applicable aussi aux locataires, on décide d'entreprendre le nettoyage des sources.¹⁶³⁶

Le 31, Fernand Leblanc, Ubald Lavigne et Bernard Dupuis sont élus conseillers aux sièges numéros 1, 2 et 3. Le 1er novembre, après avoir demandé au ministère des Affaires Municipales une subvention pour couvrir les frais des rénovations à l'aqueduc, on cherche quelqu'un pour surveiller l'aqueduc, mais on ne trouve personne de libre pour le faire. Malgré les travaux, la situation ne semble pas s'améliorer car le ministère de l'Environnement avise la population de continuer à faire bouillir l'eau pour la rendre potable.¹⁶³⁷

Des élections provinciales ont lieu le 15 novembre 1976. Dans le comté de Richmond, quatre candidats viennent briguer les suffrages populaires. À l'issue de cette élection, c'est Yvon Brochu¹⁶³⁸ représentant de l'Union nationale qui est proclamé vainqueur avec 7,778 voix

1632. *Mun. N.-D.-P.L., Registre des délibérations du conseil [...]*, 8 juillet 1976, vol. 8, p. 43-45.

1633. *Id.*, 2 août 1976, vol. 8, p. 45-46.

1634. *Id.*, 26 août 1976, vol. 8, p. 47.

1635. *Id.*, 14 septembre 1976, vol. 8, p. 48-49.

1636. *Id.*, 22 octobre 1976, vol. 8, p. 52-53.

1637. *Id.*, 6 décembre 1976, vol. 8, p. 57.

1638. Yvon Brochu, fils de Joseph Brochu, charpentier-menuisier, et d'Yvonne Trambly, naît le 25 avril 1944. Il fait ses études au collège du Sacré-Coeur et à l'externat classique Monseigneur-Racine à Asbestos, ainsi qu'au séminaire Saint-Charles-Borromée et à l'université de Sherbrooke où il complète des études en psychologie. Il est psychologue à la commission scolaire régionale Carignan de Sorel en 1969 et en 1970 et il oeuvre aussi dans le domaine de l'enfance exceptionnelle. Élu député du Ralliement créditiste dans Richmond en 1970, il est défait en 1973. Il joue le rôle de secrétaire d'un membre du Parlement fédéral et de président du conseil supérieur du Parti créditiste en 1973. Il devient président du Parti créditiste présidentiel en 1974 et, après la fusion de ce dernier parti avec l'Union nationale, il est nommé conseiller spécial auprès du chef de cette dernière formation. Élu député de l'Union nationale dans Richmond en 1976, il devient leader parlementaire adjoint de l'Union nationale du 13 novembre 1979 au 1er juillet 1980. Il ne se présente pas aux élections de 1981. De 1981 à 1990, il est traducteur pour deux périodiques. En 1984, il est ordonné ministre de l'Église universelle de Dieu et, à ce titre, dessert la région des Cantons-de-l'Est jusqu'en 1991 et les régions de Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean à compter de 1991. *Dictionnaire des parlementaires du Québec 1772-1992*, p. 109.

(39,1%) contre 5,871 (29,6%) pour son plus proche adversaire le libéral Yvon Vallières. Le représentant du Parti québécois Maurice Tremblay remporte 5,294 voix (26,6%), ce qui laisse à Serge Lepage, représentant le parti R. C., 925 voix (0,5%). Le taux de participation est de 86,2%. À Notre-Dame-de-Ham, la population s'élève à 295 personnes¹⁶³⁹ et la liste électorale comporte 209 noms; de ce nombre, 184 (88%) se prévalent de leur droit de vote. Cependant, les opinions sont aussi très partagées puisqu'on accorde 58 votes (31,5%) à Yvon Brochu, 59 (32%) à Maurice Tremblay, 53 (28,8%) à Yvon Vallières et 14 (7,6%) à Serge Lepage¹⁶⁴⁰. Le 25 novembre, le chef du Parti québécois, René Lévesque, devient le premier ministre de la province de Québec. C'est la première fois que la population accorde le pouvoir au Parti québécois.

Le 2 décembre, Michel Trottier et Fernand Leblanc sont élus marguilliers. Adélar Lapointe et Arsène Nolette occupent les postes numéros 3 et 4 tandis que Rosaire Sévigny et Adélar Lapointe entament la dernière année de leur mandat.

Peu après, le conseil municipal refuse la participation financière demandée par le Club Paul Air Inc. de Saint-Paul. Puis, on amende l'article 9 des règlements numéros 169 et 174 par le règlement numéro 176 qui élève le montant de la compensation pour l'eau de \$50.00 à \$80.00 tant pour les propriétaires que pour les locataires, et à \$160.00 pour l'Hôtel.¹⁶⁴¹ Le 8, Paul Jeannotte invite le conseil à faire partie du comité pour l'implantation d'un site d'enfouissement sanitaire régional qui serait situé dans la région d'Asbestos. On répond qu'on n'est pas intéressé par ce service en commun.

Le 3 janvier 1977, le conseil demande au ministère de la Voirie d'accorder les octrois nécessaires pour

améliorer le rang 1 Nord sur les lots numéros 23, 24 et 25, soit l'asphaltage d'environ un mille sur la route numéro 161, et le rang 1 Sud sur les lots numéros 18 et 19. On pourrait aussi construire une sortie qui passerait derrière le village. De plus, on souhaite terminer la construction du Chemin Saint-Philippe et enfin, faire une forme et graveler le rang 10 sur les lots numéros 1 à 5. À la même assemblée, on charge Amédée Poirier de confectionner des boîtes pour le sable qu'on placera un peu partout pour servir de dépannage.

Le 18, le ministère des Transport avise la municipalité qu'il lui remet la responsabilité de l'entretien d'une longueur de 780 pieds sur l'ancienne route 34. Par ailleurs, le conseil demande au même ministère de paver les rues Lapointe et Grenier ainsi que l'entrée du cimetière. Puis, on présente un projet dans le cadre du programme Canada au Travail 1977-78 qui consiste à clôturer, nettoyer et aménager les quatre sources, déblayer le dépotoir, entretenir le cimetière, améliorer l'environnement, construire une remise pour entreposer le camion et l'outillage, nettoyer le ruisseau sur le lot numéro 21B, près de la route 161, aider les personnes âgées en veillant à leur entretien quotidien et faire le grand ménage du presbytère et de l'église. Le coût du projet est évalué à \$60,000.00.¹⁶⁴²

Le 7 février, la commission scolaire de Victoriaville prévient le conseil municipal que les lots numéros 15 et 16 du rang 1, qui relèvent de la Commission scolaire de l'Asbesterie seront annexés à son territoire. Par ailleurs, le CLSC d'Asbestos avise le conseil qu'on a commencé à dispenser des services à Notre-Dame. De plus, on apprend que le projet Canada au Travail a été accepté, mais que le budget de \$60,000.00 espéré a été réduit à \$45,780.00, ce qui permet d'engager sept journaliers pour 30 semaines chacun. Par ailleurs, on adopte le règle-

ment numéro 177 qui vise à acquérir le terrain nécessaire autour des sources, pour la somme de \$2,500.00 et à le clôturer. Le règlement prévoit aussi la continuation de la rue Lapointe ainsi que l'imposition d'une compensation pour le service d'aqueduc de l'ordre de \$80.00 pour tous les particuliers et commerces sauf l'Hôtel qui écope d'une facture de \$160.00. Le 21, on propose le règlement à la population et personne ne s'y objecte.

Le 15 février, les marguilliers renouvellent la location du sous-sol de l'église au Club de l'Age d'or Horizons Nouveaux pour deux ans, gratuitement et incluant le chauffage et l'électricité.

Le 7 mars, le conseil décide d'acheter une partie de terrain entourant les sources sur le lot numéro 22C du rang 1, appartenant à Roger Paquette, au prix de \$2,500.00. On doit aussi modifier le règlement numéro 177 car les clôtures coûtent \$875.00 et l'installation des conduites d'eau sur la rue Lapointe, \$2,800.00. En outre, plusieurs citoyens demandent un local à vocation communautaire dans le village. Le conseil encourage un tel projet.

Le 4 avril, dans le but de protéger l'environnement, le conseil adopte le règlement numéro 178 décrétant la démolition de bâtiments ou d'objets nuisibles, inutiles ou brisés. On avisera les intéressés qui auront 30 jours pour exécuter les travaux de démolition ou de rénovation sans quoi, la municipalité les fera faire à leurs frais. Ce serait suite à l'adoption de ce règlement qu'on démolit ce qui reste du moulin de Bertrand Trottier.¹⁶⁴³

Le 2 mai, à un questionnaire du Parti québécois le conseil répond en favorisant le développement des routes secondaires plutôt que le développement des autoroutes. On répond aussi que les priorités locales en matière de voirie con-

1639. *Gouv. du Q., Dossier socio-économique de la circonscription électorale de Richmond, Juin 1991, p. 1.*

1640. *Gouv. du Q., Rapport du président général des élections Elections 1976 [...] p. 346-348.*

1641. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 décembre 1976, vol. 8, p. 59-60.*

1642. *Id., 18 janvier 1977, vol. 8, p. 65-66.*

1643. *Francine HUDON et France Mc SWEEN, op. cit., p. 12.*

sistent en l'asphaltage du rang 1 Sud et du rang 2 Sud ainsi que le gravelage du rang 10 et le nettoyage des fossés. On ajoute à la liste, l'asphaltage des rues Lapointe et Grenier. Par ailleurs, on fait pression sur le Dr Denis Lazure de Québec, afin de maintenir ouverte la pharmacie du Dr Frenette à Ham-Nord. Enfin, on décide d'appliquer le règlement numéro 178 à Hudon & Frère pour qu'il démolisse sa vieille bâtisse.

Le 6 juin, le conseil accorde à Emmanuel Ramsay, Michel Bergeron et Hudon & Frère, 30 jours pour rénover leurs immeubles.

Trois jours plus tard, le conseil amende le règlement numéro 173 concernant les permis de construction. Désormais, toute construction nécessitera un permis délivré par la corporation municipale qui se réserve le droit de démolir celles qui ne seront pas conformes au règlement et on imposera une amende de \$100.00 plus \$10.00 pour le permis aux contrevenants. Puis, on décide de lancer un appel d'offre pour la démolition de la bâtisse de Hudon & Frère et la suppression des branches qui s'y trouvent et qui nuisent à la visibilité routière. L'ouverture des soumissions se fera le 4 juillet. Ensuite, on nomme Wilfrid Ramsay conseiller au siège numéro 5. Enfin, on demande au ministère des Transports de faire disparaître les vieilles automobiles qui traînent un peu partout et à Marcel Grenier de bien vouloir démolir sa vieille grange.¹⁶⁴⁴

Le 4 juillet, le conseil accorde 30 jours à Hudon & Frère pour démolir sa bâtisse. De plus, on demande encore au ministère des Transports de faire disparaître les vieilles automobiles qui traînent chez Hector Ramsay.

Le 1er août, Guy Hudon écrit au conseil qu'il a commencé à démolir la bâtisse de Hudon & Frère et qu'il prévoit continuer le nettoyage des lieux. Le conseil lui répond d'accélérer le rythme et on

lui accorde encore trois semaines "maximum" pour terminer les travaux. Puis, on prépare un nouveau projet Canada au Travail pour lequel on demande la somme de \$43,760.00.

Le 6 septembre, la Commission scolaire de Victoriaville avise le conseil que les lots numéros 15 et 16 du rang 1 seront annexés sous peu. Pour sa part, le député Brochu annonce qu'il a recommandé au Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et Sports d'accorder à la municipalité, une subvention de \$500.00. Puis, on demande à nouveau au ministère de la Voirie d'asphalter le rang 1 centre, à partir de la route 161, sur une longueur d'un mille. Enfin, on fixe le salaire des pompiers à \$4.50 l'heure.

Le 12, le conseil impose un prélevé spécial de \$3.50 par \$100.00 d'évaluation à tous les propriétaires concernés par le réseau d'aqueduc. Puis, on avise ceux qui possèdent des champs où le foin est trop haut, de bien vouloir le couper afin d'éviter les risques d'incendie.

Au début d'octobre, Fernand Leblanc avise le conseil qu'il a démoli son vieux garage. Par ailleurs, certains contribuables se plaignent de l'imposition de la taxe spéciale.¹⁶⁴⁵

Le 30, Oscar Ramsay est réélu maire, et Victorin Leclerc, Paul-Doris Lavigne et Lionel Plante conseillers aux sièges numéros 4, 5 et 6.¹⁶⁴⁶

Le 7 novembre, le conseil demande encore une fois au ministère des Transports d'enlever les vieilles automobiles qui traînent dans le village. Il semble qu'à cette époque, le rang 1 centre soit asphalté. Puis, le conseil est saisi d'une pétition signée par 30 contribuables qui protestent contre le prélevé spécial sur l'eau. On organise un comité de bénévoles qu'on charge de relever la documentation concernant le coût de l'entretien de l'eau courante afin de

répondre aux arguments des protestataires et de proposer de nouvelles solutions.

Le 5 décembre, Paul-Doris Lavigne démissionne de son poste de conseiller au siège numéro 5. On le remplace par Michel Trottier. Puis, on diminue le montant des taxes foncières de Michel Bergeron, car il a démoli sa grange-étable. Ensuite, on réimpose la compensation de \$80.00 pour l'eau courante à tout propriétaire, locataire ou occupant d'une maison et on maintient le montant de \$160.00 pour l'Hôtel. Enfin, on fixe le salaire de la secrétaire à \$280.00 par mois.

Le 18, Annette Toupin et Rita Gobeil deviennent les deux premières femmes élues au poste de marguilliers. Michel Trottier et Fernand Leblanc occupent les postes numéros 3 et 4 tandis qu'Adélar Lapointe et Arsène Nolette entament la dernière année de leur mandat.

Pour la seconde fois de l'histoire de la paroisse, l'accroissement naturel est nul, car le bilan des actes civils et religieux indique 7 baptêmes, 10 mariages et 7 sépultures.

Le 2 janvier 1978, le ministère des Richesses naturelles avise le conseil qu'il en coûterait \$2,000.00 pour nettoyer la rivière Morasse, mais qu'il ne participe pas au financement de ce projet.

Au début de février, le conseil demande au ministère des Transports d'octroyer la corporation pour améliorer le rang 1 Sud sur les lots numéros 18 et 19 et le rang 2 Sud, sur les lots numéros 16A, 16B, 15A et 15B, car plusieurs accidents sont survenus à cause des courbes. Il faudra aussi travailler le rang 1 centre jusqu'à la forme qui date de quelques années sur les lots numéros 23 et 24, enfin à partir du rang 2 Nord jusqu'au pont Cormier, la forme est faite mais il reste à la graver. À la fin de l'assemblée,

1644. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 9 juin 1977, vol. 8, p. 81-82.*

1645. *Id., 3 octobre 1977, vol. 8, p. 90-91.*

1646. *Paul-Doris Lavigne est assermenté le 30 octobre, Oscar Ramsay, Victorin Leclerc et Lionel Plante le 7 novembre.*

on nomme Laurent Ramsay conseiller au siège numéro 5.¹⁶⁴⁷

Le 3 avril, le ministère de l'Environnement demande au conseil de donner suite aux recommandations de l'automne dernier, de nettoyer et désinfecter les terrains autour des sources. On répond que ces travaux seront effectués dès que le temps sera propice. Puis, on demande au ministère des Transports d'asphalter l'entrée du cimetière.

Un mois plus tard, le conseil demande au ministère des Transports d'élargir la route 161 aux environs du cimetière. Au même moment, le ministère fait savoir au conseil qu'il refuse de paver l'entrée du cimetière.¹⁶⁴⁸

Le 5 juin, le conseil reçoit Micheline Desfossés du CLSC d'Asbestos afin de discuter des demandes de plusieurs contribuables à l'effet d'obtenir des services dans la localité. Bernard Dupuis amène immédiatement l'invitée chez lui, afin de lui montrer un espace qu'il se dit prêt à mettre à la disponibilité d'un médecin qui pourrait l'utiliser comme bureau et la pièce adjacente comme salle d'attente. Ensuite, on avise Hudon & Frère de démolir immédiatement l'immeuble "devenu très dangereux à cause des enfants qui peuvent aller jouer à cet endroit et aussi de la mauvaise apparence que reflète cet endroit".¹⁶⁴⁹

Le 3 juillet, on avise le ministère de l'Environnement que les travaux auprès des sources sont terminés. Puis, on autorise le maire à vérifier l'état de la démolition de l'édifice Hudon & Frère.

Le 7 août, le député Brochu informe le conseil qu'il a recommandé une subvention de \$10,000.00 au ministère des Transports pour l'asphaltage des rues Lapointe et Grenier. Par ailleurs, on demande au ministère de l'Agriculture

d'octroyer la municipalité pour procéder aux réparations, d'abord du rang 10 sur les lots 2A, 2B, 2C, 3A, 3B, 3C, 4A et 4B, car ce Chemin sert au transport du bois de pulpe; ensuite de la "côte croche" du chemin Saint-Philippe Ouest sur le lot numéro 26A qu'il faudrait graveler; enfin du rang 1 Sud-Ouest sur les lots numéros 16C et 17A où il faut refaire la forme et la graveler. Puis, on autorise la secrétaire à rembourser les contribuables qui ont payé la taxe spéciale pour l'eau.

La semaine suivante, on ouvre la soumission de Sintra Inc. à propos de l'asphaltage des rues Lapointe et Grenier. Cette maison offre d'exécuter le travail pour le prix de \$6.10 le pied linéaire pour une épaisseur de 2 pouces, sur une largeur de 22 pieds. On attend toutefois la soumission de Kiro Asphalte avant de prendre une décision. Par ailleurs, on projette l'organisation d'un système d'égoûts qu'on entend réaliser sous peu. Enfin, après avoir accepté la démission de Michel Roy comme pompier, on nomme Gérard Pépin responsable des pompes à incendie.¹⁶⁵⁰

Le 17 août, le conseil confie à Bernard Dupuis la négociation de l'asphaltage des rues Lapointe et Grenier ainsi que l'entrée de la bâtisse du système contre les incendies et celle du cimetière avec la compagnie Sintra Inc.. On verra aussi à ce que les vieilles automobiles qui traînent le long de la rivière soient ramassées. Là-dessus, on demandera à Florent Charest s'il est d'accord pour qu'on les enfouisse sur son terrain. Enfin, Madeleine Pépin demande au conseil d'attester que le projet d'égoût est bel et bien en marche.

Quatre jours plus tard, le conseil donne suite à la demande de Madeleine Pépin et on recommande aussi sa demande de permis pour l'ouverture d'un restaurant. Ensuite, on demande au ministère de l'Environnement les normes

à respecter concernant le creusage d'un puit artésien. Enfin, on réitère la demande d'octrois auprès du ministère des Transports à propos des travaux à effectuer tels que décrit déjà plusieurs fois.¹⁶⁵¹

Le 28, environ vingt-cinq personnes se présentent à l'assemblée du conseil municipal afin d'exposer leurs griefs concernant le manque d'eau qui persiste depuis quelques semaines. On leur répond qu'on étudie présentement les solutions à ce problème, c'est-à-dire soit l'installation d'une pompe au ruisseau ou encore le creusage d'un puit artésien. Quant aux égoûts, on en vient à la conclusion que l'installation de fosses sceptiques serait la solution la moins coûteuse. On s'informerait des normes à respecter dans ce cas.

Le 5 septembre, le conseil demande au ministère des Richesses naturelles de déléguer quelqu'un susceptible d'aider à trouver une veine d'eau souterraine. Puis, après avoir pris connaissance des deux soumissions de Sintra et de Kiro-Asphalte de Saint-Norbert pour le pavage des rues Lapointe et de l'Église, on accorde le contrat à Sintra qui demande \$10,000.00, le second soumissionnaire pour un montant de \$18,375.00. Ensuite, on demande à Pellerin & Fils d'installer une pompe à eau pour remplir le réservoir.

Le 12, Lionel Plante et M. Bilodeau du ministère des Richesses naturelles, ont déterminé que l'endroit le plus propice au creusage d'un puit artésien serait à l'arrière de l'Hôtel. Le propriétaire du terrain, Adélar Lapointe, a fait un sondage et demande \$2,000.00 s'il s'y trouve une veine d'eau, ce que le conseil accepte. On s'engage à remettre le terrain dans son état original si on ne découvre pas d'eau.

Une semaine plus tard, on

1647. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 février 1978, vol. 8, p. 104.

1648. *Id.*, 1er mai 1978, vol. 8, p. 110.

1649. *Id.*, 5 juin 1978, vol. 8, p. 112-113.

1650. *Id.*, 14 août 1978, vol. 8, p. 116.

1651. *Id.*, 21 août 1978, vol. 8, p. 117-118.

décide de creuser le puit artésien à 12 pieds de la dernière source, car un sourcier a indiqué au maire qu'à cet endroit, ce serait un succès.¹⁶⁵²

La semaine suivante, un représentant de Pellerin & Fils, de Saint-Adrien, explique les matériaux nécessaires pour le creusage d'un puit artésien. On décide l'achat d'une pompe et des accessoires au prix de \$1,200.00 comprenant l'installation. Il reste à aviser Hydro-Québec pour procéder à l'organisation de l'électricité à cet endroit afin de faire fonctionner la pompe. Enfin, on avisera les propriétaires de chiens qu'il est interdit de laisser errer ces derniers et qu'il faut les attacher.¹⁶⁵³

Le 29 octobre 1978, Fernand Leblanc est élu conseiller au siège numéro 1. Pour ce qui est des sièges numéros 2 et 3, il y aura élection le 5 novembre 1978. Entre temps, il semble que l'adversaire de Rosaire Sévigny pour le siège numéro 2 se soit désisté, car il est assermenté comme conseiller. Quant au siège numéro 3, Bernard Dupuis récolte 51 voix, mais Jeannot Lavigne est proclamé vainqueur avec 119 votes.¹⁶⁵⁴

Le 6 novembre, on discute de l'élection et plusieurs se plaignent qu'il aurait fallu leur expliquer la procédure, car il semble qu'une voteuse non éligible ait été expulsée du bureau de scrutin pour avoir trop retardé les autres. Ensuite, la question du puit artésien soulève bien des commentaires: a-t-on un droit de passage pour s'y rendre? En cas de besoin, peut-on recourir à l'aqueduc municipal? Pourquoi voir installé le puit près des sources? On tente de calmer l'animosité des uns et des autres. Puis, on aborde la question d'un règlement qui interdirait les nouvelles constructions trop éloignées du centre du village afin de pouvoir économiser sur les services municipaux.¹⁶⁵⁵

Le 4 décembre, le conseil municipal reçoit une demande de Marie-Anne Perreault qui souhaiterait l'ouverture d'un chemin qui traverserait à la rue de l'Église, sur le terrain de M. Groleau, ce qui lui éviterait d'avoir à passer "par en haut de la rue ou par en bas". On refuse de s'avancer dans cette voie, car il ne s'agit pas d'un chemin municipal et on ne veut pas créer de précédent. Puis, on demande à Madeleine Pépin de déplacer son enseigne qui nuit près de la route 161. Après quoi, on décide de faire parvenir une mise en demeure à Hudon & Frère afin de l'obliger à démolir, car "le Conseil stipule que les dangers d'accidents proviennent de tôles ballottantes aussi danger pour les enfants de se faire écraser par les blocs de ciment [...]".¹⁶⁵⁶ Dans l'éventualité d'accidents, il sera tenu responsable. Ensuite, on renouvelle encore la demande auprès du ministère des Transports pour la réparation des chemins plusieurs fois décrite.

Le 12 décembre, on amende l'article 9 du règlement numéro 169 afin de pouvoir imposer la compensation pour l'eau, même aux propriétaires situés sur le réseau de l'aqueduc et qui refusent de recevoir les installations nécessaires, offertes par la corporation municipale. Les tarifs demeurent les mêmes que par le passé.

Le 17, Jacques-Omer Côté et Gérard Pépin sont élus marguilliers. Annette Toupin et Rita Gobeil occupent les postes numéros 3 et 4 tandis que Michel Trottier et Fernand Leblanc entament la dernière année de leur mandat.

Le 2 janvier 1979, Michel Magnan, technicien de la direction du contrôle de l'eau potable, envoie un compte rendu de sa visite à Notre-Dame. Il se dit satisfait des travaux exécutés près des sources et du réservoir, et il transmet un plan pour l'aménagement d'un puit artésien. On en confiera le creusage à

Pellerin & Fils. Puis, Madeleine Pépin demande l'indulgence du conseil en regard de l'enseigne de son restaurant. Ensuite, Rosaire Sévigny propose l'organisation d'une campagne de lutte contre les incendies avec visite des maisons et recommandations données aux propriétaires.

Le 31, la Fabrique renouvelle l'entente avec le Club de l'Age d'or Horizons Nouveaux afin qu'il puisse disposer du sous-sol de l'église pour ses activités, moyennant qu'il s'engage à défrayer le coût du chauffage et de l'électricité. De plus, on chargera la somme de \$10.00 par assemblée que les associations voudront y tenir.¹⁶⁵⁷

Le 26 février, le conseil a reçu six lettres identiques de contribuables se disant prêts à payer \$35.00 de compensation pour l'eau, tel qu'il était entendu en 1975, mais pas \$80.00. En plus d'émettre des doutes sur la validité de cette hausse, ils réclament des remboursements variant entre \$105.00 et \$210.00. On remet la décision à la prochaine assemblée.

Le 5 mars, on étudie la formulation d'un règlement qui obligerait les propriétaires à se munir d'une fosse sceptique et d'un champ d'épuration.

Au début d'avril, le conseil a reçu l'approbation des modifications apportées à l'article 9 du règlement numéro 169. Fort de ce support, on avisera les intéressés de voir au paiement de leur compensation dans les 10 jours suivants. Puis, sans rien précipiter, on s'adresse à Jeannette Hudon afin de connaître la date approximative à laquelle la bâtisse de Hudon & Frère sera démolie. Elle répond que son fils Guy a l'intention de démolir. Après quoi on adopte le règlement numéro 180 qui décrète l'interdiction de tous feux, dans quelque but que ce soit, à moins de se procurer un permis pour le faire.¹⁶⁵⁸ Ensuite, on pro-

1652. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 19 septembre 1978, vol. 8, p. 122-123.*

1653. *Id., 26 septembre 1978, vol. 8, p. 123-124.*

1654. *Fernand Leblanc, Rosaire Sévigny et Jeannot Lavigne sont assermentés le 6 novembre.*

1655. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 novembre 1978, vol. 8, p. 131-132.*

1656. *Id., 4 décembre 1978, vol. 8, p. 135-136.*

1657. *Par. N.-D.-A.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 128.*

1658. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 avril 1979, vol. 8, p. 152-155.*



Manufacture Hudon & Frères.

jettes de peindre les bornes-fontaines et l'édifice de protection contre les incendies.

Le mois suivant, le conseil accepte de vendre un morceau de terrain de 35 pieds par 30 à Michel Ducoeur pour le prix de \$1.00. L'assemblée se termine sur la décision de rendre une visite au salon funéraire afin d'offrir à Lionel Plante, qui vient de perdre son épouse, les sympathies qui s'imposent.¹⁶⁵⁹

Le 22 mai 1979, ont lieu des élections fédérales. Dans le comté de Richmond-Wolfe, la liste électorale comprend 43,569 noms mais 33,630 bulletins de vote (77,2%) sont déposés dans les boîtes de scrutin. Le nombre des candidats qui terminent cette campagne électorale atteint des records. En effet, pour la première fois, six nouveaux candidats s'affrontent: Alain Tardif représente le Parti libéral, Roger Bibeau le Parti progressiste-conservateur, Denis Beaudoin le Crédit social, Lida Bourgeois pour le Nouveau Parti démocratique, Fern Prince pour le Parti rhinocéros qui présente un candidat pour la première fois dans le comté, comme l'Union populaire, représenté par Guy Baillargeon.

L'analyse du résultat du scrutin indique que la population accorde de nouveau sa confiance au Parti libéral en portant Alain Tardif au pouvoir avec 15,135 voix (45%) en sa faveur. Le créditiste Denis Beaudoin se classe au second rang en récoltant 14,662 voix (43,6%). Viennent ensuite le progressiste-conservateur Roger Bibeau qui reçoit 2,472 voix (7,4%), la candidate du Nouveau Parti démocratique Lida Bourgeois qui obtient 551 voix (1,6%); quant à Fern Prince, du Parti rhinocéros, il compte sur 414 voix (1,2%) et Guy Baillargeon de l'Union populaire, sur 162 voix (0,5%).¹⁶⁶⁰

Le 4 juin, le conseil reçoit une lettre de Jeannette Hudon qui lui apprend qu'elle s'affaire à peindre chez Hudon & Frère. Puis, on demande au ministère des Transports de céder à la corporation municipale une partie de chemin qui va de l'ancienne route 34 jusqu'à l'ancien pont Trottier sur le lot numéro 20A, car il n'est plus d'aucune utilité. On songe à le vendre à Michel Ducoeur pour la somme de \$1.00; ce dernier se dit prêt à exploiter les lieux "pour le bien de la corporation". On s'informerait auprès du ministère des Affaires Municipales si la chose est possible.

Le 11, malgré que Bernard Dupuis porte le titre de président dans la présentation du procès-verbal du conseil d'administration de la Caisse Populaire, il demeure que la signature de Bernard Leclerc apparaît à la fin du document.¹⁶⁶¹ Le 20 novembre, Bernard Leclerc demande au président Bernard Dupuis de démissionner. On soumet la question au vote secret qui conclut à 4 voix contre 3, que le président demeure en place.¹⁶⁶²

Le 17 juin, la Fabrique vend à Bernard Dupuis, un terrain de 277 pieds x 150, pour la somme de \$500.00.¹⁶⁶³

Le 3 juillet, le conseil a appris que le chemin qui relie l'ancienne route 34 et le pont Trottier appartient à la municipalité et qu'elle peut en disposer comme bon lui semble. Par contre, on a reçu une lettre de l'avocat Moisan qui laisse entendre que la municipalité n'est peut-être pas dans son droit dans l'histoire de la compensation pour l'eau. Afin de solidifier sa position, le conseil consultera un autre avocat. Puis, on s'informerait pour savoir si le ministère de l'Environnement ne pourrait pas aider à la démolition de l'ancienne usine Hudon & Frère. Dimanche, le conseil visitera les lieux afin de prendre une décision.

Le 6 août, le conseil approuve la demande d'Alain Hautot pour un permis de construction d'une auberge dont les travaux sont évalués à \$160,000.00. Puis, Rosaire Sévigny montre des photos de la bâtisse Hudon & Frère illustrant les dangers d'accidents, la mauvaise apparence, etc.. Jeannette Hudon, présente à l'assemblée, dit que la bâtisse appartient à son fils Guy et les choses en restent là.

Le lendemain, on amende le règlement numéro 173 afin d'obliger tout propriétaire qui procède à une construction ou à des rénovations majeures, à se munir d'un permis de construction sous peine d'une amende de \$100.00. On

1659. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 mai 1979, vol. 8, p. 157-159.*

1660. Pierre DROUILLY, *op. cit.*, p. 516 et 672. Pour le moment, on ignore les résultats au plan local.

1661. *C.P. de N.-D.-H., Livre des minutes de l'assemblée générale, vol. 2, p. 68-73.*

1662. *C.P. de N.-D.-H., Livre des minutes du conseil d'administration, vol. 3 p. 186-187 [volume numéroté 54].*

1663. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 129.*

adopte aussi le règlement numéro 179 qui décrète la fermeture du chemin reliant la rue principale jusqu'au pont Trottier; ce chemin sera remis à l'ancien occupant et devient à sa charge.

Au début de septembre, le conseil demande à la sûreté du Québec d'exercer une surveillance aux abords du village afin de constater l'excès de vitesse qui s'y fait de manière générale et d'en faire un rapport au conseil. Puis, on reçoit une mise en demeure du Service juridique qui apprend que le puit artésien fonctionne illégalement, car il n'a pas été approuvé par le ministère des Affaires Municipales. Par ailleurs, on demande à Hector Ramsay de produire un plan du Domaine Mont Sévigny afin de mieux en gérer le développement.¹⁶⁶⁴

Le 14, le conseil prépare un projet Canada au Travail afin de couper des branches, d'entretenir la patinoire, de rénover les trottoirs, d'entretenir la piste de raquette et de ski de fond sur environ trois milles, organiser une "glissade" pour les jeunes, assainir les eaux usées et nettoyer les abords de la rivière Nicolet.

Quatre jours plus tard, le conseil adopte le projet qu'on baptise du nom de "L'environnement on s'en occupe" et on organise le fonctionnement de son administration dans l'éventualité où il serait accepté.¹⁶⁶⁵

Le 28 octobre, Oscar Ramsay est réélu maire, Marcel Leblond, Laurent Ramsay et Lionel Plante, conseillers aux sièges numéros 4, 5 et 6.

Le 5 novembre, le conseil est invité à participer à l'ouverture officielle d'un local permanent du CLSC d'Asbestos à Ham-Nord. On délègue le maire pour y assister. Puis, on étudie le contrat pour l'entretien des chemins d'hiver. Cependant, cette fois-ci, c'est par acte notarié qu'on réengage André Taschereau pour le déneigement et

François Langlois pour le sablage, en spécifiant "Le contrat peut être résilié en n'importe quel temps, si le conseil est unanime à reconnaître que l'entrepreneur est incapable de donner satisfaction [...]".¹⁶⁶⁶

Le lendemain, le conseil adopte le projet Canada au Travail "L'Environnement on s'en occupe" sous la forme du règlement numéro 181.

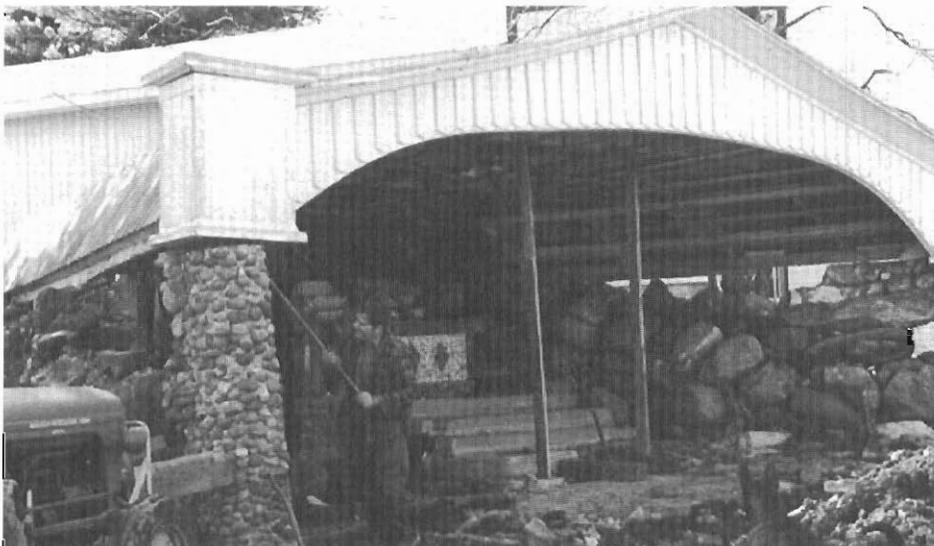
Le 27 novembre 1979, Bernard Dupuis remet sa démission comme président de la Caisse Populaire. On procède immédiatement à l'élection du nouveau président, au vote secret. Bernard Leclerc est alors élu.¹⁶⁶⁷ Puis, après que Bernard Leclerc lui ait demandé si elle préférerait donner sa démission, on vote à 5 voix contre 2 en faveur du licenciement de Laura Fréchette.¹⁶⁶⁸ Le 18 décembre, on offre le poste à Pierre Grenier qui l'accepte.

Le 3 décembre, Jeannot Lavigne démissionne de son poste de conseiller au siège numéro 3. Puis, on apprend que le projet "L'Environnement on s'en occupe" a été accepté avec un budget de \$12,960.00, ce qui permet d'engager trois personnes pour vingt semaines chacune.

On décide alors que le travail consistera à l'entretien de la patinoire et de la piste de ski de fond, construire une bâtisse pour le changement de chaussures pour les patineurs, réparer les clôtures, couper des branches, entretenir le cimetière, identifier les rangs et les maisons. S'il reste du temps et de l'argent, on s'occupera de la réparation des trottoirs. Enfin, on ouvre le poste de secrétaire pour lequel on demande une personne qualifiée. Les soumissions seront ouvertes le 17 décembre.

Le 16, Jacques Ramsay et Jean-Paul Fortier sont élus marguilliers. Jacques-Omer Côté et Gérard Pépin occupent les postes numéros 3 et 4, tandis que les deux pionnières Annette Toupin et Rita Gobeil entament la dernière année de leur mandat. Puis, comme Gérard Pépin a quitté la paroisse, on élit Benoit Paquette pour le remplacer pour la fin de son terme.

Le lendemain, le conseil est saisi d'une pétition signée par dix contribuables du rang 10 demandant la rénovation de ce rang et de la Grande Ligne entre les comtés Arthabaska et Richmond. On demandera au ministère de l'Agriculture d'y voir, notamment sur



La grotte était en piteux état avant la réparation de 1980, Claude Lambert un des bénévoles à l'oeuvre.

1664. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 septembre 1979, vol. 8, p. 173-175.*

1665. *Id., 18 septembre 1979, vol. 8, p. 177.*

1666. *Id., 5 novembre 1979, vol. 8, p. 185.*

1667. *C.P. de N.-D.-H., Livre des minutes du conseil d'administration, vol. 3, p. 187-188 [volume numéroté 54].*

1668. *Id., p. 190.*

les lots numéros 2A, 2B, 2C, 3A, 3B, 3C, 4A et 4B. Il faudrait refaire la forme de ces chemins et les graveler. Ensuite, on adopte le règlement numéro 182 qui décrète que tout chien devra être attaché sous peine d'être remis à la Société Protectrice des Animaux. On amende aussi le règlement numéro 180 pour étendre l'interdiction de faire des feux à toute l'année. Enfin, on a reçu les offres de services pour le secrétariat de Laura L.-Fréchette et de Christiane Leblanc. Comme cette dernière n'a pas indiqué de salaire, le maire la rencontrera afin d'obtenir cette information.

Le 7 janvier 1980, le conseil nomme Hector Ramsay conseiller au siège numéro 3 pour combler le poste laissé vacant par la démission de Jeannot Lavigne. Il prend son siège immédiatement. Puis, on discute du projet en cours et on décide de ne pas entretenir la piste de ski de fond, et d'engager un menuisier pour construire la bâtisse des patineurs. Ensuite, on décide l'achat d'une dactylo.

En janvier-février se déroule la première édition du carnaval de Notre-Dame.¹⁶⁶⁹

Le 4 février, le conseil refuse d'adhérer à l'Association québécoise d'Urbanisme. Puis, on discute du projet Canada au Travail et surtout de la "cabane à la patinoire" pour laquelle Julien Côté accepte de prêter une plinthe, Jeannette Hudon offre à vendre de la laine minérale et Hector Ramsay du bois pour le plancher. Puis, on songe à s'unir avec la municipalité de Ham-Nord au sujet de la protection contre les incendies. Par ailleurs, Rita Gobeil demande au conseil s'il est possible de fermer la chaussée du moulin afin de faciliter le sport de la pêche. Finalement, on remplace la secrétaire Laura L.-Fréchette par Christiane Leblanc avec un salaire de \$260.00 par mois.¹⁶⁷⁰



Procession aux flambeaux lors de l'inauguration de la grotte après les réparations en 1980.

Le 18 février 1980, la population canadienne doit se rendre dans les bureaux de scrutins. Le comté de Richmond-Wolfe compte alors 44,599 personnes aptes à voter. De ce nombre, 33,387 (74,9%) vont déposer leur bulletin de vote dans les boîtes de scrutin. Le dépouillement des bulletins de vote confirme la fidélité de la population à l'idéologie libérale. En effet, la réélection d'Alain Tardif ne semble étonner personne, puisqu'il reçoit l'appui de 21,104 personnes (63,2%). Son plus proche adversaire, Denis Beaudoin du Parti progressiste-conservateur récolte 8,365 voix (25%), André Cardinal du Nouveau Parti démocratique 1,477 (4,4%), le créditiste Serge Boissonneault 1,322 (4%) et Denis Caron du Parti rhinocéros 876 (25,9%).¹⁶⁷¹

Le 3 mars, le conseil municipal discute de plusieurs questions: organisation d'un centre communautaire, aménagement du pont près de chez Robert Côté, asphaltage des trottoirs et construction d'un réseau d'égout, sans toutefois prendre aucune décision. Un mois plus tard, le conseil demande à M. Vaillancour du ministère des Transports, d'appuyer le projet de construction d'un nouveau pont près de chez Robert Côté.¹⁶⁷²

À cette époque, le journal L'Union publie un reportage sur un atelier de viande non comestible relancée par la compagnie C.F. Langlois et Frères Inc., c'est-à-dire François et Claude Langlois. En réalité, la petite usine a d'abord été la propriété de Robert Leblanc qui l'a cédée à Gérard Pépin. Ce dernier la vend à son tour à François Langlois qui l'exploite depuis peu. Située près du cimetière, l'atelier fournit de l'emploi à cinq personnes.¹⁶⁷³

Le 15 avril, le curé Plante émet une lettre circulaire pour demander aux paroissiens leur participation à la reconstruction de la grotte. Michel Roy et Wilfrid Ramsay indiquent que les dons devront parvenir au curé avant le 20 mai.¹⁶⁷⁴

Au début de mai, à propos de la fermeture d'un chemin en date du 7 août et sa remise à Michel Ducoeur, le conseil rectifie les mots "que ce chemin retourne à l'ancien occupant" par "le nouvel occupant". Puis, le député répond qu'il a été décidé de rénover le vieux pont cet été plutôt que d'en construire un nouveau.¹⁶⁷⁴

Le 20 mai 1980 a lieu le premier référendum québécois. À cette occasion,

1669. *Le Feuillet Paroissial*, 18 février 1990.

1670. *Le changement de secrétaire est officiel à partir du 11 février. Cependant, c'est Christiane Leblanc qui signe le procès-verbal du 4 février. La nouvelle secrétaire est assermentée le 18 février.*

1671. Pierre DROUILLY, *op. cit.*, p. 516 et 672. On ignore pour le moment, les résultats sur le plan local.

1672. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 8 avril 1980, vol. 9, p. 4.

1673. CC, "L'atelier de viande non comestible de Notre-Dame-de-Ham: Un secteur peu connu de notre industrie", in *L'Union*, mardi 8 avril 1980, p. A-22.

1674. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 5 mai 1980, vol. 9, p. 6.

12,371 électeurs du comté de Richmond optent pour le "non" à 59,6%, ce qui représente un total de 12,371 votes contre 8,393 en faveur du "oui"¹⁶⁷⁵, ce qui reflète on ne peut mieux les résultats provinciaux. Lors de cet événement, il se trouve 193 électeurs inscrits dans la municipalité de Notre-Dame-de-Ham. Cependant, on compte 166 votes valides (86%), ce qui signifie que 27 personnes inscrites sur la liste électorale ne se sont pas prévaluées de leur droit. Les résultats indiquent que l'électorat local diffère légèrement du profil national et de celui du comté puisque le pourcentage en faveur du "non" s'élève à 54,8% ou 91 votes contre 75 pour le "oui".¹⁶⁷⁶

Le même jour, le comité des oeuvres des Chevaliers de Colomb de Notre-Dame-de-Ham, membres du Conseil 6230 d'Arthabaska, avec l'aide des citoyens du village, désire continuer la tradition en reconstituant la grotte qui a besoin d'être rénovée. Les travaux sont déjà commencés, mais on lance un appel à tous pour donner du temps, de l'argent, des matériaux ou un coup de main. On doit s'adresser à l'un ou l'autre des responsables, Michel Roy, Wilfrid Ramsay ou encore au curé Plante.¹⁶⁷⁷

En juin, la Caisse Populaire projette des rénovations dont elle estime le coût à \$7,150.00.¹⁶⁷⁸ À ce moment-là, l'institution compte 359 membres dont quelques-uns demeurant à Saint-Paul-de-Chester et d'autres à Saint-Rémi-de-Tingwick.¹⁶⁷⁹

Le 1er juillet, Michel Roy, vice-président du comité des oeuvres des Chevaliers de Colomb, inaugure la grotte rénovée par le dévoilement d'une plaque

indiquant l'horaire des messes. Puis, on procède à la bénédiction de la grotte et de la Vierge et on poursuit avec la messe d'inauguration. C'est une procession aux flambeaux qui ramène tout le monde à l'église, où on assiste à la bénédiction du Saint-Sacrement pendant laquelle, la chorale chante le Magnificat en latin, en l'honneur de tous les anciens de la paroisse. Après quoi, le grand Chevalier Martial Couture, remet une plaque souvenir à Michel Roy pour son travail et sa persévérance dans ce projet.¹⁶⁸⁰

La semaine suivante, le conseil songe à construire un nouveau réservoir. On s'informe si le programme PAIRA dispose de subventions pour ce type de projet. Puis, on forme un comité composé d'Oscar Ramsay, Fernand Leblanc, Rosaire Sévigny et Pierre Nonnon, chargé d'étudier la question du zonage agricole. Ce dernier agira à titre de président du comité. Enfin, Michel Ducoeur demande un permis pour la construction d'une serre et pour ériger un barrage sur la rivière Nicolet.¹⁶⁸¹

Le 4 août, le ministère des Affaires Municipales informe le conseil que les rénovations et les constructions de réservoirs d'eau sont admissibles au programme PAIRA. On appliquera donc en demandant une subvention afin de réparer le matériel défectueux.

Au début de septembre, le conseil municipal songe à un projet de garderie pour enfants. Il semble même qu'on ait droit à une subvention, car on demande au ministère des Affaires Municipales de la reporter à l'an prochain. Pour cette année, on concentre plutôt les efforts sur le projet du centre

communautaire. Puis, Laurent Ramsay démissionne de son poste de conseiller au siège numéro 5. Enfin, on demande à la police de Weedon d'effectuer quelques patrouilles dans le village "la fin de semaine, tard dans la soirée", car plusieurs se plaignent du bruit causé par certains individus.¹⁶⁸²

Le 4 octobre, la famille Léo Ramsay fait revivre la tradition des croix de chemins dans le rang 1) et le curé Plante la bénit.¹⁶⁸³

Deux jours plus tard, le conseil municipal invite tous les intéressés à venir discuter de la question des égouts dans le village, lors de la prochaine assemblée. Puis, Louis Bédard se joint au comité du zonage agricole.¹⁶⁸⁴

Le 19 octobre, Fernand Leblanc, Jacques-Omer Côté, Robert Côté et Jean-Marie Groleau sont élus conseillers aux sièges numéros 1, 2, 3 et 5.¹⁶⁸⁵

Au début de novembre, le conseil annonce la tenue d'une soirée d'information, le 24, à la salle du conseil, à propos du zonage agricole. Puis, on décide de fermer le dépotoir le 1er décembre afin de le désinfecter.¹⁶⁸⁶

Le 13, le conseil décide d'acheter un camion du Garage Eddy Nolin de Saint-Rémi-de-Tingwick pour s'en servir pour sabler les chemins.

Au début de décembre, après la nomination de Jacques-Omer Côté comme maire suppléant, on ajuste l'évaluation du lot 23A dont 75% de la superficie a été transformée, en juin, en plantation d'épinettes. Enfin, l'O.T.J.

1675. *Gouv. du Q., Rapport des résultats officiels du scrutin, Référendum du 20 mai 1980, p. 18. Aussi Rapport préliminaire des résultats du dépouillement des votes le soir du scrutin Référendum du 30 octobre 1995, p. 28.*

1676. *Gouv. du Q., Rapport des résultats officiels du scrutin, Référendum du 20 mai 1980, p. 583 et 672.*

1677. *L'Union, mardi 20 mai 1980, p. A-26. L'article accompagne 5 photographes: "Cérémonie religieuse à la grotte vers 1925. On lui avait construit un dôme.", "Vue générale de l'intérieur et de l'extérieur de la grotte, le 13 août 1916. On continuait toujours les améliorations.", "Photographie de la grotte prise en 1958. Fait à remarquer, on conservait toujours les mêmes colonnes et les rochers de la première grotte.", "La première grotte, en 1915. On y avait installé un reposoir. Elle était située alors dans son site naturel."*

1678. *C.P. N.-D.-H., Estimation du coût des rénovations", 17 juin 1980, documents épars, archives privées, Mireille Côté.*

1679. *C.P. N.-D.-H., 46e rapport annuel, page-ouverture, verso.*

1680. *L'Union, mardi 1er juillet 1980, p. A-16.*

1681. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 juillet 1980, vol. 9, p. 10.*

1682. *Id., 3 septembre 1980, vol. 9, p. 13-14.*

1683. *Alcide FLEURY, "Croix de chemin", in L'Union, 28 octobre 1980.*

1684. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 octobre 1980, vol. 9, p. 16.*

1685. *Id., 19 octobre 1980, vol. 9, p. 17-19. Fernand Leblanc, Jacques-Omer Côté, Robert Côté et Jean-Marie Groleau sont assermentés le 3 novembre.*

1686. *Id., 3 novembre 1980, vol. 9, p. 20-21.*



Le 4 octobre 1980 à 15 heures, à la demande de la famille Léo Ramsay, M. le curé Albert Plante procédait à la bénédiction de la croix de chemin du rang 11. C'était une initiative et une réalisation de la famille Léo Ramsay.

(Organisation des Terrains de Jeux) a lancé une vente de stylos afin de ramasser des fonds.¹⁶⁸⁷

Le 15, le conseil demande à faire partie de la municipalité régionale de comté zone 7 Bois-Francs.

Le 21, Georges-Etienne Pépin et Wilfrid Ramsay sont élus marguilliers. Jacques Ramsay et Jean-Paul Fortier occupent les postes numéros 3 et 4, tandis que Jacques-Omer Côté et Benoît Paquette entament la dernière année de leur mandat.

Le 5 janvier 1981, le conseil n'accorde aucun statut particulier à la grotte. Puis, on demande à reporter la création des municipalités régionales de

comté après que tous les rôles d'évaluation de la nouvelle génération soient déposés. Il semble qu'il y ait un malentendu, car on reçoit un accusé de réception d'une résolution concernant l'appartenance à la municipalité régionale de comté zone 6 Estrie! Par ailleurs, on organise peu à peu un système de cueillette d'ordures ménagères en commun avec plusieurs autres municipalités environnantes. Le 21 janvier, le conseil lance un appel d'offre pour la cueillette des ordures ménagères. Les soumissions seront ouvertes le 2 février. Le contrat tiendra compte de la cueillette hebdomadaire, plus deux cueillettes spéciales pour les gros objets, plus une cueillette supplémentaire pour les arbres de Noël; de plus, il sera d'une durée de deux ans. Les vidanges devront être transportées au

dépotoir régional à Disraëli.

Le 9 février, le conseil nomme Oscar Ramsay garde-feu municipal. On revient sur la question des vidanges et on évalue le service pour 97 résidences et 90 chalets. Comme on a reçu deux soumissions, une de Yergeau Transport d'Asbestos, l'autre de Léo Therrien de Saint-Adrien, on choisit cette dernière. On adopte le règlement numéro 183 concernant la cueillette des vidanges et il en coûtera la somme de \$64.00 par résident et \$27.00 pour les vacanciers. Par ailleurs, Alain Ramsay et Hector Ramsay semblent se lancer dans l'élevage des renards, car on remarque qu'aucun règlement municipal ne peut les en empêcher.

En février, l'O.T.J. organise un carnaval qui s'avère un succès.¹⁶⁸⁸

Dans la nuit du 8 mars, l'Hôtel Notre-Dame disparaît dans les flammes. Construit par Eugène Côté dans les années 1910-1915, il l'avait cédé à son fils Oscar en 1921. Par la suite, se sont succédés comme propriétaires: Fernand Roy, Aurélien Laroche, M. Rochefort, M. Joyal, M. Chainé. Vers 1950, Willy Fillion agrandit le bâtiment et lui donne l'aspect qu'il a au moment de l'incendie. Noël Bergeron en aura été le dernier propriétaire.¹⁶⁸⁹

Le 6 avril, le conseil nomme Julien Côté chef du corps des pompiers qui comprend alors Adélar Lapointe, Rosaire Sévigny, Jean-Paul Fortier, Michel Roy, Jules Langlois, Jacques Ramsay et Jeannot Lavigne. Tous devront étudier le fonctionnement de la pompe à incendie.

Des élections provinciales se tiennent le 13 avril 1981. Dans le comté de Richmond, trois candidats briguent les suffrages: Benny Bell pour l'Union nationale, Denise Lemire-Skoropad pour le Parti québécois et Yvon Vallières pour le Parti libéral. Dans l'ensemble du comté, le résultat de cette élection

1687. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil* [...], 1er décembre 1980, vol. 9, p. 23-26.

1688. G.A.V., "Coup d'oeil sur l'année 1981 dans la région de Ham Nord", in *L'Union*, mardi 29 décembre 1981, p. A-14.

1689. G.A.V., "L'Hôtel Notre-Dame n'est plus", in *L'Union*, 24 mars 1981.

accorde 1,354 voix (6,3%) au Parti de l'Union nationale, 9,905 (46,2%) au Parti québécois et 10,158 (47,4%) au Parti libéral. Le taux de participation atteint 86,1%. Cependant, à Notre-Dame-de-Ham, il n'en va pas ainsi, puisque sur les 193 noms inscrits sur la liste électorale, 175 personnes (90,7%) se prévalent de leur droit de vote. Le dépouillement du scrutin indique que les électeurs ont accordé 17 (9,7%) voix au Parti de l'Union nationale, 73 (41,7%) au Parti libéral et 82 (46,8%) au Parti québécois.¹⁶⁹⁰

À cette époque, la population de Notre-Dame-de-Ham s'élève à 327 personnes.¹⁶⁹¹

Le 4 mai, débordé de formulaires et de questionnaires de toutes sortes à remplir, le conseil ne fournit plus pour répondre aux demandes des particuliers. Aussi, on met sur pied un comité chargé de trier et de classer ces demandes avant de les présenter au conseil.

Le 20 mai, le conseil autorise le maire et la secrétaire à signer le mémoire d'entente concernant le plan de zonage présenté par le comité chargé d'étudier cette question le 1er avril et approuvé le 4 mai. Puis, à propos du centre communautaire, on refuse une subvention du ministère des Affaires Municipales au montant de \$11,250.00, car il exige que la municipalité investisse le même montant dans le projet et qu'elle ne l'a pas.

Le 1er juin, le conseil demande au restaurant Chez Mado d'installer un champ d'épuration. Le mois suivant, la propriétaire demande un permis de boisson au conseil municipal.

Le 7 juillet, un article paru dans le journal *L'Union*, commente la rénovation de la grotte: "[...] Depuis quelques semaines déjà, le site est ouvert au public. Les membres du conseil de la paroisse des Chevaliers de Colomb et les Filles d'Isabelle de l'endroit ont fait les amé-

nagements nécessaires pour donner à la grotte et ses alentours cet air de fraîcheur. Les arrangements floraux pleins de couleurs, les bougies scintillantes et toute la décoration intérieure entourant la Vierge et l'autel sont autant d'invitations qui favorisent le recueillement, la prière et le silence. C'est l'endroit choisi pour formuler ses intentions personnelles à Notre-Dame et obtenir les indulgences par ses offrandes et visites du lieu. De grandes tables à pique-nique sur le terrain adjacent à la grotte offrent la possibilité de prendre un temps de repos ou de repas en famille [...]"¹⁶⁹²

Le 3 août, le conseil est saisi d'une pétition des propriétaires de chalets du Domaine Mont Sévigny afin que leur cueillette de vidanges soit assurée. On refuse en alléguant qu'il s'agit d'un chemin privé et qu'il est aussi trop fragile pour le passage d'un camion lourd. Par ailleurs, on projette le nettoyage de la rivière Morasse. Enfin, on accorde le contrat de déneigement des chemins à André Taschereau.

La publication de la rénovation de la grotte porte fruit si l'on en croit un journaliste de l'Union qui décrit une cérémonie qui s'y déroule le 22 août, alors que le curé Plante y célèbre une messe. La cérémonie se termine par une procession aux flambeaux qui a amené l'assistance dans l'église pour le salut au Saint-Sacrement. L'événement attire au-delà de 400 personnes.¹⁶⁹³

Le 5 octobre, le conseil autorise Alain Ramsay à élever vingt renards. Puis, on apprend que le plan de zonage agricole est entré en vigueur le 11 septembre. Par ailleurs, le conseil étudie un projet Canada au Travail qui consisterait à entretenir les terrains municipaux durant l'hiver et l'été, ainsi que de la patinoire, dépolluer l'environnement, organiser des activités au terrain de jeux et aider les personnes handicapées.

Lors des élections municipales du 18 octobre 1981, Oscar Ramsay n'est pas réélu à la mairie et termine ainsi son mandat.



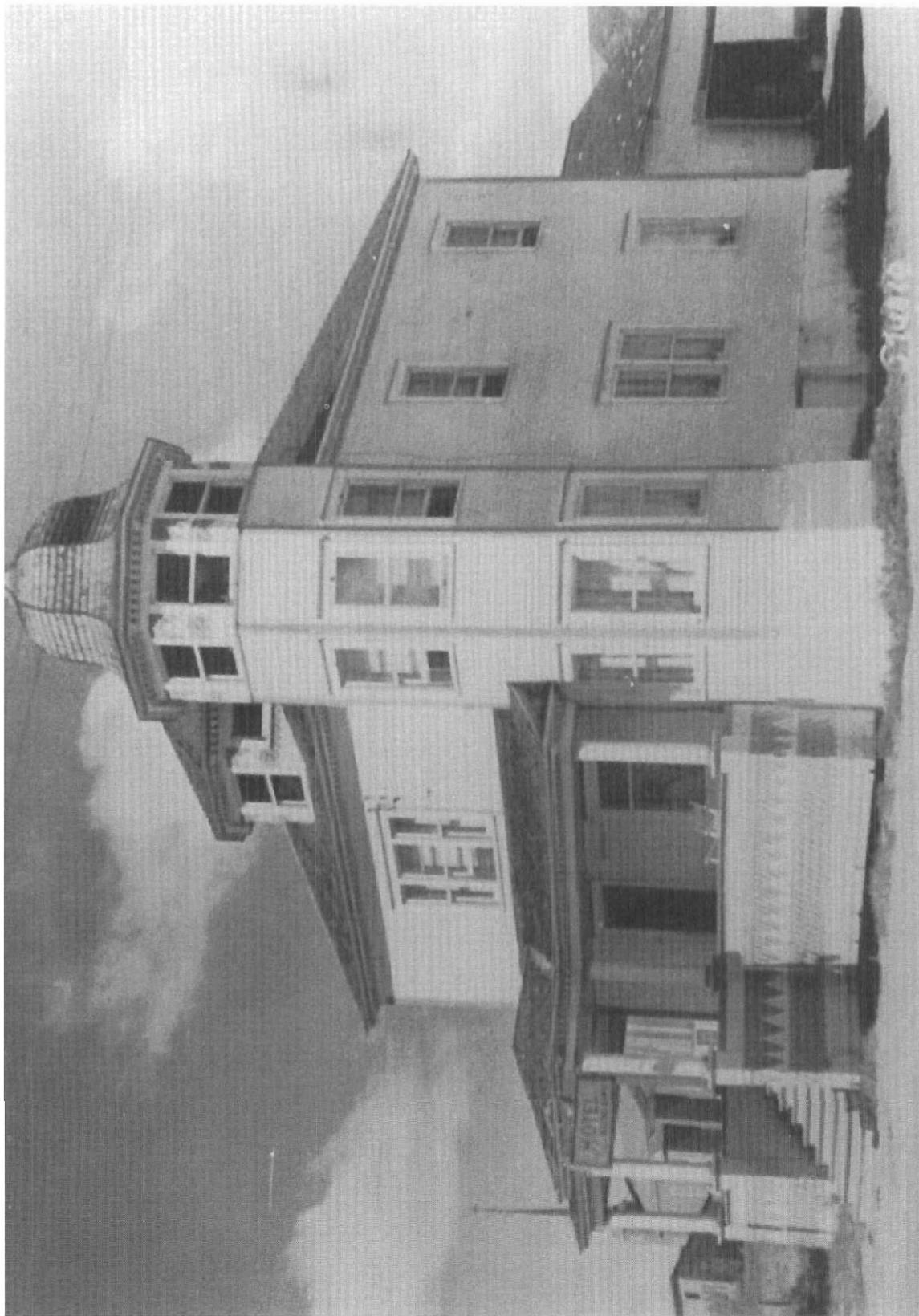
L'intérieur de la grotte de Notre-Dame-de-Ham après les réparations.

1690. Gouv. du Q., *Report des résultats officiels du scrutin du 13 avril 1981*, pp. 655-667.

1691. Gouv. du Q., *Dossier socio-économique de la circonscription électorale de Richmond*, Juin 1991, p. 1.

1692. *L'Union*, mar 27 juillet 1981, p. A-18. Le texte est accompagné de deux photographies.

1693. G.A.V., "À la grotte de Notre-Dame-de-Ham forte participation des paroissiens", *in L'Union*, août 25 août 1981, p. A-24.



Hôtel Notre-Dame-de-Ham.

Rosaire Sévigny- 1981 (18 octobre) - 1985 (4 novembre)



Rosaire Sévigny

Le 18 octobre, Rosaire Sévigny est élu maire de Notre-Dame et Wilfrid Ramsay conseiller au siège numéro 6. Toutefois, le 2 novembre, il faut recourir au scrutin secret afin de choisir entre Marcel Leblond et Michel Ducoeur qui représentera le siège numéro 4 et entre Michel Roy et Jean-Marie Groleau pour le siège numéro 6. Lors du dépouillement des votes, on déclare Marcel Leblond et Jean-Marie Groleau élus pour les sièges numéros 4 et 6.¹⁶⁹⁴ Le nouveau maire

expose sa vision de l'avenir au journaliste de L'Union qui rapporte ce commentaire "Il se dessine une vocation pour le tourisme et la villégiature, un attrait de plus en plus recherché par les gens de la ville." Une des étapes du développement consiste à organiser une campagne d'embellissement pour l'an prochain.¹⁶⁹⁵

Le 2 novembre, le conseil met sur pied un comité formé de Wilfrid Ramsay et son épouse, Jacques-Omer Côté et Estelle Sévigny qu'on charge de

ramasser des fonds pour le téléthon du Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke (CHUS). Puis, on somme le restaurant Chez Mado de régler son problème de fosse septique dans les dix jours.

Le 7 décembre, le conseil demande une subvention au ministère des Transports pour rénover le rang 10.

Le lendemain, le journal La Nouvelle annonce que le député libéral Alain Tardif a dévoilé l'acceptation de cinq projets dont celui de Notre-Dame-de-Ham "Bien se chauffer au bois" auquel le gouvernement fédéral accorde une subvention de \$13,392.00.¹⁶⁹⁶

Le 19, 70 enfants reçoivent des cadeaux du père Noël grâce aux dons anonymes déposés à la Caisse Populaire. Les organisateurs de la fête se disent heureux du succès obtenu.¹⁶⁹⁷

Le lendemain, Bernard Leclerc et Benoît Paquette sont élus marguilliers. Georges-Etienne Pépin et Wilfrid Ramsay occupent les postes numéros 3 et 4, tandis que Jacques Ramsay et Jean-Paul Fortier entament la dernière année de leur mandat.

Deux jours plus tard, le conseil adopte le règlement numéro 184 qui lui permet d'imposer des taxes foncières générales et spéciales au besoin, par résolution¹⁶⁹⁸ et la semaine suivante, il adopte son budget pour l'année 1982, au montant de \$77,700.00.¹⁶⁹⁹

Sur le plan démographique, l'année 1981 est caractéristique. On a effectué 14 baptêmes, 8 mariages, 2 sépultures et c'est la dernière année où l'accroissement naturel atteint ou dépasse 10. Peu après, le journal L'Union indique que la population s'élève à 320 personnes

1694. Rosaire Sévigny est assermenté le 21 octobre. Wilfrid Ramsay le 2 novembre, Marcel Leblond le 9 et Jean-Marie Groleau le 27. Pourtant, Michel Ducoeur avait mené une campagne dynamique où il se proposait comme un conseiller actif prêt à entendre chacun, à intervenir utilement, à renseigner la population avec exactitude, etc.. "Citoyens de Notre-Dame de Ham", campagne publicitaire, archives privées, Mireille Côté. Voir aussi, "Élections municipales De nouvelles figures dans les conseils", in L'Union, mardi 3 novembre 1981, p. A-2.

1695. GAV, "Une des priorités du nouveau maire, Rosaire Sévigny Développer le tourisme à Notre-Dame-de-Ham", in L'Union, mardi 27 octobre 1981, p. A-20.

1696. RL, "Projets de développement communautaire du Canada, Cinq projets pour Asbestos totalisant 122 160.00\$", in La Nouvelle, mardi le 8 décembre 1981, p. 18.

1697. GAV, "La Fête des enfants à Notre-Dame-de-Ham", in L'Union, mardi 22 décembre 1981, p. A-19.

1698. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 22 décembre 1981, vol. 8, p. 67.

1699. Id., 28 décembre 1981, vol. 8, p. 68.

réparties en 80 familles.¹⁷⁰⁰

Le 4 janvier 1982, le conseil effleure la question de l'organisation d'une bibliothèque municipale, mais on remet l'étude de ce projet au mois de février. À ce moment-là, on discute d'un règlement qui établirait une bibliothèque municipale. La décision sera prise à la prochaine assemblée. Puis, Christiane Leblanc est réengagée comme secrétaire pour le salaire de \$286.00 par mois.¹⁷⁰¹

Les 5, 6 et 7 février se déroule le Carnaval avec bal costumé à la salle de la Caisse Populaire, compétitions de hockey, ballon balais, cordage de pitouines, repas communautaire, films, musique, randonnée familiale de ski de fond, etc..¹⁷⁰²

À la fin du mois, on organise une soirée d'informations concernant le projet "Aménageons notre forêt" de Ham-Nord, pour le 24, à la salle de la Caisse Populaire. On y tient un kiosque de documentation du ministère de l'Énergie et des Ressources et on présente un diaporama sur les groupements forestiers. Des personnes ressources sont sur place pour répondre aux questions.¹⁷⁰³

Le 1er mars, Normand Bernier rencontre le conseil municipal pour exposer un projet de bibliothèque municipale. Après quoi on adopte le règlement numéro 185 qui prévoit l'organisation d'un local pour une bibliothèque publique affiliée à la Bibliothèque Centrale de Prêts de l'Estrie qui verra à organiser la circulation des volumes. Puis, on s'objecte au déménagement du bureau d'enregistrement du comté de Wolfe de Ham-Sud à Thetford-Mines.

Le 5 avril 1982, le conseil

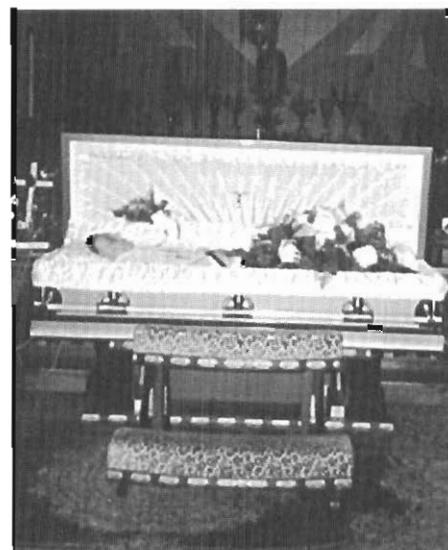
apprend que la commission Municipale a engagé des crédits en fonction de la bibliothèque municipale. Puis, Rosaire Sévigny se propose pour s'occuper du comité pour l'embellissement, et Jacques-Omer Côté et Wilfrid Ramsay sont nommés pour représenter le conseil à la Bibliothèque de Sherbrooke.

Au début de mai, suite à un sondage, le conseil se montre ouvert à l'idée de la récupération. Il reste à établir une entente avec Récupération Bois-Francs afin d'organiser la cueillette des déchets recyclables.¹⁷⁰⁴ Peu après, le curé Plante décède à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Son corps est exposé dans l'église de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham avant d'être inhumé dans le cimetière de Notre-Dame-de-Lévis. Ligori Trottier¹⁷⁰⁵ occupe la cure de mai à août. Le 13 mai, il est autorisé à signer les chèques au nom de la Fabrique.¹⁷⁰⁶

Le 7 juin, le conseil apprend que la rivière Nicolet constitue la prochaine étape du programme gouvernemental d'assainissement des eaux.

Trois jours plus tard, le corps des marguilliers engage Céline Ramsay comme secrétaire, qui travaillera au presbytère pour un salaire de \$100.00 par mois jusqu'à la nomination d'un nouveau curé.¹⁷⁰⁷

Le 1er juillet, on souligne la fête du Canada: messe, course d'obstacle, ballon, badminton, pique-nique, balle-molle, baignade, ballon-volant, concours de dessins, football, exposition de travaux artistiques et autres, dégustation vins et fromages, feu de camp sont à l'ordre du jour.¹⁷⁰⁸



Dépouille mortelle du curé Albert Plante, 11 mai 1982.



Ligori Trottier.

Le même jour, la Fabrique examine les trois possibilités concernant le logement du curé: ou il demeure chez

1700. CAV, "Légères augmentation de la population", in *L'Union*, mardi 19 janvier 1982, p. A-10.

1701. *Mun. N.-B.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 1er février 1982, vol. 8, p. 71.

1702. [s.a.], *Carnaval 82*, feuille publicitaire, documents épars, archives privées, Mireille Côté.

1703. [s.a.], *Aménageons notre forêt*, feuille publicitaire, documents épars, archives privées, Mireille Côté.

1704. *Mun. N.-B.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 mai 1982, vol. 8, p. 78.

1705. Ligori Trottier est né à Notre-Dame-de-Ham, le 3 décembre 1905, de Armand Trottier, rentier, et de Blanche Proulx. Il fait ses études en humanités au *fraternel Notre-Dame à Berthel* (1960-1961) et à l'Externat classique de Victoriaville (1961-1964) et au Petit Séminaire de Nicolet (1964-1968). Il fait ses études théologiques au *Grand Séminaire de Nicolet* et à l'Université du Québec à Trois-Rivières (1968-1972). Stagiaire à Saint-François-du-Lac (1972-1974), il est ordonné prêtre le 16 juin 1974 à Saint-François-du-Lac, par S. Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet. Vicaire à Saint-Simon (Drummondville-Sud) du 26 août 1974 au 1er novembre 1975, il devient annuaire de Pastorale à la Commission scolaire régionale Saint-François du 15 août au 31 décembre 1975. Il est conseiller en éducation chrétienne à la Commission scolaire de Drummondville de 1976 à 1980, puis, missionnaire au Brésil de 1980 à 1982. Depuis 1986, il travaille comme naturothérapeute.

1706. *Mun. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992]*, p. 137.

1707. *Id.*, p. 138.

1708. *Le Canada, c'est aussi notre village*, feuille circulaire.

Rachel Gosselin, chez Lucille Lavigne ou encore au presbytère avec une personne de bonnes moeurs.¹⁷⁰⁹

Le 5, le conseil apprend qu'une subvention de \$2,500.00 a été accordée pour les réparations du rang 10. Puis, le comité pour l'organisation d'une bibliothèque municipale dépose son rapport concernant les coûts de l'opération. L'assemblée se termine par l'adoption du règlement numéro 186 qui décrète que la durée du mandat du maire et des conseillers sera désormais de quatre ans au lieu de deux.

Le 16, la population est invitée à l'inauguration de la bibliothèque municipale de 18 h 30 à 20 h 30.¹⁷¹⁰

Le 1er août, Yvan Fournier¹⁷¹¹ remplace Ligory Trottier à la cure.

Deux semaines plus tard, la Fabrique nomme Jacques-Omer Côté et Fernand Leblanc pour remplacer les deux marguilliers Bernard Leclerc et Georges-Étienne Pépin qui ne peuvent assumer leur rôle, car ils ne résident pas dans les limites de la paroisse.¹⁷¹²

Au début de septembre, le conseil nomme Fernand Leblanc conseiller aux loisirs. Après quoi on adopte le règlement numéro 187 qui vise à numéroter les maisons et à donner des noms aux rues et aux chemins.¹⁷¹³

Le 12, Mgr Jean-Marie Fortier rencontre les paroissiens afin de discuter

de la possibilité et des implications d'avoir un curé résident.¹⁷¹⁴

Un mois plus tard, Andrée Leclerc devient directrice de la Caisse Populaire.¹⁷¹⁵

À partir du 19 octobre, on offre des cours de ballet-jazz, de ballet classique et de comédie musicale pour tous les âges. Ces cours sont offerts par la compagnie Les Ballets d'Eve de Warwick.¹⁷¹⁶

Le 24, Fernand Leblanc, Jacques-Omer Côté et Robert Côté sont élus conseillers pour les sièges numéros 1, 2 et 3,¹⁷¹⁷ en principe pour un mandat de quatre ans comme le veut le nouveau règlement.

La semaine suivante, on fête l'Halloween. Les enfants peuvent se costumer et se maquiller à la salle de la Caisse Populaire.¹⁷¹⁸

Le 1er novembre, le conseil décide de former un comité de consultation pour les projets concernant les loisirs. D'ailleurs, sur le prochain budget, on prévoit accorder \$600.00 aux loisirs.

Le 4, la Fabrique décide de publier un Feuillet Paroissial commandité par un paroissien à partir du 28 novembre.

À la Caisse Populaire, Andrée Leclerc, nommée directrice lors du dernier conseil d'administration, entre en fonction le 8 novembre.¹⁷¹⁹

À cette époque, une rumeur circule à l'effet que la municipalité pourrait faire partie d'un projet-pilote concernant la cueillette des déchets. Puis, on songe à distribuer \$200.00 pour le Noël des jeunes sur réception d'un projet, \$200.00 à la bibliothèque municipale, \$200.00 aux Fermières et \$400.00 au Club récréatif N.D.H.. Enfin, on nomme Jacques-Omer Côté représentant du conseil auprès de la Bibliothèque Centrale de Prêt de l'Estrie.¹⁷²⁰ Dix jours plus tard, on fixe la taxe foncière à 0.95¢ par \$100.00 d'évaluation et la taxe d'eau à \$75.00.¹⁷²¹

Entre temps, la Fabrique étudie les moyens à prendre pour boucler son budget: souper paroissial, bingos et autres.¹⁷²²

Le 18 décembre, Adélar Lapointe et Gilles Leblanc sont élus marguilliers et remplacent Jean-Paul Fortier et Jacques Ramsay, alors que Claude Lambert terminera le mandat de Benoît Paquette qui devait être en poste jusqu'au 1er décembre 1984, mais qui a démissionné. Jacques-Omer Côté et Fernand Leblanc occupent les postes numéros 3 et 4 tandis que Wilfrid Ramsay et Claude Lambert entament la dernière année de leur mandat.¹⁷²³

Le 17 janvier 1983, on adopte le règlement numéro 177 qui amende le numéro 188, afin de permettre à la corporation municipale d'acheter le terrain autour des sources au coût de \$2,500.00 et d'y installer une clôture et un canal de dérivation au prix de \$875.00. De plus, le

1709. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 141-142.

1710. Comité de BIBLIOTHEQUE. Une bibliothèque à votre porte, feuillet publicitaire, documents épars, archives privées, Mireille Côté.

1711. Fournier, Joseph-Anatole-Yvan, naît le 14 août 1936 de l'ouvrier-opérateur Oscar Fournier et d'Antonette Bernier, à East Angus. Il est baptisé le 16 août à l'église Saint-Louis-de-France d'East-Angus ou il est aussi confirmé le 9 mai 1945. Il fait ses Humanités et sa Philosophie au Séminaire de Sherbrooke puis ses études de Théologie au Grand Séminaire de Sherbrooke. Tonsuré le 20 décembre 1958, il devient diacre le 24 septembre 1960 puis il est ordonné par Mgr Georges Cabana dans son église natale. Il devient vicaire dans la paroisse Immaculée-Conception de Sherbrooke de 1961 à 1963, à Sainte-Praxède de Bromptonville de 1963 à 1965 et à Sainte-Marguerite-Marie de Magos de 1965 à 1975. Curé de Saint-Ephrem-de-Fitch-Bay de 1971 à 1975, de Nantes et Milan de 1975 à 1981, des Saints-Anges-de-Ham-Nord de 1981 à 1983 ainsi que de Saint-Fortunat et de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham de 1983 à 1983. Depuis 1983, il est curé de Saint-Malo et Paquetteville. [Feuilles éparses].

1712. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 145.

1713. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 septembre 1982, vol. 8, p. 84.

1714. Message urgent et très important ! [...], feuille circulaire, av. le 12 septembre 1982

1715. C.P. de N.-D.-H., Livre des minutes du conseil d'administration, vol. 3 p. 92 [volume numéroté 54].

1716. [s.a.], Communiquer [sic] important, feuille publicitaire, documents épars, archives privées, Mireille Côté.

1717. Jacques-Omer Côté est assermenté le 25, Robert Côté le 28 et Fernand Leblanc le 31.

1718. [s.a.], Halloween Halloween [sic], feuille publicitaire, documents épars, archives privées, Mireille Côté.

1719. Communiqué... communiqué, 1er novembre 1982, documents épars, archives privées, Mireille Côté.

1720. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 décembre 1982, vol. 8, p. 92.

1721. Id., 16 décembre 1982, vol. 8, p. 92.

1722. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 152.

1723. Id., p. 153-155.

même règlement l'autorise à investir \$3,625.00 dans la rue Lapointe. Toutefois, il faut emprunter \$7,000.00 pour couvrir tous ces frais. Le règlement prévoit aussi le prélèvement d'une taxe spéciale sur l'eau de \$75.00 sur chaque maison ou logement et \$25.00 sur les terrains vacants desservis par l'aqueduc. On adopte aussi le règlement numéro 189 qui règle l'horaire de la cueillette des vidanges et impose une taxe annuelle de \$54.00 par maison ou loyer et \$24.00 pour les vacanciers. Désormais, les ordures ménagères seront transportées au dépôt régional de Victoriaville.

Le 7 février, après avoir nommé Christiane Leblanc coordonnatrice municipale pour le programme PAREL, le conseil municipal décide de présenter un projet. La coordonnatrice en devient la secrétaire-trésorière, le 7 mars.

Trois jours plus tard, la Fabrique décide de rencontrer les marguilliers de Saint-Fortunat-de-Wolfestown afin de discuter du salaire à accorder au curé. On pense à \$10,560.00 par année, chiffre qu'on officialise le 6 mars.¹⁷²⁴

Le 4 avril, le conseil nomme Jacques Ramsay inspecteur en bâtiment. Puis, on somme le restaurant Chez Mado de prendre les dispositions nécessaires pour éliminer ses eaux usées d'ici le 15 mai sans quoi, on en réfèrera au ministère de l'Environnement. Par ailleurs, on apprend que M. Gaudreault demande \$2,000.00 pour l'utilisation de son dépôt de Victoriaville. Enfin, comme le gouvernement fédéral annule sa participation au programme RELAI, le gouvernement provincial est décidé de le soutenir seul, mais cela risque de retarder un peu son application. Justement, la Fabrique parraine un projet intitulé "Nouveau Regard" présenté dans le cadre du même programme, consistant à peindre l'extérieur de l'église et du presbytère,

réparer les fenêtres, les portes, les escaliers, la cheminée et la couverture du presbytère, et installer un drain autour du cimetière. S'il reste du temps et de l'argent, on verra à réparer la plomberie du presbytère. Le 13, on demande une subvention dans le cadre du programme PAREL afin d'améliorer le presbytère.

Le 2 mai, le conseil offre \$1.00 à Blanche Proulx-Trottier et à Rolland Langlois afin qu'ils fournissent une parcelle de terrain pour servir à corriger la courbe dans le rang 1 Sud. Par ailleurs, on a commencé à agrandir le terrain de jeu pour lequel on investit la somme de \$1,000.00.

Une semaine plus tard, le conseil adopte le règlement numéro 190 afin que la partie du vieux chemin corrigé soit remise aux propriétaires actuels. Puis, on réorganise le corps de pompiers volontaires qui se compose maintenant de Jean-Paul Fortier, Adélar Lapointe, Claude Lambert, Benoit Paquette, Hector Ramsay, Jacques Ramsay, Florent Ramsay, Julien Côté, Claude Lavigne, Jean-Paul Poirier, Jean-Marie Groleau, Jules Langlois et Wilfrid Ramsay, tous sous la responsabilité du chef Guy Hudon.¹⁷²⁵

Le 29 mai, la paroisse souligne la fête des malades. A cette occasion, il y a une messe spéciale au cours de laquelle le curé donne le sacrement des malades à toute personne qui désire le recevoir.¹⁷²⁶

Le 6 juin, le conseil demande au ministère des Affaires Municipales l'autorisation de présenter un projet de l'ordre de \$18,000.00 dans le cadre du programme PRIME.

Le 14 juin 1983, Mgr Fortier répond à la pétition des paroissiens en expliquant aux marguilliers qu'à cause de la pénurie de prêtres, il se doit de retirer

l'abbé Fournier à qui il avait permis de demeurer temporairement au presbytère de Notre-Dame. Il annonce en même temps la nomination d'un nouveau prêtre "jeune et dynamique".¹⁷²⁷

Au début de juillet, le conseil apprend que le problème des eaux usées du restaurant Chez Mado sera réglé bientôt. Après quoi on autorise Francine Hudon et France Mc Sween à consulter les archives municipales. Ces deux dernières font partie d'un projet dans le cadre de Chantier-Québec qui consiste à recueillir les informations à caractère historique. Par ailleurs, le conseil songe à adopter un règlement afin de régir l'épuration des eaux usées des propriétaires ou locataires. À ce propos, on avise Monique Bergeron et Donat Therrien de voir à se conformer à la loi sur les fosses septiques et les champs d'épuration, afin qu'ils corrigent le problème de leurs eaux usées qui se déversent sur le terrain de jeux municipal. Enfin, on proposera à Chantal Côté le poste de secrétaire-trésorière temporaire.¹⁷²⁸

Le 16 juillet 1983, la bibliothèque municipale souligne son premier anniversaire d'existence par une exposition de volumes et une séance de cinéma.¹⁷²⁹

Le 25, Jacques-Omer Côté est élu président de la Caisse Populaire. Il remplace ainsi Bernard Leclerc.¹⁷³⁰

Le 1er août, après l'assermentation de Chantal Côté comme secrétaire, on adopte le règlement numéro 191 qui oblige tous les propriétaires à se conformer aux normes du ministère de l'Environnement et d'installer une fosse septique et un champ d'épuration pour l'élimination des eaux usées sous peine d'amende de \$10.00 par jour dépassant le délai.

1724. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, p. 157-158.

1725. *Id.*, 9 mai 1983, vol. 8, p. 104.

1726. *Le Feuillet Paroissial*, 15 mai 1983.

1727. *Lettre de Mgr Jean-Marie Fortier à Jacques-Omer Côté*, 14 juin 1983. *Archives privées, Mireille Côté*.

1728. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 juillet 1983, vol. 8, p. 107-18.

1729. *La bibliothèque de Notre-Dame de Ham en fête [...]*, *feuille circulaire*.

1730. *C.P. de N.-D.-H., Livre des minutes du conseil d'administration*, vol. 3 p. 110 [volume numéroté 54].

Le même jour, Marcel Giroux¹⁷³¹ remplace Yvan Fournier à la cure de Notre-Dame. Il desservira aussi Ham-Nord et Saint-Fortunat. Désormais, il n'y aura plus de curé résident à Notre-Dame.¹⁷³²



Marcel Giroux.

Le 8 août, après avoir mieux étudié un projet intitulé "Nouveaux Regards", la Fabrique y renonce car les coûts en sont trop élevés. Puis, on renouvelle l'engagement de Céline Ramsay comme secrétaire, au même salaire de \$25.00 par semaine.¹⁷³³

Le 18, le Train Marial de la Maison du Rosaire, constitué de 530 pèlerins transportés par 11 autobus, visite notre région pour la première fois et passe à Notre-Dame.¹⁷³⁴

Le 30, la Fabrique décide de vendre le presbytère au Club N.D.H. Inc. en

vue d'établir un centre communautaire. On en demande \$12,000.00 ce qui comprend le terrain de 100 x 150 pieds. La Fabrique se réserve tout de même un local pour ses besoins. La proposition demeure valide jusqu'au 30 décembre. Enfin, on décide d'organiser une retraite paroissiale.¹⁷³⁵

Le 1er septembre, le conseil reçoit une lettre du comité de la bibliothèque qui appuie la création d'un centre communautaire. Depuis peu, on a obtenu une promesse de vente de la Fabrique pour le presbytère et le terrain. Par ailleurs, on songe à acheter une nouvelle sirène pour le poste à incendie, au coût de \$500.00. De plus, on approuve le projet de Lucie Langlois visant l'ouverture d'une classe pré-maternelle. Ensuite, on adopte le règlement numéro 192 qui interdit l'installation de maisons mobiles dans le village. Le règlement stipule aussi que toute nouvelle construction devra se conformer aux normes de la Société Centrale d'Hypothèque et de Logements quant au revêtement extérieur.¹⁷³⁶

Le 18, le curé annonce que la visite paroissiale commencera mardi le 20 septembre, autour de 9 h 30, par le rang 2 Sud et le rang 1 Sud.¹⁷³⁷ La semaine suivante, ce sera le tour de la rue Principale.¹⁷³⁸

Deux semaines plus tard, on annonce une retraite paroissiale qui se déroulera les 24, 25 et 26 octobre. Pour l'événement, on demande que les organismes ne convoquent pas d'autres réunions pendant ces trois jours.¹⁷³⁹

Le 3 octobre, après la nomina-

tion de Guy Hudon comme inspecteur régional en bâtiment, on étudie la question de la bibliothèque qui pourrait recevoir une subvention de \$2,000.00 si la municipalité en fournit \$500.00. Puis, on apprend que la Commission scolaire de Victoriaville refuse le projet de pré-maternelle. Ensuite, on demande au ministère des Affaires Municipales d'être intégré à la région économique 04.

Le lendemain, la Fabrique soumet à la population le projet de vendre le presbytère. Vingt personnes sont en faveur, deux ne le sont pas. On convient alors qu'on le mettra en vente le 30 décembre.

À cette époque, Francine Hudon et France Mc Sween présentent le résultat de leurs recherches, sous le titre Historique du village de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham que les intéressés peuvent consulter à la bibliothèque municipale.

Le 23 octobre 1983, Rosaire Sévigny est réélu au poste de maire alors que Marcel Leblond, Jean-Marie Groleau et Guy Hudon deviennent conseillers aux sièges numéros 4, 5 et 6.¹⁷⁴⁰

Au début de novembre, le conseil nomme Guy Hudon en charge de la patinoire avec l'O.T.J.¹⁷⁴¹ et la semaine suivante, on adopte le règlement numéro 194 qui autorise la conclusion d'une entente avec la corporation de Ham-Nord concernant les loisirs.¹⁷⁴²

Le 23, la Fabrique projette le lavage des trois églises de Notre-Dame-de-Ham, de Saint-Fortunat et des Saints-

1731. Giroux, Joseph-Roméo-Marcel, naît le 29 août 1946 du journalier Aimé Giroux et de Laurette Rancourt, à Lac Mégantic. Baptisé le même jour et confirmé le 24 avril 1954 à Sainte-Agnès, Lac Mégantic, il entreprend ses Humanités au Séminaire Saint-Charles de Sherbrooke. Il poursuit ses études de Philosophie au Grand Séminaire et de Théologie au Grand Séminaire de Sherbrooke. Tonsuré le 30 avril 1969 il devient diacre le 18 avril 1970. Ordonné prêtre le 8 mai 1982 à l'église Saint-Aimé d'Asbestos par Mgr Jean-Marie Fortier, il devient animateur de pastorale scolaire à Asbestos de 1982 à 1983. Il est nommé curé de N.-D.-H., de Saint-Fortunat et des Saints-Anges-de-Ham-Nord de 1983 à 1986, de Saint-Julien et des Saints-Anges-de-Ham-Nord de 1986 à 1988 et joue aussi le rôle de vicaire de N.-D.-H., de Saint-Fortunat et de Saint-Adrien de 1986 à 1988. Depuis 1988, il est curé à Saint-Jean-Bosco de Mugg.

1732. Le Feuillet Paroissial, 24 juillet 1983.

1733. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 161-163.

1734. Le Feuillet Paroissial, 14 août 1983.

1735. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 164-166.

1736. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 1er septembre 1983, vol. 8, p. 115-116.

1737. Le Feuillet Paroissial, 18 septembre 1983.

1738. Id., 25 septembre 1983.

1739. Id., 2 octobre 1983.

1740. Rosaire Sévigny est assermenté le 27 octobre, Marcel Leblond, Jean-Marie Groleau et Guy Hudon le 7 novembre.

1741. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 novembre 1983, vol. 8, p. 122.

1742. Id., 14 novembre 1983, vol. 8, p. 123.

Anges-de-Ham-Nord ainsi que de leurs sacristies. Toutefois, il est soumis à un programme gouvernemental qui exige qu'il n'y ait qu'une Fabrique responsable. On laisse alors l'initiative à celle des Saint-Anges. Le projet sera d'une durée de vingt semaines et emploiera trois personnes pour un total de \$26,000.00. Enfin, on acquiesce à la demande des Alcooliques Anonymes (A.A.) de tenir leurs réunions dans la sacristie.¹⁷⁴³

Le 4 décembre, Julien Côté et Wilfrid Ramsay sont élus marguilliers pour un terme de trois ans. Par la même occasion, on demande les services d'un technicien pour réparer l'orgue. Malgré l'offre du maire de \$9,000.00 pour le presbytère, on persiste à demander \$12,000.00, soit \$3,000.00 en achat de matériaux pour réparation de l'église, \$2,000.00 comptant et l'autre \$7,000.00 payables en trois ans. Fernand Leblanc rencontrera le maire pour lui soumettre la proposition de la Fabrique.¹⁷⁴⁴

Le lendemain, après avoir nommé Guy Hudon responsable de la bibliothèque et Jacques-Omer Côté représentant de la municipalité dans ce dossier, le conseil adopte le règlement numéro 193 qui permet à la corporation municipale de prélever un droit de .3% sur les premiers \$50,000.00 et .6% sur l'exédent lors des mutations immobilières. Cette taxe sera connue sous l'appellation de "taxe de bienvenue".

Le 18, Fernand Leblanc et Adélar Lapointe sont désignés pour représenter la Fabrique lors de la transaction concernant la vente du presbytère au comité du centre communautaire. On fera inscrire sur le contrat que l'entretien du chemin mitoyen sera à la charge du centre communautaire et que la Fabrique dispose d'un temps raisonnable pour voir au déménagement du contenu du garage

et des dépendances.

Le lendemain, le conseil transfère un montant de \$6,000.00 au comité du centre communautaire. On accepte de se porter acquéreur du presbytère pour lequel on versera la somme de \$3,000.00 par année pendant quatre ans, plus un autre \$3,000.00 pour l'année 1983, pour l'achat d'un terrain sur la rue Lapointe.

Le 27, la Fabrique modifie son offre de vente qui devient \$3,000.00 lors de l'achat et \$9,000.00 payables en trois versements annuels égaux, sans intérêt.¹⁷⁴⁵ Quatre jours plus tard, on examine le bilan financier de 1983 indiquant des revenus de \$17,195.40, des dépenses de \$17,200.57 et un déficit de \$5.17.

Le 8 janvier 1984, un dépôt pour récupérer le papier, le carton et le verre est installé à l'arrière du poste à incendie. Tout le monde est invité à se sensibiliser au problème de l'environnement.¹⁷⁴⁶

De plus, on avise la population qu'il y aura liquidation des meubles du presbytère, par l'encanteur Jules Grimard, samedi 14 janvier, à 13 h 00 au presbytère.¹⁷⁴⁷ La vente rapporte \$2,784.72.

Le 24, la Fabrique apprend que le projet de lavage des églises, présenté par Serge Tardif, a été accepté et emploiera trois personnes pour dix-huit semaines chacune. Le projet commencera lundi le 30. Par ailleurs, Guy Hudon demande que la Fabrique vende une armoire pour servir à la bibliothèque municipale, mais les marguilliers en demandent \$500.00.¹⁷⁴⁸

À cette époque, Mgr Fortier décrète que désormais, un mariage coûtera \$75.00 et une funéraille \$100.00. La dîme est fixée à .50¢ par \$100.00 de revenu avec un minimum de \$20.00

Enfin, le salaire du curé passe de \$10,440.00 à \$10,800.00 plus \$36.00 par année de sacerdoce.¹⁷⁴⁹

Le 6 février, le conseil accepte la demande d'Hector Ramsay qui désire organiser un moulin à bardeaux au 35 de la rue Principale. Ce permis sera renouvelable chaque année. Par ailleurs, on constate qu'il reste plusieurs chemins à rénover: douze arpents dans le rang 10, la courbe chez Pierre Côté dans le rang 2 Nord, celle de chez Jean Pilon et de Marcel Leblond jusqu'au rang 1, aussi une partie du rang 1 Sud-Ouest.

Le 19, les directeurs et directrices du Comité récréatif invitent la population à acheter des bandes de patinoire pour remplacer celles qui sont devenues hors d'usage.¹⁷⁵⁰

Le 5 mars, Guy Hudon démissionne de son poste d'inspecteur en bâtiment, fosses septiques et champs d'épuration. On le remplace par Normand Trottier. Ensuite, le conseil décide d'acheter une nouvelle pompe à incendie, toujours à Pierreville, pour la somme de \$1,600.00. Puis, on adopte le règlement numéro 191 qui stipule que la population dispose de deux ans pour se conformer aux normes du ministère de l'Environnement sur les fosses septiques et champs d'épuration. Enfin, on apprend que la bibliothèque municipale disposera d'une subvention de \$2,000.00.

Au début d'avril, on avise ceux et celles qui désirent faire du bénévolat, que les travaux débiteront sous peu pour transformer le presbytère en centre communautaire. Les intéressés sont priés de communiquer avec Estelle Sévigny, afin de mieux planifier les travaux.¹⁷⁵¹

Le 5, jour de la confirmation des

1743. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 169-170.

1744. Id., p. 173-175. Voir aussi *Le Feuillet Paroissial*, 1^{er} décembre 1983.

1745. Id., p. 177-178.

1746. *Le Feuillet Paroissial*, 8 janvier 1984.

1747. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 180. Voir aussi: *Le Feuillet Paroissial*, 8 janvier 1984.

1748. Id., p. 181.

1749. *Le Feuillet Paroissial*, 29 janvier 1984.

1750. Id., 19 février 1984.

1751. Id., 1^{er} avril 1984.

enfants,¹⁷⁵² la Fabrique songe à présenter un projet consistant à isoler l'église, réparer la cheminée et le perron, peindre l'extérieur, acheter une fournaise et une tondeuse et enfin, organiser une entrée pour faciliter l'accès aux personnes handicapées. En ce qui concerne l'armoire pour la bibliothèque, Guy Hudon en propose \$250.00, mais les marguilliers préfèrent attendre encore un peu. Enfin, on cherche le moyen de renouveler l'orgue devenu inutilisable; on espère investir \$4.000.00 dans l'achat d'un instrument usagé si possible. Le 10 mai, la Fabrique a réussi à recueillir la somme de \$2,100.00. On met le vieil orgue en vente et on espère en tirer \$200.00. Par ailleurs, on finit par vendre l'armoire à Guy Hudon pour la somme de \$250.00. Enfin, on décide de chercher des commanditaires pour défrayer une partie du coût du Feuillet Paroissial.¹⁷⁵³

Le 27 mai, on annonce qu'il ne reste que quelques jours pour se procurer des laisser-passer pour la visite du pape Jean-Paul II au Québec. De plus, on demande que chaque famille débourse la somme de \$5.00 par année pour défrayer le coût du Feuillet Paroissial.¹⁷⁵⁴

Au début de juin 1984, le conseil municipal reçoit un rapport d'analyse de l'eau qui confirme qu'elle est potable.¹⁷⁵⁵

Le 30, l'artiste-peintre montréalaise Blandine Auger expose ses toiles à la salle de la Caisse Populaire.¹⁷⁵⁶

Le 5 juillet, la Fabrique décide de vendre le vieil orgue par encan le 29 juillet. On tentera d'en obtenir un mini-

mum de \$200.00. Le mois suivant, on présente un projet dans le cadre du programme SCCE de subvention et de contribution à la création d'emploi pour la rénovation à effectuer à la sacristie, la couverture et le perron de l'église, organiser une entrée pour les handicapés et réparer les fenêtres.¹⁷⁵⁷

Le 4 septembre 1984 a lieu une élection fédérale. La liste électorale du comté de Richmond-Wolfe porte les noms de 45,314 personnes. Par contre, le décompte des bulletins de vote indique que 35,546 personnes (78,4%) se sont prévaluées de leur droit. Le suffrage populaire accorde le pouvoir de représenter le comté aux Communes au libéral Alain Tardif avec 18,069 (51,4%) votes soit une majorité de 4,234 sur son plus proche adversaire Jean-Jacques Crêteau du Parti progressiste-conservateur qui obtient l'assentiment de 13,835 voix (39,4%). Les trois autres candidats se classent loin derrière puisque Harriet J. Schleifer du N.P.D. obtient 1,638 voix (4,7%), Ivan Hébert-Crêteau du P.N.Q. 1,339 (3,8%) et le créditiste Léo Dion 273 (0,8%).¹⁷⁵⁸ À Notre-Dame-de-Ham, la liste électorale comprend 237 personnes inscrites, mais 185 (78%) d'entre elles se rendent aux urnes pour y déposer leur vote. Le scrutin accordent la victoire à Alain Tardif qui recueille 84 votes (45,4%), suivi de Jean-Jacques Crêteau avec 72 votes (38,9%). Si Harriet J.-Schleifer reçoit les votes de 16 personnes (8,6%), 10 autres (5,4%) accordent leur confiance à Ivan Hébert-Crêteau. Quant à Léo Dion, il ne recueille aucun vote dans la localité.¹⁷⁵⁹

Le même jour, le conseil autorise Hector Ramsay à réinstaller son moulin à bardeaux à la campagne, sur le lot numéro 26E plutôt que sur la rue Principale.¹⁷⁶⁰

Le 21 octobre, Fernand Leblanc, Jacques-Omer Côté et Robert Côté sont élus aux sièges numéros 1, 2 et 3.¹⁷⁶¹ Le même jour, le curé remercie les Fermières pour l'organisation du bingo qui a rapporté \$100.00 à la Fabrique et \$403.00 pour l'achat de l'orgue.¹⁷⁶²

Le 6 novembre, les marguilliers comptabilisent les dîmes reçues qui totalisent \$3,111.00.¹⁷⁶³ Puis, on organise une veillée des âmes pour le 16 à 20 heures au sous-sol de l'église. Au cours de la semaine, des gens passent par les maisons pour recueillir les dons qui seront vendus par encan.¹⁷⁶⁴

Le 17, le conseil municipal approuve un projet Canada au Travail qui devrait débiter en janvier prochain.

Dix jours plus tard, la Fabrique lance un appel d'offre pour deux lots boisés de 114,6 acres situés dans Saints-Martyrs-Canadiens, dans le rang 2 Est Gosford, qu'elle désire vendre. On ouvrira les soumissions le 8 janvier prochain.¹⁷⁶⁵

Les Fermières organisent un nouveau bingo pour le 2 décembre. Les profits seront partagés entre la Fabrique et les Fermières. L'événement rapporte la somme de \$400.00 dont le quart est versé à la Fabrique.¹⁷⁶⁶

Le 2 décembre, Claude Lambert

1752. *Le Feuillet Paroissial*, 25 mars 1984.

1753. *Par. N.-D.-L.-H.*, [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 186-187.

1754. *Le Feuillet Paroissial*, 27 mai 1984.

1755. *Mun. N.-D.-H.*, [Registre des délibérations du conseil [...]], 4 juin 1984, vol. 8, p. 138.

1756. *Le Feuillet Paroissial*, 17 juin 1984.

1757. *Par. N.-D.-L.-H.*, [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 189-190.

1758. Pierre BROUILLÉ, *op. cit.*, p. 516.

1759. *Gouver. du CAN.*, Trente-troisième élection générale, [...], p. 670-673, et 1433.

1760. *Mun. N.-D.-H.*, [Registre des délibérations du conseil [...]], 4 septembre 1984, vol. 9, 1984-1994, p. 1-2. *Le nouveau registre est composé de feuilles détachées numérotées de 1 à 250 et conservées dans un cistable.*

1761. Fernand Leblanc et Jacques-Omer Côté sont assermentés le 25 octobre, et Robert Côté le 26.

1762. *Le Feuillet Paroissial*, 21 octobre 1984.

1763. *Par. N.-D.-L.-H.*, [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 195.

1764. *Le Feuillet Paroissial*, 11 novembre 1984.

1765. *Par. N.-D.-L.-H.*, [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 195-196. *Il s'agit des lots numéros 24-A mesurant 48,51 acres et 24-B de 155,88 acres. Voir Par. N.-D.-L.-H.*, [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 198-199. Voir aussi *Le Feuillet Paroissial*, 16 décembre 1984.

1766. *Le Feuillet Paroissial*, 18 et 24 novembre ainsi que 2 décembre 1984.

et Pauline Leblond sont élus marguilliers.

Le 18, le conseil municipal adopte un budget de dépenses de \$100,019.00 pour l'année 1985.

À la fin de l'année, le bilan financier de la Fabrique indique des revenus de \$20,554.71, des dépenses \$16,530.26 et un excédent de \$4,024.45.¹⁷⁶⁷ Quant au bilan démographique il montre qu'il s'est effectué durant l'année 1984, 8 baptêmes, 2 mariages, 10 sépultures. C'est la dernière année où on enregistre 10 sépultures et plus.

Le 7 janvier 1985, le conseil transfère \$1,000.00 à la bibliothèque municipale. Puis, pour une raison d'économie, on décide de se tourner vers Asbestos pour enfouir les déchets plutôt qu'à Victoriaville. On nomme alors Rosaire Sévigny et Jacques-Omer Côté pour représenter la municipalité sur le comité d'administration de l'enfouissement à Asbestos.

Le lendemain, la Fabrique ouvre les soumissions d'offres d'achat des lots du rang 2 Est Gosford. Albert Campagna d'Arthabaska propose \$3,600.00, François Garneau et Jean-Denis Pelletier de Ham-Nord \$11,000.00, Florent Beaudoin de Saints-Martyrs \$8,200.00, Daniel Hudon de Tingwick \$2,000.00 et Florian Ramsay de Ham-Nord \$8,100.00. On adjuge donc la vente à F. Garneau et Jean-Denis Pelletier de Ham-Nord. On profite de la même assemblée pour hausser le salaire annuel du curé à \$11,857.00.

Le 24, Andrée Leclerc remet sa démission comme directrice de la Caisse Populaire. Le 8 février, on engage Christine Fouquette pour la remplacer.¹⁷⁶⁸

Les 22, 23 et 24 février, Notre-Dame est en plein Carnaval.¹⁷⁶⁹

Le 4 mars, le conseil distribue la subvention de \$1,300.00 entre les organismes socio-culturels: \$100.00 aux Fermières, \$60.00 à la bibliothèque, \$100.00 à l'O.T.J., \$100.00 au Mont Sévigny, \$150.00 pour le balon-balais, \$175.00 pour le Noël des enfants et \$615.00 au Centre communautaire à qui on ajoute \$750.00, balance de subvention de \$2,000.00 pour la bibliothèque.

À la fin d'avril, la Fabrique prépare la fête des pères en organisant une soirée avec orchestre, permis de boisson, et prix de présence.

Le 6 mai, le conseil refuse les deux soumissions reçues de René Gagnon de Saint-Paul et d'André Taschereau de Ham-Nord, concernant l'entretien des chemins d'hiver. Le 16, on prévoit l'achat d'un tracteur et d'un camion pour le sablage des chemins.

À la même époque, la Fabrique organise un bingo pour le 19 afin de recueillir des fonds en vue de l'achat de l'orgue.¹⁷⁷⁰ L'activité rapporte la somme de \$373.00.¹⁷⁷¹

Le 25 mai se tient une exposition d'artisanat organisée par les Fermières de Notre-Dame-de-Ham, au Centre communautaire, avec kiosque de vente. Par la même occasion, on vend par encan les matériaux usagés provenant du presbytère: escalier, bain, toilettes, fenêtres antiques, etc..¹⁷⁷²

Trois jours plus tard, la Fabrique reçoit un représentant d'Hydro-Québec qui explique les avantages de la bi-énergie. Par ailleurs, le marguillier Wilfrid Ramsay et la secrétaire Céline Ramsay démissionnent. Gilles Leblanc remplace cette dernière pour le moment.

Le 3 juin, le conseil décide

l'achat d'un mât afin d'arborer un drapeau. Cette dépense de \$70.00 sera défrayée conjointement avec le Centre communautaire. On transfère \$500.00 de la subvention pour les loisirs, au Centre communautaire et on puise dans ce budget pour payer le mât. Puis, on rappelle aux contribuables que le délai de deux ans pour l'installation de fosses septiques arrive à échéance en août. Trois jours plus tard, le conseil vote l'emprunt de \$45,000.00 pour équiper la municipalité de la machinerie nécessaire à l'entretien des chemins d'hiver. Pour l'instant, on achète un tracteur de Robert Bilodeau de Garthby pour la somme de \$23,000.00.¹⁷⁷³ Le 13, on demande des soumissions pour l'achat d'un camion quatre roues motrices, pas plus vieux que huit ans, avec système hydraulique pour une charrue et ne demandant pas de réparations majeures. Les soumissions seront ouvertes le 26 juin.

Entre temps, les marguilliers nomment Pierre Côté pour terminer le mandat de Wilfrid Ramsay.

Le 23, on annonce l'ouverture officielle du Centre communautaire le 24 juin. Les cérémonies comprennent la bénédiction, la coupure du ruban, le souper, la messe suivie d'une procession au flambeaux et la veillée avec orchestre.¹⁷⁷⁴

La semaine suivante, Marguerite Chénard présente un concert d'orgue à l'église.¹⁷⁷⁵

Le 26, le conseil accepte la soumission de Bernadin Aubert de Ham-Nord pour son camion qu'il offre au prix de \$9,500.00. Puis, Julien Côté se propose pour conduire la machinerie du 15 novembre au 15 mars, pour un salaire de \$350.00 par semaine. On contactera Michel Roy afin de vérifier s'il est intéressé

1767. États financiers de la Fabrique au 31 décembre 1984.

1768. C.P. de N.-D.-H., Livre des minutes du conseil d'administration, vol. 3 p. 144-147 [volume numéroté 54].

1769. Le Feuillet Paroissial, 24 février 1985.

1770. Id., 12 mai 1985.

1771. Id., 26 mai 1985.

1772. Id., 12 mai 1985.

1773. Mux. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 juin 1985, vol. 9, p. 16.

1774. Le Feuillet Paroissial, 23 juin 1985.

1775. Id., 23 juin 1985.

à conduire le souffleur pour \$8.00 l'heure. Le 2 juillet, on adopte le règlement numéro 200 qui permet d'emprunter \$45,000.00 pour achat de machinerie pour l'entretien des chemins d'hiver. Il est entendu que ce règlement sera soumis à la population avant d'être adopté officiellement. Personne ne s'y objecte.¹⁷⁷⁶

Le 5 août, le conseil reçoit une subvention de \$6,000.00 applicable au gravelage et à la réparation de la forme du chemin dans le rang 1 Sud. Puis, on emprunte la somme de \$10,000.00 pour défrayer la balance du coût du camion de Bernadin Aubert.

Le 25, la Fabrique constate que la soirée de la veille a rapporté \$110.00. Puis, on décide de peindre la cheminée de l'église, de réparer la toiture de la sacristie avec de la tôle noire, et d'isoler l'église avec de la laine soufflée.

Le 3 septembre 1985, le conseil fait parvenir au ministère de l'Environnement une pétition signée par plusieurs citoyens du village, se plaignant des odeurs nauséabondes provenant du système d'égoût du bar-restaurant La Vieille Forge. Puis, on note l'achat des charrues d'Armand Saint-Cyr de Saints-Martyrs pour le prix de \$2,000.00. Ensuite, on adopte le règlement numéro 203 prévoyant l'achat d'un souffleur et d'un tracteur au prix de \$29,500.00, ainsi que d'un camion avec deux charrues au prix de \$15,500.00. Le règlement autorise des dépenses ne dépassant pas \$45,000.00. Une taxe spéciale sera prélevé afin de rembourser une partie de cet emprunt. On soumettra ce règlement aux électeurs le 17 septembre. À ce moment-là, comme personne ne s'objecte, le règlement est considéré comme adopté.

Le 7 octobre, le conseil accorde jusqu'au 25 octobre au bar-restaurant La Vieille Forge pour régler le problème des égoûts.¹⁷⁷⁷

Deux semaines plus tard, la Fabrique décide d'attendre une troisième soumission avant d'enclencher les travaux d'isolation de l'église. Le 12 novembre, les marguilliers ouvrent les soumissions de Giroux BMR au montant de \$7,152.00 et d'Isolation Bois-Francs de \$8,000.00. La Fabrique décide d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire.¹⁷⁷⁸

Entre temps, le 4 novembre 1985, le conseil prend connaissance de la

lettre de démission du maire Rosaire Sévigny.¹⁷⁷⁹

Le 17, Adélar Lapointe et Gilles Leblanc sont élus marguilliers.

Deux jours plus tard, après avoir reçu une subvention de \$6,000.00 pour investir dans la réfection du rang 1 Centre, le conseil décide qu'à la prochaine assemblée, on verra à remplacer le maire démissionnaire.¹⁷⁸⁰



Inauguration et bénédiction du Centre communautaire par Mgr Jean-Marie Fortier. À sa droite, M. le curé Marcel Giroux et Adélar Lapointe, et à sa gauche, Estelle et Rosaire Sévigny, tous trois membres du conseil d'administration du Centre communautaire.



La coupe du ruban par Mgr Jean-Marie Fortier. À gauche, M. Rosaire Sévigny, maire et président du conseil d'administration du Centre communautaire, et à droite, Mme Estelle Sévigny, trésorière.

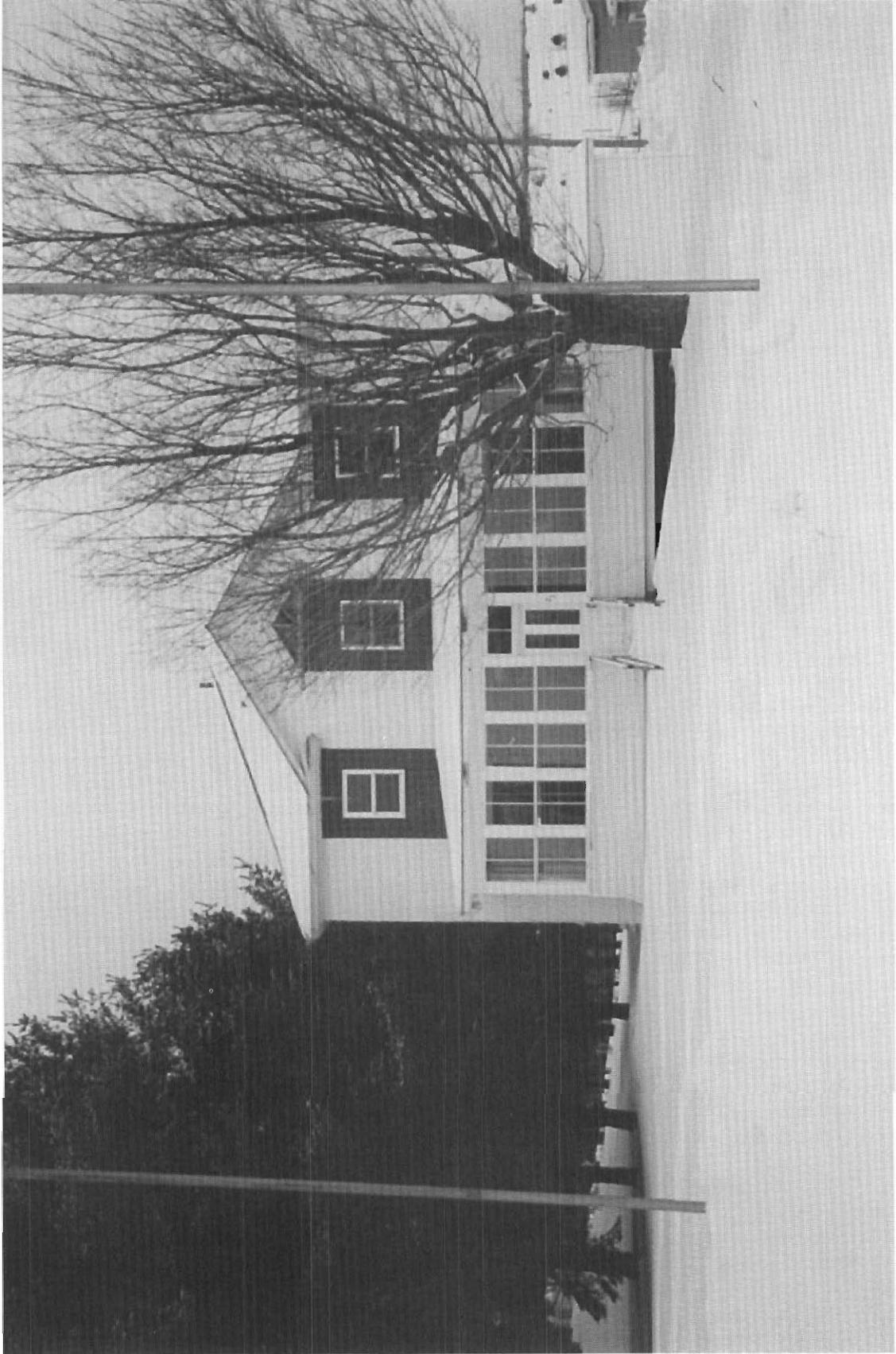
1776. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 15 juin 1985, vol. 9, p. 19.*

1777. *Id., 7 octobre 1985, vol. 9, p. 25.*

1778. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 214-215.*

1779. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 novembre 1985, vol. 9, p. 27.*

1780. *Id., 19 novembre 1985, vol. 9, p. 28.*



L'ancien presbytère transformé en Centre communautaire.



Guy Hudon

Lors de l'élection partielle du 24 novembre 1985, Guy Hudon est élu au poste de maire et Ghislain Lavigne à celui de conseiller au siège numéro 6, tous deux par acclamation.

Deux jours plus tard, la Fabrique accorde le contrat d'isolation de l'église à Isolation Noma au coût de \$6,900.00, en exigeant que le travail soit terminé avant Noël.¹⁷⁸¹

Des élections provinciales ont lieu le 2 décembre 1985. Le vote est sans équivoque puisque le libéral Yvon

Vallières remporte la victoire avec 12,356 voix (63,8%), ce qui lui assure une confortable majorité de 5,532 votes sur son adversaire Michel Vallières du Parti québécois qui obtient 6,824 voix (35,2%). Pour sa part, Jean-Pierre Vaillancourt du P.S.C. reçoit l'assentiment de 184 électeurs (1%). Dans l'ensemble, la participation populaire atteint 81% des électeurs. À Notre-Dame, 176 personnes (83%) sur une possibilité de 212 se rendent voter. 92 personnes (52,3%) choisissent Michel Vallières, 82 (46,6%) votent en faveur d'Yvon Vallières, et 2 (1,1%) pour Jean-Pierre Vaillancourt. Lors de cette élection, la proportion des

électeurs de Notre-Dame représente un total de 212 soit 0,88% de l'ensemble du comté.¹⁷⁸²

Le même jour, le conseil municipal distribue la subvention annuelle aux loisirs en accordant au Noël des enfants, aux Fermières, à l'O.T.J., au club Kenpo et aux Loisirs Mont Sévigny chacun la somme de \$100.00 et \$500.00 au Centre communautaire. Ensuite, on nomme Guy Hudon représentant du conseil municipal au Centre communautaire et Jean-Marie Groleau à la ville d'Asbestos pour le dossier du site d'enfouissement sanitaire.

Le 19, le conseil municipal prévoit un budget de dépenses de \$92,604.00 pour 1986.¹⁷⁸³ Peu après, la Fabrique établit son bilan financier qui indique des revenus de \$30,390.34, des dépenses de \$21,630.15 et un excédent \$8,760.19.

Le 6 janvier 1986, le conseil réengage Christiane Leblanc comme secrétaire-trésorière avec un salaire de \$85.00 par semaine. Ensuite, on conteste la demande de permis d'alcool du bar salon La Vieille Forge probablement à cause de la lenteur qu'il met à régler son problème d'égoût. Puis, on fixe la taxe foncière à \$1.20 par \$100.00 d'évaluation, celle des vidanges demeure à \$54.00 pour les résidents et \$24.00 pour les vacanciers, et celle de l'eau à \$75.00.

Le 19, la Fabrique organise un bingo qui lui rapporte \$387.37.¹⁷⁸⁴

La semaine suivante, le Comité récréatif annonce que le Carnaval se tiendra les 31 janvier, 1er et 2 février. On pourra assister à une soirée disco, à des activités pour les jeunes à la patinoire, à un souper canadien, au couronnement du duc de l'année, à un tournoi de dard et à un bingo.¹⁷⁸⁵ Si l'on en croit un article paru dans le journal L'Union, le Carnaval a connu un déroulement

1781. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 218.

1782. Gov. du Q., Rapport des résultats officiels du scrutin du 2 décembre 1985, p. 939-946

1783. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 19 décembre 1985, vol. 9, p. 31.

1784. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 219

1785. Le Feuille Paroissial, 26 janvier 1986.

heureux alors que toutes les activités au programme ont été réussies à leur pleine mesure.¹⁷⁸⁶

Le 3 février, le conseil adopte le gentilé "Notre D'Hamoi(se)".

Trois semaines plus tard, Réjean St-Cyr termine la confection de l'ambon qui coûte \$25.00 à la Fabrique. De plus, cette dernière confie l'entretien du cimetière à Wilfrid Ramsay.¹⁷⁸⁷

Le 3 mars, Michel Roy démissionne comme chef des pompiers. Puis, le conseil recherche une secrétaire pour les assemblées seulement. On demandera à Annie ou Louise Fortier. Ensuite, on approuve un projet d'aménagement des rivières des Bois-Francis pour la pêche à la truite préparé à l'intention du M.T.L.C.P..¹⁷⁸⁸

Du 9 au 12, toute la population peut assister à une retraite animée par le frère Guy Giroux.¹⁷⁸⁹

Toujours en quête de fonds, la Fabrique organise un souper-bénéfice pour le 17 mai. Entre temps, on a reçu \$3,000.00 comme tranche de paiement pour le presbytère.¹⁷⁹⁰

À cette époque, le Centre communautaire aussi tente de s'autosuffire en organisant un bingo pour le 26 avril.¹⁷⁹¹

Le 7 avril, le conseil municipal remplace Michel Roy par Claude

Lambert comme chef des pompiers et on décide de faire appel à Annie Fortier en cas de besoin pour le secrétariat. Enfin, comme on a acquis la machinerie nécessaire à l'entretien des chemins d'hiver, le conseil se charge d'engager une personne pour ce travail.¹⁷⁹²

Au début de mai, il est question que la bibliothèque municipale soit affiliée à la Bibliothèque Centrale de Prêt de Trois-Rivières.¹⁷⁹³

Le Centre communautaire organise un souper-conférence, suivi d'une soirée dansante pour samedi le 17 mai. Marcel Giroux fera part à l'assistance d'une expérience vécue avec Mère Térésa, à Calcutta.¹⁷⁹⁴

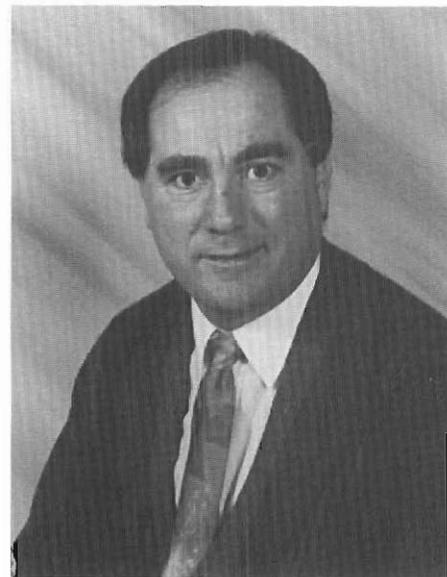
Le 15 juin, le Centre communautaire souligne le premier anniversaire de son existence.¹⁷⁹⁵

Au début de juillet, la Fabrique songe à faire un chemin autour du cimetière et à déménager le charnier. On projette aussi de repeindre la façade de l'église.¹⁷⁹⁶

Le 28, le conseil lance un nouvel appel d'offre pour l'achat d'un camion équipé pour le sablage des chemins d'hiver. On ouvrira les soumissions le 11 août.

Le 1er août, Gérard Bégin remplace Marcel Giroux comme curé.¹⁷⁹⁷

Le 4, le conseil constate que le bar-salon La Vieille Forge s'est équipé



Gérard Bégin.

d'une installation d'égoût conforme aux normes du ministère de l'Environnement. La semaine suivante, le conseil retire l'objection qu'il avait concernant sa demande de permis, étant donné que les réparations exigées ont été exécutées. Après quoi, on convient d'acheter la charrue avec l'équipement complet de Ronald Michel, au prix de \$3,000.00.

Au début de septembre, Louisette Tremblay présente à nouveau une demande de permis pour tenir un salon-bar Les Vieilles Forges. Le conseil ne s'objecte pas.¹⁷⁹⁸

Le 23, le journal L'Union souligne que Monique Côté remporte deux trophées lors de l'Exposition

1786. L'Union, mardi 4 février 1986, p. 14. L'article est accompagné d'une photographie montrant le couronnement du Roi du Carnaval.

1787. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 220.

1788. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 mars 1986, vol. 9, p. 35.

1789. Le Feuillet Paroissial, 2 mars 1986.

1790. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 221.

1791. L'Union, mardi 25 mars 1986, p. 13. L'article s'accompagne d'une photographie du nouveau comité exécutif du Centre Communautaire. Voir aussi: Le Feuillet Paroissial, 20 avril 1986.

1792. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 avril 1986, vol. 9, p. 36. Annie Fortier est assermentée le 1er mai.

1793. Id., 5 mai 1986, vol. 9, p. 38.

1794. Le Feuillet Paroissial, 11 mai 1986. Cette activité rapporte la somme de \$806.90; voir: Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 223.

1795. Le Feuillet Paroissial, 15 juin 1986.

1796. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 224.

1797. Bégin, Gérard. Né à Burry le 8 juin 1944 de parents cultivateurs. Après ses études primaires à l'école de rang Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, il entreprend son cours classique au Séminaire de Sherbrooke de 1958 à 1964. En 1965-66, il poursuit ses études de Philosophie au Grand Séminaire de Sherbrooke et de 1965 à 1966, en Théologie à l'Université de Sherbrooke où il obtient une maîtrise en Pastorale en 1971. En 1970-71, il travaille à l'hôpital d'Youville de Sherbrooke. En même temps, il effectue un stage de pastorale à la paroisse Saint-Colomban de Sherbrooke ou il fait de la prédication et de l'animation chez les Scouts. En 1971, il devient diacre et effectue un stage à la paroisse Saint-Louis-de-France d'East-Angus. Ordonné prêtre le 11 juin 1972 dans cette même église, il y demeure comme vicaire jusqu'au 31 juillet 1975. Du 5 août 1975 au 31 juillet 1985, il agit comme vicaire à la paroisse Sainte-Luce-de-Disraëli en cumulant la charge des paroisses Saint-Jacques et Sainte-Praxède de 1982 à 1985. De retour aux études de 1985 à 1986, il est à l'Institut de Pastorale de Montréal. Nommé curé de N.-D.-H., Saint-Adrien-de-Ham et Saint-Fortunat le 1er août 1986, il demeure en poste jusqu'au 31 juillet 1992, tout en cumulant les charges de vicaire de Ham-Nord et de Saint-Julien. Depuis 1992, il est curé à Saint-Hippolyte-de-Wotton et à Saint-Adrien-de-Ham. [Feuilles éparées]. Voir aussi: Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 224. Voir aussi L'Union, 23 septembre 1986.

1798. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 2 septembre 1986, vol. 9, p. 43.

régionale de Victoriaville, l'un en agriculture, l'autre en horticulture et annonce que le 25, une journée d'artisanat au niveau du comté de Wolfe se tiendra au Centre Communautaire de Notre-Dame.¹⁷⁹⁹

Le 6 octobre, on convient d'acheter le camion de la municipalité de Kingsley Falls pour le sablage des chemins d'hiver. Cette corporation municipale en demande \$11,000.00. Enfin, on met en vente le camion qu'on possède ainsi qu'une boîte de camion en fer pour lesquels on lance un appel d'offre.

Une veillée des âmes se déroule le 24 octobre et rapporte la somme de \$1,489.00 à la Fabrique.¹⁸⁰⁰

Le 26, pour la première fois, le Feuillet Paroissial regroupe les paroisses Saint-Julien-de-Wolfestown, Saints-Anges-de-Ham-Nord, Saint-Fortunat-de-Wolfestown, Saint-Adrien-de-Ham et Notre-Dame-de-Ham.¹⁸⁰¹

Le 18 novembre, le conseil accepte la proposition de \$225.00 que Claude Leblanc avait faite pour acquérir la vieille sableuse.

Cinq jours plus tard, Julien Côté est élu marguillier en même temps que Pierre Côté qui termine le mandat de Wilfrid Ramsay.¹⁸⁰²

Le 29, on organise une soirée dansante au profit du Noël des enfants.¹⁸⁰³

Le 1er décembre, le conseil distribue à la bibliothèque, aux Fermières, à l'O.T.J., au Noël des enfants, au club de karaté et aux Loisirs Mont-Sévigny la somme de \$100.00 chacun. Le \$300.00 qui reste est transféré au Centre commu-

nautaire. On avertit alors chaque organisme que c'est la dernière fois qu'on procède ainsi car le gouvernement a avisé qu'il n'accordera plus de subventions aux municipalités pour les loisirs, à partir de l'an prochain. Puis, on officialise la vente du camion à Claude Leblanc. Ensuite, le conseil demande à la Municipalité Régionale de Comté (M.R.C.) d'Arthabaska de confier à Réal Desruisseaux l'application du programme PARCQ concernant la rénovation domiciliaire sur le territoire de Notre-Dame.

Le 22, le salaire du maire est fixé à \$2,035.00 par an, celui des conseillers à \$679.00 et celui de la secrétaire à \$4,760.00. À cette époque, la population s'élève à 324 personnes.¹⁸⁰⁴

Au début de janvier 1987, le journal L'Union présente un bilan financier abrégé de la corporation municipale: "Taxes foncières: \$1.20 du \$100.00 d'évaluation; revenus municipaux \$93,969.00 (taxes: \$50,720.00, subvention pour chemins d'hiver \$21,105.00, taxe d'eau \$5,250.00, taxes de vidanges \$8,200.00, subventions du ministère des Affaires Municipales \$7,754.00, arrérage sur taxes \$400.00, permis de construction \$80.00, mutations \$300.00, divers \$120.00. Dépenses: \$25,600.00 entretien des chemins, "Cette année, la municipalité de Notre-Dame-de-Ham versera son dernier terme de 3 000\$ pour l'achat du Centre communautaire, plus 500\$ pour le budget de fonctionnement de ce dernier", \$4,000.00 lumières de rues, \$2,175.00 aqueduc et égouts, \$9,260.00 administration, \$3,900.00 service d'incendies, \$7,300.00 vidanges et assainissement des lieux, \$600.00 Bibliothèque Centrale de Sherbrooke, \$5,525.00 assurances, \$14,060.00 remboursement de la dette sur la machinerie."¹⁸⁰⁵

Le 14, la Fabrique appuie le projet de Sandra Lapointe, consistant à transcrire sur fiches et sur disquettes d'ordinateur, tous les registres civils et religieux.¹⁸⁰⁶

Les 30, 31 janvier et 1er février 1987, le Carnaval se déroule sous le thème de la croisière avec une soirée dans un décor tropical à quoi s'ajoutent: film, jeu de pétanque au sous-sol, souper canadien, hockey bottines mixte, patinage libre.¹⁸⁰⁷

Le 2 février, on ignore pour quelle raison Jean-Marie Groleau ne siège plus au conseil municipal. Toutefois, on décide de ne pas le remplacer au siège numéro 5 et d'attendre les élections pour combler le poste.

Le 18, la Fabrique étudie son bilan financier qui révèle que les revenus de 1986 ont été de \$31,211.44 et les dépenses de \$27,425.73 laissant un excédent de \$3,785.71. Puis on élabore quelques projets: organisation d'un souper en mai, réparer le trottoir menant à l'église, peindre le clocher et planter des fleurs à l'entrée de l'église. Enfin, on adopte une résolution qui a pour effet de garantir un budget de \$500.00 annuellement au Comité de pastorale paroissiale.

Au début de mars, le conseil apprend que la municipalité fait maintenant partie de la région économique 04. Par ailleurs, on songe à faire sa part pour la campagne antitabac lancée depuis peu, en interdisant l'usage du tabac dans la salle du conseil. En ce sens, on adoptera le règlement numéro 204 à la prochaine séance.¹⁸⁰⁸

Le 18, la Fabrique reçoit la dernière tranche de \$3,000.00 comme

1799. *L'Union*, 23 septembre 1986 et mardi 14 octobre 1986, p. 20. En réalité, il s'agit d'un trophée d'horticulture remporté dans le cadre de l'exposition agricole et le premier prix de la Société d'Horticulture.

1800. *Le Feuillet Paroissial*, 2 novembre 1986.

1801. *Id.*, 26 octobre 1986.

1802. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 229-231. Voir aussi *Le Feuillet Paroissial*, 30 novembre 1986.

1803. *Le Feuillet Paroissial*, 23 novembre 1986.

1804. Gosselin Q., Dossier socio-économique de la circonscription électorale de Richmond. Juin 1991, p. 1.

1805. [s.a.], "Pas d'augmentation de taxes à N.-Dame-de-Ham", in *L'Union*, mardi 6 janvier 1987, p. 9.

1806. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 231.

1807. *L'Union*, mardi 20 janvier 1987, p. 12.

1808. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 2 mars 1987, vol. 9, p. 52.

paiement final du presbytère. Puis, on prépare la visite de Mgr Fortier qui viendra confirmer les jeunes, le 5 juin.

Le 6 avril, les permis de construction sont devenus suffisamment nombreux pour que le conseil procède à leur classement. Ensuite, on nomme Céline Ramsay responsable de la bibliothèque. Enfin, Benoît Couture de Ham-Nord demande un permis de construction pour une usine de couture sur le terrain voisin du garage Leblanc. On le réfère au ministère de l'Environnement à Sherbrooke avant de poursuivre le dossier.

Le 4 mai, avec Guy Hudon comme substitut, Jacques-Omer Côté est nommé représentant officiel du conseil à Asbestos pour le dossier du site d'enfouissement sanitaire.

Au début de juin, le conseil adopte le règlement numéro 204 découlant de la loi antitabac qui stipule entre autres, l'interdiction de fumer dans les lieux publics relevant d'un organisme gouvernemental, dont les locaux où se tiennent les assemblées municipales. La loi prévoit une amende d'au moins \$20.00 et au plus \$200.00 pour les contrevenants. Guy Hudon est alors chargé d'appliquer la loi.¹⁸⁰⁹

Le 5, Mgr Fortier effectue sa visite pastorale à Notre-Dame-de-Ham. Il semble que la fête qui a eu lieu à cette occasion ait été une réussite.¹⁸¹⁰

Le 17 juin, des travaux de réparation au cimetière sont terminés et ont coûté \$913.00. Il reste la clôture à construire. La rénovation du clocher a été remise à plus tard.

Au début de juillet, le conseil accorde un crédit de taxe à Paul Côté

pour la manufacture de meubles déménagée depuis juin 1985.¹⁸¹¹

Le 16 septembre, la Fabrique prévoit une seconde visite de Mgr Fortier pour le 2 octobre.

Le 18 octobre 1987, Guy Hudon est réélu maire tandis que Lucille Léger, Jacques-Omer Côté, Marcel Leblond et Jeanne-d'Arc Trottier sont élus aux sièges numéros 1, 2, 4 et 6. Cependant, les électeurs devront choisir entre Réjean Dupras et Félicienne Pépin au siège numéro 3 et entre Céline Ramsay et Pierre Côté pour le siège numéro 5, le 1er novembre prochain. À ce moment-là, Félicienne Pépin remporte la victoire sur son adversaire en récoltant 93 votes contre 63, et Céline Ramsay est élue avec 98 votes contre 61.¹⁸¹² Pour la première fois, quatre femmes occupent des postes de conseillers municipaux.

Le 22, la Fabrique reçoit la somme de \$897.40 provenant de la dernière veillée des âmes.¹⁸¹³

Le 2 novembre, le journal L'Éclaireur, fondé il y a treize mois, éprouve quelques difficultés financières et demande à cinq municipalités de participer pour 20% du financement chacune. Le conseil préférerait qu'on s'adresse directement aux contribuables plutôt qu'au conseil municipal. Puis, on lance un appel de soumissions pour la cueillette des vidanges qu'on ouvrira le 7 décembre. Le transport se fera à Asbestos et on devra prévoir deux cueillettes annuelles de déchets recyclables.

Deux semaines plus tard, le conseil prévoit des recettes de \$99,593.95 et des dépenses de \$68,703.18, donc un excédent de \$30,990.77.¹⁸¹⁴

Le 29, Sylvain Verville et Pauline

Leblond sont élus marguilliers; Roch Descormiers est suggéré, mais il refuse le poste.

Le 7 décembre, le conseil accorde le contrat de cueillette des vidanges à Léo Therrien, pour deux ans. Puis, on apprend que le gouvernement a redécoupé la carte du regroupement des M.R.C. et que le territoire de Notre-Dame se retrouve dans la région de la Mauricie-Bois-Francs. Ensuite, le conseil décide d'entreprendre la confection d'un plan d'urbanisme; on croit l'adopter avant le 1er décembre 1989.

Le dernier jour de l'année 1987, la Fabrique prend connaissance de son bilan financier qui rapporte que les revenus ont été de \$17,925.90, les dépenses de \$13,763.00 et l'excédent de \$4,162.90.¹⁸¹⁵ Quant au bilan démographique, il indique qu'on a effectué 6 baptêmes, 4 mariages, 6 sépultures. Pour la troisième fois de l'histoire de la paroisse, l'accroissement naturel est nul.

À cette époque, L'Éclaireur commence la publication d'articles sur les pionniers de Notre-Dame-de-Ham.¹⁸¹⁶

Le 4 janvier 1988, le conseil amende le règlement numéro 173 à propos des maisons mobiles. Désormais, on supprime la référence au village où on avait interdit de les installer, et on se reportera plutôt à la zone blanche de la carte du zonage agricole. Ensuite, le conseil accorde au Noël des enfants, au club de karaté, aux Fermières et à la bibliothèque chacun \$100.00. De plus, suite à la formation récente d'un comité d'embellissement dans le but d'inscrire la municipalité au concours Villes et Villages Fleuris, le conseil accepte de lui accorder une subvention de \$150.00.¹⁸¹⁷

Le 13 janvier, Christine

1809. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], à 1er juin 1987, vol. 9, p. 56.*

1810. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 236.*

1811. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 juillet 1987, vol. 9, p. 58.*

1812. *Lucille Léger, Marcel Leblond et Jeanne-d'Arc Trottier sont assermentés le 20 octobre, Guy Hudon le 21, Jacques-Omer Côté le 31, Céline Ramsay le 6 novembre et Félicienne Pépin le 12.*

1813. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 238*

1814. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 16 novembre 1987, vol. 9, p. 66.*

1815. *États financiers de la Fabrique au 31 décembre 1987.*

1816. *L'Éclaireur, 1987: 11 février, 25 février, 15 avril, 16 septembre, 30 septembre, 7 octobre et 21 octobre. En 1988: 2 mars.*

1817. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 janvier 1988, vol. 9, p. 69.*

Fouquette remet sa démission comme secrétaire-administratrice de la Caisse Populaire.¹⁸¹⁸

Du 29 au 31 janvier se déroule le Carnaval. On organise un "super party en croisière" où les participants se doivent de revêtir une tenue d'été. On peut aussi assister à un tournoi de pétanque, à un souper canadien, à la soirée du carnaval et au bingo.¹⁸¹⁹

Le 1er février, le conseil accepte que Sandra Lapointe remplace Christiane Leblanc en cas de besoins de suppléance.¹⁸²⁰ Puis, on remercie les personnes qui ont participé au Carnaval du 31 janvier dernier. Ensuite, le conseil songe à faire agrandir la grande salle du Centre communautaire, soit en rénovant le garage à l'arrière, ou au moyen d'un agrandissement neuf. Enfin, le comité d'embellissement projette d'inscrire la municipalité au concours Villes et Villages Fleuris.

Peu après, Louise Descormiers-Côté devient secrétaire pour la paroisse.¹⁸²¹

Le 7 mars, le conseil songe à former un comité consultatif sur l'urbanisme. On en reparlera à la prochaine assemblée. Par ailleurs, il semble que la bibliothèque se porte bien, car une citoyenne indique que les ouvrages sont de plus en plus nombreux et variés, ce qui rend le choix plus intéressant. Il est même question qu'on achète de nouveaux volumes de la bibliothèque municipale de Longueuil. Par contre, d'autres citoyens se plaignent toujours du bruit et de la haute vitesse des véhicules dans le village. De plus, on commence à détecter quelques problèmes de vols et de drogue dans la municipalité pour lesquels on cherche des solutions. D'ailleurs, le 5 avril, le conseil demande aux policiers de

Weedon d'exercer une surveillance du village et des alentours. Puis on réitère une demande acheminée depuis quelques années afin d'installer un clignotant à la croisée de la route 161 et de la rue Principale en insistant sur l'augmentation du trafic. Ensuite, comme le club de karaté tiendra ses activités à Ham-Nord cette année la subvention de \$100.00 qui leur était accordée est transférée au Club de l'Age d'or. Ensuite, on a appris qu'on ne peut pas acquérir de nouveaux volumes pour la bibliothèque, car les achats relèvent de la Bibliothèque Centrale de Prêt.¹⁸²²

Le 23, le comité du concours maisons fleuries organise une soirée d'informations sur l'aménagement paysagé.¹⁸²³ Un mois plus tard, les paroissiens, jardiniers et cultivateurs sont invités à apporter leurs semences à l'occasion d'une cérémonie spéciale au cours de laquelle on procédera à leur bénédiction.¹⁸²⁴ On demande alors au comité Villes et Villages Fleuris de promouvoir la participation de chacun à son concours.

Le 5 avril, Michèle Martineau devient secrétaire-administratrice de la Caisse Populaire.¹⁸²⁵

Suite à une demande du conseil municipal, le 2 mai, les policiers de Weedon acceptent de porter une attention particulière au territoire de Notre-Dame. Puis, le conseil étudie l'installation d'un système de son dans le Centre communautaire; les prix varient entre \$1,345.00 et \$1,800.00. Le 10, c'est au tour de la Fabrique d'entrevoir la possibilité d'installer un tel système dans l'église.

Le 6 juin, le conseil établit trois priorités concernant la rénovation des

chemins: terminer les travaux dans le rang 11 entre chez Fernand Leblanc et Germain Théberge, ensuite obtenir l'autorisation de Michel Bergeron et de Jeanne-d'Arc Trottier afin que la machinerie puisse passer sur leurs propriétés pour installer un ponceau, enfin, corriger la courbe chez Jean Pilon, dans le rang 2 Sud. Puis, on annonce, pour jeudi le 16 juin, une rencontre entre les policiers de Weedon et la population intéressée à connaître ce que chacun peut faire pour faire respecter la loi dans le village. On termine l'assemblée en acceptant l'idée du comité d'embellissement d'installer des panneaux annonçant la municipalité à chaque bout du territoire. On demande à Mme Ramsay de présenter des esquisses.

Le 12, a lieu un pèlerinage pour toutes les paroisses de la zone de Disraëli. Un récitatif biblique, un chapelet vivant, une procession aux flambeaux à la grotte et la consécration à Marie sont prévus.¹⁸²⁶

Depuis 1988, la Corporation de gestion des rivières des Bois-Francis [CGRBF] a regroupé des collaborateurs et a convaincu les gens du milieu d'aménager la rivière Nicolet. "[...] On a créé 33 abris sur les huit kilomètres de la rivière où les pêcheurs sont admis. [...]" L'économie locale en bénéficie: ouverture d'un Gîte du Passant (3 chambres), le dépanneur n'est plus à vendre (la pancarte y était depuis un an) et on a embauché deux personnes, et le livreur de Pepsi doit s'y rendre deux fois par mois au lieu d'une; on a fait aménager une terrasse à l'arrière du dépanneur pour nourrir les pêcheurs. Au total, la CGRBF aura créé 20 emplois.¹⁸²⁷

Le 4 juillet, Richard Gariépy se propose pour peindre les annonces de la

1818. C.P. de N.-D.-H., *Livre des minutes du conseil d'administration*, vol. 4 p. 10. Sa démission est acceptée lors de l'assemblée du 24 février [p. 13].

1819. *Feuille paroissial*, 24 janvier 1988.

1820. Sandra Lapointe est assermentée le 4 mars.

1821. *Feuille paroissial*, 21 février 1988.

1822. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [.]*, 5 avril 1988, vol. 9, p. 73-74.

1823. *Feuille paroissial*, 20 mars 1988.

1824. *Id.*, 24 avril 1988.

1825. C.P. de N.-D.-H., *Livre des minutes du conseil d'administration*, vol. 4 document "Résolution pour l'embauchement d'un(e) directeur(trice)", inséré entre les pages 16 et 17.

1826. *Le Feuille paroissial*, 22 mai et 29 mai 1988.

1827. *Le Journal Le Montréal*, vendredi 19 mai 1995. L'article comprend une photographie: "Les préposés à l'aménagement ont fait des nœuds pour que la rivière Nicolet soit propice à la reproduction des truites ensemencées comme des déflecteurs qui concentrent le courant au même endroit."



Mario Boivin.¹⁸²⁸

municipalité. On lui fournira le bois et on fera préparer le terrain pour les installer d'ici la fin de juillet.¹⁸²⁸

Le 18, Céline Ramsay est élue présidente du conseil d'administration de la Caisse Populaire et remplace ainsi Jacques-Omer Côté.¹⁸²⁹

Le 30, se déroule une soirée organisée par les paroissiens pour souligner le départ du vicaire Marcel Giroux.¹⁸³⁰ Le 7 août, Mario Boivin¹⁸³¹ remplace ce dernier ainsi que le curé Gérard Bégin.

La Fabrique organise une épluchette de blé d'Inde, chez Marie-Claire Roberge, le 27 août.¹⁸³² Peu après, le système de son pour l'église a été acheté au coût de \$2,563.73.¹⁸³³

Le 6 septembre, le conseil doit régler une question de principe avant de créer un précédent. Il s'agit d'une entente intermunicipale avec Victoriaville concernant les pratiques de hockey. Une entente qui couvrirait tous les loisirs coûterait environ \$800.00, mais pour un seul enfant, il faudrait déboursier \$50.00. Le principe apparaît intéressant au conseil qui l'étudiera plus à fond, mais on refuse de déboursier une telle somme pour une seule personne. Par ailleurs, on accorde une subvention de \$1,500.00 au Centre communautaire, où la bibliothèque présentera un film sur l'inceste en septembre ou octobre. Enfin, on organise la signature d'une pétition afin d'obtenir les services du câble Vidéotron puisque ce service est offert à Saint-Paul-de-Chester.¹⁸³⁴

Le 3 octobre, l'expérience dépasse les espérances. L'enthousiasme règne au sein du conseil qui rapporte les commentaires des juges du concours Villages et Campagnes fleuries, visant à encourager les propriétaires ruraux à faire du ménage et lui suggérant d'indiquer les circuits d'observation panoramique. On en profite pour suggérer à Rock Fillion d'imiter le mouvement, car il faudrait couper les broussailles sur les terrains vagues pour améliorer le décor.

Le 12, l'encan des âmes organisé par la Fabrique lui rapporte la somme de \$917.55.¹⁸³⁵

Le 22, le comité d'embellissement, procède à sa première remise de prix du concours local Maisons et Fermes Fleuries. Pour l'occasion, une soirée

dansante est organisée.¹⁸³⁶ Le 19 novembre, c'est au tour des Chevaliers de Colomb à offrir une soirée récréative afin d'amasser des fonds pour leurs oeuvres.¹⁸³⁷

Le 5 décembre, le conseil municipal répartit les subventions aux divers organismes locaux: \$125.00 au Club de l'Age d'or, aux Fermières ainsi qu'au Noël des enfants, \$150.00 à la bibliothèque, \$200.00 à l'O.T.J. et \$300.00 au comité de Villes et Villages Fleuries. Puis, on approuve le projet d'implantation d'une sous-station téléphonique, sur socle de béton sur un site paysagé, sur le lot numéro 21F du rang 1 Centre.

Peu après, Roch Descormiers, Guy Hudon et Robert Côté sont mis en nomination pour les postes de marguilliers. Robert Côté ayant refusé, Roch Descormiers et Guy Hudon sont déclarés élus.

Le dernier jour de l'année, les états financiers de la Fabrique indiquent des revenus de \$15,050.63, des dépenses de \$17,970.61 et un déficit: \$2,919.98.¹⁸³⁸

Le 18 janvier 1989, Pierre Côté succède à Gilles Leblanc comme secrétaire de la Fabrique. Puis, on ajuste le prix des lampions au coût de la vie; ainsi les gros lampions coûteront désormais \$3.00 et les petits .50¢.

Le 6 février, le conseil municipal fait appel au bénévolat afin d'inventorier les ressources du territoire. Puis, on apprend que la Commission de Protection du Territoire Agricole a fait

1828. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 4 juillet 1988, vol. 9, p. 79.

1829. C.P. de N.-D.-H., *Livre des minutes du conseil d'administration*, vol. 4 p. 32.

1830. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992*], p. 245. Voir aussi message d'adieu de Marcel Giroux in *Feuilleton paroissial*, 31 juillet 1988.

1831. Mario Boivin, né le 19 mai 1953 à Drummondville, fils de Jean-Louis Boivin et de Régane Tessier, deuxième d'une famille de cinq enfants. Études élémentaires à Victoriaville, cours secondaire et collégial au Séminaire de Sherbrooke, baccalauréat en théologie à l'Université de Sherbrooke tout en résidant au Grand Séminaire de Sherbrooke. En 1977, il effectue un stage pastoral à la paroisse Saint-Louis-de-France d'East-Angus. Ordonné diacre le 14 septembre 1979, il reçoit l'ordination presbytérale de Mgr Jean-Marie Fortier au même endroit. Vicaire à East-Angus de 1980 à 1981, il est nommé vicaire collaborateur à la paroisse Sainte-Famille de Sherbrooke le 21 juin 1981 où il demeure en poste jusqu'en 1987 où il entreprend des études en pastorale à l'Institut Lumen Vitae en Belgique en 1987-1988. Le 1er août 1988, il est nommé curé de la paroisse Saint-Anges-de-Ham-Nord et de Saint-Julien, et vicaire collaborateur aux paroisses Saint-Adrien-de-Ham, Saint-Fortunat-de-Wolfestown et à Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham. Jean-Paul VÉZINA, *Ham-Nord d'hier à aujourd'hui*, p. 77. Son expérience pastorale dans les milieux ruraux s'est vécue pendant six ans (1988-1994). Le 1er août 1994, on lui confie la charge pastorale de la paroisse Sainte-Anne-de-Danville avec la responsabilité du Carmel. Voir, *Feuilleton paroissial*, Danville.

1832. *Feuilleton paroissial*, 14 août 1988.

1833. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992*], p. 247.

1834. Mun. N.-D.-H., *Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 septembre 1988, vol. 9, p. 81-82.

1835. Par. N.-D.-L.-H., [*Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992*], p. 247-248.

1836. *Feuilleton paroissial*, 16 octobre 1988.

1837. *Id.*, 13 novembre 1988.

1838. *États financiers de la Fabrique au 31 décembre 1989*.

arrêter une coupe à blanc qui s'effectue sur le lot de Philippe Mahot dans le rang 10. Par ailleurs, Mme Léger s'occupe de faire signer une pétition contre la vente de bière aux jeunes de moins de 18 ans et pour faire interdire les machines et la location de films pornographiques à l'épicerie Perreault.

Le même jour, Marie Désilets-Gélinas est engagée comme secrétaire-administratrice de la Caisse Populaire.¹⁸³⁹

Les 24, 25 et 26 février se déroule le Carnaval avec bavaroise, souper canadien, soirée folklorique avec orchestre, jeu "Fais-moi un dessin", bingo.¹⁸⁴⁰

Le 28, la Fabrique demande une personne ressource qui expliquera ce qu'est la "contribution volontaire annuelle" (C.V.A.) et son fonctionnement. Après quoi, on organise une partie de sucre pour le 9 avril, chez Pierre Côté.

Le 6 mars, le Comité récréatif Notre-Dame-de-Ham demande au conseil municipal la gérance des installations sur les terrains de jeux municipaux. Le conseil est d'accord en autant que le comité se munisse d'une assurance responsabilité raisonnable.

Le 3 avril 1989, le conseil refuse de soutenir le projet de Rolland Nault concernant l'élevage de moutons et de poules, car il veut le faire dans un endroit situé en zone blanche, c'est-à-dire réservé à l'habitation, et non en zone verte ou agricole. Ensuite, on prépare une consultation populaire qui se tiendra le 8 mai et qui portera sur les règlements de zonage, de lotissement, de construction et de tarification des permis et certificats pour fins d'application des règlements d'urbanisme. Enfin, le 13 mars, le comité du Centre communautaire a été dissout et

son administration est remise à la municipalité. On demande à Christiane Leblanc de s'en occuper, alors qu'on fait appel à Johanne Paquette qu'on rémunère pour voir à la location des salles et du ménage jusqu'en mai 1992 où Gilles Leblanc prend la relève.¹⁸⁴¹

Le 11, la Fabrique constate que la partie de sucre du 9 avril a rapporté la somme de \$283.00, ce qui n'est pas tout à fait suffisant pour défrayer le coût des personnages de la crèche de Noël, dont le montant s'élève à \$300.00. "Une température idéale a agrémenté la fête... Une participation nombreuse de paroissiens et de gens des paroisses voisines a réjoui les organisateurs [...]."¹⁸⁴²

Le 1er mai, le conseil accepte de participer au concours Villes et Villages Fleuris et confie de nouveau ce dossier à Monique Pellerin-Côté, présidente du comité et Céline Ramsay qui représentera la municipalité. On en profite pour lancer une campagne de nettoyage des fossés, de balayage des rues, d'incitation à fleurir les annonces aux limites du village et le Centre communautaire qu'on se propose de peindre en juin et de réparer la toiture. La municipalité défrayera le coût de fabrication des boîtes à fleurs. Ensuite, on nomme Céline Ramsay responsable de la bibliothèque.

Le 24, la Fabrique accorde le contrat de réparation et de peinture du clocher à Pierre Comtois pour le prix de \$600.00, et celui de la tonte de la pelouse à l'église et à la grotte à Julien Côté pour \$250.00.¹⁸⁴³

Le 5 juin, après avoir soumis à la population les règlements numéros 89-01 concernant le plan d'urbanisme, 89-02 le zonage, 89-03 du lotissement, 89-04 les constructions, 89-05 la tarification des permis et certificats pour fins d'application des règlements d'urbanisme et 89-06

qui crée les postes de fonctionnaires municipaux responsables de l'émission des permis et certificats, ils sont tous déclarés adoptés. Les règlements sont accompagnés de la liste des travaux que la municipalité entend entreprendre durant les trois prochaines années. On demande à la M.R.C. d'Arthabaska d'approuver le tout. Par ailleurs, la Bibliothèque Centrale de Prêt a été transférée à celle de la Mauricie; on ignore encore pour le moment, les conséquences de ce changement administratif sur la bibliothèque municipale. Ensuite, le conseil projette les travaux à exécuter au Centre communautaire auxquels on ajoute le vernissage du plancher de la grande salle. Enfin, Guy Hudon remet sa démission comme maire en avisant le conseil qu'elle prendra effet le 31 juillet.

Le 18, l'aménagement du devant de l'église est terminé. Pour ce faire, les Chevaliers de Colomb ont acheté pour \$75.00 de fleurs qui ont été plantées par des bénévoles.¹⁸⁴⁴

Trois jours plus tard, la Fabrique prévoit une messe champêtre chez Gérard Descormiers, le 13 août. On en profitera pour dévoiler les personnages de la nouvelle crèche pour Noël. Puis, on décide d'installer des rampes au balcon de l'église et de peindre le balcon. Enfin, on constate que la dime a rapporté \$2,832.00.¹⁸⁴⁵

Le 29, le conseil municipal soumet à l'approbation de la population, les règlements numéros 89-02 et 89-03 afin de savoir si on tient à organiser un référendum sur ces deux règlements. Comme personne ne le demande, ils sont considérés comme adoptés.¹⁸⁴⁶

Le 3 juillet, en l'absence du maire, le conseil s'oppose à l'achat d'un lecteur de disquettes exigé par la Bibliothèque Centrale de Prêt, car on

1839. C.P. de N.-D.-H., *Livre des minutes du conseil d'administration*, vol. 4 p. 51.

1840. *Le Feuillelet Paroissial*, 19 février 1989.

1841. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 3 avril 1989, vol. 9, p. 93-94.

1842. *Le Feuillelet Paroissial*, 23 avril 1989.

1843. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992]*, p. 259.

1844. *Le Feuillelet Paroissial*, 18 juin 1989.

1845. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992]*, p. 261.

1846. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 29 juin 1989, vol. 9, p. 99.

manque d'informations sur le sujet. Puis, le conseil accorde la gérance et la responsabilité du terrain de jeux au Comité récréatif N.D.H. Inc.. Ensuite, la corporation envisage l'achat d'un terrain au village, pour servir à remiser la machinerie et, éventuellement, construire un garage. Pour ce faire, on lance un appel d'offre dont les soumissions seront ouvertes le 4 août. Puis, on décide l'achat d'un photocopieur. On songe aussi à paysager un terrain à l'entrée du village, voisin de chez M. Huppé. Enfin, l'animatrice Diane Fréchette et les parents des enfants se disent satisfaits des résultats des activités pré-scolaires de l'année.

Trois jours plus tard, les juges se présentent à Notre-Dame-de-Ham pour évaluer la participation de la municipalité au concours Villes et Villages Fleuris. À cette occasion, ils accordent la note de 56.77%.¹⁸⁴⁷

En l'absence du maire, c'est le pro maire Lucille Léger qui assure l'intérim, du moins à l'assemblée du 7 août alors qu'on prend connaissance de la démission de Jeanne-d'Arc Trottier, conseillère au siège numéro 6. Lors de cette assemblée, le conseil décide d'asphalter la cour du Centre communautaire. Puis, on songe au creusage d'un deuxième puits, car le niveau d'eau du premier demeure très bas.

Le 7 août, Marie Désilets-Gélinas remet sa démission comme secrétaire-administratrice de la Caisse Populaire.¹⁸⁴⁸

Le 5 septembre, il n'y a toujours pas de maire et la pro maire est absente. C'est Jacques-Omer Côté qui joue le rôle de suppléant. Le conseil municipal confie alors le contrat d'asphaltage de la cour du Centre communautaire à Asphalte Lemaire Inc., de Notre-Dame-de-Bon-Conseil pour le prix approximatif de \$5,000.00. On offre à la Fabrique de profiter de l'occasion pour faire asphalter

l'arrière de l'église. Puis, on accepte de prêter gratuitement la salle du conseil pour des activités concernant les jeunes: cours de danse, pré-maternelle, etc.. Enfin, on demande au ministère de la Voirie les subventions nécessaires à la rénovation des chemins municipaux-ruraux comme la côte chez Rolland Langlois dans le rang 1 Sud, le gravelage et l'asphaltage de la côte chez Pierre Côté dans le rang 2 Nord ainsi que la forme de chemin à graver et asphalter dans la courbe chez Jean Pilon dans le rang 2 Sud.

Des élections provinciales ont lieu le 25 septembre 1989. Le comté de Richmond compte alors 30,804 électeurs. Si Michel Dostie représentant le Parti 51 recueille 210 (0,9%) votes, Thelma Westman du Parti unité 506 (2,1%) voix et Jack Kugelmass pour le Parti vert du Québec 555 (2,3%) voix, Richard Arsenault, du Parti québécois en récolte 6,259 (25,5%) voix. Le grand vainqueur demeure cependant le libéral Yvon Vallières qui remporte la victoire avec 16,578 (67,4%) voix. À Notre-Dame-de-

Ham, la population électorale s'élève à 215 personnes, mais 180 exercent leur droit de vote. On compte 1 (0,6%) vote pour Michel Dostie, 3 (1,7%) pour Thelma Westman, 8 (4,4%) pour Jack Kugelmass, 54 (30%) pour Richard Arsenault et 114 (63,3%) pour Yvon Vallières.¹⁸⁴⁹

Le 27, la peinture du clocher est terminée, ainsi que la rénovation et la peinture du balcon de l'église. La Fabrique organise la veillée des âmes pour le 8 octobre.

Comme Guy Hudon est demeuré maire jusqu'à la fin de juillet, l'élection partielle du 1er octobre 1989 régularise la situation.



Visite de Mgr Jean-Marie Fortier. De gauche à droite : l'abbé Gérard Bégin, Mgr Fortier, Monique Breton et l'abbé Marcel Giroux.

1847. Grille d'évaluation catégorie: campagnes, archives privées, Monique Pellerin-Côté.

1848. C.P. de N.-D.-H., Livre des minutes du conseil d'administration, vol. 4. Lettre brochée à la page 70.

1849. Gouv. du Q., Rapport des résultats officiels du scrutin du 25 septembre 1989, p. 655-658. Aussi, Gouv. du Q., Dossier socio-économique de la circonscription électorale de Richmond, juin 1991, p. 1



Gilles Pépin

Lors de l'élection partielle du 1^{er} octobre, Gilles Pépin est élu maire en remportant 103 voix contre 57 pour G. Croteau et 42 pour R. Dupras. De plus, Roch Descormiers est élu conseiller au siège numéro 6 avec 158 votes contre 42 en faveur de E. Roy. Le lendemain, suite à la démission de Céline Ramsay comme responsable de la bibliothèque, on affiche l'ouverture du poste dans l'Éclaireur. En attendant, on renouvelle l'entente avec la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Mauricie et on décide l'achat d'un lecteur de micro-fiches pour la bibliothèque.

Puis, on décide que le chemin qui passe entre le Centre communautaire et l'église soit reconnu comme rue de desserte locale, sous le nom de rue du Centre communautaire. On la fera asphalté sous peu. On décide aussi de faire repeindre l'escalier du Centre communautaire et vernir le plancher de la grande salle. Puis, on lance un appel de soumissions pour la cueillette des vidanges; elles seront ouvertes le 7 novembre. Par ailleurs, une vingtaine de personnes, représentées par Réjean Dupras, se plaignent du bruit causé par quelques adolescents du village et on demande au conseil

de voir à corriger la situation. On décide alors de faire appel à des intervenants en service social ainsi qu'à la Sûreté du Québec, afin d'aider les parents à contrôler la situation. On en discutera aussi avec la propriétaire de la Villa Fleury où demeurent quelques-uns des contrevenants. On décide aussi de préparer le règlement numéro 206 visant à limiter les sons nuisibles à la tranquillité du village.¹⁸⁵⁰

Le 8 octobre se déroule la veillée des âmes, encan annuel au profit de la Fabrique.¹⁸⁵¹

Le 6 novembre, le conseil nomme Louise Leblanc responsable de la bibliothèque. Puis, on prend connaissance des commentaires des juges pour le concours Villes, Villages et Campagnes Fleuris: "très belles vues panoramiques, agglomérations de résidences estivales, efforts déployés par la présidente du comité; points à améliorer: vieux bâtiments à entretenir ou à démolir, plantation d'arbustes aux résidences privées et balconnières chez les commerces."¹⁸⁵² Ensuite, comme l'asphaltage de la rue du Centre communautaire est terminé, on doit payer la facture qui s'élève à \$5,400.00. Puis, on cherche un terrain où installer un terrain de jeux. Il y en a un au coin des rues Lapointe et Grenier qui conviendrait et qui appartient à Lorraine Pépin. Le lendemain, on signe une option d'achat au montant de \$10,000.00.

Le même jour, Simon Carignan succède à Marie Désilets-Gélinas comme secrétaire-administrateur de la Caisse Populaire.¹⁸⁵³

Le 12, on annonce que, suite à la fête de cet été chez Monique et Gérard Descormiers, un thermomètre est installé à l'arrière de l'église pour indiquer le montant donné pour le renouvellement des personnages de la crèche. L'objectif est de \$500.00 et il y a \$413.00 de recueillis.¹⁸⁵⁴

1850. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 2 octobre 1989, vol. 9, p. 108.*

1851. *Le Feuilleton Paroissial, 8 octobre 1989.*

1852. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 novembre 1989, vol. 9, p. 110.*

1853. *C.P. de N.-D.-H., Livres des minutes du conseil d'administration, vol. 4, p. 77 et 94.*

1854. *Le Feuilleton Paroissial, 12 novembre 1989.*

À la fin de novembre, la Fabrique décide de ne pas s'engager dans la C.V.A. pour le moment. On observera les alentours et on décidera plus tard. Puis, on réserve la salle du Centre communautaire pour organiser une fête pour le travail des bénévoles, le 27 ou le 28 décembre.¹⁸⁵⁵

Le 4 décembre, le conseil annonce l'adoption du règlement numéro 208 qui porterait le salaire du maire de \$2,210.00 à \$2,700.00 et celui des conseillers de \$740.00 à \$900.00 par année.¹⁸⁵⁶

Le 17, Georges Croteau est élu marguillier pour remplacer Julien Côté. Par contre, Pierre Côté, Wilfrid Ramsay, Adélar Lapointe et Jacques-Omer Côté sont proposés pour remplacer Pierre Côté. Comme il est le seul à accepter le poste, il est réélu. Le 31, la Fabrique examine ses états financiers qui montrent que des revenus de \$16,676.17, des dépenses de \$15,044.08 et un excédent \$1,632.09.¹⁸⁵⁷

Le 8 janvier 1990, le conseil municipal partage la subvention de \$1,500.00 pour les loisirs en accordant \$125.00 au Club de l'Age d'or ainsi qu'aux Fermières, \$100.00 pour le Noël des enfants, \$250.00 pour la bibliothèque, \$500.00 à l'O.T.J. et \$300.00 pour le comité Villes et Villages Fleuris. Puis, pour cette année, la taxe foncière est de \$1.00 par \$100.00 d'évaluation, celle des vidanges demeure à \$54.00 pour les résidents et \$24.00 pour les vacanciers et la taxe sur l'eau demeure aussi à \$75.00. Enfin, le salaire de la secrétaire est porté de \$5,411.00 à \$5,627.00.

Au début de février, le conseil

s'oppose au projet de ligne électrique Canton Lévis - Poste Appalaches comme étant nocif pour l'environnement et l'attrait touristique régional.¹⁸⁵⁸

Les 23, 24 et 25, on souligne la 10e édition du Carnaval de Notre-Dame-de-Ham avec Super Party, tournoi de cartes, activités jeunesse à la patinoire, ballon-quille sur glace, course à obstacles, promenade en traîneau, soirée folklorique, couronnement du couple de l'année, tirages, buffet chaud et froid, tournois de dards, mississippi, ping-pong, super bingo.¹⁸⁵⁹

Au début de mars, le conseil acquiert des parcelles de terrains de Danielle Beauchamps, André Bessette, Georges Croteau et Yvon Plante, sur les lots numéros 24A, 23B, 23C, 23D, 23E, afin de réaménager la route du chemin du rang 1 Centre.¹⁸⁶⁰

Peu après, toute la population est invitée à la cabane à sucre chez Pierre Côté, au profit de la Fabrique.¹⁸⁶¹

Le 2 avril, la M.R.C. d'Arthabaska autorise la construction d'un centre administratif. La quote part de la corporation de Notre-Dame s'élève à \$787.90 payables en trois versements mensuels égaux. Par ailleurs, le conseil envisage la location d'un balai mécanique afin de nettoyer les rues du village. Enfin, on inscrit la municipalité au concours Villes, Villages et Campagnes Fleuris pour 1990.¹⁸⁶²

Le 25, la Fabrique constate que la partie de sucre a rapporté \$384.00, dont \$100.00 de Gilles Pépin. On décide aussi que les enveloppes pour la dîme seront distribuées dans la semaine du 27

mai et on les ramassera la semaine suivante.¹⁸⁶³ Trois jours plus tard, se déroule la corvée pour le lavage de l'église tel qu'annoncé par la Fabrique le 28 mars.¹⁸⁶⁴

Le 7 mai, les Fermières proposent au conseil de faire le grand ménage de la grande salle du Centre communautaire et demandent en retour, que la salle leur soit prêtée gratuitement les 18, 19 et 20 mai. Le 9 juin est réservé pour une récupération de papier et de verre. La corporation municipale offre un souper communautaire aux participants à cette activité. Ensuite, on songe à adopter le règlement numéro 209 qui rendrait obligatoire l'installation de détecteurs de fumée dans toutes les résidences.¹⁸⁶⁵

Au début de juin, le conseil autorise l'installation d'une cantine mobile mais uniquement lors de circonstances précises, comme le tournoi de pétanque qui se tiendra les 30 juin et 1er juillet. Par ailleurs, Pierre Boisvert se dit intéressé à effectuer un sondage en vue de l'ouverture possible d'un restaurant au village. Puis, Francine L.-Roy et Chantal M.-Lavigne demandent au conseil de régler le problème des excès de vitesse dans le village et suggèrent d'organiser des casse-vitesse (butoirs, "dos d'ânes" ou "policiers dormants") un peu partout, chargées de ralentir les véhicules, mais la majorité des membres du conseil ne semble pas d'accord sur cette solution.¹⁸⁶⁶

Le 4 juillet, les juges accordent la note de 41,7% à l'ensemble de la municipalité pour le concours Villes et Villages Fleuris.¹⁸⁶⁷

Le 9, le conseil doit inclure dans ses assurances, la rampe servant à l'utili-

1855. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 264.

1856. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 décembre 1989, vol. 9, p. 114.

1857. États financiers de la Fabrique au 31 décembre 1989.

1858. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 février 1990, vol. 9, p. 119.

1859. Le Feuillet Paroissial, 18 février 1990.

1860. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 mars 1990, vol. 9, p. 121.

1861. Le Feuillet Paroissial, 18 mars 1990.

1862. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 2 avril 1990, vol. 9, p. 123.

1863. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 271.

1864. Id., p. 270. Voir aussi: Le Feuillet Paroissial, 8 avril 1990.

1865. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 mai 1990, vol. 9, p. 125-126.

1866. Id., 4 juin 1990, vol. 9, p. 128-129.

1867. Grille d'évaluation catégorie: Villages et Campagnes (pop. de moins de 1 000 h.), [Archives privées, Monique Pêlerin-Côté].

sation des “planches à roulettes” que le Comité récréatif a pris l’initiative d’installer sur un terrain municipal. Puis, Francine Roy et Chantal Lavigne font part à la population des démarches entreprises afin de faire diminuer la vitesse dans le village. On n’a pas encore reçu de réponse du ministère des Transports à propos de l’installation des buttoirs. D’ailleurs cette idée suscite bien des discussions, les uns étant en faveur, les autres contre, notamment à cause des problèmes que cela causerait à la charrue. Par ailleurs, les propriétaires du Domaine Les Vacanciers demandent à la municipalité de leur fournir un service d’eau, car Adrien Beaulieu cessera de le faire bientôt. Comme il s’agit d’un domaine privé, le conseil refuse d’acquiescer à cette demande. On appuiera plutôt leurs démarches auprès de M. Beaulieu, afin d’amener ce dernier à se conformer aux normes sur la qualité de l’eau potable.

Le 6 août 1990, sur la demande de Lucille Gobeil, propriétaire du Domaine Les Vacanciers, le conseil demande au ministère de l’Environnement de drainer la rivière Morasse afin de prévenir les dégâts causés par la crue des eaux. Puis, on reprend la discussion au sujet de l’installation de “dos d’ânes” dans les rues, dont le coût s’élève à environ \$500.00. On décide de s’en tenir aux panneaux de signalisation.¹⁸⁶⁸

Le 12, a lieu une messe en plein-air à 11 heures 30, suivie d’une épluchette de blé d’Inde avec musique, animation et jeux.¹⁸⁶⁹ Une semaine plus tard, on se retrouve encore à la grotte pour une célébration spéciale avec procession aux flambeaux.¹⁸⁷⁰

Le lendemain, l’évêque de Sherbrooke décrète qu’à partir du 20 août, le tarif des messes sera de \$15.00.¹⁸⁷¹

Le 10 septembre, le conseil demande au Comité récréatif d’enlever la rampe de rouli-roulant, car elle se trouve sur un terrain municipal et n’est pas couverte par les assurances. De plus, on l’avise qu’à l’avenir, il devra se renseigner sur les questions d’assurances avant de procéder à de nouvelles installations. Puis, on renouvelle l’offre faite à Julien Côté pour s’occuper de l’entretien des chemins d’hiver, au salaire de \$440.00 par semaine. Cette question divise le conseil et le maire doit voter. Il le fait en faveur de la proposition.

Le 19, la Fabrique constate que l’épluchette de blé d’Inde du 12 août a rapporté \$45.00. On avait acheté 32 douzaines de blé d’Inde à \$2.00 la douzaine. Cependant, l’expérience démontre que l’an prochain, il faudrait en acheter 40 douzaines. Les quatre litres de vin blanc n’ont pas suffi non plus. Par ailleurs, on projette une veillée des âmes pour le 7 octobre. Enfin, on étudie le moyen de faire réparer le toit de la sacristie et d’améliorer l’éclairage dans l’église.¹⁸⁷²

Le 1er octobre, le conseil reçoit une réponse du député Vallières annonçant une subvention de \$20,000.00 pour les travaux à effectuer dans le rang 2 Sud. Puis, on décide de prêter gratuitement la salle du conseil pour la pré-maternelle, les mercredis matin, pour la veillée des âmes du 7 octobre ainsi qu’aux cours de karaté pour les enfants les vendredis soirs, sous la responsabilité de Johanne et Chantal Lavigne. Ensuite, à l’annonce d’un prochain découpage de la carte électorale, le conseil demande que Notre-Dame demeure dans le comté de Richmond. Puis, Léo Ouellet, représentant de la Corporation de gestion des rivières des Bois-Francis, présente un projet récréo-touristique consistant à restaurer la rivière et à aménager les berges afin de

pouvoir se livrer à la pisciculture et à la pêche. Le conseil approuve ce projet environnemental. De plus, on prépare l’organisation d’un terrain de jeux pour lequel le Comité récréatif N.D.H. demande au conseil de voter une subvention de \$20,000.00 afin de pouvoir en obtenir \$7,000.00 du gouvernement. Le conseil s’informerait des possibilités d’autres programmes afin d’obtenir le maximum. Pour sa part, Gilles Pépin cède un terrain à la municipalité pour ce projet. Quant à la rampe de rouli-roulant, elle sera mise en vente et devra être enlevée bientôt.

Le 17, la Fabrique constate que la dernière veillée des âmes a rapporté \$846.00. De plus, on décide de faire réparer le toit de la sacristie. Quant à l’éclairage dans l’église, on fera un essai avec des lampes halogènes.¹⁸⁷³

Au début de novembre, le conseil accepte de prêter la salle du conseil pour la première communion des enfants qui aura lieu le 25 novembre. Puis, on délègue Gilles Pépin pour représenter la municipalité, dans le dossier de la bibliothèque alors que Louise Leblanc est renommée responsable. Ensuite, on reçoit une pétition portant 107 signatures afin de faire enlever le panneau de signalisation d’un arrêt dans la rue de l’église, car rien ne le justifie. On décide alors de l’enlever le 15 novembre au 1er avril en attendant de trouver une meilleure solution aux excès de vitesse.¹⁸⁷⁴

Le 25, Réjean Dupras et Gilles Leblanc sont élus marguilliers. Le même jour, les Fermières organisent un bingo pour souligner la Sainte-Catherine.¹⁸⁷⁵

Le 3 décembre, le conseil fait savoir au Centre de Récupération Régional de Richmond-Wolfe qu’il est intéressé à participer à un programme de

1868. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 août 1990, vol. 9, p. 1332-133.*

1869. *Le Feuillet Paroissial, 15 juillet 1990.*

1870. *Id., 19 août 1990.*

1871. *Id., 2 septembre 1990.*

1872. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 275-276. Voir aussi: Le Feuillet Paroissial, 30 septembre 1990.*

1873. *Id., p. 277.*

1874. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 novembre 1990, vol. 9, p. 139.*

1875. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 279-280. Voir aussi: Le Feuillet Paroissial, 18 novembre, 25 novembre 1990.*

récupération. On invite Murielle Lallier à venir informer la population de ce programme. Puis, Julien Côté rapporte qu'il a inspecté trente-neuf résidences de la municipalité et constate qu'il n'y en a que quatre qui n'avaient pas de détecteur de fumée, mais que seulement quelques unes étaient munies d'un extincteur.¹⁸⁷⁶

Le 29, les bénévoles assistent à une soirée offerte par la Fabrique en leur honneur.¹⁸⁷⁷ Deux jours plus tard, elle dresse son bilan financier qui montre des revenus de \$15,208.99, des dépenses de \$15,438.89 et un déficit de \$229.90.¹⁸⁷⁸

Le 6 janvier 1991, on annonce des cours d'administration des Fabriques offerts aux marguilliers, les samedi 9 et 23 février, à Sherbrooke.¹⁸⁷⁹

Les 22, 23 et 24 février, le Carnaval bat son plein avec au programme: Super Party, activités jeunesse, promenade en traîneau, jeux extérieurs, super bingo, soirée casino, ballon-queue sur glace, soirée du couronnement, tournois de dard et de 500.¹⁸⁸⁰

Au début de mars, le conseil lance un appel de soumissions pour l'achat d'un camion de déneigement. Elles seront ouvertes le 8 avril, et le camion devra être livré avant le 15 septembre.¹⁸⁸¹ Le 8 avril, le conseil a reçu une soumission pour le camion, de Charest Automobile, mais on considère qu'il vaut mieux attendre avant d'acheter. Puis, suite à plusieurs plaintes, on avise quatre citoyens de voir à tenir leurs chiens attachés et à les garder dans leur maison entre 23 h 00 et 7 h 00. Ensuite, Guy Hudon demande au conseil s'il est favorable à l'implantation d'une Maison des Jeunes au village. Le conseil n'est pas

contre, mais demande plus d'informations sur le sujet.¹⁸⁸²

Le 7 avril, la Fabrique organise une partie de sucre chez Francine et Pierre Côté.¹⁸⁸³

Le 23, le conseil décide d'acheter un camion chez Charest Automobile, au prix de \$78,407.46. Par ailleurs, on constate que les avis concernant les chiens ont été respectés et on apprécie la tranquillité depuis que le problème est réglé. Enfin, on confie à Monique Pellerin-Côté le soin d'inscrire la municipalité au concours Villes, Villages et Campagnes Fleuris.

Le lendemain, la Fabrique constate que la partie de sucre a rapporté la somme de \$299.00. Puis, elle décide de faire le ménage de la grotte avant le 18 mai. De plus, on distribuera les enveloppes pour la dime et on en profitera pour remettre à chaque famille une feuille explicative de la C.V.A. en demandant à chacun son opinion sur ce nouveau mode de financement des activités religieuses. Enfin, Guy Hudon et Réjean Dupras présentent à la Fabrique un projet pour établir une Maison des Jeunes à Notre-Dame. La Fabrique décide d'appuyer ce projet.¹⁸⁸⁴

Le 6 mai, le conseil reçoit André Chouinard et Michel Tremblay de la Société Canadienne des Postes afin de discuter de l'installation de casiers, après la fermeture du bureau de poste tenu par Lise Lambert. On rencontrera la population pour en discuter, le 22 mai. Puis, on adopte le règlement numéro 211 qui amende le numéro 180 concernant les feux à l'extérieur, et qui réitère l'interdiction de tous feux de quelque sorte que ce

soit. Enfin, on étudie la possibilité d'acheter le terrain de Madeleine Pépin, mais surtout d'en remettre l'entière responsabilité et la propriété au Comité récréatif N.D.H. Inc.. Le 13, l'O.T.J. fait savoir au conseil qu'elle est prête à devenir propriétaire du terrain de jeux.

Le 22, la Fabrique décide de lancer un appel de soumissions pour réparer le trottoir devant l'église.

Au début de juin, le conseil municipal décide que les casiers postaux seront installés dans la cour de la Caisse Populaire.¹⁸⁸⁵

Le 8 juillet, le tapage ayant repris au village, le conseil municipal envisage la possibilité d'intenter une poursuite contre un individu. Ensuite, le conseil demande à Yvon Nolette, président du Domaine Mont Sévigny, d'aviser les vacanciers qu'il est interdit de faire des feux.

Trois jours plus tard, les juges accordent la note de 60,7% à la municipalité de Notre-Dame-de-Ham pour sa participation au concours Villes et Villages Fleuris.¹⁸⁸⁶

Le 5 août, le conseil reçoit la démission de Lucille Léger, conseillère au siège numéro 1 et on décide de laisser le poste vacant jusqu'au moment des élections générales. Puis, on lance un appel de soumissions pour de l'équipement pour le camion neuf; elles seront ouvertes le 9 septembre.¹⁸⁸⁷

Le 15, l'allée centrale de l'église est refaite: creusement, remplissage, terrassement, etc., le tout pour un montant de \$3,640.00.¹⁸⁸⁸

1876. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 décembre 1990, vol. 9, p. 141.*

1877. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 281.*

1878. *États financiers de la Fabrique au 31 décembre 1990.*

1879. *Le Feuillet Paroissial, 6 janvier 1991.*

1880. *Id., 17 février 1991.*

1881. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 mars 1991, vol. 9, p. 148.*

1882. *Id., 8 avril 1991, vol. 9, p. 149-150.*

1883. *Feuillelet paroissial, 7 avril 1991.*

1884. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 285-286.*

1885. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 juin 1991, vol. 9, p. 155.*

1886. *Grille d'évaluation catégorie: Villages et Campagnes (pop. de moins de 1000 h.), [archives privées, Monique Pellerin-Côté].*

1887. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 août 1991, vol. 9, p. 159.*

1888. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 288-290. Aussi Feuillet paroissial, 25 août 1991.*

Le 9 septembre, les conseillers municipaux ouvrent les soumissions de René Poisson au prix de \$6,295.00 et d'André Picard de Warwick au montant de \$6,550.00 et optent pour cette dernière. De plus, Martin Gobeil offre \$200.00 pour le vieux camion; comme on ne trouve pas l'offre suffisante, on décide d'en attendre une plus élevée. Puis, on discute à savoir si on s'occupera de la récupération pour le prochain contrat de cueillette des vidanges. Enfin, sur une plainte de Nathalie St-Cyr et de Majella Huppé, on avisera [...] de se départir de son chien dans les 10 jours sans quoi, on chargera la S.P.C.A. de s'en emparer.

Le 15, a lieu un pèlerinage au cimetière. Les participants partent de l'église pour s'y rendre en procession. Le prêtre procède à la bénédiction individuelle de chacun des lots de famille.¹⁸⁸⁹

Dix jours plus tard, la Fabrique constate que l'épluchette de blé d'inde qui a eu lieu le 25 août dernier, a rapporté \$20.00.¹⁸⁹⁰

Le 7 octobre, comme le problème persiste, le conseil charge la secrétaire d'aviser la S.P.C.A. de saisir le chien de [...]. Puis, on lance un appel de soumissions pour la cueillette et le transport des vidanges. Elles seront ouvertes le 11 novembre.

Le 17, Denis Savard devient directeur général de la Caisse Populaire.¹⁸⁹¹

Le 23, la Fabrique constate que la veillée des âmes du 13, a rapporté la somme de \$2,250.00 "Qui fut un record pour Notre Dame de Ham."¹⁸⁹²

Lors des élections municipales du 3 novembre 1991, Gilles Pépin n'est pas réélu et termine alors son mandat.



Le comité d'embellissement 1988, première année. De gauche à droite : Thérèse Trottier, Monique Descormiers, secrétaire, Monique Côté, présidente, Pauline Leblond et Céline Ramsay, représentant la municipalité.



Première remise de prix du concours Maisons et Fermes fleuries. De gauche à droite : Monique et Gérard Descormiers, Thérèse Langlois, Monique et Jacques-Omer Côté, Denise et Fernand Leblanc, Yvon Plante.

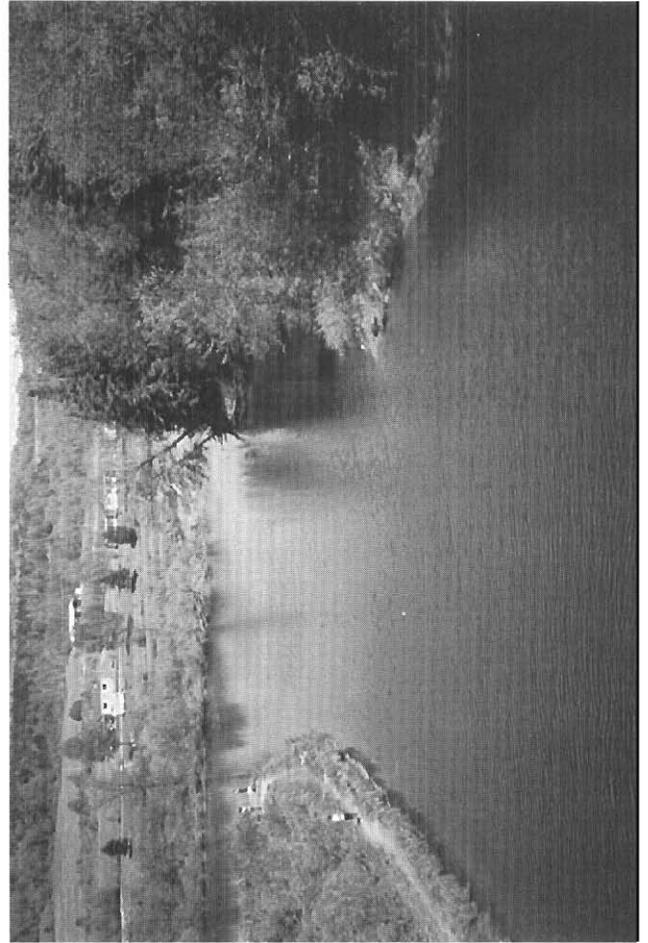
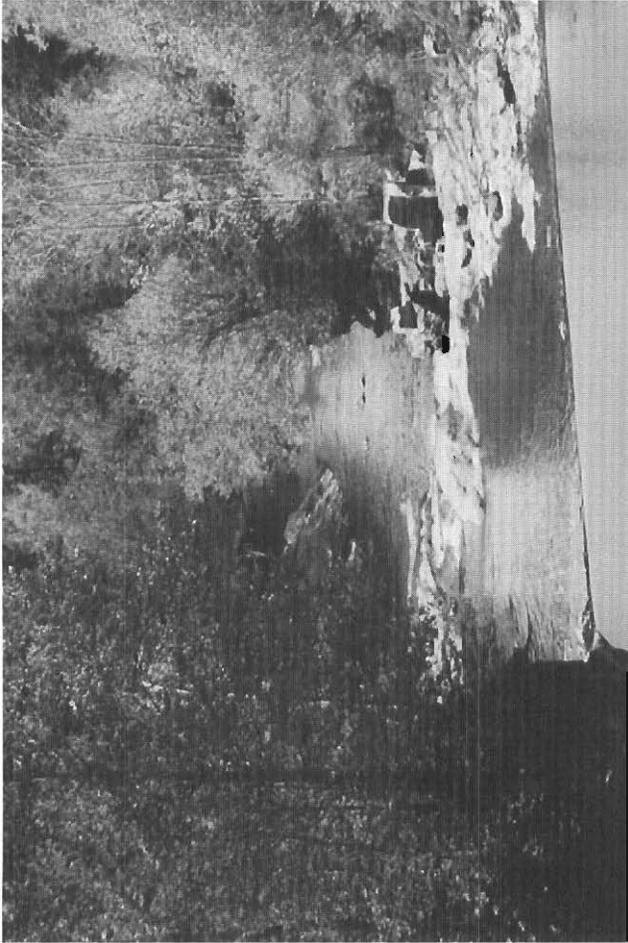
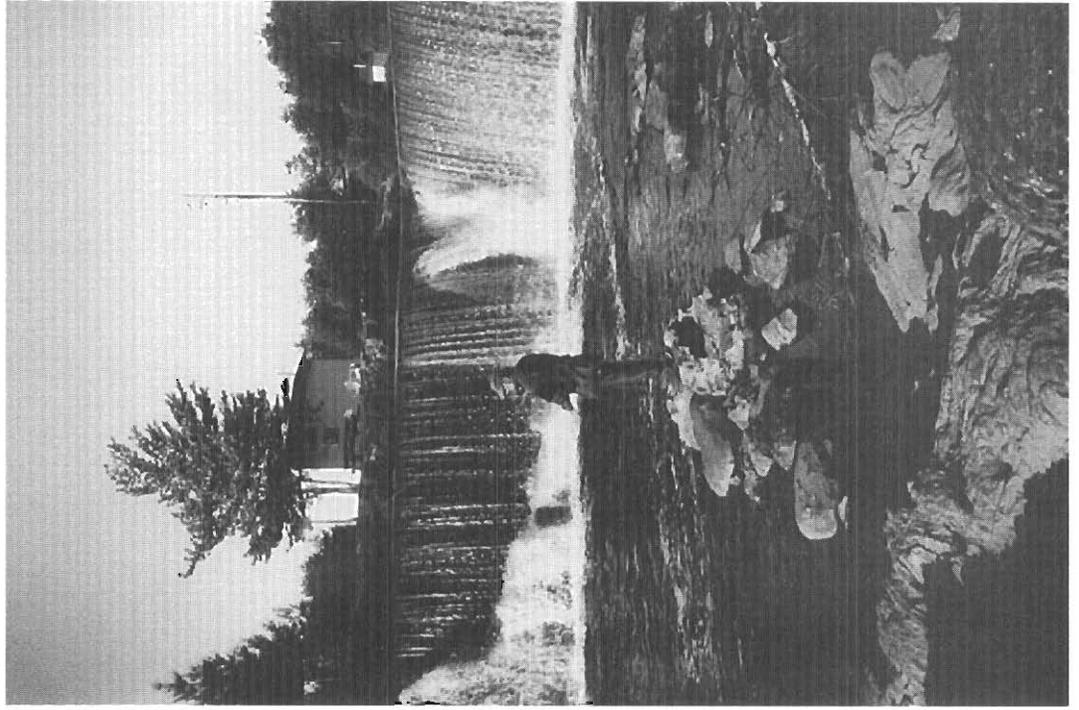
1889. *Feuilleton paroissial*, 8 septembre 1991.

1890. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 291.

1891. Engagement de Denis Savard à titre de directeur général. Archives de la C.P.

1892. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 292.

À Notre-Dame-de-Ham, la rivière Nicolet est un endroit rêvé pour la pêche à la truite.



Georges Croteau - 1991 (3 novembre) - 1995 (5 novembre)



Georges Croteau

Le 11 octobre 1991 a lieu la mise en nomination des officiers municipaux. À ce moment-là, Jacques-Omer Côté, Normand Therrien, Céline Ramsay et Roch Descormiers sont élus conseillers aux sièges numéros 2, 3, 5 et 6, tous par acclamation. Toutefois, Normand Trottier et France Mc Sween sont en lice pour briguer les suffrages populaires pour le siège numéro 1 alors que le siège numéro 4 est convoité par Marcel Leblond et Félicienne Pépin. De plus, Georges Croteau dispute le poste de maire à Gilles Pépin. Des élections ont lieu le 3 novembre à l'issue desquelles Normand Trottier l'emporte sur son

adversaire avec 23 voix de majorité, Marcel Leblond est aussi élu avec une majorité de 61 voix. Quant à Georges Croteau, il est élu maire avec une majorité de 48 voix sur son adversaire Gilles Pépin.¹⁸⁹³

Un mois plus tard, le conseil accorde le contrat de cueillette des vidanges à Léo Therrien de Saint-Adrien, car il est le seul à avoir soumissionné. Il demande \$19,357.00 pour ce travail. Puis, devant l'ampleur des dossiers à considérer, on convient de se séparer la tâche; ainsi, Georges Croteau devient garde-feu municipal, Normand Trottier représentant pour la bibliothèque,

Normand Therrien représentant pour les loisirs, Marcel Leblond pour le Centre communautaire, Céline Ramsay s'occupera des chemins d'été, Roch Descormiers de la protection contre les incendies et Jacques-Omer Côté des chemins d'hiver et de la cueillette des vidanges. Enfin, le ministre des Loisirs confirme la subvention de \$7,000.00, ce qui entraîne un déboursé de \$20,000.00 pour la corporation municipale.¹⁸⁹⁴

Le 14 décembre, quinze paroissiens assemblés élisent Noël Côté marguillier pour finir le terme de Réjean Dupras qui a remis sa démission. On propose ensuite Fernand Leblanc qui refuse le poste, Guy Hudon qui accepte, Normand Trottier qui refuse et Denis Ramsay qui accepte.

Deux jours plus tard, le conseil municipal adopte son budget pour 1992, au montant de \$141,111.00.

Le 6 janvier 1992, le conseil révisé les conditions de travail de la secrétaire dont le salaire est augmenté de \$120.00 à \$126.00 par semaine à quoi on ajoute \$1,000.00 pour le loyer du bureau municipal, et on accepte de défrayer ses dépenses lors d'un congrès à Québec. Pour cette année, la taxe foncière demeure à \$1.10 par \$100.00 d'évaluation et la taxe d'eau demeure inchangée, soit \$75.00 pour l'année. Quant à celle sur la cueillette des vidanges, elle sera de \$60.00 pour les résidents et de \$28.00 pour les vacanciers tel que prévu dans le règlement numéro 212 qu'on adopte. Ensuite, en adoptant le règlement numéro 213, on se conforme à la nouvelle loi qui permet le paiement des taxes en différents versements. Les dates ultimes de ces versements sont fixées au 2 juillet pour le second et au 1er octobre pour le troisième. On distribue aussi une subvention de \$2,000.00 aux organismes socio-culturels; l'Age d'or, les Fermières, le Noël des enfants, la bibliothèque, les Loisirs Mont Sévigny et le Collège Horizon de Ham-Nord pour la récupération reçoivent cha-

1893. Normand Therrien est assermenté le 13 octobre, Jacques-Omer Côté, Céline Ramsay et Roch Descormiers le 14, Normand Trottier et Marcel Leblond le 8 novembre et Georges Croteau le 9.
1894. Mun. N.-D.-B., *Registre des délibérations du conseil* [...], 11 novembre 1991, vol. 9, p. 168-169.

cun \$200.00; Villes, Villages Fleuris dispose de \$300.00 et l'O.T.J. de \$500.00.

Le 29, la Fabrique examine ses états financiers qui indiquent des revenus de \$18,205.16, des dépenses de \$20,863.20 et un déficit de \$2,658.04 pour l'année 1991.

Le 3 février, suite à la demande de la Sûreté du Québec, le conseil vérifiera les antécédents judiciaires des pompiers. Puis, on reçoit une analyse du ministère de l'Environnement certifiant que l'eau potable est de bonne qualité. Au printemps, on clôturera le puits numéro 1 situé au milieu d'un pâturage. Par ailleurs, le Comité récréatif demande d'installer un drain puis, de combler le fossé autour du terrain de jeux. Ces travaux sont reportés au printemps. Ensuite, un comité est en formation pour organiser un festival d'été; il demande un fond de \$500.00 pour démarrer le projet. On assistera sous peu à une rencontre afin d'en discuter les détails. Finalement, des citoyens se plaignent que des motoneiges circulent dans le village et à haute vitesse. On demandera de nouveau à la police de Weedon d'effectuer une surveillance de temps à autres.

Le 2 mars, Normand Therrien entretient le conseil municipal d'un projet du Comité récréatif visant à utiliser les bénéficiaires de l'aide sociale pour des travaux communautaires. Puis, on avance la somme de \$3,500.00 au comité du Festival d'Antan Country.

Le 5 avril 1992 a lieu une partie de sucre organisée par la Fabrique, chez Pierre Côté. L'activité rapporte \$209.00.¹⁸⁹⁵

Le lendemain, Monique

Pellerin-Côté remet sa lettre de démission comme présidente du comité Maisons Fleuries. Elle est remplacé par un nouveau conseil formé de Dominique Goulet, Pauline Leblond, Thérèse Trottier et Céline Ramsay qui représentera le conseil municipal. Puis, on décide de réinscrire la municipalité au concours annuel.¹⁸⁹⁶

Le 4 mai, le conseil municipal décide l'achat d'un camion à incendie de la ville de Sherbrooke. En attendant, on accepte le taux de la corporation de Ham-Nord de \$270.00 l'heure avec deux hommes, pour la location du camion citerne. Puis, le Comité récréatif demande l'installation d'une borne-fontaine sur le terrain de jeux et aussi de faire remplir le fossé autour du terrain. Il semble bien que le conseil acquiescera à ces demandes.¹⁸⁹⁷

Le 1er juin, le conseil apprend que la ville de Sherbrooke a déjà vendu son camion. Puis, on décide d'avancer \$7,000.00 au comité du Festival d'Antan Western. Ensuite, on projette de rénover le Centre communautaire: peindre la salle de bain, la cuisine, le plafond de la grande salle et la façade avant, vérifier la plomberie, mastiquer les vitres et remplacer quelques pièces de bois.

La semaine suivante, le conseil avise le député Vallières qu'il n'a pas la capacité financière de prendre la responsabilité de l'entretien de cinq ponts dont quelques-uns sont devenus désuets. Enfin, on décide l'achat d'une citerne usagée de 1,250 gallons avec une pompe, pour lesquelles André Proulx d'Asbestos demande la somme de \$1,500.00.¹⁸⁹⁸

Le 12 juillet, Gérard Bégin présente son message d'adieu à la

population.¹⁸⁹⁹

Le 2 août on peut assister à une épluchette de blé d'inde organisée par la Fabrique.¹⁹⁰⁰

Le lendemain, le comité du Festival Western présente un bilan financier de ses activités; les revenus s'élevèrent à \$21,899.73 et les dépenses à \$20,458.18, ce qui laisse un profit de \$1,441.55. De plus, on affirme posséder des biens pour une valeur de \$3,000.00.¹⁹⁰¹

Le 23 août, le vicaire Mario Boivin devient le nouveau curé et publie un message pour souligner l'évènement.¹⁹⁰²

Le 10 septembre, un début d'incendie se déclare sur le pont du rang 1 Sud. La présence des pompiers s'avère nécessaire. Aussi, le 14, le conseil fait parvenir les factures au ministère des Transports. On décide aussi de signer une entente avec la corporation municipale de Chesterville concernant la protection contre les incendies. On souligne que d'ici un mois, on sera équipé d'un camion-citerne fonctionnel.

Le 15, la Fabrique constate que le bingo du 23 août a rapporté la somme de \$101.25.¹⁹⁰³

Le 5 octobre, le conseil lance un appel de soumissions pour paver la rue de l'Église. Elles seront ouvertes le 19. À cette époque, plusieurs activités se déroulent au Centre communautaire: cours de réanimation, pré-maternelle une fois par semaine, etc..¹⁹⁰⁴

Cinq jours plus tard, l'Age d'or organise une soirée dansante.¹⁹⁰⁵ Le lendemain, a lieu la criée des âmes orga-

1895. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 298-300.

1896. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 6 avril 1992, vol. 9, p. 180. En réalité, il s'agirait du comité d'embellissement.

1897. Id., 4 mai 1992, vol. 9, p. 183.

1898. Id., 9 juin 1992, vol. 9, p. 186.

1899. Feuilleton paroissial, 12 juillet 1992.

1900. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1943-1992], p. 302.

1901. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 3 août 1992, vol. 9, p. 190.

1902. Feuilleton paroissial, 23 août 1992.

1903. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours], p. 3-4.

1904. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 5 octobre 1992, vol. 9, p. 196.

1905. Feuilleton paroissial, 4 octobre 1992.

nisée par et au profit de la Fabrique.¹⁹⁰⁶

Le 26, les Québécois sont invités à participer au Référendum canadien sur l'avenir du pays. Dans le comté provincial de Richmond, on compte 30,959 électeurs inscrits sur la liste électorale et on enregistre 25,692 votes (83%). Dans l'ensemble, la population du comté se prononce en faveur du "non" dans une proportion de 57,2% (14,339 voix) alors que les tenants du "oui" rassemblaient 42,9% (10,749 voix) des suffrages.¹⁹⁰⁷ À Notre-Dame-de-Ham, 219 électeurs sont inscrits sur la liste électorale. Pourtant, 169 personnes (77,2%) se prévalent de leur droit de vote. Les résultats du scrutin indiquent que l'option du "oui" récolte l'assentiment de 46 personnes (27,7%) tandis que celle du "non" reçoit le vote de 120 électeurs (72,2%), trois bulletins ayant été rejetés.¹⁹⁰⁸

Le 5 novembre, le conseil paye la somme de \$8,637.40 à Milot & Fils Inc. pour l'asphaltage de la rue de l'Église. Puis, on dépose le rôle d'évaluation pour l'année 1993 dont le total s'élève à \$6,526,900.00. Après quoi on étudie la demande de Monique Nitka qui souhaite établir une clinique médicale au village. Toutefois, en considération de l'investissement exigé par ce projet, elle demande au conseil de défrayer les coûts de rénovation pour la construction d'un mur, ainsi que du chauffage et de l'éclairage; de plus, elle désire qu'aucun loyer ne lui soit réclamé pour la première année. Le conseil demandera à la Caisse Populaire de se charger de la moitié du loyer annuel et on assumera le reste.

À partir du 29 novembre 1992, le Feuilleton Paroissial ne tient plus compte des cinq paroisses, mais seulement de Saint-Fortunaft, Saints-Anges-de-Ham-Nord et Notre-Dame-de-Ham.¹⁹⁰⁹

Le 6 décembre, c'est la fête de Noël pour les enfants de la paroisse. On a fait appel aux bénévoles âgés de plus de 10 ans pour l'organisation.¹⁹¹⁰

Le lendemain, le conseil soumet au ministère des Affaires Municipales le projet d'entente avec la corporation de Chesterville concernant la protection contre les incendies. Il est entendu que l'équipement sera loué au taux horaire de \$65.00 et \$20.00 pour les pompiers volontaires, à compter d'un minimum de trois heures ou de \$225.00. Puis, on demande une subvention pour permettre de terminer le pavage de la rue de l'Église.¹⁹¹¹

Le 19, Monique Leblanc est élue marguillière pour remplacer Denis Ramsay qui a démissionné. Par ailleurs, Lucille Léger accepte de remplacer Pierre Côté qui termine son second mandat alors que Georges Croteau est réélu aussi pour un second mandat.¹⁹¹²

Le 31, les états financiers de la

Fabrique indiquent des revenus de \$15,169.28, des dépenses de \$16,664.40 et un déficit de \$1,495.12.¹⁹¹³

Le 4 janvier 1993, le conseil amende le règlement numéro 212 en portant la taxe sur les vidanges à \$70.00 pour les résidents et à \$35.00 pour les vacanciers. Ensuite, on procède à la répartition de la subvention annuelle entre les organismes socio-culturels; l'Age d'or, les Fermières, le comité Villes et Villages Fleuris, la bibliothèque, le Noël des enfants et les Loisirs Mont Sévigny reçoivent chacun \$300.00, alors que l'O.T.J. bénéficie de la somme de \$2,000.00, pour un montant global de \$3,800.00. Après quoi on acquiesce à la demande du comité du Festival d'organiser des installations électriques permanentes sur le terrain municipal situé derrière la Caisse Populaire où se tient le festival. Le conseil avance au comité, des fonds de \$10,000.00 en posant comme condition que 50% des profits reviennent à la corporation municipale. Par ailleurs, en prévision de l'établissement du bureau



Garage municipal.

1906. Par. N.-D.-I.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours], p. 3-4. Cette activité rapporte la somme de \$1,500.00.

1907. Gouv. du Q., Rapport préliminaire des résultats du dépouillement des votes le soir du scrutin, Référendum du 30 octobre 1995, p. 20.

1908. Gouv. du Q., Rapport des résultats officiels du scrutin, référendum du 26 octobre 1992, p. 459-462.

1909. Le Feuilleton Paroissial, 29 novembre 1992.

1910. [s.a.], [Feuille circulaire], archives privées, Mireille Côté.

1911. Murs. N.-D.-H., [Registre des délibérations du conseil [...]], 7 décembre 1992, vol. 9, p. 202.

1912. Par. N.-D.-I.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours], p. 6. Voir aussi: Le Feuilleton Paroissial, 20 décembre 1992 et 17 janvier 1993.

1913. [s.a.], États financiers de la Fabrique au 31 décembre 1992, archives privées, Mireille Côté.

médical de Monique Nitka dans un local de la Caisse Populaire, le conseil accepte de déboursier \$30.00 par mois pour la moitié de l'année, le reste étant à la charge de la Caisse Populaire. Toutefois, ce projet ne se concrétise pas. Enfin, on s'informerait auprès de la corporation de Chesterville, de la possibilité de louer leur équipement de voirie en cas de besoin.

Le 14, la Fabrique met sur pied un comité chargé de s'occuper de la contribution volontaire annuelle (C.V.A.) qui suggère de fixer la cotisation à \$120.00 par famille.

Au début de février, le conseil délègue Normand Trottier pour le représenter auprès de la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Mauricie alors que Louise Leblanc en demeure la responsable locale. On discute aussi des assurances du terrain de jeu, et on en vient à la conclusion que la municipalité n'ayant plus aucune responsabilité dans ce dossier, ce sera au Comité récréatif N.D.H. Ins. à s'en occuper. Cependant, des citoyens mécontents de l'état de la glace de la patinoire continuent à se plaindre à la municipalité qui à son tour, fait pression auprès du Comité en lui rappelant qu'elle subventionne une partie de son budget.¹⁹¹⁴ Ce dernier répond au conseil, qu'on manque de bénévoles et d'organisation et qu'on aimerait que plusieurs personnes s'impliquent. On croit qu'il faudrait confier cette tâche à un responsable. On pense même à présenter un projet en ce sens l'an prochain.¹⁹¹⁵

Le 5 avril, le conseil apprend que le gouvernement s'apprête à sabrer les subventions pour les loisirs, de 46%. On appuie le Conseil Régional de Loisirs du Centre du Québec dans sa démarche de protestation. Par ailleurs, le conseil songe à organiser un bureau municipal au sous-sol du Centre communautaire.

Le 18, la Fabrique annonce la

visite à domicile des marguilliers et marguillières pour expliquer la contribution volontaire annuelle. Le même jour a lieu un dîner à la cabane à sucre au Centre communautaire organisé par la Fabrique et qui rapporte \$700.00.¹⁹¹⁶

Du 25 au 30 avril, les marguilliers et marguillières visitent chaque foyer pour expliquer la C.V.A. qui consiste en un montant forfaitaire de \$125.00 par famille de Notre-Dame-de-Ham, comprenant: quêtes dominicales, dîme, frais de mariages, funérailles, baptêmes et livrets de prière. Cette formule ne supprime toutefois pas les quêtes spéciales.

Le 3 mai, les conseillers inscrivent de nouveau la municipalité au concours Villes, Villages et Campagnes Fleuris. Puis, en vue de l'installation du bureau municipal au sous-sol du Centre communautaire, on fait enlever les allées de pétanque qui y sont installées. On est même prêt à commencer les travaux dès qu'on aura trouvé quelqu'un intéressé à les effectuer. Par ailleurs, on s'informe du prix de location d'une machine pour balayer les rues du village et comme il en coûte \$400.00 pour une demie-journée, on décide plutôt de payer deux hommes pour le faire avec des balais. Puis, comme l'aqueduc a besoin de réparations, on fera l'expérience de fermer pour trois ou quatre semaines le réservoir installé derrière l'école afin de vérifier si le débit de l'eau sera suffisant en n'utilisant que le puits artésien. Enfin, on décide l'achat de trois cents autocollants à distribuer à la population pour identifier les chambres à coucher dans les maisons, ce qui aura pour effet d'augmenter l'efficacité des pompiers dans leur travail.

Le 7 juin, le conseil municipal fait appel au programme d'aide à l'action bénévole pour organiser un bureau municipal. Par ailleurs, le dépôt d'Asbestos refusant désormais de recueillir les pneus usés, on décide de signer une entente avec la compagnie Animat

Caotech Inc. de Saint-Élie-d'Orford qui se charge de les recycler, à la condition que la municipalité se charge de les y transporter, ce qu'elle accepte de le faire deux fois par an. Par ailleurs, on décide de faire une entrée extérieure pour accéder au bureau municipal. Le coût du projet est estimé à \$636.41. On a reçu l'approbation de l'entente avec la corporation de Chesterville à propos de la protection contre les incendies, de la part du ministère des Affaires Municipales. Puis, l'inspecteur se dit d'avis qu'il ne serait pas prudent de fermer le réservoir d'eau situé en arrière de l'école, car cela pourrait entraîner des bris ailleurs.

Les 2, 3 et 4 juillet se déroule le deuxième Festival western.¹⁹¹⁷

Le 5 juillet 1993, après inspection, le ministère des Transports semble disposé à accorder une subvention de \$105,000.00 pour la réfection du pont sur le rang 2 Sud. De plus, le député Vallières confirme la subvention de \$10,000.00 pour le creusage de fossés et le pavage à terminer dans la rue de l'Église ainsi qu'un montant additionnel de \$5,000.00 applicable à l'aménagement du bureau municipal ou à d'autres travaux de voirie. Puis, on négocie avec Clément Leblanc en vue de l'achat de son garage pour en faire un garage municipal; il en demande d'abord \$45,000.00, le conseil offre \$25,000.00, il baisse à \$35,000.00 et, finalement, le conseil l'avise qu'il prendra une décision sous peu, mais on finit par s'entendre pour maintenir l'offre de \$30,000.00 comprenant le levier et le compresseur.

Le 2 août, on rédige les clauses du contrat d'achat du garage Leblanc qui sera payable intégralement lors de l'achat. Puis, une question divise le conseil; il s'agit d'une demande adressée par le Comité paroissial de pastorale afin que le conseil accorde la somme de \$50.00 à titre de commanditaire, ce qui représente le coût de la location de la salle du Centre communautaire. Trois conseillers sont

1914. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 1er février 1993, vol. 9, p. 208-209.*

1915. *Id., 1er mars 1993, vol. 9, p. 211.*

1916. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours], p. 7. Voir aussi: Le Feuillet Paroissial, 18 avril et 25 avril 1993.*

1917. *Le Feuillet Paroissial, 6 juin et 27 juin 1993.*



Caisse Populaire.

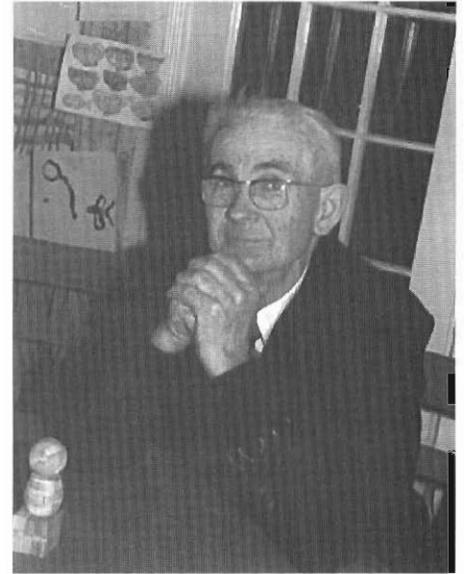
d'accord, trois autres refusent. Le maire Croteau doit donc utiliser son droit de vote. C'est ainsi que la résolution est adoptée. Après quoi, Léo Ouellet et Pierre Morin, de la Corporation de gestion des rivières des Bois-Francs, entretiennent le conseil d'un projet de nettoyage des berges de la rivière Nicolet chez Michel Leclerc. Toutefois, il semble que le conseil verra à régler le problème lui-même en autorisant une personne de Chesterville à récupérer le vieux fer et en confiant les autres déchets au vidangeur. Puis, on fait de nouveau appel à la police de Weedon afin de surveiller de plus près certains problèmes de drogue, de vitesse au volant et de personnes indésirables, car plusieurs commencent à ne plus se sentir en sécurité au village.

La semaine suivante, le conseil lance un appel de soumissions pour terminer le pavage de la rue de l'Église, sur une longueur d'environ 400 pieds. Elles seront ouvertes le 13 septembre.¹⁹¹⁸ À ce moment-là, Asphalte Lemaire demande \$7,668.85 et Milot & Fils \$9,403.16; les deux soumissions incluent les taxes. La décision est toutefois remise à plus tard. Par ailleurs, la secrétaire note que le contrat d'achat du garage a été signé aujourd'hui,

pour le montant total de \$33,384.00. Lors de la même assemblée, le conseil amende le règlement de zonage afin d'autoriser la construction d'habitations unifamiliales isolées dans la zone 24C, soit le long de la route 161. L'amendement sera soumis à une consultation populaire le 4 octobre. Enfin, on demande des soumissions pour l'achat d'huile à chauffage et pour l'essence diesel pour le tracteur; le contrat comprendra la clientèle de la Caisse Populaire, la Fabrique, l'épicerie Chez Guylaine, le Gîte du Passant et la corporation municipale. Avant que ne se termine l'assemblée, Guy Hudon expose de nouveau un projet de Maison des Jeunes qui concernerait aussi Ham-Nord et Saint-Fortunat. On lui demande de fournir des chiffres quant à la participation espérée.¹⁹¹⁹

Le 15 août, on peut lire sur le Feuillet Paroissial: "Veuillez prendre note que la paroisse de Notre-Dame de Lourdes de Ham n'a plus de messe disponible pour le moment. Ceux et celles qui sont intéressés à faire chanter des messes à Notre-Dame doivent communiquer avec Mme Louise Côté [...]."¹⁹²⁰

Deux jours plus tard, la Fabrique constate que l'épluchette du 1er août a été un beau succès. Par ailleurs, on a reçu deux soumissions pour l'achat de deux fournaises; la première de Jacques Nault & Fils enr. au montant de



Bertrand Trottier.



De gauche à droite: Guillaume Hudon et Sabrina Hudon recevant chacune une bourse d'études de la fondation Desjardins présentée par Céline Ramsay. On peut voir aussi: Denis Savard, directeur général, et Bertrand Trottier, un des fondateurs de la Caisse Populaire.

1918. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 9 août 1993, vol. 9, p. 227.

1919. *Id.*, 13 septembre 1993, vol. 9, p. 228-234.

1920. *Le Feuillet Paroissial*, 15 août 1993.

\$5,859.32, l'autre de Service de Chauffage S.C.V. au montant de \$4,185.00.¹⁹²¹

Le 22, la Caisse Populaire locale organise un "brunch" à l'occasion de son soixantième anniversaire de fondation. On en profite pour remettre une plaque-souvenir à Bertrand Trottier, un des fondateurs et premier gérant, et pour accorder deux bourses d'études à Guillaume et Sabrina Hudon.¹⁹²² Le lendemain, c'est une journée "Porte Ouverte" qui prolonge les festivités.



La Caisse Populaire rend hommage à Bertrand Trottier, un de ses fondateurs et 1er gérant.

Le 28, la Fabrique organise une journée récréative où on promet beaucoup d'activités, un souper "méchoui" et une soirée avec orchestre.¹⁹²³

Le 5 septembre, la fournaise de l'église fait défaut. Il faut la renouveler et procéder au nettoyage de l'édifice. On projette de repeindre l'intérieur.¹⁹²⁴

Le même jour, on organise une messe en plein air au Domaine des Vacanciers, suivie d'un dîner près du lac

et d'activités pour l'après-midi: jeux d'équipes, course au trésor, épluchette de blé d'Inde, animation pour les enfants. En soirée, on assistera à un concours d'amateurs. Une tente est prévue en cas de pluie.¹⁹²⁵

Le 12 septembre, on constate que le méchoui a rapporté environ \$2,000.00 qui iront aux oeuvres pastorales.¹⁹²⁶

Le 20, le conseil accorde le contrat d'asphaltage de la rue de l'Église à Asphalte Lemaire. Puis, on discute du gravelage des chemins. On fera épandre 6 pouces de gravelle à partir des limites de Saint-Adrien-de-Ham puis dans le rang 1 Centre vers le Chemin Saint-Philippe, jusqu'à concurrence de \$12,000.00 à \$15,000.00 pour ces travaux. Enfin, insatisfait des services de la police de Weedon, le conseil réitère sa demande en soulignant que les cotisations annuelles qu'il verse l'autorise à exiger des services plus adéquats.¹⁹²⁷

Le 26, les nouvelles fournaises

sont arrivées à l'église, et le nettoyage et la peinture sont terminés.¹⁹²⁸ Deux jours plus tard, la Fabrique fait installer les fournaises par Plomberie A. Bourque inc. de Disraëli au montant de \$3,672.24. Puis, on fixe la criée des âmes au 10 octobre au Centre communautaire. On annonce aussi la visite de Mgr Jean-Marie Fortier pour le 17 novembre à l'occasion de laquelle on organise un souper. Ensuite, Guy Hudon donne un compte rendu de l'état du projet d'établissement d'une Maison des Jeunes. Enfin, on organise une soirée pour le 30 octobre à l'occasion de la bénédiction du chœur de l'église.¹⁹²⁹

Le 4 octobre, le conseil adopte le règlement numéro 93-09 qui amende le règlement de zonage concernant la construction d'habitations unifamiliales isolées dans la zone 24C (route 161). On demande à la M.R.C. d'Arthabaska d'approuver ce règlement numéro 93-09. Puis, comme on a reçu quatre soumissions concernant l'huile à chauffage, on accorde le contrat à la Coop. Sonic pour vingt sous et demi le litre. Ensuite, il est



De gauche à droite: Bertrand Trottier, le curé Mario Boivin et Mgr Jean-Marie Fortier au Centre communautaire, le 17 novembre 1993.

1921. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours], p. 10.

1922. N.-D.-H., C.P. de, [invitation au brunch du 22 août 1993], archives personnelles de Monique Pellerin-Côté.

1923. Le Feuilleton Paroissial, 22 août 1993.

1924. Id., 5 septembre 1993.

1925. Id., 22 août 1993.

1926. Id., 12 septembre 1993.

1927. Mm. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 20 septembre 1993, vol. 9, p. 235.

1928. Le Feuilleton Paroissial, 26 septembre 1993.

1929. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours], p. 10-11. Voir aussi: Le Feuilleton Paroissial, 26 septembre 1993.

entendu que le bureau municipal sera déménagé au 25 rue de l'Église, au sous-sol du Centre communautaire, et ouvrira ses portes à compter du 1er janvier 1994. Par ailleurs, on songe à produire un volume pour souligner le centenaire de la municipalité; aussi, on prévoit la formation d'un comité chargé de ce dossier. Enfin, la Société Canadienne des Postes avise le conseil que le comptoir postal déménagera à l'épicerie Chez Guylaine, le 18 octobre.

Le 18, le conseil lance un appel de soumissions pour la cueillette des vidanges, qui seront ouvertes le 1er novembre. Puis, on accorde le contrat de réfection du pont du rang 2 à Grandmont & Fils Ltée, de Drummondville, pour le montant de \$104,180.50. Par ailleurs, on fera paraître une annonce dans l'Éclaireur afin d'inviter les intéressés à s'impliquer dans le comité d'organisation du centenaire de la paroisse qui aura lieu en 1998. Une première réunion se tiendra mercredi le 3 novembre. On termine l'assemblée en décidant l'achat d'un camion-pompe de Quintech au prix de \$26,000.00.

Le 24, la Fabrique note que la dernière criée des âmes a rapporté \$1,800.00. Puis on annonce la bénédiction du chœur de l'église "nouvellement rafraîchi et aménagé" pour samedi le 30 octobre. La cérémonie sera suivie d'une soirée dansante, dont les profits aideront à défrayer le coût de l'achat des fournaises.¹⁹³⁰ Puis, on accorde \$50.00 en cadeau qu'on offrira à l'évêque lors de son passage en novembre.

Le 25 octobre 1993 ont lieu des élections fédérales. Le comté Richmond et Wolfe comte maintenant 57,734 électeurs inscrits sur la liste électorale. L'élection en amène 44,152 (76,5%) à se rendre dans les différents bureaux de scrutin. Le vote populaire favorise nettement Gaston Leroux du Bloc Québécois

en lui accordant 22,235 voix (52,3%). Cela relègue ses deux plus proches adversaires, le député progressiste-conservateur Yvon Côté loin derrière avec ses 10,004 voix (23,5%), et le libéral Gaétan Dumas avec 9,159 voix (21,5%). Quant à Anne-Marie Marois du Parti de la Loi naturelle, elle doit se contenter de 676 voix (1,6%) et Marc-André Péloquin du N.P.D., de 479 (1,1%).¹⁹³¹ À Notre-Dame-de-Ham, la liste électorale comporte 236 noms parmi lesquels 173 (73,3%) se présentent au bureau de scrutin. Le candidat Gaston Leroux récolte 100 votes (57,8%) alors qu'Yvon Côté en obtient 27 (15,6%) et Gaétan Dumas 26 (15%). Enfin, Anne-Marie Marois reçoit le support de 8 personnes (4,6%) et Marc-André Péloquin 3 (1,7%).¹⁹³²

Le 1er novembre, le conseil accepte la seule soumission reçue concernant la cueillette des vidanges. Pour ce faire Léo Therrien demande la somme de \$19,357.00 plus la taxe sur les produits et services (TPS) et celle sur la vente au Québec (TVQ). Puis, la secrétaire écrit un compte rendu de la soumission du règlement numéro 93-09 à la population. Comme personne ne s'est objecté au règlement, il est considéré comme adopté. Ensuite, on avise la population que la première cueillette de pneus usés sera effectuée par Léo Therrien, jeudi le 11 novembre prochain. Puis, on demande une subvention pour asphaltier la partie du rang 1 comprise entre le pont du village et la route au coin du rang 1 Sud. Par ailleurs, Sandra Lapointe représente le premier cas de dézonage qu'on ait eu à régler; comme elle souhaitait faire construire une habitation en zone agricole, il a fallu entamer les démarches nécessaires à l'obtention de l'autorisation gouvernementale, ce qui entraîne une facture de \$951.44 que le conseil lui refile. Enfin, on nomme Normand Trottier comme représentant du conseil dans le dossier des loisirs; il remplace ainsi Normand Therrien qui s'occupera désormais de la

bibliothèque et de l'environnement.

Le 6 décembre, le conseil se préoccupe de meubler le local du bureau municipal et décide l'achat d'un classeur, quatre chaises, un meuble pour le photocopieur, un dactylographe électrique, etc.. Puis, en vue des fêtes du centenaire de Notre-Dame, on fera paraître dans l'Éclaireur, des articles à caractère historique. Ensuite, Sandra Lapointe n'est pas d'accord à payer les frais du dézonage, le conseil lui demande de se présenter au conseil afin qu'on discute de son cas. Par ailleurs, la secrétaire note que le 11 novembre, on a cueilli et expédié à Saint-Élie-d'Orford 99 pneus usés. À la même assemblée, on nomme Normand Therrien comme représentant du conseil dans le dossier de la bibliothèque alors que Louise Leblanc demeure responsable sur le plan local. Enfin, on avance la somme de \$500.00 au comité du livre sur le centenaire de la paroisse.

Le 11 décembre, Francine Gélinas, Noël Côté et Gilles Leblanc sont élus marguilliers, et le 31, les états financiers de la Fabrique montrent des revenus de \$20,230.81, des dépenses de \$16,990.95, ce qui laisse un excédent de \$3,239.86.¹⁹³³

Le 3 janvier 1994, le conseil en vient à une entente avec Sandra Lapointe qui accepte de défrayer la somme de \$667.68 alors que le conseil verra à combler la différence.¹⁹³⁴

Le 7 février, le conseil établit la liste des pompiers volontaires: Julien Côté, Guy Hudon, Mario Gauthier, Jean-Paul Poirier, Noël Côté, Claude Lavigne, Jean Pépin, André Langlois, Georges Croteau, Sylvain Verville et Vincent Ramsay, plus Michel Roy qui est nommé chef, Normand Trottier et Jacques Ramsay qui deviennent premier et second assistant. Puis, on distribue les subventions aux organismes socio-culturels

1930. Le Feuilleton Paroissial, 24 octobre 1993. Dans le procès-verbal de l'assemblée de la Fabrique du 26 octobre, on indique que la criée des âmes a rapporté \$1,916.17. La soirée rapporte \$1,300.00, soit 90% du coût des fournaises.

1931. *Cronique* du CAN, Trente-cinquième élection générale. Le 25 octobre 1993, Liste des candidats officiels, p. 10.

1932. *Gouv. du CAN, Trente-cinquième élection générale 1993 Résultats officiels du scrutin*, p. 55, 456-459.

1933. *États financiers de la Fabrique* au 31 décembre 1994.

1934. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil* [...], 3 janvier 1994, vol. 9, p. 250.

qui reçoivent chacun le même montant que l'an dernier. Ensuite, le conseil a reçu une pétition demandant que la municipalité soit annoncée dans le Guide Touristique du Coeur du Québec 1994-95. Enfin, Pauline Leblond demande au conseil de souligner l'année de la famille.

Deux semaines plus tard, la Fabrique décide d'organiser trois activités par année: un dîner de cabane à sucre, une épiluchette de blé d'Inde et la criée des âmes. On laisse au Comité de pastorale paroissiale le soin d'organiser d'autres activités telles que rallye, méchoui et autres.¹⁹³⁵

Le 6 mars, plus de soixante personnes viennent discuter avec les marguilliers des problèmes causés par la conservation de l'église. À cette occasion, on hausse la C.V.A. de \$120.00 à \$200.00 par famille. On propose aussi de faire des quêtes lors de la distribution des sacrements du pardon, de l'eucharistie et de la confirmation.

Le lendemain, le conseil commande des autocollants que les gens pourront coller sur leur appareil téléphonique afin que les principaux numéros de téléphone pour les urgences, soient toujours à portée de la main. Puis, Karine Lapointe et Marc Ramsay informent le conseil de la formation d'un comité de fonctionnement formé de 36 jeunes de 12 à 18 ans et supervisés par des adultes, en vue de l'organisation d'une Maison des Jeunes. On les renvoie à Guy Hudon qui travaille à ce projet depuis quelques temps. Puis, Yvon Barrette, de la Corporation de gestion des rivières commente un projet qui créera six emplois pour une période de vingt-deux semaines à partir du 22 avril. Comme Marcel Leblond et Normand Trottier siègent sur le conseil d'administration de ce projet, on accepte d'accorder \$400.00

pour aider à sa publicisation. Le bureau des administrateurs s'installera à la Caisse Populaire. Après quoi, le conseil demande des soumissions pour le tracé du plan de développement de l'aqueduc sur une longueur de 3,300 pieds. Elles seront ouvertes le 21 mars.¹⁹³⁶ Le 21, le conseil examine les trois soumissions reçues; LPA Conseil de Trois-Rivières demande \$8,500.00, Audet et Dickner de Victoriaville \$7,900.00 et le Groupe Sogestec de Victoriaville \$6,200.00. On choisit cette dernière compagnie.

Le 10 avril la Fabrique organise une cabane à sucre au Centre communautaire.¹⁹³⁷

Le lendemain, le conseil reçoit une demande de la corporation de Saint-Rémi-de-Tingwick afin de supporter les dépenses de l'église. On répond que la municipalité a déjà de la difficulté à faire vivre la sienne et qu'on demande aux paroissiens de contribuer s'ils veulent la garder. Puis, on avise le ministère des Affaires Municipales qu'on a vendu un camion GMC 1979 à Mario Gauthier pour le prix de \$900.00. Ensuite, on accepte d'inscrire la municipalité au concours annuel Villes, Villages et Campagnes Fleuris; on demande à Thérèse Trottier, présidente du comité, de s'en charger. Ensuite, on prend connaissance d'un programme d'encouragement à la modification des bâtiments qui entraîne une hausse d'évaluation d'au moins \$15,000.00. Puis, on adopte le règlement numéro 182 qui oblige les propriétaires de chiens à les déclarer dans les deux mois après la naissance ou huit jours après leur acquisition. Tout animal devra être licencié au coût de \$7.00. Les quinze articles de ce règlement prévoient toutes les situations. Ensuite, on décide de faire appel à la Sûreté du Québec afin de régler le problème des jeunes qui se promènent armés de carabines à plomb

dans le village.¹⁹³⁸

Le 17, la Fabrique constate que le dîner de cabane à sucre a rapporté \$725.00.¹⁹³⁹

Le 6 juin, le conseil reçoit la démission de Normand Therrien comme conseiller au siège numéro 3. Ce dernier ayant vendu sa propriété, n'est plus éligible à ce poste. Après quoi on nomme Mario Gauthier inspecteur pour les chiens errants, chargé de faire respecter le règlement numéro 218. Puis, le conseil autorise le Comité récréatif N.D.H. Inc. à utiliser le terrain municipal situé derrière la Caisse Populaire pour le déroulement d'un bingo sous la grande tente, le 1er juillet. On autorise aussi la vente de boissons alcoolisées sur le même terrain, durant le festival qui s'y tiendra les 1er, 2 et 3 juillet. De plus, le conseil défraiera le coût d'un souper communautaire aux hot-dogs le 11 juin prochain alors que se tiendra une journée familiale comprenant une messe et des activités sportives.

Le 3 juillet, l'abbé Mario Boivin publie une lettre d'adieu aux paroissiens.¹⁹⁴⁰

Le lendemain, le conseil autorise l'installation d'une tente pour l'organisation d'un méchoui par le Comité paroissial de pastorale dans la rue du Centre communautaire.¹⁹⁴¹

La semaine suivante, le conseil municipal reçoit la confirmation du ministère des Transports d'une subvention de \$35,000.00, échelonnée sur deux ans à appliquer à des travaux d'amélioration et de pavage des rangs 1 et 2. On demande aussitôt des soumissions pour se charger d'organiser le pavage du rang 1 Sud sur une longueur d'un kilomètre. Elles seront ouvertes le 18 juillet.¹⁹⁴² À ce moment-là, Sogestec demande \$2,900.00,

1935. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours], p. 14.

1936. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 7 mars 1994, vol. 10, p. 8-9.

1937. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours], p. 15.

1938. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 11 avril 1994, vol. 10, p. 12-17.

1939. Le Feuillet Paroissial, 17 avril 1994.

1940. Id., 3 juillet 1994.

1941. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 4 juillet 1994, vol. 10, p. 26.

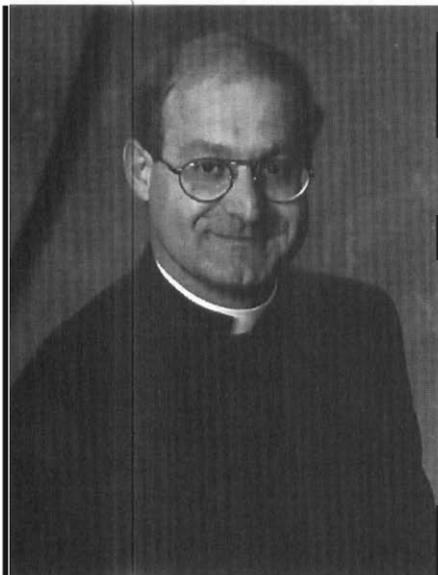
1942. Id., 11 juillet 1994, vol. 10, p. 28.

SBCS \$1,600.00 et Audet Dickner \$1,400.00. On confie donc à cette dernière le soin de voir aux appels d'offre et à l'analyse des soumissions.¹⁹⁴³

Le 8 août, le conseil reçoit la confirmation d'une subvention de \$32,128.00 applicable à la réfection du réseau d'aqueduc. Puis, on décide de signer une convention avec la compagnie Dynamat de Chomedey, à Laval, concernant le recyclage des pneus usés. On tentera de s'entendre avec la corporation de Saint-Adrien-de-Ham afin que la cueillette ait lieu en même temps aux deux endroits.

Le 14, Daniel Jodoin¹⁹⁴⁴ remplace Mario Boivin comme curé.¹⁹⁴⁵

Le 23, la Fabrique fixe la date de la criée des âmes au 9 octobre. Puis, on note que l'épluchette a rapporté \$132.70.¹⁹⁴⁶



Daniel Jodoin.

La semaine suivante, un seul soumissionnaire s'est proposé pour les travaux d'asphaltage dans le rang 1 Sud. On adjuge donc le contrat à Sintra Inc. L'asphaltage d'une longueur de 1,000 mètres linéaires coûtera \$71,800.00 plus les taxes. Puis, on reçoit la confirmation du ministère des Transports d'une subvention de \$10,000.00 pour asphaltier la rue Principale. On tentera d'inclure ces travaux dans le même contrat.¹⁹⁴⁷

Le 2 septembre, Lise Nolette remplace Normand Therrien comme conseillère au siège numéro 3 et le 11, Louise D.-Côté est assermentée comme secrétaire remplaçante du conseil municipal.

Le 12 septembre 1994, ont lieu des élections provinciales. Les électeurs du comté de Richmond portent au pouvoir le libéral Yvon Vallières, en lui accordant 14,106 voix (54,3%) contre 10,045 (38,7%) en faveur de Richard Arsenault, du Parti québécois, alors que Michael Betts de l'A. D. Q. doit se contenter de 1,486 votes (5,7%), Jean Fréchette, du P. L. N. Q., 197 (0,8%) et enfin Denis W. Keenan du P. É., 154 (0,6%). À Notre-Dame-de-Ham, la liste des électeurs comporte 237 noms. De ce nombre, 204 personnes (86,1%) se rendent aux urnes pour exprimer leur opinion. La population accorde 104 voix à Richard Arsenault (51%), 86 (42,2%) à Yvon Vallières, 6 (2,9%) à Michael Betts, 2 (1%) à Jean Fréchette et aucune à Denis M. Keenan.¹⁹⁴⁸

Le même jour, le conseil municipal demande aux soumissionnaires pour l'asphaltage de la rue Principale, de venir visiter les lieux. Les soumissions

seront ouvertes le 26. Puis, on exprimera à la ville de Victoriaville, le désir d'une entente à propos des loisirs. On serait prêt à allouer \$155.00 par inscription approuvée par le service de loisirs de Victoriaville.

Le 26, le conseil accorde le contrat de pavage de la rue Principale à Sintra Inc., seule soumissionnaire, pour un montant de \$6,120.00 plus les taxes.

Le 3 octobre, le conseil reçoit la visite d'Alain Provençal, commissaire touristique de la Corporation de Développement Touristique des Bois-Francs (CDTBF), qui le convainc d'adhérer à la Corporation. La cotisation est de \$1,916.00 pour l'année 1995 et \$1,974.00 pour 1996. Georges Croteau agira comme fondé de pouvoir représentant la municipalité et Léo Ouellet comme représentant de l'industrie touristique locale au conseil d'administration. Ensuite, le conseil songe à acquérir un terrain au coin de la rue Principale et de la route 161 afin d'y réaliser un aménagement paysagé.

Le 9 a lieu la criée des âmes au Centre communautaire.¹⁹⁴⁹

Le 23, les membres du C.P.P. annoncent que le méchoui des 27 et 28 août dernier a rapporté la somme de \$1,525.00.¹⁹⁵⁰

La semaine suivante, le curé Jodoin demande qu'on s'équipe en chasubles: or pour les grandes fêtes, grise, violette et blanche pour les funérailles. "Le coût minimum de chaque chasuble est de 200.\$ et le maximum peut aller jusqu'à 6,100.\$ la chasuble!!! On ira pas

1943. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 18 juillet 1994, vol. 10, p. 29.*

1944. *Daniel Jodoin est né à Grandby le 2 mars 1957 de Jean-Paul Jodoin, bijoutier, et de Mariette Desnoyers. Il est l'aîné d'une famille de quatre enfants. Il fait ses études primaires et secondaires à Grandby et ses études collégiales à Montréal. Il poursuit ses études universitaires en administration à l'École des Hautes Études Commerciales (HEC) de l'Université de Montréal. Il détient un baccalauréat ainsi qu'une maîtrise en administration des affaires (MBA), gestion de projets et de ressources humaines. Il est membre de l'Ordre des Comptables Agréés de Québec. Il entame ensuite des études théologiques au Séminaire Saint-Paul d'Ottawa et effectue ses stages pastoraux à Saint-Romuald-de-Farnham, à Sainte-Sabine (1986-1989), à Saint-Damien de Bedford, Saint-Ignace, Notre-Dame-de-Lourdes-de-Saint-Armand, Sainte-Jeanne-d'Arc-de-Standbridge-East, à Saint-Philippe-de-Philipsburg où il s'occupe d'un regroupement de cinq paroisses, puis à Saint-Joseph-de-Sherbrooke (1991-92). Ordonné diacre le 5 juin 1992 par Mgr Jean-Marie Fortier dans la paroisse Saint-Joseph, il est ordonné prêtre le 3 octobre 1992 au Mont-Sainte-Famille à Sherbrooke. Vicaire à Saint-Joseph-de-Sherbrooke de 1992 à 1994, il devient curé de Saint-Fortunat, des Saints-Anges-de-Ham-Nord et de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham. 1e Feuillet Paroissial, 14 août 1994.*

1945. *Le Feuillet Paroissial, 14 août et 5 juin 1994.*

1946. *Par. N.-D.-H., (Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours), p. 17-18.*

1947. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...], 30 août 1994, vol. 10, p. 34.*

1948. *Gouv. du Q., Rapport des résultats officiels du scrutin Elections générales du 12 septembre 1994 [...], p. 669-674.*

1949. *Le Feuillet Paroissial, 2 octobre 1994.*

1950. *Id., 23 octobre 1994.*

jusque là!!!.¹⁹⁵¹

Le 6 novembre, on annonce que le curé Jodoin donnera une conférence le 9 novembre aux Fermières de Notre-Dame-de-Ham; il sera question de “la femme en Église”, du refus de l’ordination des femmes, de la place de la femme dans l’Église, de l’avenir des hommes et des femmes dans l’Église, etc..¹⁹⁵²

Le 17, le conseil accepte l’achat d’un système de contrôle comptable et d’un nouveau système de taxation à la compagnie McBee de Sherbrooke, le premier pour \$750.00, le second pour \$1,300.00. Cet achat s’effectuera en 1995 pour être en fonction en 1996. Puis, le conseil nomme Jacques-Omer Côté comme représentant de la corporation au comité consultatif qui s’occupera du dossier de l’entente intermunicipale avec Victoriaville concernant les loisirs, la culture et la vie communautaire. Puis, on reçoit la réponse du ministère du Transport à propos de l’achat du terrain au coin de la rue Principale et de la route 161, qui avise le conseil de faire parvenir un plan de l’aménagement pour approbation avant de procéder. Ensuite, on présente au député Vallières le projet de réfection de la courbe dans le rang 2, près de chez Pierre Côté, ainsi que de la butte près des chalets des Martineau, vis-à-vis du lot P-23 B et dans le rang 2 Nord.

Le 26, vingt paroissiens élisent Francine Gélinas marguillière tandis que Normand Trottier, Adélar Lapointe et Wilfrid Ramsay refusent. On reporte l’assemblée au 17 décembre pour élire Benoît Paquette qui accepte de prendre la relève.

Le 5 décembre, Pierre Côté s’adresse au conseil municipal pour élaborer un projet de pisciculture sur le terrain numéro 20 D P-21 A. Mais, comme cet espace est compris dans la zone

blanche du zonage agricole, et non conforme au plan d’urbanisme municipal, on refuse le projet. Par ailleurs, on décide l’achat d’un appareil radio émetteur au chef des pompiers, pour utiliser dans les cas d’urgence. On installera aussi huit détecteurs de fumée dans le Centre communautaire. Par ailleurs, le conseil refuse la demande de la Fabrique de payer une chasuble, considérant que le budget de la corporation n’a pas d’affectation religieuse.

Le 2 janvier 1995, après la distribution de la somme de \$4,000.00 en subventions aux divers organismes socio-culturels, on prépare un avis de motion pour l’adoption du règlement numéro 220 qui établit que le conseil municipal défrayera 50% du coût d’inscription aux loisirs de Victoriaville.

Le Comité de pastorale organise un goûter après la messe de 19 heures 30, le 8 janvier, afin de souligner la fête des Rois à l’occasion de laquelle, Pierre-Luc Picard et Nicole Picard ont été proclamés roi et reine.¹⁹⁵³

Le 6 février, le conseil décide l’achat d’un système de gestion d’entretien des routes, de la compagnie McBee de Sherbrooke, au coût de \$356.50. Par ailleurs, on décide de ne pas participer au concours Villes, Villages Fleuris cette année. Par conséquent, on demande la dissolution du comité formé en 1994. Puis, on adopte le règlement numéro 220 qui stipule que la corporation municipale s’engage à défrayer le coût de \$158.00 par inscription aux services culturels et de loisirs de Victoriaville, à l’exclusion de la bibliothèque. On demandera le remboursement de la moitié de ce montant aux personnes concernées.

Un mois plus tard, Lise Nolette expose au conseil son plan pour l’aménagement de l’entrée du village. On

autorise le projet qui coûtera environ \$400.00.¹⁹⁵⁴

En mars-avril, la charte émise au nom de la Corporation du Festival Western N. D. Ham règle la question financière de l’organisation en la rendant indépendante du conseil municipal.

Au début d’avril 1995, le conseil présente une demande dans le cadre du programme PACTE Bois-Francs, pour cent heures de travaux communautaires. On songe à faire balayer les rues. Puis, on modifie le règlement de zonage afin de permettre la construction de résidence unifamiliales sur des terres agricoles à la condition que ces résidences soient reliées à une exploitation agricole.¹⁹⁵⁵ Ensuite, on constate que le comité Villes et Villages Fleuris ne peut être dissout, car il a été formé par le Cercle de Fermières. Puis, suite à des plaintes, le conseil avise Alain Leclerc, Christian Leclerc, Pierre Gauthier et Bruno Leclerc qu’ils contreviennent aux règlements du zonage agricole et que leur propriété se trouvant dans la zone résidentielle, ils sont tenus de cesser l’élevage des chevaux ou autres animaux; on leur accorde deux mois pour régler la situation.

Le 9, a lieu le dîner de cabane à sucre organisée par la Fabrique au Centre communautaire.¹⁹⁵⁶

Le 18, le conseil municipal revient sur la question du concours Villes et Villages Fleuris. Malgré la dissidence de Normand Trottier, on maintient la décision de ne pas s’inscrire cette année. Enfin, on retire la résolution concernant l’avis d’infraction pour l’élevage des animaux dans le village, car ceci relève des attributions d’un inspecteur.

Le 1er mai, les pompiers volontaires se disent d’accord pour ne pas être payés pour l’année 1995, à la condition

1951. *Le Feuillet Paroissial*, 30 octobre 1994.

1952. *Id.*, 6 novembre 1994.

1953. *Id.*, 15 janvier 1995.

1954. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 mars 1995, vol. 10, p. 62.

1955. *Id.*, 3 avril 1995, vol. 10, p. 65-66.

1956. *Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la fabrique, 1992 à nos jours]*, p. 22. Voir aussi: *Le Feuillet Paroissial*, 26 mars 1995.

que le conseil municipal achète de l'équipement pour lutter contre les incendies. Par ailleurs, depuis le 1er mai, la loi 57 est en vigueur et la responsabilité de l'entretien du réseau routier est remis aux municipalités. Il leur revient donc de gérer les indications routières ce qui comprend l'achat et l'installation de panneaux de signalisation de toutes sortes. Par l'adoption du règlement numéro 222, on établit que l'entretien des chemins d'hiver sera à la charge de la municipalité qui décide de ne pas entretenir la route des rangs 10 et 11 à partir de chez Donald Ramsay jusqu'au rang 10 sur une longueur de 0,8 km, le rang 10 sur toute sa longueur de 2,6 km, le chemin de la Grande Ligne de 0,8 km, ainsi que le rang 1 Sud à partir de chez Michel Leclerc jusqu'à la ligne de Saint-Adrien, sur une longueur de 1,6 km. Après quoi, on accorde au comité responsable, l'autorisation de tenir le Festival sur les terrains municipaux, derrière la Caisse Populaire, les 30 juin, 1er et 2 juillet. Puis, le conseil lance un appel de soumissions pour tracer les lignes sur l'asphalte des rues Principale, de l'Église, Lapointe, rang 1 Centre et 1 Sud. Elles seront ouvertes le 1er juin. On termine l'assemblée en décidant l'achat de matériel de pompier usagé de la ville d'Arthabaska.

Le 10, le curé Jodoin écrit: "[...] L'arrivée du printemps marque pour nous, le lancement de la Campagne de la C.V.A. (Contribution Volontaire Annuelle.) Ces fonds vont nous permettre de continuer à vous offrir de services au plan spirituel et humain, ainsi que différentes activités permettant à notre village de demeurer bien vivant et fraternel. Déjà, personnellement, j'ai eu l'opportunité d'initier vos enfants aux sacrements, de partager avec plusieurs d'entre vous des moments de joie comme la naissance d'un enfant mais aussi des moments plus douloureux comme la perte d'un être cher.

Ces fonds aideront aussi les

marguillier(ère)s à entretenir convenablement notre église paroissiale. Nous devons en prendre soin par respect pour "vos pères" qui l'ont érigée avec tout leur cœur et leurs habiletés et, afin également de permettre à vos enfants et petits-enfants d'en profiter.

Un montant de 200.\$/famille vous est suggéré par le Conseil de Fabrique. Un ou plusieurs chèques peuvent être faits à l'ordre de la Fabrique Notre-Dame de Ham. Si vous désirez des reçus pour don de charité, vous en faites la demande. Des bénévoles passeront à votre domicile durant la semaine du 29 mai au 2 juin 95 [...].¹⁹⁵⁷

Le 22, on effectue un grand pèlerinage comprenant la tournée de treize paroisses environnantes et un arrêt à Notre-Dame-de-Ham avec visite de la grotte.¹⁹⁵⁸

Le 5 juin, le conseil municipal ouvre les quatre soumissions reçues pour le tracé des lignes sur l'asphalte, celle de Lignes sur Pavé Enr. de Drummondville, de Multi-Lignes Bois-Francs de Victoriaville, de Dura-Lignes Inc. de Thetford Mines et de Lingco Inc. de Trois-Rivières-Ouest. Les prix varient entre \$126.80 et \$420.00 du kilomètre. Le contrat est accordé au plus bas soumissionnaire, Lignes sur Pavé Enr. pour une longueur d'environ 4,5 km. Par ailleurs, le député Vallières confirme qu'une subvention de \$4,269.00 est accordée au conseil pour l'amélioration des chemins, dont le programme gouvernemental se termine le 31 mars 1996. De plus, le conseil autorise le comité du Festival à faire épandre quatre voyages de gravier sur le site de la tente, aux frais de la Corporation du Festival Western. Ensuite, on demande des soumissions pour faire refaire le plancher de la grande salle; elles seront ouvertes le 29 juin. Puis, en prévision du centenaire, Marcel Lebrun présente au conseil un croquis et il invite la population à en présenter

d'autres afin de créer un insigne représentatif de la municipalité. Enfin, Jeanne-d'Arc Trottier dépose une nouvelle plainte concernant le bruit dans le village. On y donne suite en demandant à la Sûreté du Québec d'effectuer de la surveillance.

Les 30 juin, 1er et 2 juillet, se déroule le Festival Western. Au programme: vendredi, soirée dansante; samedi, tire de chevaux, souper mechoui, soirée dansante; dimanche, messe, parade et activités diverses, souper au spaghetti, soirée dansante.¹⁹⁵⁹

Le 3 juillet, le conseil ouvre les deux soumissions concernant le vernissage ou le recouvrement en tuiles du plancher de la salle du Centre communautaire. Gourde et Potvin de Victoriaville demande \$3,674.57 pour la tuile et \$1,589.00 pour sabler et vernir le bois, tandis qu'Yves Jacques Inc. de Drummondville demande \$4,637.97, pour un recouvrement en tuiles. On accorde le contrat à Gourde et Potvin pour le vernissage. Puis, on demande au ministère des Transports la confection d'une voie de service à l'entrée du village, et l'élargissement de l'entrée de la rue Lapointe, au coin de la route 161. Ensuite, on accorde un délai d'un mois aux contrevenants concernant l'élevage d'animaux dans le village, afin qu'ils règlent la situation. Le 10, le conseil entame les démarches pour faire changer le nom de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham en celui de Notre-Dame-de-Ham et la semaine suivante, il présente la requête officielle.¹⁹⁶⁰

À cette époque, le curé Jodoin écrit une lettre circulaire pour faire part du bilan de la C.V.A.; "[...] 46 familles sur 140 que compte la municipalité de Notre-Dame ont donné un montant à notre Campagne de financement, soit un taux de participation de 32% pour un total de "6,020.00\$. [...] comme vous le voyez, ce taux est nettement insuffisant

1957. Daniel JODOIN, [Lettre circulaire], 10 mai 1995.

1958. *Le Feuilleton Paroissial*, 30 avril 1995.

1959. *Id.*, 18 juin 1995.

1960. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 10 juillet 1995, vol. 10, p. 86.

pour assurer la survie financière de la paroisse. Sans nouvelle contribution, nous ne pourrions assurer le chauffage de l'église cet hiver. Si 100% des familles contribuaient par un montant si minime soit-il, la survie de la paroisse serait alors assurée.

Vous savez que la disparition d'une paroisse est toujours douloureuse car cela signifie la fin de tout rassemblement religieux sur le territoire du village (messe - baptême - funérailles - mariage - première communion - confirmation etc...). Le démantèlement du territoire paroissial au profit des paroisses voisines, la vente de l'église avec tout son contenu, la démolition du clocher et de tout signe religieux, la fin de toute activité paroissiale qui favorisait la fraternité entre les habitants du village (ex.: souper - bingo - dîner - brunch etc...), la disparition à très brève échéance de la municipalité avec son Conseil fusionné aux municipalités voisines, la dévaluation des propriétés, l'exode de la population, etc... etc...

Les paroissien(ne)s de Sts-Martyrs, St-Jacques le Majeur et St-Praxède vivent très douloureusement cette dure réalité depuis la fermeture de leur paroisse. Ils prennent maintenant durement conscience de l'impact réel de la fermeture de leur église sur leur avenir et leur vie communautaire. Est-ce qu'il faut en arriver là pour prendre conscience de l'importance de l'église dans un village? Nous, à Notre-Dame, nous devrions être capables d'éviter de vivre une telle situation pour notre bien et le bien des générations futures (enfants - petits-enfants etc...) [...].¹⁹⁶¹

Le 7 août, pour la première fois, on se sert du camion-citerne afin de remplir une piscine. Il en coûte à Danielle Martineau la somme de \$130.00 pour la location de l'équipement plus \$40.00 pour le travail de deux hommes.

La semaine suivante, les mar-

guilliers discutent des dégâts causés à l'église par la foudre, le 12 août. À cette occasion, les pompiers ont réussi à freiner l'incendie et une armée de bénévoles ont sorti tout ce qu'ils ont pu de l'église.¹⁹⁶² Entre temps, Yvon Leclerc, de Chesterville, a repeint la grotte.¹⁹⁶³

Le 11 septembre, le conseil accepte de signer une entente inter-municipale avec la ville de Victoriaville concernant les services de la brigade de lutte contre les incendies ainsi que l'utilisation des instruments de désincarcération. Puis, le conseil fait part au CRTC de son mécontentement face aux services de Télébec Ltée, et lui demande de ne pas tenir compte de la demande de majoration tarifaire que la compagnie a déposée récemment. Ensuite, le vent des coupures gouvernementales commence à se lever et affecte d'abord les bibliothèques publiques. Le conseil réagit en protestant auprès de la ministre de la Culture et des Communications et lui demande de reconsidérer sa décision de réduire de \$1,000,000.00 le programme d'aide au fonctionnement des bibliothèques. Après quoi, on décide de mettre la salle à la disposition de la monitrice Diane Fréchette afin qu'elle puisse y tenir des activités de pré-maternelle. Puis, Danielle Martineau, présente à l'assemblée, expose son désaccord à propos de la facture pour le remplissage de sa piscine. Le conseil accepte de supprimer le salaire des deux hommes, mais cette expérience a comme conséquence l'adoption d'une résolution visant à ne plus permettre l'utilisation du camion pour des causes privées. À son tour, Christian Leclerc présente une requête signée de 48 noms qui atteste que son élevage de chevaux ne les dérange pas. Devant le fait, le conseil accepte de tolérer la situation en limitant toutefois le nombre de chevaux à quatre, jusqu'au prochain schéma d'aménagement. Enfin, le conseil lance un appel de soumissions pour le gravelage de la côte chez Raoul Gauthier dans le rang 2 Sud, celle de chez Pierre Côté dans le rang 2

Nord et celle qui descend au Domaine Mont Sévigny. On évalue le projet à environ 5,000 tonnes de gravier. Les soumissions seront ouvertes le 18 septembre.

Le 19, le conseil a pris connaissance de la soumission de Richard Garneau pour le prix de \$4.50 la tonne pour le rang 2 Sud, \$4,55 la tonne pour le rang 2 Nord et \$5,05 la tonne pour le Chemin Saint-Philippe en descendant au Domaine Mont Sévigny, et lui accorde le contrat. On lance aussitôt un nouvel appel de soumissions pour une couche d'asphalte à étendre entre la sortie du pont du rang 1 Sud jusqu'à l'asphalte de l'an dernier. Elles seront ouvertes le 2 octobre. Puis, le conseil autorise le Comité de pastorale à utiliser gratuitement la salle, le 28 octobre, pour un souper et un bingo.

Le 2 octobre, le conseil accorde le contrat d'asphaltage et de réparation à Asphalte Lemaire qui demande \$7,600.00; l'autre soumission provenait de Sintra et exigeait \$8,775.00. Il est convenu qu'après les travaux, on fera tracer les lignes sur l'asphalte. Ensuite, on nomme Julien Côté inspecteur régional des bâtiments, chargé d'appliquer le règlement de la M.R.C. relatif au contrôle intérimaire dans le cadre de l'élaboration du second schéma d'aménagement. Puis, en vue du Bal des Moissons 1995, on pose la candidature de Jean-Guy Tourigny pour la catégorie "services" à cause de son implication depuis plus de 44 ans à l'Exposition de Victoriaville. Ensuite, on demande des soumissions pour la cueillette et le transport des vidanges, qui seront ouvertes le 6 novembre.

Le 13 octobre, France Mc Sween, François Lavigne, Lise Nolette et Céline Ramsay sont élus par acclamation conseiller et conseillères aux sièges numéros 1, 2, 3 et 5. Jean-Claude Boisjoli et Guy Hudon se présentent au siège numéro 4, Roch Descormiers et Hélène

1961. Daniel JODOIN, [Lettre circulaire] non datée.

1962. Par. N.-D.-L.-P., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours], p. 24.

1963. Le Feuillet Paroissial, 20 août 1995.

Therrien au siège numéro 6, et Georges Croteau et Gilles Pépin au poste de

maire. L'élection du 5 novembre 1995 met fin au mandat de Georges Croteau à la mairie.

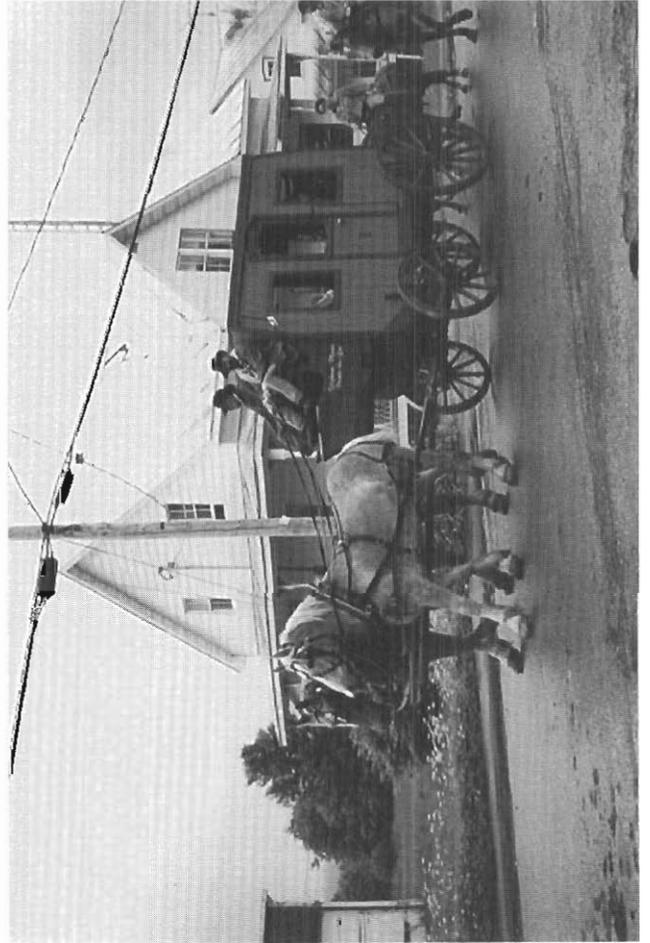


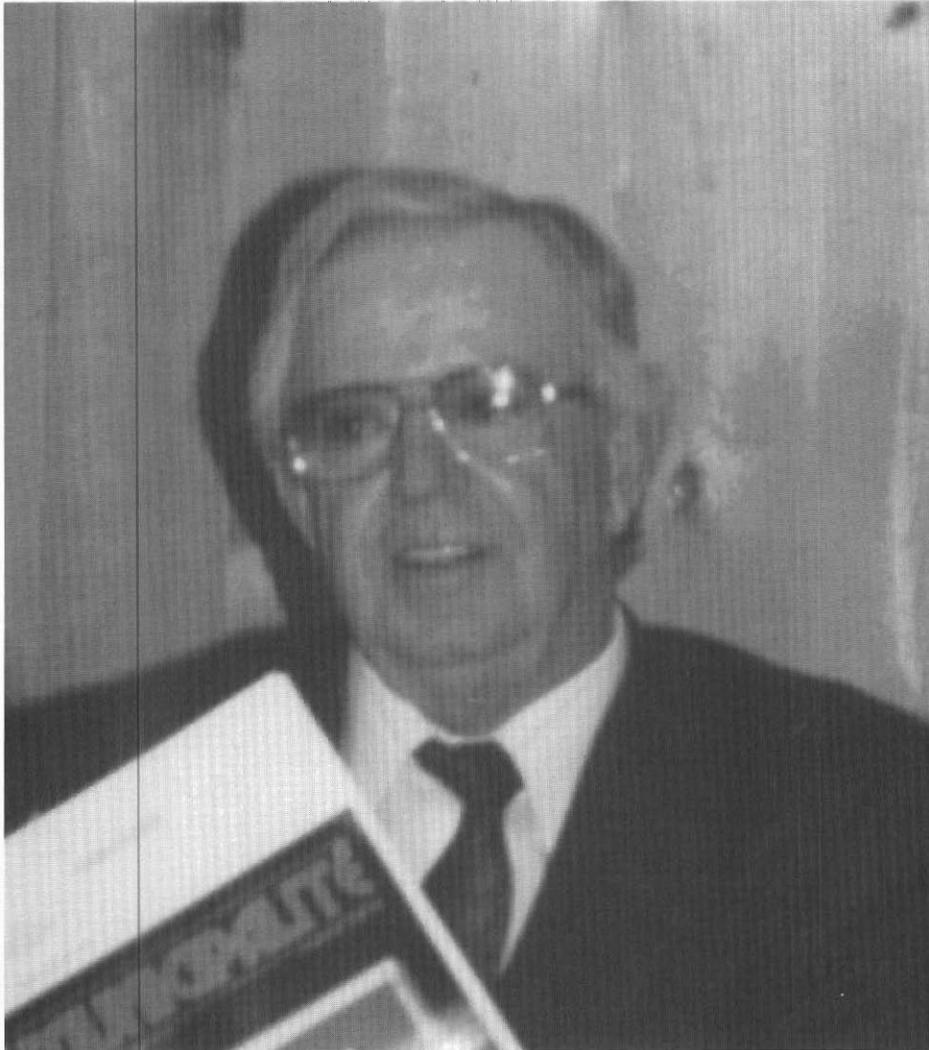
Poste à incendie.



Vue actuelle de ce qui était autrefois la salle paroissiale. À gauche : la grotte et son bocage.

Parade du Festival Western.





Gilles Pépin

Gilles Pépin est élu maire le 5 novembre 1995. À ce moment-là, 91 électeurs votent pour Jean-Claude Boisjoli et 118 pour Guy Hudon qui est déclaré élu au siège numéro 4. Au poste de maire, Gilles Pépin est élu avec 111 votes contre 94 en faveur de Georges Croteau. Quant au poste de conseiller au siège numéro 6, le retrait de la candidature d'Hélène Therrien le laisse à Roch Descormiers. Deux jours après l'élection, le conseil accorde le contrat de la cueillette des vidanges à Léo Therrien pour la somme de \$24,400.00 plus les taxes. Après quoi, on appuie la démarche de la corporation municipale de Saint-Rémi-de-Tingwick qui demande au ministère de la Culture et des Communications de changer les normes

concernant la superficie des bibliothèques des municipalités dont la population s'élève à moins de 500 personnes. Puis, on nomme François Lavigne représentant du conseil pour le site d'enfouissement à Asbestos et France Mc Sween à la Corporation de gestion des rivières des Bois-Francs. Ensuite, le comité de l'album-souvenir du centenaire montre au conseil une lettre de présentation pour les gens chargés de visiter les familles, afin de les inviter à écrire leur propre histoire. Le conseil apposera le sceau officiel sur ce document.

Le 25, Marie-Josée Bilodeau et Julien Côté sont élus marguilliers. Lucille Léger termine son premier mandat, Georges Croteau termine son second et est

non rééligible.

Le 4 décembre, la M.R.C. d'Arthabaska profite d'une entente selon laquelle les municipalités affectées par l'installation de pilônes de lignes électriques sur leur territoire bénéficient de subventions substantielles afin de développer des projets concernant l'environnement. C'est le cas présentement à propos du tracé de la ligne Richmond-Charny qui traverse les M.R.C. d'Arthabaska et de l'Érable. La M.R.C. d'Arthabaska appuie alors un projet présenté par la Corporation Touristique des Bois-Francs, dont le coût est évalué à 1,7 millions de dollars. En regard de ce développement, le conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham vote une contribution de \$2,350.84. Puis, on fixe le salaire de la secrétaire à \$225.00 par semaine. Ensuite, on songe à inscrire la municipalité au programme RES-EAU afin de poursuivre les travaux d'aqueduc commencés en 1995. Après quoi on partage les dossiers entre les conseillers; ainsi, Lise Nolette, François Lavigne et Guy Hudon s'occuperont de la voirie, Céline Ramsay des relations publiques, Roch Descormiers des pompiers et de l'O.T.J., François Lavigne des vidanges, de l'environnement et du Centre communautaire et enfin Guy Hudon du tourisme. Puis, on décide d'écrire à chaque organisme paroissial de déléguer deux personnes pour siéger au sein du comité des fêtes du centenaire, soit l'O.T.J., l'Age d'or, les Fermières, la Fabrique, le C.P.P., le Noël des enfants, le Festival Western et le Domaine Mont Sévigny.

Le 18, comme les travaux d'aqueduc risquent de coûter passablement cher, surtout si on n'obtient pas de subvention du programme RES-EAU, le conseil municipal convient d'augmenter la taxe sur l'eau de \$15.00.

Le 31, les états financiers de la Fabrique indiquent des revenus de \$23,634.49, des dépenses de \$24,717.26 et un déficit de \$1,082.77.¹⁹⁶⁴

Le 8 janvier 1996, le conseil municipal établit la taxe foncière à \$1.00

par \$100.00 d'évaluation. La taxe sur l'eau est haussée de \$75.00 à \$90.00 alors que celle sur les vidanges demeure la même que l'an passé. Il faut toutefois ajouter .14¢ par \$100.00 d'évaluation comme taxe spéciale pour la voirie plus .10¢ pour la sûreté. Ensuite, on distribue \$4,000.00 de subvention aux divers organismes socio-culturels. Puis, on apprend que dès le printemps, le ministère des Transports s'occupera de faire faire une forme pour des accotements en vue de la confection d'une voie de service à l'entrée du village. On apprend aussi que la compagnie Cantel a demandé à la Commission de Protection du Territoire Agricole l'autorisation d'implanter un pylône de communication cellulaire sur le territoire. Enfin, on songe à développer les alentours des chutes de la rivière Morasse, notamment autour des "Chaudrons"; pour ce faire, on consultera la Corporation de Développement Touristique des Bois-Francis.

Le 5 février, le conseil adopte le règlement numéro 225 qui stipule que les coûts d'inscription aux services récréatifs, culturels et communautaires de Victoriaville, qui s'élèvent à \$158.00 chacune, seront couverts par la corporation municipale. Dans un deuxième temps, on imposera la moitié de ce coût aux personnes concernées. Puis, on avise le député Vallières que les réparations prioritaires concernent une butte "menant à un point mort" dans le rang 2 Nord chez Pierre Côté, et le tablier du pont sur le Chemin Saint-Philippe, menant au domaine des chalets. Enfin, le conseil décide de défrayer le coût de \$125.00 pour une page dans l'album souvenir du centenaire; de plus, une entente est établie avec la Commission scolaire de Victoriaville afin que les archives scolaires soient placées sous la responsabilité de la corporation municipale, le temps d'y effectuer les recherches historiques nécessaires à la rédaction du volume.

Le 17 février, ont lieu les



Funérailles de Rose-Anna Côté à Notre-Dame-de-Ham.

funérailles de la doyenne, Rose-Anna Côté, décédée à l'âge de 105 ans et 3 mois.¹⁹⁶⁵

Trois jours plus tard, la Fabrique renonce au terrain accordé verbalement à Rolland Langlois par le curé Aubert en 1952, dans l'ancien cimetière du rang 1. Elle en reconnaît la propriété à Thérèse Langlois et renonce à tous les droits qui pourraient encore subsister.¹⁹⁶⁶

Les 23, 24 et 25 février a lieu le Carnaval avec: bal costumé, tournois de fer sur neige, jeux de cartes, messe, soirée de danse et tirages.¹⁹⁶⁷

Le 4 mars, le conseil municipal appuie l'administration du Foyer Saints-Anges qui espère conserver les 28 lits disponibles et demande qu'on effectue les rénovations devenues nécessaires.

Le 1er avril 1996, Guy Hudon fait part au conseil municipal de l'intérêt qu'il y aurait à s'impliquer dans un projet récréo-touristique parrainé par la Corporation de gestion des rivières afin d'améliorer l'accueil des touristes, promouvoir les activités familiales, les attractions locales, etc., en formant un comité à cet effet.

Le 14, on peut assister à un dîner de cabane à sucre au profit de la Fabrique

qui rapporte la somme de \$1,000.27.¹⁹⁶⁸ Puis, on décide d'installer un thermomètre devant l'église afin de publiciser les revenus procurés par la C.V.A., dont l'objectif est fixé à \$10,000.00.¹⁹⁶⁹

Le 6 mai, le conseil adopte le règlement numéro 226 dans le but de mettre sur pied un programme de revitalisation municipale en encourageant la construction et la rénovation des immeubles. Comme mesure pratique, la municipalité garantit que la taxe foncière des deux premières années ne tiendra pas compte de la hausse d'évaluation causée par les améliorations apportées. Pour la troisième année, la taxe foncière augmentera de la moitié de la hausse occasionnée par les améliorations. Si ces crédits de taxes sont même transférables en cas de changement de propriétaire, ils ne sont applicables que sur des modifications qui entraîneraient une hausse d'évaluation supérieure à \$15,000.00. On considère que l'émission d'un permis de construction atteste l'inscription du demandeur au programme. Par ailleurs, suite à deux demandes provenant l'une du rang 1 Centre, l'autre du Chemin Saint-Philippe, le conseil prendra les informations auprès d'Hydro-Québec pour connaître les possibilités d'installer des lumières dans la partie "campagne" du territoire. Ensuite, le Collège Lafleche de Trois-Rivières offre

1965. Rose-Anna Côté était la fille de Modeste Côté et d'Octavie Hamel.

1966. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours], p. 28.

1967. Le Feuillet Paroissial, 18 février 1996.

1968. Id., 31 mars et 5 mai 1996.

1969. Par. N.-D.-L.-H., [Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours], p. 29.

d'incorporer un inventaire touristique de la localité sur son site Internet.

Par ailleurs, une plainte parvient au conseil qui décide de prendre les moyens de calmer les ardeurs d'un mélomane un peu exhubérant. On se sert de ce cas pour préparer un règlement municipal concernant le bruit, incluant la musique, qui cause préjudice à la paix.¹⁹⁷⁰ Le 3 juin, le conseil doit de nouveau se préoccuper du mélomane contre qui les plaintes continuent à être acheminées, en consultant un spécialiste en isolation de studio, ce qui rendrait service à tout le monde. Après quoi on amende le règlement concernant les chiens dont on hausse le coût des licences à \$7.00, en spécifiant que ces dernières ne sont pas transférables sur un autre animal. Le règlement souligne que les propriétaires doivent exercer un contrôle constant, soit au moyen d'une laisse ou d'un enclos. On ajoute que le lieu où on garde un chien doit se trouver à au moins 300 pieds de toute habitation autre que celle du propriétaire. De plus, avant de délivrer un permis, on s'assurera de la qualité de l'animal qui ne devra pas être suspecté d'agressivité ou autre défaut entraînant des risques pour le public. Enfin, l'animal devra toujours porter une plaque identifiant son propriétaire et son adresse. Les seize articles du règlement tentent de prévoir toutes les situations non désirables. Après quoi le conseil appuie le principe d'un projet d'aménagement de la rivière Morasse pour enrayer l'érosion; on demande à Léo Ouellet de le présenter sur papier. Puis, une nouvelle plainte parvient au conseil, concernant la présence de chevaux à proximité des habitations au Domaine Mont Sévigny. On répond qu'on a permis la chose au village jusqu'au dépôt du prochain schéma d'aménagement, ce qui devrait se faire en septembre ou octobre prochain. Ensuite, Ginette Bernard présente un projet de pétition pour amener la compagnie Télébec à supprimer certains frais d'interurbains. On l'assure de l'appui moral du conseil si elle accepte d'entreprendre elle-même la démarche. Puis, Guy Hudon expose l'idée de l'organi-

sation d'un tournoi de pêche annuel.

Le 5 juin, Lise Côté de la Direction de l'organisation municipale et des dossiers métropolitains avise le conseil que le changement de nom de la municipalité, Notre-Dame-de-Ham, est en vigueur depuis le 25 mai.¹⁹⁷¹

Le 8 juillet, le conseil songe à faire venir Jean Bourgeois, de la Sûreté de Weedon, afin qu'il rencontre la population pour discuter des règles de savoir vivre en société; la question du bruit sera abordée. À ce propos, le conseil avise l'artiste en herbe que le permis de construction d'une remise ne comprend pas le droit de la transformer en salle de spectacle et que si c'était là le projet, il faudra entreprendre les démarches pour obtenir un nouveau permis. On avisera aussi les propriétaires de chevaux établis dans la zone d'habitations, que le dépôt de la révision du schéma d'aménagement approche et qu'ils devront se conformer à la loi en vigueur. Ensuite, on débat de la question d'une cuisine collective dont le projet avait été amené par Ginette Bernard à l'assemblée du 3 juin. Le sujet suscite une discussion, les uns étant d'accord avec le caractère communautaire du projet, les autres ne voulant pas créer de précédent. On clôt le débat en demandant aux promoteurs d'élaborer un peu plus le projet et de le présenter sur papier.

Depuis quelques années, on a des problèmes avec l'eau potable que l'on doit faire bouillir avant de la consommer, à diverses périodes de l'année, notamment au printemps. Le 5 août, le conseil municipal en vient à décider d'ajouter un peu de chlore dans la source et dans le puits pendant deux semaines, après quoi on refera les analyses usuelles. Plus tard durant l'assemblée, la question du bruit causé par le musicien acharné refait surface, car il semble qu'il n'y ait rien de réglé. On examine la possibilité d'adopter un règlement municipal, mais on ne se fait pas d'illusion sur son application; par contre, un projet de cour municipale commune est

présentement à l'étude et on espère que cet outil judiciaire facilitera la tâche. En attendant, on réinvite Jean Bourgeois à venir informer la population des moyens qu'elle peut prendre pour régler ce type de problèmes. On termine la séance par une demande de soumission pour l'achat d'un appareil à installer au puits et qui permettra de contrôler automatiquement la quantité d'eau potable à pomper.

Le 8 septembre, le curé Jodoin part en vacances. Au même moment, on annonce l'inauguration du ministère pastoral de Mgr André Gaumond, nouvel archevêque de Sherbrooke pour dimanche 29 septembre.¹⁹⁷²

Le lendemain, le conseil a reçu les soumissions de J.-M. Massé au montant de \$515.90 et de Pompes Garand pour la somme de \$926.50 pour le contrôleur d'eau potable. On décide de l'acheter chez le plus bas soumissionnaire. Ensuite, on organise une assemblée publique pour le 30 septembre afin de faire implanter le service d'urgence 911 dans la localité. Puis, on s'entend pour remettre à la M.R.C. la responsabilité de préparer des exemples de règlements locaux concernant le maintien de l'ordre, de la paix et de la sécurité publique afin d'en arriver à une réglementation uniforme pour chacune des municipalités regroupées. Par ailleurs, le projet d'une cour municipale semble se développer et on prévoit que ses bureaux seront établis à Victoriaville. Après quoi on aborde la question de la construction d'un égoût pluvial et de la correction de l'aqueduc dans le village. On termine l'assemblée en demandant au ministère de l'Environnement de faire parvenir au conseil les procédures à suivre pour l'organisation d'une journée de récupération de peinture et de papier.

Le 25, le conseil se fait expliquer par l'ingénieur Jocelyn Michaud, les solutions possibles au problème de l'élimination des eaux de surface dans le village. On finit par opter pour la confection d'une bordure en asphalte et l'installation de

1970. *Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 6 mai 1996, vol. 10, p. 127-128.

1971. *Gouv. du Q., Min. des AFFAIRES MUNICIPALES, Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, Lettre de Lise Côté, de la Direction de l'organisation municipale et des dossiers métropolitains. Québec, le 5 juin 1996. Mun. N.-D.-H., Registre des délibérations du conseil [...]*, 8 janvier 1996, vol. 10, document inséré entre les pages 124 et 125

1972. *Le Fertilier Paroissial*, 8 septembre 1996.

puisards. On tentera de faire accepter ces travaux dans le cadre du programme RES-EAU.

Le 7 octobre, le conseil municipal adopte le règlement numéro 228 qui régit les procédures à suivre lors des assemblées. L'article 2 stipule que la période de questions réservée au public se tiendra immédiatement après l'adoption des comptes à payer et ne devra pas dépasser vingt minutes et l'article 3 qu'une période de deux minutes sera allouée à chaque personne qui désire poser des questions dont le nombre sera limité à deux. Passant à un autre sujet, on décide de graveler toute la longueur du rang 11 et, s'il reste de la gravelle, on en épandra dans la courbe chez Jean Pilon. Ensuite, sur division, le conseil accepte de cautionner la dette du Comité récréatif N.D.H. inc. au montant de \$13,440.00, tout en demandant à ce dernier de tenir le conseil au courant des dépenses substantielles qu'il aura à effectuer à l'avenir. Puis, le dossier de la formation d'une cour municipale régionale à Victoriaville poursuit son chemin et le conseil adopte le règlement numéro 229 qui appuie ce projet.

Le 13, la Fabrique organise la traditionnelle crieée des âmes qui rapporte \$2,491.85.¹⁹⁷³

Le 4 novembre, le conseil municipal accepte d'adhérer à la Corporation de Développement Touristique des Bois-Francs pour les trois prochaines années et de payer la cotisation annuelle de \$2,092.00.

Le 16, le Comité de pastorale organise un souper au spaghetti et un bingo au Centre communautaire. Le souper est préparé par le restaurant le Ranch du Spaghetti et le dessert par des bénévoles de Notre-Dame.¹⁹⁷⁴

Le 2 décembre, les plans et les études de canalisation de l'eau qui s'écoule sur la rue Principale sont réalisés; on

prévoit effectuer les travaux l'an prochain, selon les subventions et les budgets du moment. Ensuite, on nomme Lise Nolette comme répondante de la corporation municipale du dossier de la bibliothèque alors que Louise Leblanc en demeure toujours la coordonnatrice. Puis, en accord avec les propriétaires, on décide de fermer pour l'hiver le chemin mitoyen situé entre l'épicerie et la propriété de P.-A. Chénard. Puis, on commence à prévoir l'organisation de la cueillette des déchets pour 1998 et aussi de la récupération.

Le 7, Sabrina Hudon et Noël Côté sont élus marguilliers. Absent de l'assemblée, ce dernier avait accepté sa nomination d'avance, par écrit.

Le 31, la Fabrique constate qu'en 1996, les revenus ont été de \$20,112.32, les dépenses de \$17,483.39, ce qui laisse un excédent de \$2,628.93.¹⁹⁷⁵

Le 6 janvier 1997, le conseil municipal adopte le règlement numéro 230 qui ajoute une taxe spéciale de .18¢ par \$100.00 d'évaluation, pour la Sûreté. Quant à la taxe sur l'eau, elle sera de \$105.00 par habitation, loyer, commerce, résidence ou chalet connecté au réseau d'aqueduc municipal. Puis, après la distribution des subventions aux organismes socio-culturels pour un montant total de \$4,000.00, on renouvelle l'entente avec Victoriaville, concernant les loisirs, aux mêmes conditions que l'an passé. Par ailleurs, on logera une plainte auprès de la Bibliothèque de Prêt de Trois-Rivières pour souligner la lenteur de la réception des livres commandés par les utilisateurs; on compte parfois trois ou quatre mois entre la commande et la réception. Puis, on adhère au regroupement de dix-neuf municipalités pour l'exploitation commune d'un site d'élimination des déchets à Asbestos. Ensuite, on demande une subvention au Conseil Régional de Développement de la Région 04, pour la rénovation du Centre communautaire.

Les 17, 18 et 19 janvier, le Carnaval se déroule avec: soirée rétro, activités pour enfants, tournois de fer sur neige, compétitions, messe du carnaval, soirée country, jeux "Que le meilleur gagne", bingo.¹⁹⁷⁶

Le 3 février, le conseil municipal adopte le règlement numéro 232 qui reconnaît la compétence de la secrétaire-trésorière à autoriser une liste de vingt-deux types de dépenses courantes. On adopte aussi le règlement numéro 233 qui abroge le règlement numéro 208 concernant les salaires des élus municipaux. Ainsi, le traitement du maire atteint maintenant \$3,313.50 et celui de chaque conseiller \$1,104.00, comprenant à la fois la rémunération et les allocations de dépenses. Le règlement prévoit l'indexation des salaires pour chaque exercice. Après quoi, on décide d'effectuer un sondage auprès de la population afin de vérifier le besoin d'un réseau d'urgence 911 et on fixe à 80 le nombre de réponses à partir duquel on mettra le projet de l'avant. Ensuite, on nomme Lise Nolette en charge du dossier des loisirs et Roch Descormiers la remplacera dans celui de la voirie. Enfin, on prend connaissance d'un rapport de la Corporation de gestion des rivières qui indique qu'en 1996, on a accomodé 3,033 utilisateurs et que l'objectif pour 1997 est de 3,500.

Le 3 mars, le conseiller François Lavigne remet sa démission. Les élections seront donc déclenchées le 7 mars pour avoir lieu le 4 mai 1997. Puis, on remet le projet du service d'urgence 911 à plus tard, car on juge les 71 réponses reçues insuffisantes.

Le 7 avril 1997, le conseil discute aussi de l'avenir des municipalités alors que les mots "fusion", "regroupement", "partenariat" font partie du langage courant. Mais pour le moment, on organise l'embellissement du village pour l'été qui précède le centenaire de 1998.

1973. Par. N.-D.-L.-H., (*Registre des délibérations de la Fabrique, 1992 à nos jours*), p. 30-31. Voir aussi: *Le Feuillet Paroissial*, 6 octobre et 27 octobre 1996.

1974. *Le Feuillet Paroissial*, 3 novembre 1996.

1975. *États financiers de la Fabrique au 31 décembre 1996*.

1976. *Le Feuillet Paroissial*, 12 janvier 1997.

La vie économique

Très peu de documentation traite de l'aspect économique d'une municipalité. Ces informations relèvent plutôt des histoires familiales. Toutefois, on retrouve dans les registres civils et religieux, de bonnes pistes de recherche. Nous avons analysé plus de 2,000 actes de baptême afin de recueillir les déclarations de métiers et de professions des pères. Malgré son manque de précision, cette analyse permet tout de même de mieux illustrer chaque époque.

Si 81 personnes ne déclarent aucun métier ou profession,¹⁹⁷⁷ bien sûr, le métier de cultivateur est exercé par la majorité de la population. Au total, 520 personnes ont indiqué cette occupation.¹⁹⁷⁸ Par ailleurs, depuis la formation de Notre-Dame-de-Ham, 89 pères de famille se sont déclarés "journaliers" (dont trois "manoeuvres"), ce qui classe ce métier au second rang en importance. Adolphe Roberge est la première personne à faire cette déclaration, dès 1898, alors qu'Alain Ramsay termine la liste en utilisant ce terme en 1987.

Le métier de fromager¹⁹⁷⁹ se situe au troisième rang, car 22 personnes ont affirmé l'exercer: Alphonse Lamarre (1899), Ovide Leblond (1899-1902), Achille Binette (1900), Adélarde Lavigne (1900), Joseph Lavertue (1902-1908), Onésime Lehouillier (1902), Napoléon Roy (1902), Wilfrid Charest (1903-1904), Napoléon Côté (1906-1917), Wilfrid Laliberté (1909), Calixte Vézina (1910), Philippe Dumont (1910-1915), Odias Lacourse (1913), Albert Giguère (1918-1933), Désiré Campagna (1919), Émile Côté (1921-1927), Philippe Nault (1922-1930), Émile Pruneau (1923-1924), Henri Fortier (1929), Fernand Roy (1936-1941), Léo Lavigne (1937) et Roméo Landry (1943-1957).

La vie économique locale tourne surtout autour du commerçant ou du marchand général. Nous avons pu en

identifier 19: Auguste Provancher (1898-1905), Napoléon Toupin (1899-1902), Louis-Joseph Hudon (1902-1914), Georges Fortin (1907-1909), Henri Goulet (1915-1927), Joseph Croteau (1918), Misaël Côté (1919-1924), Omer Goulet (1921-1927), Adélarde Goulet (1923), Joseph-Omer Dosthie (1927-1928), Adrien Toupin (1929), Grégoire O'Bready (1931), Aurélien Laroche (1943-1947), Gédéon Binette (1949), Charles-Édouard Hudon (1950), Charles-Auguste Hudon (1951-1955), Donat Therrien (1955), Ernest Morasse (1960-1962) et Jean-Paul Fortier (1970). À cette liste, il faut ajouter trois "vendeurs": Charles-Édouard Dugré (1949), Michel Hudon (1968) et François Grenier (1987).

Nous dénombrons aussi 14 forgerons: Charles-Borromée Michel (1898), Joseph Sévigny (1899), Camille Payer (1901-1904), Joseph-Louis Payer (1904), Noël Lavigne (1904), Ephrem Vigeant (1906-1909), Johnny Dargis (1910-1915), Adélarde Lavigne (1910), Eugène Roy (1918-1927), Arthur Roy (1923), John Poisson (1927), Edmond Denoncourt (1929), Wilfrid Pépin (1929-1945) et Noël Pellerin (1930-1938).¹⁹⁸⁰

Les registres contiennent les noms de 12 personnes dont l'occupation est directement reliée au travail du bois, soit les charpentiers et les menuisiers: Amédée Trottier (1899-1915), Louis-Napoléon Roy (1900-1901), Pétrus Pellerin (1902), Omer Trottier (1907-1926), Élie Charland (1914-1915), Maurice Côté (1941), Rosaire Ayotte (1943-1951), Germain Fortier (1949), Ubald Lavigne (1951), Alphée Trottier (1950-1952), Rolland Desrochers (1968) et Réjean St-Cyr (1972). Par ailleurs, Edgar Morasse (1949-1951) et Gérard Roberge (1974) se sont déclarés "ouvriers", comme Alphée Trottier en 1950.

En ce qui concerne les métiers de l'alimentation, l'histoire nous livre les

noms de 4 bouchers: Adélarde Lavigne (1901-1907), Philias Binette (1903), Edmond Charest (1905) et Henri Proulx (1931-1938), et de 4 boulangers: Ernest Sévigny (1909), Ovila Lorrain (1914), Arthur Picard (1915) et Antonio Boucher (1937). Quant à Nazaire Smith dit Roberge, il se déclare "meunier" en 1899.

Durant les premières années, la population pouvait recourir aux services de deux cordonniers: Joseph-Napoléon Laurendeau (1897-1900) et Wilbrod Croteau (1899).

L'industrie locale est représentée par les "industriels": Joseph Filteau (1898-1905), Calixte Vézina (1905-1906), Oscar Côté (1921-1930), Joseph Smith (1922), Omer Goulet (1923), Charles-Auguste Hudon (1938-1953) et Bertrand Trottier (1938-1939).¹⁹⁸¹ En 1898, Joseph Luneau se déclare "cardeur".

Avant 1910, on constate la présence du barbier Henri Masson (1900-1904), du charron Joseph Dion (1910), du maître de poste Arthur Filteau (1900-1904), et de l'inspecteur de beurreries et de fromageries Albert Levasseur (1901-1907).

Entre 1910 et 1920, Wilfrid Laliberté se déclare "électricien" (1915) et Alphonse Durand "ferblantier" (1919).

De 1920 à 1950, de nouvelles occupations font leur apparition. Ainsi, Misaël Côté se déclare restaurateur (1920), Wilbrod Smith, mécanicien (1925), Omer Dosthie ajoute le métier de sellier à celui de marchand (1925-1928), Maurice Bernard est tour à tour agent de circulation, plombier et ferblantier (1926-1939), alors qu'Henri Deshaies est barbier (1934-1936). Dès 1938, Henri Leroux possède un taxi; il est imité par Philippe Proulx en 1948. Enfin, on compte le scieur Émile Toupin (1948) et le mineur Odias Paquette (1948-1955).

1977. Ce nombre comprend 10 baptêmes dont aucun nom de père n'est inscrit et 76 dont l'occupation n'est pas mentionnée.

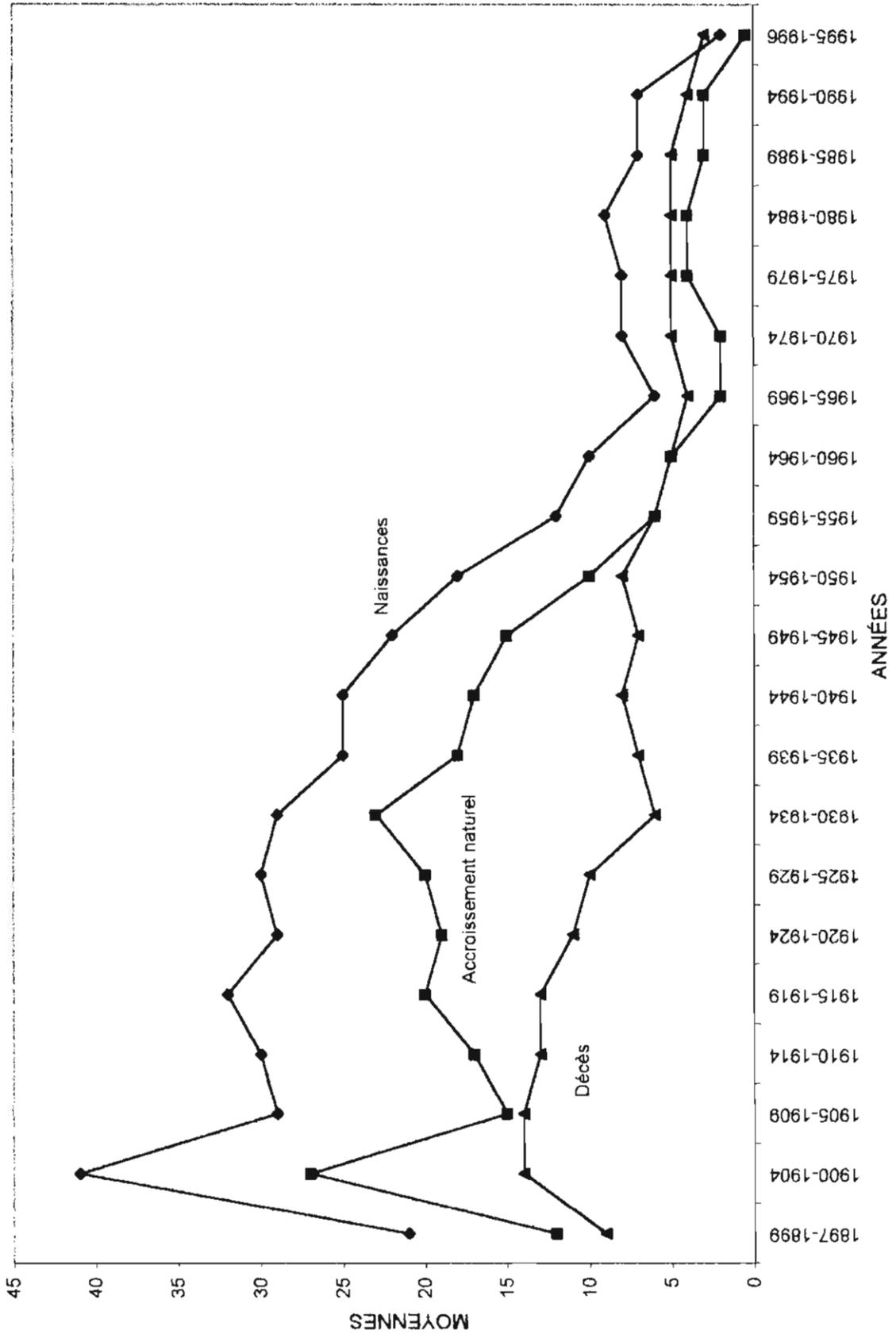
1978. On a pu consulter 1,326 déclarations uniquement parmi les actes de baptême.

1979. On utilisait aussi le terme "fromagier" ou "fabricant de fromage".

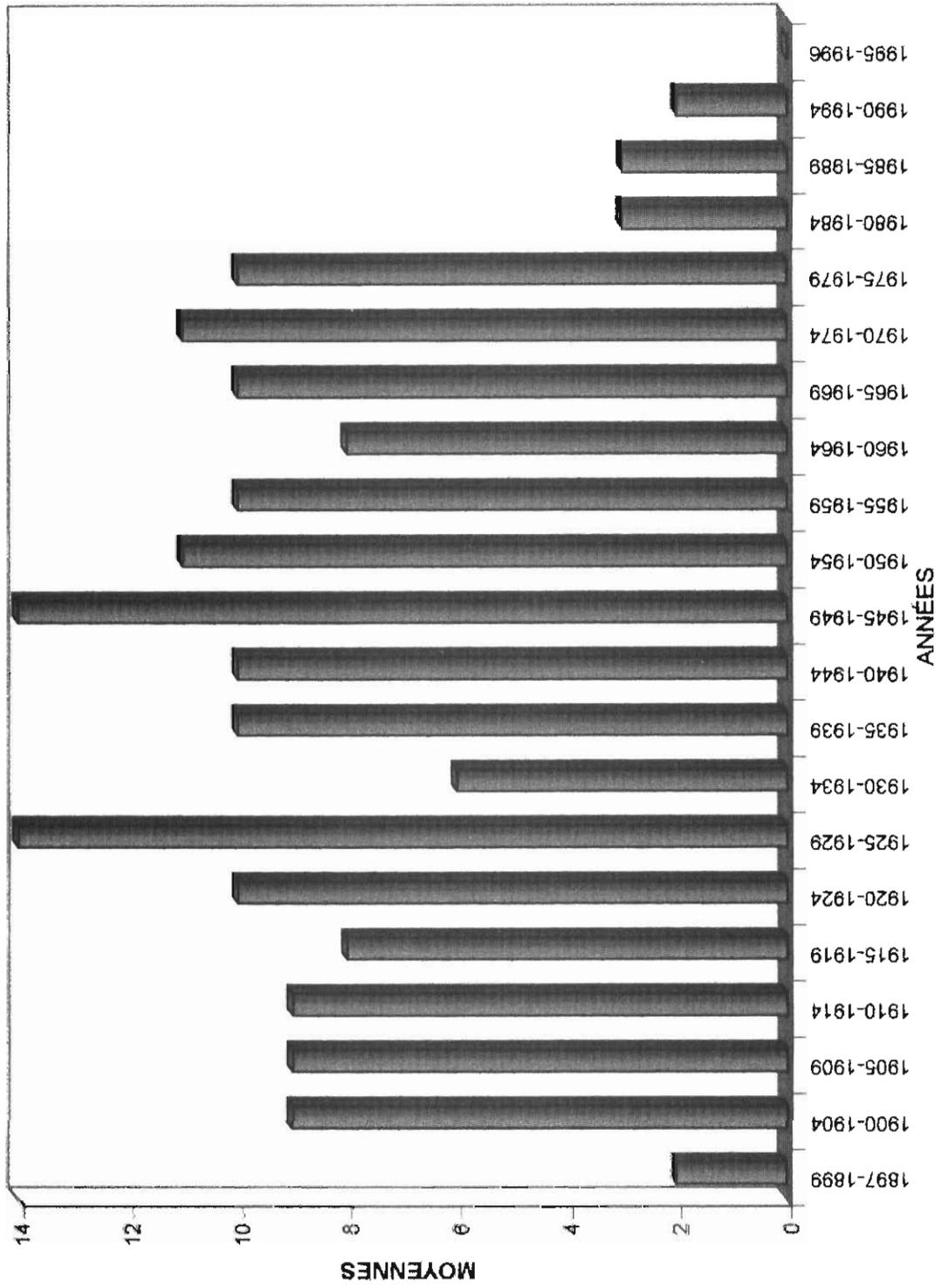
1980. Une seule année indique celle de la mention dans le registre. Dans les autres cas, nous indiquons ici les dates de la première et de la dernière mention.

1981. On retrouve l'expression "maître de moulin" lors de la déclaration de Joseph Filteau en 1903 et de Calixte Vézina en 1905.

NOTRE-DAME-DE-HAM 1897-1996



NOTRE-DAME-DE-HAM MARIAGES 1897-1996



Durant les années 1950-1960, Roger Côté se déclare bûcheron et Donat Chainé ingénieur en 1952. La même année, Alfred Roy est le premier camionneur officiellement enregistré alors que Rosaire Fortier (1956) et Donat Therrien (1957-1967) le suivent peu après. Enfin, Alphée Trottier indique l'occupation de mécanicien (1953-1955), de mineur (1957) et de contremaître (1965), Hector Ramsay, garagiste (1956) et Charles-Édouard Dugré, propriétaire de taxi (1956). En 1962, ce dernier se dit chauffeur d'autobus scolaire.

Pendant la décennie de 1960 à 1970, on remarque la présence de deux garagistes: Roger Groleau (1964-1967) et Adélar Lapointe (1965-1979) et de 4 mécaniciens: Bruno Hamel (1963), Fernand Groleau (1965), Michel Leclerc (1967) et Adrien Groleau (1968-1970). À la même époque, on relève les déclarations de Ubaldo Lavigne (commis, 1962), Georges-Henri Goulet (comptable, 1962), Jean-Paul Perreault (scieur, 1963). Enfin, Yvon Côté se déclare plombier (1968).

Les années 1970 indiquent un fort accroissement de la diversité des occupations. En effet, on note plusieurs professions et métiers différents, la plupart apparaissant pour la première fois. En plus des camionneurs Réjean Goulet (1970-1973) et Florent Ramsay (1971-1977 et qui se dit crampeur en 1970), on retrouve le bûcheron Richard Poirier (1970-1971), les mécaniciens: Emmanuel Ramsay (1971-1978), Roger Groleau (1974) et Yvanhoé Fortier qui se spécialise dans le diesel (1974-1977), le mineur Bruno Leclerc (1971), l'infirmier Michel Roux (1974-1975), le rembourneur Yvan Shank (1974-1991), le plombier Jeannot Lavigne (1975-1982), le soudeur Yves Gagnon (1979-1983). Enfin, on retrouve un étudiant qui devient biologiste en médecine, Marc Thu-Ton (1971-1974) et les trois enseignants: Bernard Dupuis (1974-1978), Jean-Pierre Joyal (1976) et Louis Laurencelle (1976-1986), ainsi que l'étudiant Daniel Verville qui se

dit entrepreneur forestier (1977-1985).

Enfin, durant les années 1980, de nouvelles spécialités se développent. Ainsi, dès 1980, Claude Lambert se déclare assembleur (1980-1983), Daniel Provencher, avocat (1980-1986) et Claude Lavigne, ouvrier de voirie (1980-1984). Par la suite, Michel Dugré se dit presseur (1981-1983), Jules Langlois, camionneur (1982-1986) comme François Grenier (1985-1990) et François

Langlois, couvreur (1982). Quant à Sylvain Pépin, il se déclare mécanicien (1982-1986), Roch Morel, employé du C.N.R. (1983), Jocelyn Houde, agronome (1984-1997), Daniel Brassard (1984) et François Ramsay (1986) se disent étudiants, tandis que Jean Pilon indique qu'il exerce le métier de travailleur sylvicole (1984), Jocelyn Houde, gérant (1985), Gilles Leblanc, sableur (1986) et François Lavigne, contremaître (1987-1991).¹⁹

Le temps des foins à Notre-Dame-de-Ham à près d'un siècle d'intervalle



Les foins chez les Ayotte vers 1910.



Les foins chez Jacques-Omer Côté en 1989, sur la charge Luc Côté.

¹⁹ 1982. Les registres ne sont pas dépouillés depuis 1991.

Les familles



Noce d'or de M. et Mme Omer Trottier (Marie-Louise Côté) à Notre-Dame-de-Ham en août 1955.



Noce d'or de M. et Mme Armand Trottier (Blanche Proulx) à Notre-Dame-de-Ham en 1975.

Famille Ayotte



De souche gascogne et perchoise, la famille Ayotte est arrivée au Québec dans les années 1600.

Claudimir Ayotte et Zéphirine Leclerc.

- Angéline (1894-1908), célibataire.
- Rosanna (1895-1981), épouse de Jean-Baptiste Proulx.
- Calixte (1896-1968), célibataire.
- Adéla (1899-1908), célibataire.
- Ludger (1899-1969), époux de Virginie Marchand.
- Dorilda (1900-...), épouse d'Arthur Perreault.
- Alice (1901-1910), célibataire.
- Rosaire (1904-1971), époux de Blanche Ayotte.
- Théodore (1906-1992), époux de Rosa Ayotte.
- Théodora (1906-1995), épouse de Joseph Boisvert.
- Béatrice (1907-...), épouse de Ludger Gauthier.
- Marie-Louise (1909-...), épouse de Donat Perreault.

«Ceux que nous ne pouvons plus voir sont plus que jamais avec nous.» (Fénelon)



Mariage de Théodore et de Rosa (24 mai 1934).



Fils adoptif de Théodore et Rosa: Jean-Guy (1944-1980).

Philippe Ayotte et Marie-Louise Maillot.

- Robert (1912-1975), célibataire.
- Rosa (1913-1994), épouse de Théodore Ayotte.
- Blanche (1914-1958), épouse de Rosaire Ayotte.

Théodore était surnommé «Mon oncle» Rosa aidait à monter les métiers pour le Cercle de fermières.

Rosaire a été «chauffeur de boiler» dans l'usine de boîtes à fromage appartenant à Hudon et Frères. Blanche voyait au bien-être de ses enfants. Elle est décédée à 44 ans.



Les enfants de Rosaire et de Blanche: De gauche à droite, rangée du haut: Yvon, Diane et André. Rangée du bas: Denise, Monique et France. Absentes lors de la prise de la photo: Liliane, Adrienne, en médaillon (1939-1974).



Mariage de Rosaire et de Blanche (6 septembre 1934)